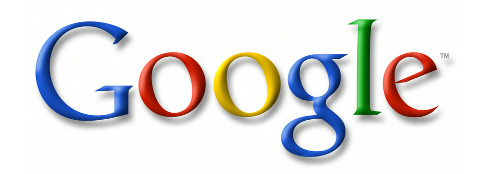



B 1,454,185

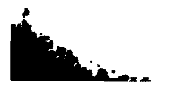


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

REVUE

DE

L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Documents anciens et modernes. — Nécrologie. — Expositions. Bibliographie.

DEUXIÈME ANNÉE

1885



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1885

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

1. — Janvier 1885.

AU LECTEUR.

La *Revue de l'Art français ancien et moderne* entre dans la deuxième année de son existence. Le Comité de rédaction considère comme son premier devoir de remercier les amis et collaborateurs dont l'actif concours lui a facilité l'accomplissement de sa tâche.

La sympathie générale que la *Revue* a rencontrée en province et dont elle a reçu de précieux témoignages encourage le Comité à poursuivre ses efforts. Si les ressources restreintes dont dispose la *Société de l'histoire de l'Art français* ne permettent pas pour le moment de donner plus de développement aux livraisons mensuelles, l'expérience a conseillé certaines améliorations qu'il convient de porter à la connaissance des lecteurs.

Il a été reconnu tout d'abord que les articles d'actualité pure ne convenaient guère à un périodique paraissant une fois par mois seulement. Les intéressés sont mis au courant, jour par jour ou tout au moins chaque semaine, de tous les événements qui se produisent dans le monde de la curiosité, des ventes, des musées. Aussi, cette partie de la *Revue*, ayant le double inconvénient de paraître trop tard et d'être fréquemment incomplète, sera supprimée à l'avenir.

La Bibliographie et la Nécrologie, présentant un intérêt permanent et historique, seront conservées. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à nous communiquer ou à nous signaler les travaux publiés en province ; nous nous empresserons de les annoncer, comme nous l'avons toujours fait.

On ne se doute guère de la difficulté de réunir des renseignements précis sur les dates de naissance ou même de décès des artistes, trop nombreux, hélas! dont nous avons eu à annoncer la perte. C'est pour cela qu'une nécrologie exacte, à laquelle on pourrait recourir avec confiance, nous paraît indispensable.

Les nouvelles concernant les acquisitions des musées, les dons, les trouvailles intéressant l'histoire de l'Art, continueront à trouver place dans la *Revue* sous la forme la plus concise.

Comme par le passé, les communications de nos correspondants seront insérées dans le plus bref délai ; mais ils voudront bien ne pas oublier que, notre *Revue* s'imprimant en province, le manuscrit doit en être arrêté quinze ou vingt jours au moins avant la distribution ; cette nécessité nous réduit parfois à retarder d'un mois l'impression de communications arrivées au dernier moment.

La *Revue* paraîtra comme par le passé, tous les mois, entre le 25 et le 30, par livraisons d'une feuille. Il a paru difficile au Comité d'augmenter son étendue, au moins jusqu'à nouvel ordre; d'ailleurs, la table consciencieuse que M. Jouin a bien voulu prendre la peine de dresser pour la première année et qui a paru avec le numéro de décembre fait suffisamment ressortir l'intérêt, la variété et l'abondance des matières comprises dans ce premier volume. Nous espérons, en profitant de l'expérience acquise, rendre notre publication de plus en plus digne des sympathies qu'elle a rencontrées dès son apparition.

LE COMITÉ DE RÉDACTION.

Les communications ou avis, de quelque nature que ce soit, devront être adressés, comme par le passé, à M. H. Jouin, 6, rue Garancière, à Paris.

N. B. Les abonnés qui n'auraient pas reçu une ou plusieurs livraisons de l'année 1884 sont priés de réclamer les fascicules qui leur manquent, dans le plus bref délai, chez M. Charavay, 4, rue de Furstenberg. Il est indispensable d'indiquer avec précision le mois et le numéro des livraisons non reçues.

PARTIE ANCIENNE.

BUSTE DE HENRI IV
ATTRIBUÉ A GERMAIN PILON.

Communication de M. L. Delisle.

L'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale nous communique la note suivante :

Une liasse de papiers qui m'a été communiquée il y a quelques semaines, en vue d'une acquisition qui ne s'est pas faite, contenait le testament de Charles de Valois, sieur de La Mare, conseiller du roi, antiquaire ordinaire de Sa Majesté, pensionnaire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, en date du 6 novembre 1745.

Il renferme la clause suivante :

« Il donne et lègue à monsieur le comte de Meurée, mareschal « des camps et armées du roy, demeurant rue de Seine, en la « maison de M. Lavocat, maître des Comptes, deux bustes de « bronze d'Henry quatre et de Marie de Médicis, faits par le « célèbre *Germain Pillon ;* et le prie très humblement d'accepter « pour son cabinet cette petite marque de l'amitié respectueuse « qu'il luy a toujours portée, et qu'il luy conservera jusqu'au der- « nier soupir ; et croit que madame de Vallois voudra bien déli- « vrer ce petit legs aussytôt après le décès dudit sieur testateur. »

Il est à peine besoin de faire remarquer au lecteur que *Germain Pilon* le père, mort le 3 février 1590, ne saurait être l'auteur de ce buste de Henri IV et encore moins de celui de Marie de Médicis.

Profitons de l'occasion pour rappeler qu'on voyait il y a quelque temps chez M. Recappé, le marchand bien connu, un fort beau buste en bronze de Henri IV venant du château d'un Blaisois et qui a été restitué par jugement à la famille qui le possédait depuis de longues années.

Une inscription qui donnait le nom de l'auteur de ce bronze ajoutait singulièrement à son intérêt, car elle rectifiait du même coup l'attribution du buste en marbre de Henri IV conservé au Louvre et qui est la copie ou la répétition exacte du bronze en question.

Voici cette inscription, déjà publiée par M. de Kermaingant dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France :*

Voicy l'invincible monarque
Souz qui l'Univers a tremblé

Et qui revit malgré la Parque
En cet ouvrage de Tremblay.

Cette inscription ne permet pas de supposer que le bronze conservé dans le Blésois soit celui qui est mentionné dans le testament de Charles de Valois, sieur de La Mare.

J. G.

VALAPERTA.

UN PORTRAIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Dans le supplément aux *Mémoires* de Jean-Jacques Rousseau, ajouté par Musset-Pathay dans son édition des Œuvres, il a cité ce passage qui se trouve dans un des ouvrages du Suisse François-Louis d'Escherny, né à Neufchâtel en 1733 et mort à Paris en 1815. Après avoir dit que Rousseau, toujours malade et ombrageux, lui ferma sa porte, il ajoute :

« Cette rigueur m'étonna beaucoup, lui qui avoit toujours été pour moi rempli de complaisance ; il m'en avoit donné bien des preuves. Je me souviens dans ce moment de celle dont j'ai été le plus touché ; elle remonte à l'année 1764.

« Un peintre en miniature, nommé Valaperta, Milanais, m'est adressé un jour, je ne sais par qui. Il me supplie de le recommander à M. Rousseau pour se laisser peindre, que je lui rendrois un service qui pouvoit lui faire une petite fortune. Je lui répondis que je doutois fort que M. Rousseau voulût ainsi prêter sa tête à ma recommandation. Cependant, je lui donnai un mot de lettre. Il étoit à Motiers-Travers. Je savais que rien ne lui étoit plus insupportable que de se faire peindre. Quel fut mon étonnement quand mon Valaperta vint, quinze jours après, me présenter le portrait original, dont il avoit déjà fait plusieurs copies. Son intention étoit de les multiplier par centaines et d'aller les vendre en Italie, où je suis sûr que beaucoup de gens en ont, ou leurs héritiers. M. du Peyrou acheta une de ces copies, mais un jour il substitua adroitement sa copie à mon original, qu'il m'escamota en plaisantant, et je ne l'ai jamais revu. »

Voilà un portrait qu'on devrait bien connaître et qu'on ne connaît guère. A-t-il été gravé ? Sait-on en Suisse où se trouve aujourd'hui celui de Monsieur du Peyrou ?

A. de Montaiglon.

ANNE RUBENS.

Bien que les érudits les plus compétents de la Belgique, ceux qui ont spécialement étudié l'école d'Anvers et son illustre chef, nous aient dit ne pouvoir rattacher en aucune manière la femme nommée dans la pièce suivante à la famille du peintre de la *Descente de Croix*, nous publions cependant ce document. Peut-être mettra-t-il sur la trace de quelque branche encore inconnue de la descendance collatérale de Rubens. Nous le livrons donc aux savants de la Belgique, dans l'espoir qu'ils pourront élucider la question. Évidemment cette Anne Rubens, native d'Anvers, veuve en premières noces d'un sieur de Montigny, remariée au s. de la Fuye, n'est pas la première venue.

Nous retranchons de l'acte les passages de pure formule qui l'allongent, sans rien apprendre sur le personnage en question.

J.-J. Guiffrey.

Naturalité à Anne Rubens, natifve d'Anvers, et à ses trois enfans Jean-Augustin de Montigny, Anne-Françoise-Brigide et Dorothée-Claudine[1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre... salut. Nostre bien amée damoiselle Anne Rubens, natifve de la ville d'Anvers, nous a fait remonstrer qu'en laditte ville ayant épousé en seconde nopce François de La Fuye, originaire de nostre Royaume et y demeurant, elle luy auroit suivy avecq trois siens enfans de son premier mary dudict pays de Flandres, à sçavoir : Jean-Augustin de Montigny, Anne-Françoise-Brigide de Montigny et Dorothée-Claudine de Montigny, tous ensemble à présent résident en nostre ville de Paris depuis un an, en intention d'y finir leurs jours, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, mais que, comme estrangers, arrivant qu'ils vinssent à décéder, que nos officiers voulussent prétendre leur bien nous appartenir, et par conséquent en priver leurs héritiers, nous auroit fait supplier très humblement luy octroyer pour elle et sesdicts trois enfans nos lettres à ce nécessaires.

A ces causes, désirant favorablement traiter laditte Rubens et ses enfans, leur avons permis et permettons par ces présentes signées de notre main de résider et faire leur demeure en tel lieu et ville de nostre dict Royaume que bon lui semblera, y tenir et posséder à juste tiltre les biens qu'ils y ont et pourront cy après acquérir, soit par

1. Archives nationales, X1A 8674, fol. 395.

douaire, succession ou autrement, et d'iceux ordonner et disposer tout ainsy que s'ils en estoient originaires et jouissent des honneurs, privilèges et libertés dont jouissent et usent nos vrais [sujets], et qu'au moyen de nos ordonnances, nosdits officiers [ne] puissent prétendre leursdits biens nous appartenir par droit d'aubeine ou autrement, les ayant quant à ce et leursdits héritiers et successeurs habilités et habilitons par cesdites présentes, et sans que pour ce ils soient tenus nous payer, et à nos successeurs Roys, aucune finance et indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle pourroit monter, leur en avons fait et faisons don par cesdites présentes, à la charge de finir leurs jours en nostredit Royaume, professant ladite religion, et qu'ils ne seront facteurs ny commissionnaires d'aucuns étrangers. Sy donnons en mandement à nos amés et féaux, Conseillers les gens de nos Comptes.....

Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de septembre, l'an de grâce mil six cent soixante-huit, et de nostre règne le vingt-sixième. Signé : Louis ; et à costé est écrit : Registré au greffe des expéditions de la Chancellerie de France par moy, Conseiller et Secrétaire du Roy, greffier desdites expéditions, à Saint-Germain-en-Laye, le 12e jour d'Aoust 1678. Signé : Louis ; et au dos est écrit : Registrées au bureau des finances de la Généralité de Paris, ouy le Procureur du Roy, information préalablement faite sur la naissance, extraction, vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, biens et facultés des impétrans, par celuy par nous à ce commis pour jouir par lesdits impétrans de l'effet et contenu d'icelles selon leur forme et teneur, moyennant la somme de trente livres qui a esté employée et convertie en aumosnes, le dernier jour de Mars 1678, etc... (Suit un congé audit Augustin-Jean de Montigny de tenir benéfices avecq validation de naturalité, nonobstant la transposition du nom de Jean-Augustin aux lettres de naturalité, — février 1680.)

NORBERT ROETTIERS

GRAVEUR DE MONNAIES ET DE MÉDAILLES.

Anvers : 1666 (?); † Paris, 18 mai 1727.

Norbert Roettiers était cousin germain de *Joseph Roettiers* [1], graveur général des monnaies de France et particulier de la monnaie de Paris, à qui l'on doit les coins des plus belles médailles de l'histoire de Louis XIV : l'acte mortuaire, du 12 septembre

1. Voir Joseph Roettiers : *Revue de l'Art français*, première année, livraison de mai 1884.

1703, donné par A. Jal et par Herluison, établit cette parenté : *Norbert Roettiers* y porte en effet cette qualification.

Après un long séjour en Angleterre où il travailla dans les ateliers de la Tour de Londres, sous la direction de Joseph, et reçut sa nomination de graveur officiel en 1672, il était, avec le reste de la famille, rentré en France : le vieux médailleur des rois Stuart, Charles II et Jacques II avait, à l'avènement de Guillaume d'Orange, imaginé et exécuté une protestation originale qui l'avait fait casser aux gages. Chargé de graver les poinçons de la monnaie de billon de l'usurpateur hollandais, l'artiste jacobite grave pour la pièce d'un demi-penny une effigie où le derrière de la tête figurait le profil d'un satyre cornu !

Par suite de cette mauvaise plaisanterie collective, tous les Roettiers repassèrent la Manche et prirent le chemin de Paris et de Saint-Germain. Au château où se morfondait dans sa morgue ascétique le monarque découronné, ce loyalisme fut jugé digne de récompense : Jacques II conféra à *Norbert Roettiers,* sans doute à cause de la collaboration qu'il avait prêtée à son cousin dans le coin du fameux *half-penny piece*, le titre de graveur général du roi d'Angleterre. Quatre mois après la mort de Joseph, il reçut de Louis XIV, en date du 17 janvier 1704, sa survivance pour l'office de graveur général des monnaies du roi de France.

Les archives d'origine anglaise font mention d'une œuvre assez étrange pour être enregistrée ici à titre de curiosité de l'histoire de la gravure.

Jacques II, ce fils morose de la brillante Henriette de France, ce besoigneux pensionnaire de Louis XIV, qui s'obstina jusqu'à sa dernière heure à se targuer du titre de roi de France et à faire figurer les lys dans ses armes, mourut, on le sait, au château de Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701. Son testament, conservé jusqu'à la Révolution française au collège des Écossais de Paris, a été recueilli par la famille anglaise des Tichborne : elle conserve également l'inventaire y annexé de tous les objets délaissés par sa feue Majesté, et attesté par la reine Marie de Modène, sous la date du « 22 juillet de l'an du Seigneur 1703, le « deuxième du règne de notre bien-aimé fils Jacques III, par la « grâce de Dieu roi d'Angleterre, d'Écosse, de France (!) et d'Ir- « lande, etc. »

Pendant les vingt mois écoulés depuis le décès de Jacques II, sa veuve et exécutrice testamentaire avait disposé d'un certain

nombre d'objets de valeur, entre autres de diverses pièces d'argenterie : pour la plupart ils étaient de provenance anglaise et avaient été apportés — la reine l'atteste — à l'époque où la famille fugitive des derniers Stuart était venue, en bien triste appareil ! débarquer à Ambleteuse et recevoir à Boulogne l'hospitalité du duc d'Aumont.

Elle avait cru devoir, avant toute chose, préparer les *instrumenta regni*, les grands et les petits sceaux des royaumes du nouveau souverain Jacques III. Ordre fut donc donné à *Norbert Roettiers*, de par sa charge de graveur de la couronne, de briser les sceaux du feu roi et de faire ceux de son successeur ; le grand et le petit sceau d'Angleterre furent aussitôt fondus et gravés, la matière première en étant prise dans le métal des vieux sceaux d'Angleterre et d'Irlande : ceux d'Écosse, retrouvés également dans leur cassette d'argent, étaient en cuivre.

Pour les sceaux des autres royaumes de ce nouveau Jean Sans-Terre, il fallut faire un choix parmi les pièces d'argenterie de la famille exilée. La liste étrange des choix ainsi faits se lit en marge de l'inventaire devant les articles destinés à ce noble emploi :

« Argenterie des petits appartements, en charge des pages de sa feue Majesté :

« Deux pots de chambre d'argent, pesant « ensemble	4 marcs	1 once	4 gros
« Une chocolatière d'argent, pesant	2	6	2
« L'un des pots de chambre du poids de « 13 onces 3 gros a été livré à *Roettiers* avec « la chocolatière, aux fins de servir à faire les « sceaux d'Écosse et d'Irlande.			
« En charge de Middleton, apothicaire :			
« Un mortier et son pilon, pesant ensemble prisé à 258 livres 15 sols.	8	5	0
« Livrés à *Roettier*, aux fins de servir à « faire les sceaux sus-mentionnés d'Écosse et « d'Irlande.			
« En charge de Menzies, officier de la « bouche :			
« Un petit chandelier, du poids de	1	5	4
« Deux grands chandeliers pesant ensemble	6	2	0

« Livrés à *Roettier* pour les sceaux sus-désignés.

« En tout livré à *Roettier* 22 marcs. »

Quelle antithèse macabre entre les dispositions testamentaires du roi Jacques II et les dispositions industrielles de Marie de Modène ! Les sceaux du *prétendant* roi d'Angleterre, cette *fontaine de tous les honneurs*, cette *source pure de la justice et des grâces,* confectionnés avec un mortier d'apothicaire et un pot de chambre, quelle ironie du sort !

V.-J. Vaillant.

LES GRAVEURS PARISIENS THÉVENON ET GUYON.

(XVIIIe SIÈCLE.)

Je trouve dans deux contrats notariés les noms des artistes qui suivent, et qu'aucune biographie n'a encore enregistrés.

F. Pouy.

Louis-Gaspard Thévenon, graveur, demeurant à Paris, rue de Lappe, paroisse Sainte-Marguerite, et Marie-Louise Lombart, sa femme. Contrat du 12 juillet 1785.

Nicolas Guyon, graveur et fondeur en caractères, et D^lle Élisabeth Pedo, sa femme, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Contrat du 11 avril 1789.

PARTIE MODERNE.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Mme ROUILLARD, ROUILLARD, GROS, GÉRARD, COUTAN.

XVII. **Mme Rouillard.** — 1833.

Face antérieure :

ALDROVANDINE JULIE LENOIR
PEINTRE
FILLE DE J. H. LENOIR
INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,
ÉPOUSE DE S. J. ROUILLARD,

NÉE A PARIS LE IX OCTOBRE MDCCLXXXXVI,
DÉCÉDÉE A PARIS LE XIV JUILLET
MDCCCXXXIII.

—

Face postérieure :

ICI REPOSE LE CORPS
DE JEAN SÉBASTIEN ROUILLARD,
PEINTRE, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCÉDÉ A PARIS
DANS LA 66e ANNÉE DE SON AGE
LE 10 8bre 1852.
SPERAVIT ANIMA MEA IN DOMINO.

—

CI-GIT
ÉTIENNE JULES ROUILLARD
DÉCÉDÉ DANS SA 20e ANNÉE.
PRIEZ POUR LUI.

(Montparnasse, 1re division.)

XVIII. **Gros.** — 1835.

Face antérieure du monument :

GROS
ANTOINE JEAN,
NÉ A PARIS
LE 16 MARS 1771,
MORT A PARIS
LE 26 JUIN 1835.

—

ICI REPOSE
MADELEINE CÉCILE DURAND,
NÉE A PARIS LE 16 JUILLET 1745
DÉCÉDÉE A PARIS LE 7 OCTOBRE 1831.
VEUVE DE JEAN-ANTOINE GROS,
PEINTRE, NÉ A TOULOUSE.
REQUIESCAT IN PACE.

—

ICI REPOSE
AUGUSTINE DUFRESNE,
VEUVE D'ANTOINE JEAN GROS,
LE PEINTRE DE JAFFA,
NÉE A PARIS LE 10 OCTOBRE 1789;

DÉCÉDÉE A PARIS LE 15 JANVIER 1842.
REQUIESCAT IN PACE.
TOUTES NOS JOIES SONT PARTIES AVEC TOI
ET NE SE RETROUVERONT QU'AVEC TOI.

—

ICI REPOSE
JEANNE MARIE CÉCILE GROS
Vve DE JACQUES AMALRIC
NÉE LE 11 MARS 1774
DÉCÉDÉE LE 10 MAI 1848.

Sur le côté droit du buste qui domine le monument :

SAPHO.
SABRES D'HONNEUR.
BONAPARTE A ARCOLE.
NAZARETH. JAFFA. EYLAU.
ABOUKIR. PYRAMIDES. SAUL.
MADRID. WAGRAM. FRANÇOIS Ier.
LA COUPOLE. DÉPART DE BORDEAUX.
DÉPART DU ROI. PEINTURES DU LOUVRE.
BACCHUS ET ARIANE. St GERMAIN.
ENTREVUE EN MORAVIE.
L'AMOUR PIQUÉ PAR UNE ABEILLE.
ACIS ET GALATHÉE. HERCULE.

Sur le côté gauche du buste :

MASSENA. Mal DUROC. Melle DESSOLES.
Gl LASSALLE. LARIBOISSIÈRE.
Gl LEGRAND. VILLEMANZY.
GALLE. Melle KORSAKOFF. MURAT.
Gl VICTOR. Mme LASSALLE. NIEMCEWICZ.
EUGÈNE. LARIVALLIÈRE. J. BONAPARTE.
Rne DE WESTPHALIE. Mme GROS. MACIPS.
Cte DARU. ZIMMERMANN. JOSÉPHINE.
LOUIS 18. Gl RUYÈRE. Gl FOURNIER. ROY.
LA DAUPHINE. Mme YERMOLOFF.
M. YOUSOUPOFF. CHARLES 10. CHAPTAL.
Mme TURPIN DE CRISSÉ. CLOT-BEY.

(Père-Lachaise, 25e division.)

XIX. **Gérard.** — 1837.

Partie supérieure du monument, au-dessous du médaillon :

A LA MÉMOIRE
DE
FRANÇOIS GÉRARD,
PEINTRE D'HISTOIRE.

Au-dessous, entre les bas-reliefs : *Bélisaire* et le *Christ* d'après Gérard.

PSYCHÉ
LES TROIS GRACES.
AUSTERLITZ
HENRI IV
CORINNE
Ste THÉRÈSE
LES PENDENTIFS
DU PANTHÉON ETC. ETC.
86 PORTRAITS HISTORIQUES
EN PIED
ET PLUS DE 200 AUTRES.

Partie inférieure du monument :

ICI REPOSENT
FRANÇOIS PASCAL SIMON
BARON GÉRARD
NÉ A ROME
LE 12 MARS 1770
MORT A PARIS
LE 11 JANVIER 1837.

—

JACQUES ALEXANDRE
GÉRARD
NÉ A PARIS
LE 13 AVRIL 1780
MORT A PARIS
LE 28 OCTOBRE 1832.

—

MARGUERITE FRANÇOISE
MATTËI ÉP. DE F. GÉRARD
NÉE A ROME
LE 7 AVRIL 1775,
MORTE A AUTEUIL,
LE 1er DÉCEMBRE 1848.

—

SOPHIE CATHERINE
SYLVOZ ÉP. D'Adre GÉRARD
NÉE A CHAMBÉRY,
LE 8 8bre 1792,
MORTE A PARIS
LE 16 MARS 1867.
LA FAMILLE A LEUR MÉMOIRE CHÈRE.

(Montparnasse, 1re division.)

XX. **Coutan.** — 1837.

A PAUL AMABLE COUTAN,
PEINTRE D'HISTOIRE
SES AMIS.
NÉ LE 13 DÉCEMBRE 1791
MORT LE 30 MARS 1837.

(Montmartre, 3e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

Idrac (Jean-Marie-Antoine), sculpteur. — Le lundi 29 décembre 1884, nous avons conduit le deuil d'un jeune artiste à peine âgé de trente-cinq ans. *Idrac* était né à Toulouse, le 14 avril 1849. Il vint à Paris à dix-sept ans et entra à l'École des Beaux-Arts (26 mars 1866), dans l'atelier de M. *Cavelier*. Dès 1869, il obtenait le premier accessit au concours du prix de Rome, dont le sujet était un bas-relief représentant *Alexandre buvant, tandis que Philippe, son médecin, lit la lettre de Parmenion*. Ce travail fut acquis par l'État en vertu d'un arrêté ministériel en date du 2 septembre 1869. Au concours de 1871, *Idrac* obtient un rappel de premier accessit. C'est encore un bas-relief qu'il vient d'exécuter. Le sujet proposé est la *Flagellation de Jésus*. Cette seconde œuvre est également acquise par l'État (arrêté du 28 décembre 1871). Enfin, deux ans plus tard, notre artiste remporte le premier grand prix. Il avait dû traiter en bas-relief *Philoctète ramené au camp par Ulysse et Neoptolème est soigné par Machaon*. Les trois ouvrages dans l'exécution desquels s'est distingué l'artiste pendant son séjour à l'École sont des bas-reliefs. Les trois œuvres qu'il lui sera donné de parachever d'une main savante et déliée, l'*Amour piqué*, *Mercure inventant le caducée*, *Salammbô*, sont des rondes-bosses. *Idrac* était encore pensionnaire à la Villa Médicis lorsqu'il exposa le plâtre de sa statue l'*Amour piqué* (Salon de 1877). L'œuvre fut remarquée. Le marbre, exposé seulement en 1882, acheva de conquérir les suffrages des connaisseurs. Cette composition n'est pas moins spirituelle que gracieuse. « L'épine qui a blessé le dieu malin, écrivions-nous alors, l'oblige à porter sur une seule jambe, mais la douleur sera courte ; observez les lèvres mutines, et les joues, et le front, et les sourcils de l'enfant terrible ; il fait ce qu'il peut pour pleurer, sans y parvenir ; un sourire moqueur lui échappe. Ne le plaignons pas. » L'*Amour piqué*, acquis par l'État, est au Musée de Quimper (arrêté du 11 mars 1884). *Mercure inventant le caducée* est l'œuvre

la plus forte qu'ait laissée l'artiste. Le public préférera *Salammbô*; la critique se reprend plus volontiers à *Mercure*. Ce n'est pas que ce marbre, exposé en 1879 et acquis par l'État pendant la durée du Salon (5 juin), soit irréprochable. *Salammbô*, dont le plâtre parut au Salon de 1881 et le marbre à celui de 1882, est plus populaire. La composition de cette statue est aussi plus simple, plus naturelle que la composition de *Mercure inventant le caducée*, mais le plâtre de *Salammbô* n'était pas exempt d'une certaine recherche, et le marbre, trop affiné, accentue cette faute. Tel n'est pas *Mercure*, dans lequel, à défaut d'un ensemble absolument heureux, on signalera toujours d'excellentes parties, une science très sûre, une adresse égale au savoir, et je ne sais quoi d'aristocratique qui ajoute à l'attrait de l'œuvre d'art. L'artiste, dont nous parlons, a été trop tôt enlevé pour qu'il lui fût permis de donner sa mesure et de laisser une œuvre de grand caractère. Il y a dans les rares ouvrages du jeune maître une sorte d'abdication volontaire qui l'empêche d'en imposer à tous, mais la distinction de son ciseau est telle qu'elle lui tient lieu de personnalité, et, en le voyant disparaître, tous le regrettent. Il était de ceux sur lesquels on comptait pour garder fidèlement les hautes traditions de l'École. Après les heureux tâtonnements de son début, nul ne doute qu'*Idrac* eût parlé fièrement la langue du sculpteur. Les espérances qu'il laissait concevoir lui ont valu de compter deux de ses marbres au Musée du Luxembourg, le *Mercure* (arrêté du 21 novembre 1879) et *Salammbô* (acquise par arrêté du 22 mai 1882 et entrée au Musée le 22 juillet de la même année). Un buste de *Volney*, sculpté par *Idrac*, décore la salle du Jeu de Paume au Palais de Versailles (23 août 1883). Il avait remporté une 3e médaille en 1877, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1878, la médaille de première classe en 1879, et la croix d'honneur lui avait été offerte en 1882. L'année suivante, il contractait une union inespérée avec la fille de M. *Théodore Ballu*, membre de l'Institut, architecte de l'Hôtel de Ville. Le concours ouvert pour le monument d'*Étienne Marcel* lui avait été propice; il laisse ébauchée la statue équestre du célèbre prévôt des marchands. Élève de MM. *Cavelier*, *Guillaume* et *Falguière*, il a reçu sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise, les adieux émus de son premier maître et l'éloge éloquent de M. *Guillaume*, dont le texte publié demeurera l'une des pages les plus remarquables du statuaire écrivain. Somme toute, ce n'est pas une faible récompense qu'un éloge dans lequel nous relevons cette belle parole sur l'homme intime : « *Idrac* était l'honneur même, » et, sur l'artiste, ce témoignage élevé : « Personne ne comprit mieux que lui la dignité de la statuaire[1]. » — H. J.

1. Journal *le Temps* du mercredi 31 décembre.

Bastien Lepage (Jules), peintre. — L'année 1884 aura été cruelle pour les jeunes artistes déjà célèbres. Après *Louis Leloir*, après *de Nittis*, voici *Bastien Lepage* qui vient de succomber à une affection qui, depuis longtemps, ne laissait plus d'espoir de guérison. Né à Damvillers (Meuse) le 1er novembre 1850, après avoir fait ses études au collège de Verdun, il vint à Paris à seize ans et suivit d'abord les cours de l'École municipale de dessin pour entrer bientôt dans l'atelier *Cabanel*. Il débute au salon de 1874 et s'annonce comme un portraitiste singulièrement original dans le portrait de son grand-père et dans celui d'une jeune parente en costume de première communiante. Aux salons suivants, les portraits de MM. Hayem, Wallon, Wolff, Theuriet, Andrieux, de Mme Sarah Bernhardt et de S. A. le prince de Galles confirmèrent les espérances inspirées par les débuts du jeune artiste. Il expose successivement, en même temps que des portraits, la *Récolte des pommes de terre*, *Jeanne d'Arc*, l'*Amour au village*, le *Mendiant*, les *Foins*, la *Forge*. En 1874, il obtenait une troisième médaille, une deuxième l'année suivante, et était décoré en 1879. Il est mort le 10 décembre 1884 d'une maladie cancéreuse qui l'empêchait de travailler depuis plusieurs mois. — J. G.

Zœgger (François-Antoine), sculpteur. — Né à Wissembourg (Bas-Rhin), le 17 septembre 1829, le sculpteur *Zœgger* est mort à Paris, 4, rue de Berne, le 2 janvier 1885. Il était entré à l'École des Beaux-Arts le 8 avril 1852. Le concours de gravure en médailles et en pierres fines pour le Prix de Rome qui devait avoir lieu en 1859 ayant été reporté en 1861, les élèves qui, au printemps de 1859, n'avaient pas trente ans révolus furent admis à entrer en loges en 1861. C'est ainsi que *Zœgger* fut au nombre des concurrents, mais il ne remporta pas le prix. Pendant longtemps, il s'occupa de sculpture industrielle, ne faisant aux Salons annuels que de rares apparitions, notamment en 1873 où il exposa le modèle d'une statue de la *Vierge* en cuivre repoussé, destinée au couronnement de l'abside de la cathédrale de Clermont, et, en 1880, où son buste de *Viollet-le-Duc* ne resta pas inaperçu. Élève de *Duret* et de *Léon Cogniet*, *Zœgger* a été inhumé au Père-Lachaise, le dimanche 4 janvier. — H. J.

EXPOSITIONS.

Exposition des œuvres de Delacroix. — Le Comité formé pour l'érection d'un monument à la mémoire d'Eugène Delacroix annonce que l'exposition des œuvres du maître aura lieu à l'École des Beaux-Arts pendant les mois de mars et d'avril. A cet effet, un pressant appel est adressé aux propriétaires d'œuvres importantes. L'exposition a déjà rencontré de vives sympathies; elle promet de présenter sous ses multiples aspects le génie du grand coloriste. — La souscription au monument de Delacroix a produit jusqu'ici un total de 15,000 francs environ.

BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue des objets exposés par les manufactures nationales (Sèvres, les Gobelins, Beauvais, Mosaïques) *à la 8e exposition de l'union centrale des Arts décoratifs* (1884). — Paris, Motteroz, in-12, 210 p. — Il forme quatre divisions distinctes précédées chacune d'une notice historique et d'un état du personnel de chaque administration. L'exposition de Sèvres compte 758 numéros; celle des Gobelins 15 numéros (759-773); celle de Beauvais va du n° 774 à 790; enfin, la manufacture de mosaïques expose 5 numéros seulement, parce que la plupart de ses travaux, rappelés ici, sont à demeure dans des monuments publics. — J. G.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique par M. O. du Sartel au nom de la Commission de perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres, sur les objets présentés par l'administrateur de la manufacture pour figurer à l'exposition de 1884. — Paris, grand in-4°, 42 p. — Cette brochure résume les appréciations de la Commission de Sèvres sur les produits soumis à son examen et sur les importantes améliorations apportées à la fabrication par le directeur actuel, M. Lauth. Mais pourquoi publier des documents utiles à consulter dans un format aussi incommode? — J. G.

Morand (Louis). — *Le baron de Joursanvault et les artistes bourguignons* (Beaune, Devès, 1883, in-8°, 30 p.). L'auteur publie dans cette brochure quatre lettres inédites adressées au célèbre amateur de Beaune; ces lettres sont écrites par Prudhon (23 juin 1780), Gagneraux (Rome, 2 juillet 1782), Gois (8 septembre 1783) et Naigeon (8 février 1790); les trois premières appartiennent à la bibliothèque publique de Beaune; la dernière fait partie d'une collection particulière. Ces documents sont d'ailleurs d'un médiocre intérêt. — J. G.

Guesnon (A.). — *Réplique à l'auteur des tapisseries d'Arras au sujet de sa dernière brochure* (Lille, 1884, in-8°, 36 p.). Virulente réponse de l'auteur de la brochure parue récemment sur la *Décadence de la tapisserie à Arras pendant la seconde moitié du XVIe siècle,* à la notice publiée par M. le chanoine Van Drival, sous ce titre : *Des tapisseries de haute lisse à Arras après Louis XI.* — J. G.

Chevreux (Paul). — *La galerie de peinture des princes de Salm.* Épinal, 1884, 36 p. (Extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges.) La galerie des princes de Salm qui avaient à Senones leur résidence habituelle a formé le noyau du musée d'Épinal. En 1793, un connaisseur du pays fut chargé de désigner les tableaux « méritant d'être conservés comme monuments d'art. » Il mit à part 120 peintures dont 66 sont aujourd'hui au musée d'Épinal et 54 ont disparu depuis 1793. Dans cette dernière catégorie se trouvent comprises quarante œuvres d'art détruites dans l'incendie de la préfecture en 1808. Ici, comme dans bien d'autres endroits, ainsi que le fait remarquer l'auteur de cette notice, les destructions révolutionnaires ont causé moins de pertes que l'incurie, la négligence ou le vol. — J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

2. — Février 1885.

PARTIE ANCIENNE.

TAPISSERIES

EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE PAR PIERRE DU MOULIN, TAPISSIER PARISIEN, SUR LES DESSINS DU PEINTRE ROBERT PAIGNÉ[1].

Documents communiqués par M. Henry Havard.

En 1585, la salle où s'assemblaient les États de Bretagne, dans la ville de Nantes, était décorée de vieilles tentures dont l'état laissait fort à désirer. C'est ce qui ressort nettement d'une supplique adressée à Messieurs des États par leur héraut d'armes, René Millon. Dans cette pièce, le sieur Millon déclare « que les tapisseries et dais des- « dits sieurs des Estatz, lesquelz se tendent dans la salle où ils s'as- « semblent chacun an, sont du tout usez et tellement rompuz et « deschirez qu'il n'est possible qu'ilz puissent plus tenir tenduz ny « servir, comme il se voyoit presentement[2]. » A la suite de cette com-

1. Nous devons la communication de cet important document, signalé dans l'Inventaire des Archives du département d'Ille-et-Vilaine, à notre confrère, M. Henry Havard, qui l'a fait copier pour l'utiliser dans le grand ouvrage qu'il prépare en ce moment, mais qui a bien voulu en réserver la primeur à notre recueil. Nous ne saurions trop le remercier, car le dossier où il nous a été permis de puiser à pleines mains présente un ensemble de documents qui se rencontrent très rarement au complet; il offre ainsi un intérêt exceptionnel que nos lecteurs apprécieront.

2. Toutes les pièces analysées ou reproduites en entier font partie d'un dossier portant la cote C 2897 (fonds des États de Bretagne), dans les Archives du département d'Ille-et-Vilaine.

munication, les députés des États s'empressèrent d'aviser. A la date du 4 octobre 1585, ils prenaient la délibération suivante : « A la dili-« gence de Me Gabriel Hus, sieur de la Bouchetière, trésorier des « dicts sieurs des Estatz, il sera faict faire six pièces de tapisserye, « chacune d'icelles de 3 aulnes de hault et 3 aulnes 1/2 de large, semée « d'un costé des fleurs de lys et armes de France, et l'autre d'ermines « et armes de Bretagne, et par le hault bordée d'une couronne à « hault florons, de la mesme sorte et façon qu'estoit la dicte vieille « tapisserye... » D'après ce passage, la nouvelle tenture devait reproduire aussi exactement que possible les dessins et décorations de celle que son âge et son état mettaient hors de service. Je passe la description d'un dais commandé à la même occasion et dont le détail sera fourni par la note du trésorier qu'on trouvera plus loin.

Plusieurs mois s'écoulèrent avant que la décision prise par les États fût suivie d'effet. Elle porte, comme on vient de le voir, la date du 4 octobre 1585, et c'est seulement le 19 avril de l'année suivante qu'un tapissier signait avec le trésorier chargé de la négociation, ou son représentant, le marché dont nous allons donner le texte. Il est remarquable qu'à cette époque où les ateliers de Bruxelles jouissaient d'une réputation universelle, on ait été s'adresser à un tapissier de Paris, le sieur Pierre du Mellin ou du Moulin. C'est également un artiste parisien, le peintre *Robert Paigné*, qui est chargé de fournir le dessin ou portrait de la tapisserie, dessin dont il est payé dès le 24 avril, comme le constate le compte général du trésorier des États, et comme l'artiste le reconnaît lui-même dans une quittance qui se lit au dos du dessin de la tapisserie et qui est conçue en ces termes :

« Je soubzsigné *Robert Paigné*, me peintre à Paris, confesse avoyr || receu de Monsr de la Giraudière la somme de huict livres esc. || pour avoyr faict deux pourtraitz de tappicerye d'ont l'un est || de l'autre part, de laquelle somme de huict livres esc., je quicte || led. sr de la Giraudière et touz autres par la présante || que j'ay signée. A Parys, le XXIIIe jour d'avril mil cinq cens || quatre vingt six.

« (Signé :) Robert Pennier. »

Voici le texte du marché passé avec le tapissier Pierre du Moulin :

Pierre de Mellin, maistre tapissier de haulte lisse à Paris, demourant au cymetière Sainct Jehan, enseigne du Mouton blanc, confesse avoir promis et promect par ces présentes à noble homme, Florimont Hus, seigneur de la Giraudière, demourant en la ville de Nantes en Bretaigne, ou nom et comme soy disant avoir charge et portant fort de noble homme Gabriel Hus, trésorier des Estats de Bretaigne, demourant audict Nantes, icelluy Florimont Hus, à ce présent et acceptant, de faire et parfaire bien et deument, au dict d'ouvriers et gens à ce congnoissans, six pièces de tapisserie de la plus fine layne qui se pourra trouver après la sayette, chacune pièce de trois aulnes et demye de haulteur, sur trois aulnes de largeur, y compris les lizières,

chacune desdictes pièces my partie des armoiries de France et de Bretaigne, sçavoir : la moitié de ladicte pièce d'azur semée de fleurs de liz jaulne, et l'aultre moitié à champ blanc semé d'hermines noires, et par le meillieu de chacune desdites moitié y aura deux escussons, assavoir celuy de France sur ledict champ blanc, et l'aultre des armes de Bretaigne sur ladicte couleur d'azur, avecq les ordres et fleurons y necessaires, et le tour et bordure desdictes pièces et champ blanc tout semé de branches de lorier et palme, fors et excepté au hault desdictes pièces où sera mis une couronne, laquelle couvrira lesdictz deux escussons, et sy y aura encores à ladicte bordure d'allentour en trois endroictz la devise du Roy avecq les trois couronnes et estoilles, et aux quatre coings de chacune desdictes pièces deux AA et deux HH aussi couronnées.

Plus, faire ung tapis de table de mesme estophe à fleurs de lys et hermines par moitié, lequel tapis sera de trois aulnes de long sur une aulne et demye de large, sans escussons ne bordures, le tout selon et suivant le portrait et painture qui en a esté faict en pappier et qui sera siné et paraphé èsdictes parties qui en auront ung semblable, et pour ce faire fournir par ledit du Mellin toutes estoffes pour ce nécessaires, et le tout rendre faict et parfaict bien et deument comme dict est dedans le quinziesme jour d'aoust prochainement venant pour tout délay.

Ceste promesse faicte moiennant et à raison de quatre escuz d'or soleil pour chacune aulne desdits ouvraiges, aulnaige de Paris, en carré, et montant le tout ensemble à la somme de deux cens soixante et dix escuz. Sur quoy ledict du Mellin confesse avoir eu et receu dudict sieur de La Giraudière la somme de cent quatre escuz deux tiers à luy faire paiez, comptez et nombrez en testons et monnoye, le tout bon, en la présence des notaires soubsignantz, dont quictant, et le reste montant huict vingt cinq escuz et ung tiers, ledict sieur de La Giraudière le promect et gaige poiier ou faire poiier audict du Mellin ou au porteur de la livraison desdictz ouvraiges, qui sera audict quinziesme d'aoust prochain.

Promectants, obligeants chascun en droict soy, corps et biens, renonçans. Faict et passé double en l'hostel desdictz notaires soubsignantz, après midi, l'an 1586, le samedi dix neufiesme d'avril, et ont les parties signé la minute : Denet et Lecamus, notaires.

(*La fin au prochain numéro.*)

JEHAN II ET FRANÇOIS CLOUET.

Notre confrère M. Jules Guiffrey a publié ici même le testament de *François Clouet*[1]. C'est une pièce capitale et nous n'avons pas l'espoir d'offrir à la *Revue de l'Art français* un document de même valeur sur les peintres des rois François Ier, Henri II et Charles IX. Mais l'histoire de ces maîtres reste encore obscure.

1. *Revue de l'Art français*, première année, pp. 113-118 et 131-136.

Leurs ouvrages demeurent, leur vie nous échappe. Il n'y a donc pas lieu de rien négliger lorsqu'il s'agit de l'un des *Clouet*.

Jal, dont le *Dictionnaire critique* sera toujours consulté par les chercheurs, s'était proposé de donner à son livre un supplément étendu. Des motifs indépendants de sa volonté mirent obstacle à ce projet. Plusieurs actes d'état civil que Jal n'a pas insérés dans son *Dictionnaire* devaient trouver place au supplément. Nous les avons sous les yeux et nous les publions en reportant à Jal l'honneur de les avoir découverts.

C'est d'abord un acte de baptême dans lequel *Jehan Clouet* apparaît à titre de parrain de la fille du peintre *Guillaume Geoffroy*. Voici l'acte :

« Mardj xij^e nouembre (1532), Claude, fille de *Guillaume Geoffroy*, painctre, et de Jehanne de Haultemont, dem^t rue St Martin ; parrain, *Jehan Clouet*, painctre ; marraine, Claude Ogier, Jacqueline de Haultmont. » (Reg. n° 2 de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

Qui était ce *Guillaume Geoffroy* dont le peintre du roi *Jehan II Clouet* devint le compère ? Était-ce un élève de *Jehan Ier Clouet*, un élève de *Jehan II*, ou seulement un ami de ce dernier ?

Une autre fois, le 8 juillet 1540, *Jehan II Clouet* est parrain, en l'église de Saint-Jean-en-Grève, de Geneviève, fille de Mathurin Regnier. Peut-être sommes-nous en présence d'un ascendant du poète satirique qui naîtra trente-trois ans plus tard, à Chartres, de Jacques Regnier, « honorable homme, » l'un des échevins de la ville.

Les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois mentionnaient, avant l'incendie de mai 1871, le mariage en 1550 d'un Jehan Clouet avec Jehanne de Junilhac. De ce mariage naquit, le 9 juin 1551, un fils nommé Jehan qui fut tenu sur les fonts par Jehan Clouet, Pierre de Junilhac et Claude Gillot. Ce Jehan Clouet appartient-il à la famille des peintres ou n'est-il simplement qu'un homonyme du maître qui était mort en 1541 ? De mieux informés le pourront dire.

Une dernière note a trait à *François Clouet :*

Le 4 juin 1550, « Me Fransois (*sic*) Clouet fut parrain de Catherine, fille de Me Pierre Danstredon et de Marguerite Sainte-Barbe. »

Cet acte est tiré, comme le précédent, du registre de Saint-Germain-l'Auxerrois. Nous livrons ces menus faits aux historiens futurs des *Clouet*.

Henry Jouin.

LES ORFÈVRES DE PARIS OFFICIERS MUNICIPAUX.

(1557-1735.)

Art. 15e du titre 1er des statuts et privilèges du Corps des marchands orfèvres-joyailliers de la ville de Paris, imprimés à Paris l'an M·DCC·XXXIV.

« *Catalogue des marchands orfèvres-joyailliers de la ville de Paris qui ont rempli les charges municipales et consulaires de cette ville depuis le règne de Henry II jusqu'à présent* (1735). » Extrait des archives de la maison comune, des registres de l'hôtel de ville et ceux du consulat[1].

Claude Marcel[2], garde de l'orfèvrerie pour la première fois en 1553, est élu échevin de la ville de Paris en 1557.

Nicolas Langlois[3], grand garde en 1558, est reçu quartenier de ville en 1560.

Claude Marcel, grand garde en 1559, est élu une seconde fois échevin en 1562.

Claude Marcel, en charge de grand garde pour la seconde fois, et ancien échevin, est reçu conseiller en 1564.

Claude Marcel, doyen de l'orfèvrerie, conseiller de ville et ancien échevin, est élu juge du consulat de Paris en 1566.

Pierre Hautement[4], grand garde en 1560, est élu juge du consulat en 1568.

Il se fit décharger par arrêt du Parlement et lettres patentes.

---

1. Registres de la Corporation des marchands en 1671, et de l'hôtel de ville de Paris depuis 1557.

2. *Marcel Claude*, orfèvre de la ville de Paris au xvie siècle, fils de Mathieu, né en 1520, parvint aux honneurs et fut tour à tour échevin, conseiller de ville, consul et enfin prévôt des marchands en 1570. Il sut, malgré son humeur peu sociable, plaire à la reine Catherine de Médicis, et l'on pense qu'il ne s'était pas épargné dans l'infâme complot de la Saint-Barthélemy. (*Les Argentiers; — Dictionnaire de l'Orfèvrerie*, par l'abbé Texier.)

3. *Langlois Nicolas*, orfèvre et ciseleur du xvie siècle, qui exerçait son art dans la ville de Paris, excellait dans ses compositions, regardées comme des chefs-d'œuvre d'élégance et de bon goût. De 1542 à 1569, il fut élu sept fois garde de sa corporation. (Texier, ouvrage cité.)

4. *Hauteman Lambert* (?), orfèvre de la ville de Paris au xvie siècle, florissait en *1557* et fut nommé à cette date orfèvre de la reine Catherine de Médicis. (*Les architectes de la Renaissance*, par Berty.)

Claude Marcel, ancien doyen de l'orfévrerie, conseiller de ville, ancien échevin et ancien juge-consul, est élu prévôt des marchands de la ville de Paris en 1570.

Jean Beaucousin[1], en charge de grand garde, est élu consul en 1577.

Richard Toutin[2], grand garde en 1574, est élu consul en l'année 1578.

Pierre Nicolas, garde pour la première fois en 1581, est reçu quartenier de ville en l'année 1591.

Jean De La Haye[3], garde pour la première fois en 1587, est élu consul en 1599.

Pierre Nicolas, grand garde de l'orfévrerie en 1597, et quartenier de ville, est élu consul en 1600.

Simon Marcés[4], garde pour la première fois en 1598, est reçu quartenier de ville en 1601.

Jean De La Haye, grand garde en 1601, et ancien consul, est reçu échevin en 1604.

Jean Beaucousin, second garde en 1605, est élu consul en 1607.

Simon Marcès, garde pour la seconde fois en 1603, et quartenier de ville, est élu consul en 1608.

---

1. *Beaucousin Jean*, orfèvre et ciseleur du xvi[e] siècle, exerçait son art dans la ville de Paris, où ses talents et les travaux remarquables qu'il exécuta le firent nommer huit fois garde de sa corporation, de 1556 à 16... (Texier, ouvrage cité.)

2. *Toutin Richard*, orfèvre et sculpteur de la ville de Paris au xvi[e] siècle, artiste distingué, dont les talents lui valurent d'être nommé, de 1520 à 1575, dix fois garde de sa corporation, est chargé en 1573, par la duchesse de Lorraine, de lui exécuter un miroir à main, dont le cristal de roche, encadré d'ornements en or, était un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. (Texier, ouvrage cité.)

3. *Delahaye Jean*, orfèvre et habile sculpteur du xvi[e] siècle, fils et élève de Claude, exerçait son art dans la ville de Paris, où il s'acquit une grande renommée. Eut l'honneur d'être nommé trois fois garde de sa corporation, de 1588 à 1608, devint l'orfèvre en titre du roi Henri IV, qui le chargea d'exécuter la vaisselle de Gabrielle d'Estrée, travail dont cet artiste s'acquitta avec un talent remarquable. (Texier, ouvrage cité.)

4. *Marcée Symon*, orfèvre et ciseleur parisien du xvi[e] siècle, résidait sur le Pont-au-Change. Il exécuta en 1596, pour la cathédrale de Sens, un pupître en argent doré, supporté par deux aigles et décoré au pourtour des douze statuettes des apôtres; travail dont on admirait la composition et la beauté de la ciselure. (Texier, ouvrage cité.)

Jacques Benoise [1], garde pour la première fois en 1596, est élu consul en 1609.

Pierre Pelletier, second garde en 1608, est élu consul en 1613.

Charles Aveline, second garde en 1613, est élu consul en 1615.

Charles Ginoux.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE PORTRAIT DE LOUIS XV PAR *JUSTINAR*

ET SES COPIES.

Qui de nous n'a fait du *Voyage* de Dargenville l'un de ses livres de chevet? Aussi, un typographe ayant un jour dans l'ouvrage d'un de nos amis dénaturé le nom de Dargenville dont il fit Dargenson, c'est en vain qu'un littérateur désœuvré releva cette coquille et tenta de s'en faire une arme. Dargenville, comme Piganiol, Thiéry, Sauval, Corrozet, a sa place parmi les « classiques » de l'écrivain d'art français. Mais si les renseignements que donne Dargenville ont tous leur valeur, ses jugements sont loin d'être sans appel. Il a parfois la plume un peu rapide. M. Henry de Chennevières, en communiquant à la *Revue de l'Art français* [2] un intéressant document sur *Justinar*, a rappelé le mot de Dargenville au sujet de cet artiste qu'il qualifie de « peintre de portraits très peu estimé [3]. » Nous n'avons pas à faire l'éloge de *Justinar* que Piganiol de la Force cite comme appartenant à l'Académie de Saint-Luc [4]. Aucune peinture du maître ne nous est connue. Mais voici ce qu'on lit dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (Histoire de France, n° 366) intitulé : ***Recueil des présens faits par le Roy en pierreries, meubles, argenterie et autres, depuis l'année 1662 jusques et y compris l'année 1721.***

Année 1716. Le... aoust...

L'original du portrait mis dans le grand cabinet du Roy, peint par *Justina* (*sic*), revenant à la somme de 700 l.

Copie dud. portrait pour l'Académie françoise, revenant à 350

Autre copie pour M. le maréchal de Villeroy, gouverneur du Roy, revenant à 350

Autre copie pour le czar de Moscovie, revenant à 350

---

1. *Benoise Jacques* (petit-fils, sans doute, de *Benoisse Guillaume*, orfèvre et sculpteur du xve siècle).
2. Première année, livraison de novembre 1884, p. 164-165.
3. *Voyage pittoresque*, édition de 1765, p. 448.
4. *Description de Paris*, édition de 1765, t. II, p. 129.

Autre copie dud. portrait pour M. de la Feuillade, nommé à l'ambassade de Rome, revenant avec sa bordure sculptée d'ornemens dorés, à 480

Autre copie pour M. de Bellefontaine, commandant la marine à Toulon, la bordure sculptée d'ornemens dorés, emballage, droits de douanne et autres menus frais, revenant le tout à 580

Autre copie pour M. de Somery, envoyé extraordinaire en Bavière, revenant à 160

Cinq autres copies données à différents particuliers, revenant à 213

Il résulte de cette pièce que *Justinar* a peint le portrait de Louis XV avant 1716 et que ce portrait ne dut pas être trop défectueux puisque le roi ou le régent en firent distribuer onze copies, tant en France que chez les princes étrangers, l'original ayant été placé dans le « grand cabinet de Sa Majesté, » et payé sept cents livres. Dargenville ne connaissait donc pas ces détails quand il écrivait que notre peintre était « très peu estimé? » Les faits contredisent son assertion.

Henry Jouin.

PARTIE MODERNE.

LES SCULPTEURS DE LA RESTAURATION.

1815-1823.

Les papiers de la Maison du Roi sous la Restauration sont déposés aux Archives nationales. Ils renferment des pièces fort curieuses sur les travaux d'art et la décoration des édifices publics à cette époque. Nous donnerons ici, comme échantillon, la liste d'un certain nombre de dossiers constatant la remise à divers sculpteurs de blocs de marbre pour l'exécution de statues ou de bustes commandés par l'État. Ces pièces sont classées chronologiquement. Les cartons dans lesquels ces pièces sont conservées portent la cote O² 1280, nos 2, 3 et 4.

J.-J. Guiffrey.

1815.

Remise à *Lorta* d'un bloc pour la restauration d'une statue de Louis XIV, placée dans l'Orangerie de Versailles.

1816.

Remise à *Bosio* d'un bloc pour l'exécution d'un buste du Roi pour la ville de Châlon-sur-Saône.

Remise à *Peyre*, architecte, d'un bloc pour le monument de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie.

Remise à *Bridan* d'un bloc pour la statue d'Épaminondas mourant.

Remise à *Cartellier* d'un bloc pour la statue du général Pichegru.

Remise à *Espercieux* d'un bloc pour une statue de Philoctète.

Remise à *Bosio* d'un bloc pour la statue du duc d'Enghien.

Remise à *Valois* d'un bloc pour un buste du Roi.

Remise à *Romagnesi* d'un bloc pour un buste du Roi.

Remise à *Valois* d'un bloc pour le buste de la duchesse d'Angoulême.

Remise à Mlle *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste de Gérard Audran.

Remise à *Foucou* d'un bloc pour le buste de P. Puget.

Remise à *Fortin* d'un bloc pour le buste de La Bruyère.

1816-1817.

Remise à *Cartellier* d'un bloc pour la construction de deux monuments élevés à Reims à Louis XV et à Louis XVI.

1817.

Remise à Mlle *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste du Dominiquin.

Remise à *Dupaty* d'un bloc pour une Vierge, pour Saint-Germain-des-Prés.

Remise à *Dupaty* d'un bloc pour un buste du Roi.

Remise à *Gaulle* d'un bloc pour la statue de Louis XVI à genoux.

Remise à *Petitot* d'un bloc pour la statue de Marie-Antoinette à genoux.

1818.

Remise à *Delaître* d'un bloc pour le buste de Carle Dujardin.

Échange de trois bustes (duc d'Angoulême, duc et duchesse de Berry) faits par *Rutxhiel.*

Remise à *Rutxhiel* d'un bloc pour le buste du duc de Richelieu.

Remise à *Matte* d'un bloc pour un buste de Van Dyck.

Échange du buste de Falconet, par *Flatters*, contre un bloc de marbre.

Remise à *Raggi* d'un bloc pour le buste de Ducis.

Remise à *Mansion* d'un bloc pour la statue de Cydippe.

Remise à *Deseine* d'un bloc pour un buste de Montaigne.

Remise à *Guillois* d'un bloc pour un buste de Corneille.

Remise à *Fortin* d'un bloc pour un buste de Visconti.

Remise à *Delaistre* d'un bloc pour un buste de Buffon.
Remise à *Romagnesi* d'un bloc pour un buste de Fontenelle.
Remise à *Stubinitzki* d'un bloc pour un buste de J. Racine.
Remise à *Debay* d'un bloc pour un buste de Montesquieu.
Échange de deux blocs contre un buste de Philippe de Champagne de *Fortin*.
Remise à *Guichard* d'un bloc pour le buste de Turgot.

1819.

Demande d'un bloc par *Gayrard* pour une statue de l'Amour.
Demande d'un bloc par *Mansion* pour un buste de Philippe de Champagne commandé par le Ministère.
Remise à *Stubinitsky* d'un bloc pour une statue de l'Amour.
Remise de deux blocs pour le monument du Maréchal Perignon au Père-Lachaise.
Remise à *Valois* d'un bloc pour le buste de Bernardin de Saint-Pierre.
Remise à *Flatters* d'un bloc pour le buste de Delille.
Remise à Mlle *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste de Vien.
Remise à *Pujol* d'un bloc pour le buste de Lagrange.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour une statue de Montesquieu.
Remise à *Legendre-Héral* d'un bloc pour un buste de Jeanne d'Arc.
Remise à *Delaistre* d'un bloc pour une statue de Phocion.

1820.

Remise à *Cartellier* d'un bloc pour une statue de Minerve.
Remise à *Jacquot* d'un bloc pour un buste de Berghem.
Remise à *Valois* d'un bloc pour un buste de Chaudet.
Remise à *Petitot* d'un bloc pour le buste de l'amiral Forbin.
Remise de blocs pour le monument du duc de Berry, à Lille.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour un groupe de l'Amour surprenant Psyché.

(*La fin au prochain numéro.*)

ÉPITAPHES DES SCULPTEURS CALLION ET PAJOU.

A la suite de la fermeture et de la désaffectation du cimetière de Clamart, le Musée Carnavalet a recueilli un certain nombre d'inscriptions funéraires intéressantes, gravées sur la pierre ou le marbre ; deux sont relatives à des

artistes. Elles sont gravées en capitales; nous les transcrivons en respectant la disposition des lignes :

CY GIT
JEAN GASPARD CALLION
ANCIEN SCULPTEUR DU
ROI DE SUÈDE ET MENBRE (*sic*)
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE
DES BEAUX ARTS DE S[t]
PÉTERSBOURG, NÉ A PARIS
LE 22 JANVIER 1713 ET
DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 SEPTEMBRE
1810.

Il est donc mort à quatre-vingt-dix-sept ans, ce qui est un bel âge, mais il faut avouer qu'il n'en est pas pour cela beaucoup plus connu. Il ne figure pas dans les livrets de l'Académie de Saint-Luc, et il manque aux *Artistes français à l'étranger* de M. Dussieux comme au *Dictionnaire des Artistes français* d'Émile Bellier. Ce serait à nos lecteurs suédois et russes, si nous en avons, à nous renseigner sur son compte.

La seconde épitaphe se rapporte par contre à un artiste si connu qu'il n'y a rien à en dire; elle s'ajoutera aux actes relatifs à sa fille, la femme de *Clodion*, et à son fils, *Jacques-Augustin-Catherine Pajou,* qui fut peintre (Herluison, p. 80-81 et 331-332; Gabet, p. 525-527).

A LA MÉMOIRE
D'AUGUSTIN PAJOU
STATUAIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT, ET DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A PARIS LE XIX SEPTEMBRE MDCCXXX,
DÉCÉDÉ A PARIS LE VIII MAI MDCCCIX.
LE PREMIER, DEPUIS LA FONDATION DE L'ACADÉMIE,
IL REMPORTA A DIX HUIT ANS LE GRAND PRIX DE SCULPTURE.
SES OUVRAGES MULTIPLIÉS
ET, ENTRE AUTRES, LES STATUES DE BOSSUET, TURENNE ET PASCAL,
L'ONT PLACÉ AU PREMIER RANG PARMI LES ARTISTES,
LA DROITURE, LA NOBLESSE, LA DOUCEUR DE SON CARACTÈRE,
LES GRACES PIQUANTES DE SON ESPRIT,
ONT ÉTÉ DIGNES DE SES TALENTS.
SES ENFANTS
LUI ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT DE LEUR TENDRESSE,
DE LEUR RESPECT,
ET DE LEURS ÉTERNELS REGRETS.
De profundis.

Comme ornement, la plaque de marbre a, des deux côtés de l'inscription, une amphore lacrymatoire, dans le haut des outils professionnels, à gauche un touret ou pour mieux dire un trépan; à droite un compas de calibre, un marteau de sculpteur et un ébauchoir. Au centre un médaillon avec son profil tourné à droite et entouré d'une guirlande à laquelle pend une croix de la Légion d'honneur; le médaillon est signé sous la coupure du cou : BRIDAN FECIT 1809. On a vu récemment à l'exposition du XVIIIe siècle, rue de Sèze, son buste, sculpté par *Roland* en 1800 (Cf. ce *Bulletin*, p. 41).

A. DE MONTAIGLON.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

DUPRÉ, JOHANNOT, CHENAVARD, Mlle HUCHEROT DE MALHERBE, COSSARD, LANGLOIS.

XXI. **Dupré.** — 1837.

Face antérieure :

LOUIS DUPRÉ.

—

A
NOTRE AMI
NÉ A VERSAILLES LE IX JANVIER
MDCCLXXXIX
MORT A PARIS LE XIII OCTOBRE
MDCCCXXXVII.

Côté droit :

PEINTRE D'HISTOIRE.
ÉTUDES EN ITALIE.
PORTRAITS.
VOYAGE A ATHÈNES
ET
A CONSTANTINOPLE
EN 1819.
PAYSAGES.
VUES HISTORIQUES.
DESSINS.
LITHOGRAPHIES.

Côté gauche :

LE ROI JÉROME
SAUVANT UN DE SES GARDES.
HOMÈRE

AU TOMBEAU D'ACHILLE.
CAMILLE
S'OPPOSANT
AU TRAITÉ
DES GAULOIS.
S[t] MÉDARD
COURONNANT
LA ROSIÈRE.

Sur la pierre tumulaire :

MARIE HYACINTHE
DUPRÉ
NÉ A CUMIÈRES (MARNE)
LE 23 OCTOBRE 1757
MORT A PARIS
LE 1[er] JUIN 1828
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 13e division.)

XXII. **Johannot.** — 1837.

ALFRED JOHANNOT
1837.

—

TONY JOHANNOT
1852.

—

M[me] JOHANNOT
LEUR MÈRE.

—

HENRY POTTIN
1864.

(Montmartre, 3e division.)

XXIII. **Chenavard.** — 1838.

PAUL CLAUDE AIMÉ CHENAVARD
HENRY CHENAVARD
NATIFS DE LYON.

—

FRANÇOIS MARIE CHENAVARD
NÉ A LYON.

—

JOSÉPHINE DE FAYOLLE
V[ve] DE FRANÇOIS MARIE CHENAVARD.

(Père-Lachaise, 49e division.)

XXIV. **Mlle Hucherot de Malherbe.** — 1838.

EULALIE CLAIRE
HUCHEROT DE MALHERBE
DE DIJON, PEINTRE D'HISTOIRE,
MORTE A DIX HUIT ANS
14 JUILLET 1838.
SUR NOTRE TERRE HÉLAS! TU N'AS FAIT QUE PARAITRE,
D'UN GÉNIE EN SA FLEUR, LA MORT A TRIOMPHÉ,
QUAND POUR ORNER TON FRONT, LE LAURIER VOULAIT NAITRE,
LES NOIRS CYPRÈS L'ONT ÉTOUFFÉ.
OH! COMBIEN JE T'AIMAIS, TON AME ÉTAIT MON AME
CE N'EST PAS POUR TOUJOURS QUE JE TE DIS ADIEU
MON ENFANT BIEN-AIMÉ, MON AMOUR TE RÉCLAME,
AU REVOIR... CAR J'IRAI TE DEMANDER A DIEU.

A DEMAIN MA CLAIRE.
PASSANS PRIEZ POUR ELLE.

(Père-Lachaise, 4e division.)

XXV. **Cossard.** — 1838.

ICI REPOSENT
JEAN
COSSARD
PEINTRE CHIMISTE,
DÉCÉDÉ LE 28 OCT. 1838,
AGÉ DE 74 ANS,
ET
FRANÇOISE GENEVIÈVE
PAUZE
VEUVE COSSARD
DÉCÉDÉE LE 28 AVRIL 1842
AGÉE DE 74 ANS.
—
AMÉLIE COSSARD
DÉCÉDÉE LE 14 OCTOBRE 1852.

(Montparnasse, 16e division.)

XXVI. **Langlois.** — 1838.

J. M. LANGLOIS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR.
28 DÉCEMBRE 1838.
—

MARIE NATHALIE LANGLOIS
DÉCÉDÉE
LE 8 MARS 1845
A L'AGE DE 18 ANS.
—
CÉCILE ROSE LANGLOIS
DÉCÉDÉE
LE 6 AOUT 1846
A L'AGE DE 12 ANS.
—
SUZANNE ROSINE LANGLOIS
NÉE POULLAIN
DÉCÉDÉE
LE 25 9bre 1849
A L'AGE DE 57 ANS.
—
HONORÉE ROSE POULAIN
NÉE JACQUES
DÉCÉDÉE
LE 8 9bre 1851
A L'AGE DE 82 ANS.

(Montparnasse, 2e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

Bresdin (Rodolphe), graveur. — C'est le 14 janvier 1885 qu'est mort à Sèvres un artiste auquel M. Champfleury a fait jadis une réelle notoriété par sa nouvelle *Chien-Caillou*. Cet artiste était graveur et s'appelait *Rodolphe Bresdin*. On assure qu'il travaillait de son métier de tanneur deux ou trois jours de la semaine, et le reste du temps il faisait de la gravure. Il avait débuté par l'eau-forte et s'était mis ensuite à la lithographie. Ses planches sont bizarres, mais non sans intérêt. Il logeait pêle-mêle avec des animaux de toutes sortes, chats, poules, lapins. Il s'était retiré en dernier lieu à Sèvres, où il jardinait. Il est mort à soixante-trois ans. M. Champfleury s'est occupé de *Bresdin* à un point de vue humouristique, mais Thoré, dans ses *Salons*, a étudié en critique l'œuvre du graveur. On peut lire dans la *Chronique littéraire et scientifique de la Gironde* du 18 janvier 1885, à la suite d'une réimpression de *Chien-Caillou*, une intéressante causerie sur *Bresdin* signée Argus. — H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Gomot (H.). — *Marilhat et son œuvre.* Clermont-Ferrand, 1884, in-12 de 101 p. Ce court volume est écrit avec amour. L'auteur suit son modèle dans toutes les phases de sa vie, empruntant volontiers à la correspondance de *Marilhat* les traits saillants qui révèlent l'homme intime, et aux critiques en renom leurs pages les plus heureuses sur l'œuvre du peintre. Nous regrettons que la lettre si fière adressée par *Marilhat* à Ricourt, directeur de l'*Artiste*, et que posséda Fillon, ne soit pas tombée sous les yeux de M. Gomot, car la physionomie sympathique et très personnelle du maître ne saurait être observée de trop près. M. Gomot raconte dans les dernières pages de son livre l'histoire d'une toile apocryphe de *Marilhat* entrée furtivement au Louvre. L'anecdote est curieuse et M. *Bellel*, l'auteur de la toile en question, ayant reconnu lui-même l'espièglerie, on ne peut mettre en doute le fait raconté. M. Gomot cite les Musées de Lyon, du Mans et de Montpellier comme étant les seuls Musées de France qui possèdent des œuvres du maître ; il convient d'ajouter celui de Dijon dans lequel nous trouvons inscrit sous le n° 1197 *Vue du Pont du Gard*, dessin à la mine de plomb exposé au Salon de 1838. Rappelons aussi qu'un buste de *Marilhat* par *Hyacinthe Chevalier* a été exposé en 1853. — H. J.

Beraldi (Henri). — *Les Graveurs du XIXe siècle*, première livraison : Abbema-Belhatte (Paris, Conquet, rue Drouot, 5). L'ouvrage dont nous annonçons la première livraison est appelé à rendre les plus grands services aux amateurs d'estampes en répandant le goût de la gravure. Plus d'un travailleur acharné eût reculé devant la tâche écrasante de dresser l'état de la gravure au xixe siècle. M. Beraldi mérite donc tous les encouragements pour l'avoir entreprise; nul n'était plus capable que lui de s'en tirer avec honneur. Il s'est bien gardé de tout cataloguer, c'eût été aller au-devant d'un échec certain. Mais il sait établir les distinctions légitimes entre l'image d'actualité et la véritable œuvre d'artiste. Son livre est un catalogue, mais un catalogue raisonné des graveurs au burin, des aquafortistes et aussi des lithographes. — J. G.

Hæuselmann. — *Manuel de poche de l'instituteur pour l'enseignement du dessin.* — *Petit traité d'ornements polychromes, manuel de poche* (Zurich, Orell Füssli, éditeur). Depuis que le dessin fait partie des matières de l'enseignement primaire et secondaire, les ouvrages sur cet enseignement ont pullulé. Parmi les publications auxquelles le nouveau programme a donné naissance, nous en connaissons peu d'aussi intelligentes et d'aussi utiles que celles de M. Hæuselmann. Dans ces carnets, l'auteur a condensé un très grand nombre de figures allant des tracés géométriques les plus simples aux ornements les plus délicats, mais jamais compliqués; car ces figures sont destinées à être tracées à la craie sur le tableau noir pour être reproduites au crayon par des enfants de dix à treize ans. Dans son traité élémentaire d'ornements polychromes, destiné évidemment à une classe d'un degré supérieur, l'auteur, en s'étudiant à donner des combinaisons très simples, prend toujours soin de désigner les couleurs qui doivent être employées, bonne précaution quand on s'adresse à des commençants. — J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

3. — Mars 1885.

PARTIE ANCIENNE.

TENTURES DE LA CHAMBRE DU ROY

EN 1624.

Note communiquée par M. J. Roman.

Inventaire de ce qui a esté envoyé à Versalle par la Royne mère du Roy, le seiziesme décembre 1624.

Premier, une tenture de tapisserye contenant huict pieces de l'istoire de Marq-Anthoine sur trois aulne de hault et vingt cinq à vingt six aulne de tour, pour servir à la chambre du roy, estant estoffe de Flandre.

(Affaires étrangères, France, 778, p. 216.)

MARCHÉ PASSÉ

PAR LES MOINES DE SAINT-JULIEN DE TOURS POUR QUATRE TABLEAUX, PAR JACQUES HOUX, MAITRE ÈS ARTS DE PEINTURE.

7 avril 1663.

Le nom de Jacques Houx est inconnu, je crois; du moins ne l'ai-je rencontré dans aucune des biographies plus ou moins universelles que j'ai pu consulter. Dans l'acte qui suit, il est qualifié maître ès arts de peinture. Cela signifie sans doute qu'il appartenait à une corporation de peintres. Mais existait-il à Tours, vers cette époque, une corporation de ce genre? Le fait me paraît au moins douteux, n'en ayant jusqu'ici vu aucune mention.



Il ne faudrait pas trop se hâter de juger du talent de ***Jacques Houx*** par la modicité du prix qu'on payait ses tableaux et dont ne se contenterait certes pas le plus détestable barbouilleur de notre temps (120 liv.). Moins de dix ans auparavant, en 1654, un peintre, justement surnommé le Raphaël français, *Le Sueur*, à la fin de sa trop courte carrière et dans toute sa gloire, ne recevait que six cents francs pour les quatre tableaux exécutés à Marmoutier, et dont trois font encore l'ornement du Musée de Tours[1]. Si *Jacques Houx* avait le quart du talent de *Le Sueur*, on doit grandement déplorer la perte de ses œuvres, disparues probablement à l'époque de la Révolution.

Notons, en passant, la mention du Jubé qui décorait la belle église de Saint-Julien, comme presque toutes celles du moyen âge, de certaine dimension, et dont il ne reste plus aucune trace.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire,
Membre non résidant du Comité des Travaux historiques.

« Du septiesme jour d'apvril mil six cents soixante et trois, tous les religieux de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, estants capitulairement assemblez, au son de la cloche à la maniere accoustumée, ont conclud et arresté qu'on passeroit acte aveque *Jacques Houx*, maistre ès arts de peinture pour la façon de quatre tableaux pour meetre ès ovalles et cadres de pierre du jubé, scavoir est : un de la Trinité en terre, l'autre de la Trinité au ciel, toutes les deux représentant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, lesquels seront mis ès deux ovalles des deux autels; les deux aultres pour remplir le dedans des cadres qui sont soubs le crucifix de costé et d'aultre du jubé; l'un représentant saint Pierre, l'aultre la Magdelaine à my corps seulement, l'un et l'aultre dans leur pénitence. Lesquels tableaux ledit *Houx* fera bien et deuement de bonne et fine peinture à l'huile, et sera obligé de les rendre faicts et accomplys à la Saint-Jean prochaine, scavoir est : celuy de la Trinité en terre dans huictaine, celuy de la Trinité au ciel, deux jours devant le dimanche et solennité de la Trinité, et les deux aultres audict jour de Saint-Jean, moyennant le prix et somme de six vingts livres qui luy sera payée quand il fournira lesdicts tableaux et en cas que les quatre tableaux ne soient faicts dans le temps arresté, ledict *Houx* sera obligé ès despends, dommages et interêts et la communauté libre de les accepter ou refuser.

« Le registre est signé : F. Arsène Mancel, F. René Flandron, F. Magloire Vaillant, F. Julien Saulnier, scribe du chapitre. »

(Archives d'Indre-et-Loire. — Registre des délibérations et actes capitulaires de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, allant de 1637 à 1705, p. 113.)

1. Voir nos *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, p. 98 et suiv.

JEAN-BAPTISTE BLANCHARD

MAITRE PEINTRE.

Un artiste du nom de *Jean-Baptiste Blanchard* vécut à Paris au commencement du XVIIIe siècle. Il n'a, selon toute apparence, de commun que le nom avec *Jean-Baptiste Blanchard*, peintre ordinaire du roi (1642) et membre de l'Académie de peinture (1663). Notre peintre ne doit pas être, croyons-nous, le fils de son homonyme, mort en 1665, âgé de soixante-dix ans environ, car nous voyons qu'il se maria seulement vers 1703 ou 1704, avec Marie-Charlotte Le Sueur, fille de *François Le Sueur*, sculpteur, qui demeurait rue Saint-Vincent ou du Dauphin, sur la paroisse Saint-Roch. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de mariage de *Jean-Baptiste Blanchard*, mais en revanche nous savons qu'il eut sept enfants de sa femme, baptisés à l'église Saint-Roch. Sur l'acte de baptême de l'un d'eux, *Blanchard* prend la qualification de « maître peintre, demeurant rue Saint-Honoré. » Les enfants de l'artiste furent Marie-Charlotte (baptême du 14 décembre 1705), Marie-Françoise Charlotte (18 août 1708), Jean-Baptiste-François (9 août 1709), Jean-Baptiste-Charles (17 septembre 1710), Martine-Nicolle (28 mars 1712), Anne-Charlotte (8 mars 1714), Marie-Catherine (11 février 1717). Aucun écrivain, que nous sachions, n'a signalé cet artiste. Nous ignorons à quel genre de peinture il s'est adonné, car nous ne connaissons pas d'œuvre portant son nom. — Les éléments de cette notice ont été puisés par nous dans les papiers inédits d'Auguste Jal.

Henry JOUIN.

LETTRE DE CHARLES-NICOLAS COCHIN

SUR UN DESSIN DU CABINET DU ROI.

Mémoire présenté à Monsieur de Vandieres, conseiller du Roy en ses conseils, Dirécteur et Ordonnateur General de ses Batiments, Jardins, Arts, Academies et Manufactures Royales.

Monsieur,

Cochin le fils, garde des desseins du cabinet du Roy, a l'honneur de vous représenter que dans la collection des desseins du Roy, dont vous lui avez fait la grace de lui confier la garde, il y a un très grand dessin roulé du *Martire de Sainte-Cecile*, peint à Rome dans l'église de Saint-Louis-des-François, par le *Domi-*

niquain, qui paroist bien original de ce maistre et est d'une très grande beauté. Ce morceau précieux est dans un état de vétusté qui menace d'une ruine trop prochaine. Il est d'une telle grandeur (ayant dix à douze pieds de large sur neuf ou dix de haut) qu'outre la difficulté de trouver un lieu commode pour l'exposer à la vue des élèves ou des amateurs, il seroit dangereux de le dérouler fréquemment et il seroit détruit en peu de temps, ainsi ce morceau, qui pourroit être d'une grande utilité pour l'étude, demeure absolument inutile. D'ailleurs, il n'est point entier, tout le grouppe du milieu manque. Ainsi il paroist qu'il n'y auroit aucun inconvénient à le couper par grouppes en trois ou quatre morceaux ensuitte retendre ces morceaux de l'ancienne toile sur de nouvelles toiles. Alors, devenu plus portatif, il peut devenir un objet d'étude très important à ceux qui demanderont à le copier, étant monté sur un chassis, il ne sera plus exposé au frottement qu'il éprouve à chaque fois que l'on le veut dérouler et une grandeur trop étendue n'empêchera plus qu'on ne puisse serrer ces parties dans quelque armoire et qu'on ne puisse prendre tous les soins nécessaires à sa conservation. J'insiste avec quelque empressement sur la restauration de ce grand dessein, parce qu'il me paroist un des plus rares et des plus curieux que le Roy ait dans son Cabinet.

COCHIN.

Les peintures de *Zampieri* n'ont pas cessé de décorer la seconde chapelle, à droite en entrant, de notre église nationale de Saint-Louis-des-Français. Elles ont trait, comme on le sait, aux épisodes principaux de la vie de sainte Cécile. Le carton si soigneusement couvé par *Cochin* est inscrit au Louvre sous les numéros 397, 398, 399 de nos Inventaires et exposé dans les salles.

Henry DE CHENNEVIÈRES.

LETTRE DE BASAN PÈRE

RELATIVE A UN ŒUVRE DE C.-N. COCHIN.

Communication de M. Maurice Tourneux.

J'ai copié la lettre suivante, en 1882, à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, dans l'un des volumes de correspondance légués par Gustave III à cet établissement. Bien que rien n'indique le nom et la qualité du destinataire, il est permis de supposer qu'elle est adressée

à quelque mandataire du roi à Paris. *Cochin* était mort le 29 avril 1790, la lettre de *Basan* est du 25 octobre : le rapprochement de ces deux dates indique que la curiosité royale avait été évidemment provoquée par une perte aussi récente. Toutefois, l'affaire ne se conclut pas et *Basan* ne put même parvenir de son vivant à se défaire de cet œuvre si soigneusement rassemblé, car le catalogue de sa vente après décès (1er décembre 1798), rédigé par L.-F. Regnault-Delalande, en renferme, sous le n° 748, une description qui n'a pas moins d'une page et demie. Les trois volumes, reliés en veau à filets, furent vendus 201 livres. Ce qu'ils devinrent, je l'ignore, et je ne sais pas davantage si le recueil vendu au Cabinet des estampes de Vienne existe encore; peut-être l'un de nos correspondants pourra-t-il nous l'apprendre?

Maurice TOURNEUX.

Monsieur,

Personne, j'ose le dire, ne peut mieux que moy remplir votre demande au sujet de l'œuvre de feu M. Cochin, l'ayant formé depuis plus de trente ans et rassemblé avec soin à mesure qu'il travailloit ou que l'on gravoit d'après ses dessins.

Vous savez que presque tout ce qu'il faisoit étoit pour entrer dans différents ouvrages de littérature, science et art, et que pour avoir de bonnes épreuves, il falloit les tenir des graveurs, car toutes celles qui se trouvent dans le livre sont souvent mal imprimées.

Mon œuvre est composé de plus de 2,000 morceaux tant grands que petits, y compris cependant ceux qui s'y trouvent doubles et quelquefois triples, mais avec des différences, soit à l'eau-forte, soit avant la lettre, différences qui augmentent la curiosité de l'amateur dans un œuvre aussi varié et aussi étendu que celui du sieur Cochin. Le tout est mis très en ordre dans trois grands volumes-atlas avec des apostilles et explications qui indiquent les ouvrages où ces pièces sont insérées. Le moindre prix que je puisse le passer est de *cent louis*. On m'en donnerait 200 pour en procurer un pareil qu'il me seroit impossible de rassembler une même quantité en bonnes épreuves. Il y a dix ans qu'un particulier qui l'avoit pareillement rassemblé au nombre de 15 à 1,600 morceaux le vendit 3,000 francs pour le cabinet de l'Empereur à Vienne. Toutes les pièces n'étoient point mises en ordre, ni fixées sur du grand papier, mais enveloppées seulement dans des feuilles de papier, ce qui doit être compté pour beaucoup pour un pareil ouvrage, où il y a tant de petits morceaux.

Si vous voulez passer chez moi pour le voir, faites-moi, s'il vous plaît, savoir le jour, afin de ne pas faire une course inutile.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BASAN père.

Paris, le 25 octobre 1790.

LES ORFÈVRES DE PARIS OFFICIERS MUNICIPAUX.

(1557-1735.)

(*Suite et fin.*)

Guilleaume Le Camus, grand garde en 1611, est élu consul en 1618.

Jean Beaucousin, grand garde en 1612, et ancien consul, est élu juge en 1620.

Pierre Touzet, grand garde en 1618, est élu consul en 1623.

Simon Marcés, garde pour la troisième fois en 1607, quartenier de ville et ancien consul, est élu échevin en 1624.

Jacques Benoise, grand garde en 1614, et ancien consul, est élu juge en 1625.

Pierre Pincebourde, grand garde en 1623, est élu consul en 1626.

Simon Marcès, grand garde en 1619, quartenier, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1627.

Pierre Filassier, grand garde en 1625, est élu consul en 1628.

Claude De Lanoue, second garde en 1624, est élu consul en 1629.

René De La Haye, troisième garde en 1629, est élu consul en 1634.

Nicolas Charpentier, grand garde en 1627, est élu consul en 1639.

Raimond Lescot, garde en 1631, est reçu conseiller de ville en 1639.

Raimond Lescot, ancien garde et conseiller de ville, est élu consul en 1641.

René De La Haye, grand garde en 1638 et ancien consul, est élu échevin en 1645.

Charles Marcade, grand garde en 1643, est élu consul en 1646.

Pierre Dehement, en charge de grand garde, est élu consul en 1648.

Raymond Lescot, ancien garde, conseiller de ville et ancien consul, est élu échevin en 1648.

René De La Haye, doyen de l'orfèvrerie en 1639, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1649.

Claude Marcade, grand garde en 1649, est élu consul en 1651.

Paul Lefèvre, garde pour la première fois en 1639, est élu consul en 1655.

Raimond Lescot, ancien garde, conseiller de ville, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1656.

Jacques Cottard, garde pour la première fois en 1641, est élu consul en 1660.

Philippe Lefèvre, grand garde en 1661, est élu consul en 1664.

Jean de Rosnel, second garde en 1666, est élu consul en 1667.

Paul Lefèvre, grand garde en 1659 et ancien consul, est élu juge en 1672.

Claude Ballin, grand garde en 1667, est élu consul en l'année 1672.

Jacques Cottart, doyen de l'orfèvrerie et ancien consul, est élu juge en 1675.

Philippe Pijart, grand garde en 1669, est élu consul en 1675.

Charles Pijart, grand garde en 1668, est élu consul en 1678.

Jean Crochet, grand garde en 1670, est élu consul en l'année 1681.

Estienne Bouquin, grand garde en 1677, est élu consul en 1684.

Jean Moreau, grand garde en 1683, est élu consul en l'année 1688.

Jean Couvert, grand garde en 1686, est élu consul en l'année 1691.

Jean Halle, garde pour la première fois en 1683, est élu consul en 1696.

Alexis Loir, grand garde en 1698, est élu consul en l'année 1699.

Jean Halle, grand garde en 1695 et ancien consul, est élu échevin en 1699.

Jean Halle, ancien consul et échevin en charge, est reçu conseiller de ville en 1699.

Guilleaume Lucas, grand garde en 1701, est élu consul en 1702.

Claude De Louan, grand garde en 1697, est élu consul en 1705.

Jacques Pijart, garde pour la première fois en 1702, est élu échevin en 1702.

Guilleaume Jacob, grand garde en 1700, est élu consul en 1709.

François De Lens, grand garde en 1708, est élu consul en 1712.

Mathurin-Lambert Payen, grand garde en 1710, est élu consul en 1717.

Philipes Vandives, grand garde en 1717, est élu consul en 1721.

Jean-Baptiste Tripart, marchand orfèvre joaillier, est reçu conseiller de ville en 1721.

Jacques Pijart, grand garde en 1718, ancien échevin, est élu consul en 1726.

Nicolas Besnier, en charge de garde pour la première fois, est reçu conseiller de ville en 1726.

Thomas-Leonor Lagneau, marchand orfèvre-joaillier, est reçu quartenier de ville en 1726.

Nicolas Besnier, ancien garde et conseiller de ville, est élu échevin en 1729.

Jacques Prévost, grand garde en 1723, est élu consul en 1730.

Leonor Lagneau, garde pour la première fois en 1720, est élu échevin en 1730.

Jacques Carnier, en charge de grand garde, est élu consul en 1732.

Charles Levêque, en charge de grand garde, est élu consul en 1734.

Denis L'Empereur, garde en 1716, est reçu quartenier de ville en 1735.

(Tiré d'un extrait (manuscrit) de 1735. Archives communales de Toulon. — Série HH, Armoire n° 18, HH. 82 (Carton. — Article n° 82.)

CH. GINOUX.

TAPISSERIES

EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE PAR PIERRE DU MOULIN, TAPISSIER PARISIEN, SUR LES DESSINS DU PEINTRE ROBERT PAIGNÉ[1].

Documents communiqués par M. Henry Havard.

(*Suite.*)

Le marché fait et signé, Pierre Du Moulin se mit de suite à l'ouvrage. En quatre mois, les six pièces étaient terminées, car, après

avoir reçu un deuxième acompte de 30 écus le 27 juin, il touchait le solde du prix convenu, soit 135 écus un tiers le 20 août suivant. Pour obtenir ce résultat, il fallait que la tapisserie fût achevée et livrée; ainsi quatre mois avaient suffi au tissage des six pièces ne mesurant pas moins de soixante-une aunes et demie. Cette rapidité d'exécution donne à supposer que le s. Du Moulin était à la tête d'un atelier nombreux. Évidemment, il avait mis plusieurs ouvriers sur chaque pièce. La simplicité de la décoration explique, elle aussi, le court délai donné pour la livraison de la tenture. On connaît suffisamment par le marché les éléments essentiels de l'ornementation. Cependant le dossier contient sur ce point un document d'autant plus curieux qu'on en rencontre fort rarement de semblables. C'est le patron même de la tapisserie, dont le dessin, de dimensions réduites, était dû au peintre Robert Paigné. Il ne nous est pas possible, on le conçoit, de donner ici la reproduction de ce modèle conforme en tous points aux termes du marché. Une description détaillée suppléera un peu à cette lacune.

Le champ de la tapisserie est divisé par le milieu en deux parties égales; celle de gauche, semée de fleurs de lis, l'autre d'hermines. Dans la première, vers le haut, est placé un grand écusson des armes de France, entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et surmonté de la couronne royale; de l'autre côté, l'écusson semé d'hermines plus petites que celles du fond, encadré de la cordelière, avec la couronne ducale.

La bordure est assez compliquée : aux quatre coins les lettres L-A, en haut, et F-C, en bas; chaque lettre est traversée ou surmontée d'une couronne. Seule, la lettre A porte une couronne ducale, ce qui ne laisse pas de doute sur la signification; les autres initiales ont la couronne royale. Les initiales rappellent évidemment le souvenir de Louis XII, de la reine Anne, sa femme, dernière duchesse de Bretagne, de François Ier et de Claude de France. Les bordures latérales sont occupées à mi-hauteur par la lettre H, initiale de Henri III, surmontée de trois espèces de chapeaux de feuillages ou couronnes fermées accompagnées d'un semis d'étoiles au milieu de nuages avec la devise du roi, *manet ultima*, sur une banderole. Cette légende, nécessaire pour expliquer la troisième couronne, — les deux autres sont celles de Pologne et de France, — est ici incomplète. Il faudrait : *Manet ultima cœlo;* la dernière l'attend dans le ciel. Les chiffres du roi régnant sont séparés des angles par un trophée formé d'une palme allongée, croisée avec une branche de laurier. Le même attribut, deux fois répété, se retrouve dans la bande inférieure dont le milieu est garni du triple croissant de Catherine de Médicis ou de Henri II, comme on voudra. Enfin, la bordure supérieure est occupée par une large couronne ducale, de proportions tout à fait

démesurées, dont les fleurons très espacés sont reliés par des branches de laurier.

Telle est la description aussi précise que possible de ce curieux dessin qui mesure 0m45 de hauteur sur 0m38.

Le même jour qu'ils décidaient l'exécution de cette tenture, les États avaient ordonné la confection d'un dais mi-parti de velours cramoisi violet semé de fleurs de lis jaunes, et de velours blanc semé d'hermines noires. Le s. Julien Bergeron, maître brodeur de la paroisse de la Trinité à Angers, était chargé de ce travail moyennant la somme de 90 écus d'or soleil. Le dossier contient toutes les pièces, marchés, quittances, concernant cette partie de la commande; mais, le tout se trouvant reporté sur le compte général de dépenses présenté par le Trésorier des États, il suffira de donner cette pièce pour terminer.

(*La fin au prochain numéro.*)

UN DERNIER MOT A PROPOS DE *JUSTINAR*.

Le *Recueil des présens faits par le Roy*, dont nous avons cité le passage relatif à *Justinar* dans la livraison de février 1885 (p. 23-24), est publié *in extenso* dans la *Revue universelle des Arts,* année 1856, t. III, p. 376-377. — Le scellé de *Justinat* (*Augustin-Oudart*), peintre du Roi (13 mars 1743), vient d'être publié par M. Jules Guiffrey. H. J.

PARTIE MODERNE.

LES SCULPTEURS DE LA RESTAURATION.

1815-1823.

(*Suite et fin.*)

1820.

Remise de blocs pour le monument du maréchal de Chastellux, à Auxerre.

Remise de blocs pour la restauration de la Colonnade, à Versailles.

Remise à *Dupaty* d'un bloc pour une Vénus destinée aux appartements de Versailles.

Remise à Mlle *Julie Charpentier* d'un bloc pour un buste de Clémence Isaure.

Remise à *Deseine* de blocs pour le mausolée du duc d'Enghien. Quatre dessins de figures sont joints au dossier.

Remise à *Dumont* d'un bloc pour la statue de Pichegru.

Remise à *Gatteaux* d'un bloc pour un buste de Rabelais.
Remise à *Guersant* d'un bloc pour un buste de Jeanne Hachette.
Remise à *David* d'un bloc pour un buste de Visconti.
Remise à *Bra* d'un bloc pour une statue d'Aristodème.
Remise à *Cortot* d'un bloc pour une statue de Corneille.
Remise à *Laitié* d'un bloc pour une statue de Lafontaine.
Remise à *Pujol* d'un bloc pour un buste de Jean Bart.
Remise à *Debay* d'un bloc pour une statue du Chancelier de l'Hôpital.
Remise à *Stubinitzky* d'un bloc pour un buste du duc de Berry.
Remise à *Pradier* d'un bloc pour les bustes des frères Montgolfier.
Remise à *Dumont* d'un bloc pour un buste de Malesherbes (1820).
Remise à *Lesueur* d'un bloc pour une statue de Montaigne (1820).
Remise à *Maire* d'un bloc pour un buste de Mairet (1820).

1821.

Remise à *Bra* d'un bloc pour le buste de Jean de Bologne.
Remise à *Fessard* d'un bloc pour le buste de Valentin.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour un buste indéterminé.
Remise à *Guillois* d'un bloc pour une figure d'Enfant jouant avec un serpent.
Remise à *Béguin* d'un bloc pour un buste de Jouvenet.
Remise à *Mansion* d'un bloc pour un buste de Teniers.
Remise à *Bosio* d'un bloc pour une statue de Henri IV enfant.
Remise à *Marin* d'un bloc pour une statue de M. de Tourny.
Remise à *Bridan* d'un bloc pour une statue de Bossuet.
Remise à *Cortot* d'un bloc pour une statue de la Vierge.
Remise à *Bosio* d'un bloc pour un buste du Roi.
Remis à *David* un bloc pour le buste de François Ier.
Remise à la ville de Versailles de divers blocs pour l'exécution du monument à la mémoire du duc de Berry. Le croquis du monument est joint au dossier.

1818-1822.

Marbres fournis pour l'exécution du monument à Bossuet dans la cathédrale de Meaux, par *Rutxhiel*.

1822.

Remis à *David* un bloc pour le buste d'Ambroise Paré.
Remis à *Cortot* un bloc pour la statue du maréchal Lannes.

Remis à *Mansion* un bloc pour un buste de Claude Perrault.

Remis à *David* un bloc pour le monument du marquis de Bonchamps.

Remis à *Rutxhiel* un bloc pour les bustes du duc de Bordeaux et de Mademoiselle.

Remis à *Bridan* un bloc pour le monument de Marguerite de Bourgogne, dans l'église de l'hospice de Tonnerre.

Remis à *Gatteaux* un bloc pour un buste de Michel Ange.

Remis à *Bra* un bloc pour une figure d'Ulysse.

Remis à *Debay* un bloc pour une statue de Mercure.

Remise d'un bloc pour le monument de Fénelon dans la cathédrale de Cambrai.

Remis à *Raggi* un bloc pour un buste de Jean Goujon.

Remis à *Ramey* fils un bloc pour le groupe de Thésée combattant le Minautore.

Remis à *Ramey* père un bloc pour la statue de Pascal.

1820-1822.

Remis à *David* un bloc pour la statue du roi René.

1821-1823.

Blocs pour le piédestal de la statue de Turenne à Sedan, par *Gois*.

Blocs pour le monument de Malesherbes au Palais de Justice.

1823.

Remis à *David* un bloc pour le buste de Louis XVI, pour Le Havre.

Remise à *Guersant* d'un bloc pour le buste de G. Pilon.

Remise à *Mansion* d'un bloc pour le buste du maréchal Fabert.

Demande par *Beauvallet* d'un bloc pour la statue du général Moreau (1816-17).

Demande par *Foyatier* d'un bloc pour une figure représentant un Berger jetant des fleurs sur un tombeau (1820).

J. G.

L'EXPOSITION DE L'ŒUVRE D'EUGÈNE DELACROIX.

L'exposition, ouverte par le Comité qui s'est donné la tâche d'élever un monument à la mémoire d'*Eugène Delacroix*, a été inaugurée le 5 mars, sinon par le président de la République, du

moins par le président du Conseil, accompagné du ministre de l'Instruction publique avec son sous-secrétaire d'État et du ministre des Finances. L'intervention active de la direction des Beaux-Arts et particulièrement du chef du bureau des Musées, M. Ollendorff, est parvenue à réunir, pour la circonstance, les chefs-d'œuvre disséminés dans les Musées de province, la *Médée*, de Lille, le *Marc-Aurèle*, de Lyon, la *Bataille de Nancy*, l'*Abd-el-Rhaman*, de Toulouse, le *Christ au jardin des Oliviers*, de l'église Saint-Paul, le *Christ en croix*, de Vannes, le tableau du Musée de Tours, enfin l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, le plus beau tableau du siècle, disait devant nous un de nos critiques les plus éminents. Ces grandes toiles ont permis de représenter le talent du maître sous ses divers aspects, car les collections d'amateurs avaient, grâce au zèle et aux démarches de M. Alfred Robaut, envoyé les peintures de chevalet les plus célèbres. Il suffira de citer *les deux Foscari* du duc d'Aumale, le *prisonnier de Chillon* et l'esquisse de l'*Entrée des Croisés* à Mme Moreau, la *Mort de Valentin*, la *Barque du Christ*, l'*Hamlet* et les *Lions* de Mme Cottier, les *Convulsionnaires de Tanger*, le *Combat du Giaour*, les *Arabes en voyage*, plusieurs *Andromèdes*, *Milton et ses filles*, le *saint Sébastien* et la *Montée au Calvaire* de 1859, le *Boissy d'Anglas*, une esquisse de la *bataille de Poitiers*, des *Pirates enlevant une jeune fille* d'une intensité de tons extraordinaire, enfin des paysages et des ciels merveilleux. Quel que soit le résultat pratique de cette exposition au point de vue du monument projeté, elle n'aura pas été sans profit pour la réputation de l'artiste, c'est l'essentiel. Il est bon de revoir, après vingt ans, une fois les haines éteintes et les effervescences calmées, l'œuvre des grands novateurs. Ceux qui résistent à pareille épreuve sont assurés de l'immortalité. L'exposition est complétée par une suite d'aquarelles, de dessins et de pastels. M. Étienne Charavay a eu l'excellente idée d'y joindre une série d'autographes remontant aux premières années de la vie de l'artiste et s'étendant jusqu'à sa mort. Les cahiers de croquis, les palettes, bagues et autres objets ayant appartenu à *Delacroix* sont assurés d'obtenir un vif succès auprès du grand public. Le catalogue, du moins la première édition qu'on devra bientôt corriger, laissait sans doute à désirer; mais il a été fait bien précipitamment, à la dernière minute. D'ailleurs il débute par une page magistrale de M. Paul Mantz, un des plus magnifiques éloges du génie et de l'œuvre d'*Eugène Delacroix*. Ajoutons en terminant que la souscription au monument a produit des résultats fort satisfaisants. Plus de 17,000 francs sont en caisse; l'exposition doublera peut-être cette somme. Le nombre des visiteurs s'élevait, dès le début, à deux et trois mille par jour. C'est un résultat qu'on osait à peine espérer. Nous pouvons l'assurer maintenant, *Eugène Delacroix* aura un monument digne de lui.

J. G.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Mlle SERVAIS, VANDAEL, BOUCHOT, WANKOWICZ, PERLET.

XXVII. **Mlle Servais.** — 1839.

MARIE-THÉRÈSE
SERVAIS
PEINTRE DE FLEURS
NÉE A LIÈGE
DÉCÉDÉE LE 22 9bre 1839
A L'AGE DE 27 ANS.

(Père-Lachaise, 46e division.)

XXVIII. **Vandaël.** — 1840.

CI-GIT
JEAN FRANÇOIS VANDAEL,
PEINTRE DE FLEURS
NÉ A ANVERS LE 27 MAI 1764,
MORT A PARIS LE 20 MARS 1840.
SI TU VIENS, AU PRINTEMPS DANS CE LIEU DE DOULEURS,
AMI DES ARTS, TU DOIS LE TRIBUT D'UNE ROSE
A CE TOMBEAU MODESTE, OU POUR JAMAIS REPOSE
LA CENDRE DE VANDAEL, NOTRE PEINTRE DE FLEURS.

(Père-Lachaise, 11e division.)

XXIX. **Bouchot.** — 1842.

FRANÇOIS BOUCHOT,
PEINTRE D'HISTOIRE,
DÉCÉDÉ LE 7 FÉVRIER 1842.
SA FEMME ET SA MEILLEURE AMIE.

(Montmartre, 32e division.)

XXX. **Wankowicz.** — 1842.

VALENTIN
WANKOWICZ,
PEINTRE POLONAIS,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 12 MAI 1842.

DE PROFUNDIS.
TOUT MON BONHEUR EST LA.

(Montmartre, 23e division.)

XXXI. **Perlet.** — 1843.

ICI
REPOSE
PETRUS PERLET,
PEINTRE D'HISTOIRE,
NÉ A LYON, LE XVIII JUIN
MDCCCIV,
MORT A PARIS, LE V NOV.
MDCCCXLIII.
SOIS O GRAND DIEU
MA GARDE ET MON APPUI.
(Psaume XVI, v. 8.)

(Montparnasse, 6e division.)

H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne du 15 au 19 avril 1884. Huitième session. — Paris, Plon, 1884, in-8e, 444 p. — Selon l'excellente habitude prise depuis l'origine, les travaux lus à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne en 1884 viennent de paraître en un volume accompagné d'un certain nombre de planches hors texte ou dans le texte. Ce volume ne renferme pas moins de vingt-cinq mémoires, plus le compte-rendu de chaque séance et le rapport général sur les travaux de la session par M. Henry Jouin. Voici l'énumération sommaire des sujets traités par les délégués. Quelques lectures rentraient un peu dans l'archéologie, ainsi : le mémoire sur les *deux mosaïques découvertes à Nîmes en 1883*, par M. Charles Liotard; *l'église de Saint-Evroult de Montfort*, canton de Gacé (Orne), par M. Amiard : *la sigillographie pittoresque*, le sceau de Loja et les sceaux topographiques, par M. Émile Travers; *deux statues en bronze provenant de l'amphithéâtre d'Angers, un étalon de capacité en pierre*, par M. Godard-Faultrier; *l'influence de l'art italien dans les Alpes françaises*, par M. Roman. La biographie était représentée par les travaux de M. Durieux sur *la famille des Dannolle, sculpteurs cambrésiens*, de M. Tancrède Abraham sur *Gervais Tressard, orfèvre*, de M. Edmond Forestié sur *Mathieu Rigal, peintre céramiste du XVIIIe siècle*, de M. Marcille sur *l'ingénieur Soyer*, de M. Advielle sur *Jacques Mimerel et Marc Chabry*, sculpteurs lyonnais. M. Parrocel poursuivait ses études sur l'*Académie de Marseille;* M. Letellier présentait deux *bas-reliefs provenant du tombeau des ducs de*

Guise, vendus depuis, sans que nos musées se soient présentés pour recueillir cette épave de l'art du XVIe siècle. M. Castan lisait un curieux travail sur les origines et la date du *Saint Ildefonse de Rubens;* M. Léon Giron étudiait les *peintures murales de la Haute-Loire;* M. Marionneau, *les peintures de la cathédrale de Saint-Pierre de Nantes et le tableau d'autel de Charles Errard*. Le mémoire présenté par M. Braquehaye était le résultat de ses recherches sur les *architectes*, *sculpteurs*, *peintres et tapissiers du duc d'Épernon à Cadillac*. Le présent volume contient encore une notice de M. Lhuillier sur l'*ancien château royal de Montceaux en Brie*, une autre de M. Tancrède Abraham sur un *coffret de Colin Nouailher*, un travail de M. Durieux sur les *corporations d'art de Cambrai*, un de M. Vidal sur les *progrès de la gravure typographique*, une étude de M. Ginoux sur la *décoration navale au port de Toulon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, une note de M. G. Le Breton sur un *Carrelage en faïence de Rouen du temps de Henri II dans la cathédrale de Langres*, enfin des communications de MM. Louis Duval et Félix Laurent sur les musées et écoles de leurs départements.

J. G.

Jouin (Henry). — *Table alphabétique et raisonnée de la Gazette des Beaux-Arts* (Deuxième période, tome I à XXII, 1869-1880). Paris, 1885, gr. in-8°, 456 pages à deux colonnes. — Tous les travailleurs sauront gré à M. Jouin de s'être chargé d'une pareille besogne et de l'avoir menée à bonne fin. Paul Chéron avait rédigé en deux volumes les tables de la première période s'étendant de 1859 à 1868; il s'était chargé de continuer le travail jusqu'en 1880. La mort l'en a empêché, et M. Jouin a accepté cette lourde succession. On remarquera que cette table est bien plus condensée que les précédentes. Et cependant elle n'omet rien et contient, à côté des noms propres, des noms géographiques, des articles consacrés aux sujets des œuvres d'art et certaines indications de matières fort utiles aux chercheurs. Une division spéciale, réservée aux gravures, renferme à la fois, comme l'indique le titre, les sujets et les noms des artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs et orfèvres. D'ailleurs on ne saurait trop engager ceux qui feraient usage de ce volume, et il est indispensable à tous ceux qui ont la collection de la *Gazette*, à lire avec soin les quatre pages d'introduction dans lesquelles M. Jouin expose l'économie de son travail. — J. G.

Berger (Georges). — *Exposition universelle de 1889. Considérations générales sur son organisation*. Nancy, Berger-Levrault, 1885, in-8° de 27 p. Cette étude, signée par l'ancien commissaire général, directeur des sections étrangères en 1867 et en 1878, est à lire. L'auteur examine avec beaucoup d'indépendance la question complexe de l'organisation et du fonctionnement d'une Exposition universelle. Des aperçus nombreux, des critiques motivées seront recueillis par les lecteurs de M. Berger, et ce qu'il écrit, en l'appuyant de chiffres et de faits, peut aider les moins initiés à se former une opinion sur les périls financiers que feraient courir au pays des décisions irréfléchies touchant l'organisation de l'Exposition universelle projetée pour 1889. Nous recommandons au lecteur les pages 18-19 dans lesquelles M. Berger traite de l'éclairage de l'Exposition et des entrées du soir. — H. J.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

4. — Avril 1885.

PARTIE ANCIENNE.

GUILLAUME ÉRONDELLE

ORFÈVRE DE LA REINE DE NAVARRE.

A quelle occasion la reine de Navarre donna-t-elle à son orfèvre Guillaume Érondelle ou Hirondelle le certificat que nous empruntons aux Archives de la Cour des Monnaies? Il est impossible de le dire; la pièce nous donne simplement la date du 3 octobre 1541. Malgré ces obscurités, l'intervention de la reine Marguerite ajoute quelque intérêt à ce document qui fait connaître l'existence et le nom d'un orfèvre distingué du milieu du XVIe siècle.

J.-J. GUIFFREY.

Parties de besongne faicte pour la Royne de Navarre par Guillaume Erondelle, orfevre de lad. dame.

Et premierement,

Deux chesnes faictes à cullotz anticques revestuees de fueilles frisées, et par dessoubz lesd. fueilles à ung fons emaillé de rouge cler avecques chesnons frisez et emaillez de blanc d'espargne et usez.

Item, deux bordeures à fueillaiges percées à jour avecques ung fons de rouge cler avecques assemblences taillées d'espargne, emaillées de noir, usées.

Item, troys douzennes de bouttons faictz à triangle, taillez d'espargne emaillez de noir, usez.

Item, quatre enseignes de diverses devises dont les terrasses sont emaillées de vert et les habitz en or frisez et le nudz emaillé d'incarnation.

Item, IIIIxx x merques de patinostres avecques IIIIc de grains sans email.

Nous, Marguerite de France, seur unicque du Roy, par la grace de Dieu Royne de Navarre, duchesse d'Allençon et de Berry, etc., certiffions à tous

qu'il appartiendra avoir faict faire les besongnes d'orfévrerye contenues es cinq articles cy dessus à Guillaume Erondel, nostre orfevre ordinaire, et icelles besongnes estre à nous. Faict à Dijon, le IIIe octobre mil Vc XLI.

(Signé :) MARGUERITE.

Contresigné : Trotte (?).

Au verso est écrit : Certiffication de la Royne de Navarre touchant les ouvrages de Erondelle.

(Arch. nat., Z1b 639.)

EXTRAITS DE DIVERS INVENTAIRES
DU CHATEAU DE MONCEAUX.

Communiqués par M. J. Roman.

Vers 1623.

Inventaire des meubles qui ont esté mis, par le commandement de la Royne, entre les mains de Catherine Duhamel, vefve de feu Beaubrun, et à present femme de Nicolas de Lives, concierge et garde des meubles du chasteau de Monceaux.

Premierement, une tenture de tappisserie contenant huict pièces dont le fonds est de velours tanné enrichy de montans et boucquets de tapisserie à l'esguille, poursilléz d'or et d'argent, avec les bordures et montans en fonds de toille d'argent, aussi enrichiz de tappisseries poursillez avec des chiffres de clinquans d'or aux quatre coings de chascune pièces.

Vingt quatre pièces de tappisseries de cuir doré d'Espagne, dont les bordures et montans sont en champ d'azur, sur cinq peaux de haulteur et leurs bordures en hault et en bas.

Douze autres pièces de cuir doré d'Espagne en champ vert sur cinq peaux de haulteur et les bordures hault et bas.

Une autre tenture de tappisseries de cuir doré d'Espagne, contenant deux pièces en champ tanné sur six peaux de haulteur et les bordures en hault et en bas.

Autres meubles qui estoient en garde du sieur Dubois, cappitaine ayant la charge des affaires et bastiments de Monceaux et dont il estoit chargé, lesquels il a présentement mis par le commandement de la Royne entre les mains de ladite Lives, et par ce moyen ledit sieur Dubois en demeurera deschargé.

Une tenture de tappisserie à crotesque, à fonds rouge brun, des carrés au milieu où il y a des pantallons, les bordures à fond blanc

et des singeries, contenant huict pièces sur trois aulnes de hault. Il y a une de ces pièces ung peu bruslée.

Une autre tenture de tappisserie à boccages, contenant huict pièces sur trois aulnes ung quart et demy de hault.

Ung lict garny de son bois, la garniture du lict, assavoir les trois pantes de dehors le soubassement de l'orre (?) au poinct à moresque et des montans de broderie sur fonds de satin jaune; le fonds, dossier et parties de dedans, trois rideaux, deux bonnes graces, deux fourreaux de pilliers, le tout de damas changeant jaune doré et bleu; le tout frangé de grande et petite frange de soie, les pantes couvertes de crespine, jaune et bleu; la courte poincte de taffetas changeant jaune, doré et bleu, eschancrée aux coings, doublée de serge jaune, frangée de frange de soie jaune et bleue de trois doibs (*sic*); aux eschancreures frangé de petites franges.

Le bois à pavillon, ensemble le pavillon de damas jaune, doré et bleu garny de son chapiteau et de grandes et petites franges et respines, la pomme et le cordon, le matelas, la couverture de castelongue rouge.

(Affaires étrangères, France, 778, p. 212.)

ANTOINE SILVIN OU SYLVIN

PEINTRE DU ROI.

1684-1686.

Jal, au cours de ses recherches dans les registres des paroisses de Paris, ayant rencontré le nom d'*Antoine Silvin*, suivi de la mention « peintre du Roi, » fut intrigué par cette découverte, et, en fin de compte, ne put insérer à leur rang alphabétique les notes qu'il avait recueillies sur cet artiste.

Antoine Silvin est fils d'*Edme Silvin,* peintre du roi, et de Gillette Thérigny. *Edme* est connu. Les Comptes des Bâtiments, publiés par M. Guiffrey, mentionnent ses travaux au Val-de-Grâce en 1667, 1670 et 1675. *Antoine* ne figure pas dans le même volume, et pour cause. En effet, ce volume se ferme sur l'année 1680, et *Antoine Silvin*, qui se marie en 1683, ne prend, le jour de son mariage, d'autre qualification que celle de « peintre ordi-

naire de la maison de Ville. » Il est donc permis de croire qu'il n'avait pas encore travaillé pour la Couronne en 1683. Son acte de mariage a été publié par MM. Herluison et Piot, nous renvoyons le lecteur à leurs ouvrages. Toutefois, ces deux auteurs disent qu'il épousa « Anne Guertins. » Les notes de Jal nous apprennent que le nom de Guertins est à plus d'une reprise transformé en « Guerpin » sur les registres de Saint-Benoît.

Antoine Silvin eut deux fils :

1° *Jean,* fils d'*Antoine Sylvin,* peintre du Roi et ordinaire de la maison de Ville, baptisé le 28 juin 1684.

2° *Jean-Antoine,* né le 9 juin 1686 et baptisé le 23, ayant pour parrain *Jean-François Sylvin,* peintre.

En 1684, *Antoine Sylvin* signe : *Anthoine Siluin*, et « *Siluin* » seulement en 1686; quant à son frère, il signe : « *Jean-François Siluin.* »

Ces actes de naissance ont été tirés par Jal du registre de Saint-Benoît. Ils précisent la date à laquelle *Antoine Silvin* eut le droit de se dire « peintre du Roi. »

Nous passons sous silence *Jean-François Silvin*, frère d'*Antoine*, qui est aussi peintre et dont l'acte de baptême, daté du 3 novembre 1664, a été publié par M. Herluison. Mais M. Herluison donne également l'acte de décès de *Gabriel Silvin*, qui est dit fils d'*Antoine* et élève de l'Académie royale de peinture et de sculpture au moment où il meurt, le 20 juillet 1689. Or, les dates sont inflexibles. *Antoine*, marié seulement en 1683, ne peut avoir un fils élève à l'Académie én 1689. Il faut donc admettre qu'*Antoine Silvin* s'est marié deux fois, et du même coup nous avons le droit de conclure qu'il était l'aîné de *Jean-François*. Détail singulier : *Gabriel*, élève de l'Académie, ne meurt pas chez son père, qui cependant assiste à l'enterrement, mais chez sa grand'mère, la veuve d'*Edme*, « sur les fossés de l'Estrapade, faubourg Saint-Jacques. » Qui, parmi les chercheurs, aura la bonne fortune de compléter ces notes encore obscures en nous signalant une œuvre d'*Antoine Silvin ?*

Henry Jouin.

ACTES D'ÉTAT CIVIL

EXTRAITS DES ARCHIVES COMMUNALES DE TOULON [1].

DE LA ROSE, TORO, BRUN et HUBAC.

I. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1687).

« M. *Jean-Baptiste de la Rose* [2], peintre, est décédé le 5 février 1687, muni des sacrements, et a été enseveli le 6, à sa paroisse. »

II. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1731).

« Sieur *Bernard Toro* [3], sculpteur, âgé d'environ soixante ans, est décédé, muni des sacrements de l'extrême-onction, le 28 janvier 1731, et le lendemain il a été enseveli dans l'église des Pères Carmes. »

III. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1745).

« Sieur *Pascal de la Rose* [4], maître peintre, entretenu du roy au département de Toulon, âgé d'environ quatre-vingts ans, est décédé, muni des sacrements, le 28 janvier 1745, et a été enseveli le lendemain dans la paroisse. »

IV. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1763).

« L'an 1763, et le 12 février, a été baptisé par nous, curé, *Jacques-Félix Brun* [5], né hier sur cette paroisse, fils de Vincent Brun, patron à la pêche, et de Marie Reboul. »

V. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1776).

« L'an 1776, et le 29 novembre, a été baptisé *Joseph-Louis Hubac* [6], né le jour précédent, fils de sieur Louis-Michel, capi-

---

1. Cote GG, 79, 124, 138, 156 et 240.

2. C'est le plus ancien, à Toulon, des peintres de ce nom. Il a été maître peintre dans l'arsenal de 1667 à 1687. En 1666, il habitait sa maison, place Saint-Pierre, n° 5, contiguë à celle des peintres *Julien.*

3. *Turreau* (*Bernard*), plus connu sous le nom de *Toro*, né à Toulon en 1671 ou 1672, où il mourut subitement, a été maître sculpteur entretenu du port de 1718 à 1731.

4. *Pascal* était fils de *Jean-Baptiste de la Rose,* premier du nom, et père de *Jean-Baptiste,* deuxième du nom, maître peintre, et son successeur dans cet emploi, père aussi de *Joseph-Antoine,* dessineur (professeur de dessin) de MM. les gardes de la marine, marié à Toulon en 1746.

5. *J.-F. Brun*, sculpteur distingué, a été maître à l'atelier de sculpture du port de Toulon, de 1794 à 1831.

6. *Joseph-Louis Hubac* est mort le 13 mars 1830. Il a été contre-maître

taine des vaisseaux marchands, et de demoiselle Marie-Marguerite Guis, son épouse. »

(Communiqué par M. Ch. Ginoux.)

Sur les sculpteurs de Toulon, on consultera l'ouvrage de M. V. Brun, paru à Toulon (typ. E. Aurel, 1861, in-8° de 91 pages) sous le titre de *Notice sur la sculpture navale et chronologique des maîtres sculpteurs et peintres du port de Toulon*. On y trouvera beaucoup de détails sur l'œuvre des artistes dont M. Ginoux publie pour la première fois l'état-civil.

J. G.

LA GALERIE DE JACQUES II

A SAINT-GERMAIN EN LAYE.

Le roi d'Angleterre, Jacques II, dans son morne exil au château de Saint-Germain en Laye, s'était constitué une petite collection de peintures, dont quelques-unes avaient été apportées en France dans les bagages du monarque fugitif. Un catalogue sommaire en fut dressé, le 22 juillet 1703, par sa veuve, Marie de Modène : il forme le premier chapitre de l'inventaire général[1] des meubles, bijoux et objets précieux qui se trouvaient dans les appartements du feu roi le jour de sa mort, survenue, on le sait, le 16 septembre 1701.

En marge, la reine mère constate que « la plupart de ces tableaux « se trouvaient naguères dans notre logement ; mais ils ont été trans- « portés depuis la mort du feu roi et se trouvent actuellement tous « dans le salon du roi actuel, » Jacques III, le fameux prétendant.

Je traduis, pour la *Revue*, cette liste de souvenirs de famille qui tous, à l'exception de deux sujets religieux, ne comprennent que des portraits.

« Peintures :

« 1. Un portrait du roi Charles II, alors prince de Galles, avec son « frère le duc d'York [*depuis Jacques II*] et la princesse royale, depuis « princesse d'Orange, par *Vandike* (*sic*).

« 2. Un portrait du feu roi, alors duc d'York, en armure.

« 3. Un portrait du prince de Galles, actuellement roi [*Jacques III*, « *le Prétendant*] et de la princesse sa sœur, par *Largilière*.

« 4. Un grand portrait du feu roi, de nous [*Marie de Modène*], du « Prince [*le prétendant*] et de sa sœur, par *Miniard* (*sic*).

---

sculpteur de la marine de 1807 à 1817, année où il fut nommé maître entretenu au port de Lorient, puis à Toulon, M. *Félix Brun* étant maître en chef dans ce dernier port.

1. Voir *Revue de l'Art français*, 2e année, pages 6-9.

« 5. Un portrait du prince de Galles [*le prétendant*], enfant, en robe, « par *Genary*.

« 6. Un portrait de Notre Majesté, par *Troy*.

« 7. Une peinture de Notre Sauveur attaché à la colonne infame, « par *Genary*.

« 8. Une peinture représentant Notre Sauveur dans les bras de la « Sainte Vierge et saint Joseph agenouillé, par *Genary*.

« 9. Un portrait du cardinal Howard.

« 10. Un portrait du feu pape Innocent XII. »

Le premier de ces tableaux, dont le sujet a été traité plusieurs fois par Van Dyck, est sans doute un de ceux que M. J. Guiffrey a inscrits sous les nos 474, 475 et 476 du catalogue de l'œuvre du maître [Paris, Quantin, 1882, fol. p. 262].

Par suite de l'insuffisance des ressources dont l'amateur peut disposer en province, je n'ai pas réussi à retrouver de renseignements sur les toiles nos 2, 9 et 10 dont l'inventaire ne nomme pas les auteurs.

Quant à la grande toile qui représentait la famille des Stuarts dans l'exil, Lépicié, dans sa vie de Mignard, constate que Louis XIV lui en avait donné la commission et que ce fut la dernière œuvre que le Premier Peintre du roi ait pu terminer. Sa date est de 1695, et le *saint Mathieu* qu'il entreprit ensuite resta inachevé sur son chevalet.

Le portrait de Marie de Modène doit nécessairement, la chronologie l'exige ainsi, appartenir à l'œuvre de *François de Troy* : c'est lui d'ailleurs que le roi envoya à Munich faire le portrait de Marie-Christine, qui épousa le dauphin.

Le *Genary* ou plus correctement le *Gennari*, à qui sont donnés les nos 5, 7 et 8, est le *Benedetto* qui, né en 1633, et élève par trop scrupuleux du *Guerchin*, a beaucoup travaillé en France et en Angleterre. On sait qu'il peignit le duc d'Orléans et décora les maisons royales à Paris, etc., etc.; à Londres, il fut successivement peintre attitré de Charles II et de Jacques II. Bryant mentionne son portrait de Jacques II et douze autres de ses œuvres comme faisant partie des collections royales.

V.-J. Vaillant.

DÉPENSES DU VOYAGE DU ROI A COMPIÈGNE EN 1730.

Au sieur *Slodtz*, sculpteur, la somme de deux mil livres pour une bordure qu'il a fait et fourny pour mettre le tableau du sieur *Oudry* représentant une chasse de Sa Majesté, qui a esté pozé à Marly. Laditte bordure de quatorse pieds et demy de long sur dix

de haut, et d'un pied de large de moulure, enrichie dans la traverse d'en haut des armes de France et de Navarre avec les cordons de l'ordre, couronne, palmes, festons de chesne et cartouche; dans les montans et traverses sont des trophées de chasse composés de carquois, arcs, couteaux, corps de chasse et autres attributs, comme aussy testes de cerf, de sanglier et chiens avec des branches de chesne; aux quatre angles sont des cartouches avec rocaille, feuilles et volutes, et sur les membres de profil sont plusieurs ornemens de differentes sortes, en ce y compris la fourniture de bois de chesne de menuiserie pour faire laditte bordure, cy. 2,000 liv.

Au sieur *Leroy*, doreur, la somme de huit cent livres pour avoir doré laditte bordure, cy . . . . 800 liv.

Au sieur *Messonnier*, dessinateur ordinaire du Cabinet du Roy la somme de cinquante livres pour avoir fait le dessein de la bordure cy-dessus, cy. . . . . 50 liv.

(Archives nationales, O[1] 2859. — Menus de 1730.)

(Extrait communiqué par M. Henry de Chennevières.)

JEAN-PHILIPPE BOULLE.

Tous les biographes d'*André Boulle* ont raconté les entraves pécuniaires qu'il rencontra sur sa route; ils ont dit aussi que ses fils, sans hériter de son talent, s'étaient heurtés aux mêmes difficultés. Je n'en crois pas les preuves très nombreuses; en voici du moins une indiscutable : l'aîné des fils d'André qui s'appelait *Jean Philippes*, qualifié « ébéniste, cizeleur et marquetier, » était, en 1725, prisonnier détenu dans les prisons royales de Fontainebleau, pour dettes s'élevant à 12,000 livres. Il fut élargi à l'occasion du mariage de Louis XV. (Bibl. nat., ms. français 7668, fol. 404 v°.)

Henri Stein.

LES SCULPTEURS BOISTON PÈRE ET FILS.

Parmi les artistes qui concoururent à la décoration du Palais royal de Madrid, reconstruit après l'incendie de 1734, d'après les dessins de Philippe Juvara et sous la direction de *Jean-Baptiste Sacchetti*, le biographe Cean Bermudez[1] mentionne en ces termes le sculpteur français Philippe Boiston :

---

1. *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas Artes en España*, por D. Juan Agustin Cean Bermudez (1800), t. I, p. 156.

« *Boiston* (*D. Philippe*), sculpteur français. Il vint en Espagne quand je construisais le Palais neuf de Madrid et eut un emploi salarié dans cette entreprise. Ayant présenté trois de ses ouvrages à la commission qui préparait l'établissement de l'Académie de Saint-Ferdinand, il demanda qu'en raison de ces ouvrages et de son mérite, on lui accordât rang et séance parmi les maîtres, conformément à la délibération prise dans l'assemblée du 16 décembre 1744 : ce qui en effet lui fut concédé (*Archives de la Secrétairerie d'État*). »

Le lieu de naissance de cet artiste et son retour au pays de ses origines sont indiqués dans une délibération de la municipalité de Besançon, qui est ainsi conçue :

« *Du mercredy 10 janvier 1759.*

« Le sieur *Philippe Boiston*, sculpteur, natif de Frenoles, paroisse de Mortau, avoit été receu citoyen gratis, en paiant seulement les petits droits, au mois de décembre dernier, sur la nomination de M. le Maire; mais l'expédition de ses lettres avoit été différée jusqu'à ce qu'il eut apporté un certificat de sa franchise plus authentique que ceux qu'il avoit emploiés : y ayant satisfait d'une façon qui a appaisé la compagnie, elle a délibéré que sesdites lettres lui seroient expédiées, et qu'il y seroit fait mention de sa capacité dans l'art de la sculpture, laquelle a déterminé M. le Maire à lui donner sa nomination gratuite. »

Le sculpteur *Philippe Boiston* était donc né dans le hameau des Frenelots, qui fait partie de la commune de Morteau (département du Doubs).

Il ne paraît pas que cet artiste ait réussi à se créer une position dans le chef-lieu de sa province natale, car je ne connais à Besançon aucun ouvrage qui lui soit attribué.

Boiston ne tarda pas à s'établir à Paris : il y exposait, au salon de 1764, une figure en terre représentant Vulcain appuyé sur son enclume, morceau qui lui avait valu d'être admis à l'Académie de Saint-Luc.

En 1770, il était aux gages du duc d'Uzès qui, parlant de lui, disait « mon sculpteur. » Il fit alors, pour le jardin de ce grand personnage, la copie d'une Bacchante, d'après le marbre de *Massou* le fils, qui appartenait à l'Académie royale.

A cette occasion, le peintre *Pierre* jugeait *Boiston* « fort médiocre. » En revanche, l'*Almanach des artistes* pour 1776 lui

décernait cette mention flatteuse : « *Boiston*, rue Mêlée. Il a fait les ornemens du Palais Bourbon, qui donnent une grande idée de son goût. »

Boiston figure encore dans l'*Almanach* de 1777, avec la qualité de « sculpteur en ornemens[1]. »

Il eut un fils, sculpteur comme lui, qui travaillait à Rome dans les dernières années du XVIII[e] siècle. De celui-ci on connaît un buste du P. Tiburce (Prost), de Jussey (Haute-Saône), procureur général des Capucins et auparavant créateur d'un Musée d'histoire naturelle que les religieux de cet ordre possédaient dans leur couvent de Besançon. Ce buste est signé :

Boiston fils . fait
à Rome . 1789.

Un exemplaire de ce buste est à Fontaine-lez-Luxeuil, chez M. Gaston Marquiset, député de la Haute-Saône; un autre est dans le couvent que les Capucins avaient reconstitué à Besançon en 1860.

Auguste CASTAN.

TAPISSERIES

EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE

PAR PIERRE DU MOULIN, TAPISSIER PARISIEN, SUR LES DESSINS DU PEINTRE ROBERT PAIGNÉ.

Documents communiqués par M. Henry Havard.

(Suite et fin.)

7 Octobre 1587.

Compte des dépenses faites pour la confection des tapisseries et du dais des États de Bretagne.

Estatz des fraiz et mises que Gabriel Hus, trésorier de Messieurs des Estatz de Bretaigne, a faictz pour lesdictz sieurs pour avoir faict faire par leur commandement ung detz ou poisle de velours viollet et blanc semé de fleurs de liz et d'armynes, et de la tapiceryе neufve pour servir ausdictz sieurs des Estatz à la tenue des Estatz généraulx chacun an. Le tout suyvant l'ordonnance d'iceulx Estatz du 4[e] jour d'octobre mil cinq cens quatre vingt cinq.

Premièrement.

Ledit Hus a payé à Sire François Macé, marchant de draps de soye, la

---

1. Tout ce qui concerne les travaux de Boiston à Paris est emprunté à un article de M. J.-J. GUIFFREY, dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 2[e] série, t. II (1880-81), pp. 232-234.

somme de deux cens dix, huict escuz cinquante sept sols, pour avoir fourny de velours violet cramoisy, de velours blanc, noir et jaulne pour faire ledict daiz, soie pour le coudre, et faire les franges d'icelluy draps pour embouter lesdictes fleurs de liz et armines, ainsi qu'il est plus amplement porté par les partye dudict Macé, au pied desquelles est sa quictance de luy signée, datté le dix huictiesme jour d'aoust mil cinq cens quatre vingt six, cy rendus, pour cecy 218 liv. 57 s. tournois.

Plus, pour huicts aulnes de toille blanche pour doubler lesdictes fleurs de liz et armynes, la somme de deux escuz sol., à raison de 15 sols pour aulne, ainsi qu'il aparoist pour la doubleure d'icelle. Pour cecy 2 escuz.

Pour deux livres de layne tanée qui est couchée sur le drap de chacune fleurs de liz et armynes, comme il se voira par icelle, à raison de soixante solz pour livre, la somme de 60 solz.

Pour deux livres de fil bleuf pour couldre le drap qui amboutist lesdictes fleurs de liz et armynes, la somme de 50 solz.

Pour huict pièces de bougrain viollet pour doubler ledict daiz, et pour la façon de l'avoir doublé, qui couste ensemble la somme de 3 escuz.

A Judic Richard deux escuz pour avoir faict les franges dudict daiz et dévidé la soye pour ce faire, comme aparoist par quictance de ladicte Richard, d'elle signée et Faigneux, notaire royal, dattée du 18[e] jour d'aoust 1586, cy rendus, pour cecy 2 escuz.

A M[e] Jullien Bergeron, maistre brodeur, demeurant à Angers, pour avoir faict ledict daiz, fleurs de liz et armynes, tant pour luy que ses compaignons, la somme de quatre vingt deux escuz, pour paye, despans et façon dudict daiz, comme aparoist par sa quictance de luy signée, et Fraigneux et Chevallier, nottaires, dattée du 14[e] jour de juillet 1586, cy rendus, pour cecy 90 escuz.

A Mery L'Official, mercier, la somme de sept escuz pour avoir fourny quarante deux onzces de filozelle jaulne, blanc, viollet et noir, à raison de unze sols l'oncze, pour faire les cordons dudict daiz, et ung escu pour la façon d'iceulx, comme aparoist par quictance dudict Lofficial, de luy signée le 5[e] jour de septembre 1586, cy rendue, pour ce 7 escuz.

A M[e] Pierre du Moulin, tapicier, demourant à Paris, la somme de deux cens soixante dix escuz, pour avoir faict six pièces de tapisseries ès armoyries des armes de France et de Bretaigne, avec un tapiz, ayant lesdictes tapiceryes deux escussons desdictes armes, contenant chacune pièce de largeur troys aulnes et de haulteur troys aulnes et demye, ainsi qu'il est plus amplement porté par le marché en faict par la Prevosté de Paris, par Devès et Camus, notaires, dattées du 10[e] jour d'avril 1586, cy rendues, et les quictances dudict du Moulin, de luy signées et de [en blanc] notaires, dattées du 27 juin et 20 aoust oudit an 1586, pour cecy 270 escuz.

Pour les notaires qui firent le dict marché et en baillèrent plussieurs coppies 45 sols.

Pour avoir faict faire ung portraict de ladicte tapicerye en pappier, affin que ledict tapicier la fist de mesme, au painctre pour ledict portraict la somme de deux escuz deux tiers, comme aparoist par icelluy portraict et cy rendu, au dos duquel est la quictance dudict Robert Paigné, painctre, de luy signée, du 24[e] jour d'avril ou dict an 1586, pour cecy 2 escuz 2 tiers.

Au maissaiger ordinaire de Nantes à Paris, pour avoir amené ladicte tapi-

cerye dudict Paris jusques audict Nantes, luy a esté payé la somme de unze escuz comme aparoist par quictance dudict messaigier, de luy signée du 24ᵉ jour de septembre oudict an 1586, pour cecy 11 escuz.

Pour le canevaz, cordaiges et amballeurs de la dicte tapisserye qui est en deux fardraux, la somme de deux escuz, cy 2 escuz.

Au Maistre Pierre Lebas, pour estre allé exprès et à cheval de la ville de Nantes à Paris, lorsque ladicte tapicerye fut faicte, pour icelle payer et avoir porté l'argent pour la payer, et icelle faict emballer et baillé au messaiger et la conduyre jusques audict Nantes où elle a esté, tant allant, venant que séjournant par le temps de vingt deux jours, à raison de trois escuz par jour pour paye et despans, la somme de 66 escuz.

A Jullien Hervé, voicturier de la paroisse de Guer, pour avoir voicturé, mené et conduict la dicte tapicerye et daiz de Nantes à Quimpercorantin, où estoit la tenue des Estatz, au moys d'octobre audict an, et avoir séjourné audit Quimpercorantin, attendant ramener ladicte tapicerye et daiz, par le temps de huict jours et six jours pour aller, et autant à revenir, qui font vingt jours en tout, qu'est à raison de.... par jour, la somme de trente escuz sol., ainsi qu'il est plus amplement porté par ledict marché et quictance dudict Hervé, signée Garuyer, Faigneux et Chevallier, notaires, daté les 20, 25 et 27ᵉˢ jours de septembre et octobre 1586; pour cecy 21 escuz.

Pour les notaires qui ont passé ledict marché et quictance 30 liv. 10 sols.

A Maistre Jean Bonnier, huissier et hérault desdictz sieurs des Estatz, pour avoir faict garnir ladicte tapisserye de toille, tant par le hault que aux costez et millieu, et avoyr fourny de toille, le tout suyvant son estat et quictance dudict Bonnyer de luy signée, pour cecy 5 esc., 32 s., 6 den. t.

Arresté à Rennes par messieurs les Commissaires députez pour l'audition des comptes dudict trésorier, le 7ᵉ jour d'octobre 1587.

(Archiv. d'Ille-et-Vilaine. Fonds des États de Bretagne, C. 2897.)

PARTIE MODERNE.

LOUIS DAVID.

1748-1825.

Le livre sur Louis David de son petit-fils, M. Jules David, membre de la Société de l'Histoire de l'Art français, n'est pas tout à fait récent, puisque le volume de texte a paru en 1880, et que les vingt fascicules de planches, gravées pour la plupart par M. Jules David, — il n'y a que les fac-similés de dessins qui soient de la photogravure, — ont paru de 1880 au commencement de 1882. Seulement, comme le texte, qui est excellent, très simple, très sincère, très étudié et très authentique, est un volume grand in-4° de 678 pages, et comme les planches arrivent au nombre de

cent onze, ce n'est pas un volume courant. J'ai pensé qu'il y avait, pour la Revue de notre Société, intérêt à y relever l'indication de ces planches. Comme elles sont rangées dans l'ordre chronologique des ouvrages, leur table se trouve donner le développement et la suite de l'œuvre du maître. La mention finale de chaque article indique la collection, publique ou particulière, à laquelle appartiennent les originaux.

1771. Combat de Minerve et de Mars (*Iliade*, chant XXI). Deuxième prix du concours de 1771. — Musée du Louvre.
1772. Portrait ovale de Sedaine. — Le comte de Brissay.
1773. Tête de la Douleur. Dessin. — École des Beaux-Arts.
1774. Le médecin Erasistrate découvre la cause de la maladie du jeune Antiochus dans son amour pour Stratonice. Premier prix du concours de 1774. — École des Beaux-Arts.
1777. Patrocle assis à terre. Figure académique nue et vue de dos. — Musée de Cherbourg.
1778. Le cadavre d'Hector. Figure académique. — Musée de Montpellier.
1779. Vue du Capitole de Rome. Dessin. — M. Jules David.
— Palais de Venise à Rome. Dessin. — M. Jules David.
— Paysage italien. Dessin. — M. Jules David.
— Trois buffles. Dessin. — M. Jules David.
1780. Saint-Jérôme. — M. Mailand.
— Saint Roch intercédant la Vierge pour les pestiférés. — A la Santé de Marseille.
— Bélisaire et l'enfant. Demi-figures en buste. — M. Hauguet.
— Tête de jeune homme; étude peinte. — Musée de Montpellier.
— Frise dans le genre antique. Combat de deux guerriers; à gauche Minerve et Hercule, à droite les trois Parques. Dessin. — M. Perrier.
1781. Bélisaire reconnu par un soldat qui avait servi sous lui, au moment où une jeune femme lui fait l'aumône. — Musée de Lille.
— Le comte Potocki; portrait équestre. — La comtesse Potocka.
1783. La douleur d'Andromaque, assise au pied du lit sur lequel est étendu le cadavre de son époux Hector. Morceau de réception à l'Académie de peinture. — M. Jules David.
— Andromaque pleurant sur le corps d'Hector. Dessin. — M. Dumont, statuaire.
— Jacques Desmaisons, architecte, oncle du peintre, à mi-corps. — M. Baudry.
— Alphonse Leroy, médecin. A mi-corps, en largeur. — Musée de Montpellier.

— Christ en croix. Dessin. — M. Dumont, statuaire.
— M. Pécoul, beau-père du peintre. A mi-corps. — Musée du Louvre.
— Mme Pécoul, née Potain, belle-mère du peintre. — A mi-corps. — Musée du Louvre.
— Le père Horace défendant son fils. Dessin. — M. Jules David.
1784. Le petit Bélisaire. — Musée du Louvre.
— Serment des Horaces entre les mains de leur père. — Musée du Louvre.
1786. M. de Joubert. Assis, vu jusqu'aux genoux. Ébauche. — Musée de Montpellier.
1787. Socrate, au moment de prendre la ciguë, s'entretient avec ses disciples. — M. Bianchi, député.
— Jules David, enfant, fils du peintre. — Le baron David.
1788. Les deux filles du peintre; deux profils en médaillon. — Mme Bianchi.
— Lavoisier et sa femme. Portraits en pied. — M. de Chazelles.
— Les amours de Paris et d'Hélène. — Musée du Louvre.
1789. Consul Junius Brutus, de retour dans sa maison après avoir condamné à mort ses deux fils qui avaient conspiré en faveur des Tarquins; des licteurs rapportent leurs cadavres pour qu'on leur donne la sépulture. — Musée du Louvre.
1790. La marquise de Sorcy de Thélusson. Assise; à mi-jambes. — Mme la baronne O. de Villequier.
— La marquise d'Orvilliers. Assise; à mi-jambes. — M. P. de Turenne.
— David par lui-même. En buste. — M. Jules David.

A. DE MONTAIGLON.

LE PEINTRE LAMPÉRIÈRE.

28 avril 1866. — « Décès de Jean-Sébastien Lampérière, ancien fabricant d'huiles, jouissant d'un secours viager, médaillé de Sainte-Hélène, âgé de soixante-dix-huit ans, né à Chaumont (Calvados), domicilié à Arras, place des Chaudronniers, n° 2, fils des feus Pierre et Anne Biot, époux de Joséphine Bassez. »

Voilà l'acte de décès de cet artiste aimable qui a longtemps habité Arras et qui y est mort. Son intérieur, coquet et propret, était orné de beaucoup d'objets anciens, de vieux cuivres, faïences locales. On doit un souvenir à cet homme estimable qui, dans la mesure de ses moyens, a entretenu le goût des arts à Arras, dans un temps où les arts y étaient peu appréciés. Il n'a guère fait que des portraits, des natures mortes, des tableaux et des bannières d'église; mais toutes ses toiles sont consciencieuses. Il a surtout reproduit à un nombre infini d'exemplaires le portrait de Mgr de La Tour

d'Auvergne, évêque d'Arras, de vénérée mémoire; il aimait aussi à copier *Boilly*, qu'il avait connu, et parlait avec respect du célèbre miniaturiste *Augustin*, dont il avait vu des œuvres dans la région. Son fils, qui habite Arras, a acquis une réputation justifiée d'excellent peintre de natures mortes.

V. ADVIELLE.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Mme HAUDEBOURT-LESCOT, GUYOT, THIÉNON, COPINET.

XXXII. **Mme Haudebourt-Lescot.** — 1845.

L'épitaphe d'Antoinette-Cécile-Hortense Haudebourt-Lescot se trouvant publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1877, p. 129, nous ne jugeons pas utile d'en donner le texte.

XXXIII. **Guyot.** — 1845.

ANTOINE-PATRICE GUYOT
PEINTRE DE PAYSAGE,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE ROYALE D'ÉTAT-MAJOR,
NÉ A PARIS LE 4 AVRIL 1777,
MORT A PARIS LE 27 MAI 1845.

—

MARIE GALLE, VEUVE DE A.-P. GUYOT,
NÉE A Ste-FOY-LÈS-LYONS, LE 15 MAI 1789,
DÉCÉDÉE A PARIS LE 7 AOUT 1872.

(Montparnasse, 6e division.)

XXXIV. **Thiénon.** — 1846.

ANNE-CLAUDE
THIÉNON
PEINTRE
PAYSAGISTE
CHEVALIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR
NÉ A PARIS
LE XXVII
DÉCEMBRE
MDCCLXXII

DÉCÉDÉ
A PARIS
LE XII MARS
MDCCCXLVI.

(Montparnasse, 4e division.)

XXXV. **Copinet.** — 1846.

ICI REPOSENT
JOSEPH-LÉON COPINET,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 1er MAI 1846,
AGÉ DE 45 ANS,
IL LAISSAIT SA MÈRE INCONSOLABLE.

—

MADAME ROSALIE COPINET,
AME SENSIBLE ET NOBLE!
DÉCÉDÉE LE 24 JUIN 1847,
AGÉE DE 71 ANS.

—

UNE AMIE AFFECTIONNÉE
DE Mme COPINET
A RÉUNI LA MÈRE ET LE FILS
DANS CE MÊME CAVEAU.

(Montmartre, 14e division.)

BIBLIOGRAPHIE.

Dargenty (G.). — *Eugène Delacroix par lui-même.* Paris, Rouam, 1885, in-8°, 225 pages. — La souscription ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire d'Eugène Delacroix, puis l'exposition des œuvres du grand artiste, ayant remis son nom à l'ordre du jour, il n'est pas étonnant que la vie et l'œuvre du maître deviennent l'objet de nouvelles publications. L'auteur de celle-ci n'a pas la prétention de dire des choses nouvelles, de faire connaître des documents inédits. Il taille de côté et d'autre dans les livres déjà anciens de MM. Silvestre, Moreau, Piron, Gigoux, et, avec ce travail à coups de ciseaux, arrive à composer une lecture fort attrayante, où l'artiste se peint par sa correspondance, ses notes, ses souvenirs intimes. Le volume de M. Dargenty est de nature à bien faire connaître le tempérament éminemment distingué d'*Eugène Delacroix* et à inspirer une profonde sympathie pour sa personne et son caractère. Tout le monde ne possède pas, ne lit pas les livres cités plus haut, tout le monde pourra consulter le *Delacroix par lui-même*, comme un résumé impartial, intéressant et fort bien fait de tout ce qui a été écrit sur le plus grand peintre de l'école française moderne.

J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

5. — Mai 1885.

PARTIE ANCIENNE.

LETTRE DE LOUIS XIII AUX CONSULS DE TOULON
POUR LEUR RECOMMANDER LE PEINTRE *FOUQUIÈRES*
(1629).

Communiquée par M. Charles Ginoux.

Jacques Fouquières n'est un inconnu pour personne. On sait que le paysagiste flamand, venu à Paris, fut employé par Louis XIII à la décoration des maisons royales. Il obtint des lettres de noblesse. Dargenville signale en 1754 dans la salle à manger du château de Meudon quatre paysages de *Monper* et de *Fouquières*. En 1790, un paysage représentant un *Chartreux dans le désert*, de la main de *Fouquières*, existait aux Chartreux de Paris ; une toile datée de 1620 et signée *J. Focquier* est au musée de Nantes ; elle provient de l'ancienne collection du Roi et a été déposée à Nantes par le Gouvernement, en 1804, bien que le Louvre ne possédât aucune œuvre exposée du peintre. Les musées de Bordeaux et de Grenoble renferment de ses ouvrages. Deux « tableaux péris et brulés avec leurs bordures, » parmi ceux que contenait la collection de *Boulle* incendiée en 1720, étaient de cet artiste plus célèbre peut-être, — et il eût suffi de le rappeler ici, — par ses démêlés avec *Poussin* que par ses ouvrages, si estimables qu'ils soient. Félibien lui a consacré une page caractéristique dans ses *Entretiens* (t. IV, p. 34, édition de 1725), au sujet des peintures projetées par lui pour la grande galerie du Louvre.

H. J.

De par le Roy, comte de Provence.

Chers et bien amez, nous avons fait expédier une commission au sieur *Fouquier*, gentilhomme ordinaire de nostre chambre pour se transporter par toutes les villes de nostre pays de Pro-

vence pour en faire les plants, tableaux, perspectives mesmes des paysages des environs pour les faire mettre dans la grande gallerye de nostre chateau du Louvre, suivant le desseing du feu Roy nostre très honoré seigneur et perre. Il vous fera voir sa commission que nous avons voulu accompagner de cette lettre, afin que vous lui permettiez de faire et lever le plan de votre ville et lui administriez ce qui lui sera nécessaire durant son séjour Le faisant parre honnorablemen de son travail, comme personne de qualité et peintre finy faictes faicte, Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt huitiesme jour de juillet 1629.

LOUIS.

DE BEAUCLERC [1].

(Arch. comm. de Toulon, série AA, reg. 36, armoire n° 1.)

ÉTIENNE DUMONSTIER.

L'extrait que nous publions ci-dessous est tiré des minutes d'une étude de Paris, dont le titulaire actuel nous à fort obligeamment permis l'examen. L'acte par lui-même n'offre pas un bien vif intérêt; nous nous contentons d'en extraire les points essentiels, à savoir que *Étienne Dumonstier*, peintre et valet de chambre ordinaire du Roi, demeurait en 1598 rue des Quatre-Fils, près du Temple, et avait des fermiers qui ne le payaient pas, ce qui peut arriver au plus honnête homme, plus rarement à un artiste.

J. G.

22 juin 1598.

Fut présent en sa personne noble homme Estienne Dumonstier, peintre et vallet de chambre ordinaire du Roy, demeurant rue des Quatre-Fils, paroisse Saint-Jehan, lequel de son bon gré et bonne volunté a faict et constitué son procureur général et particulier Me Amable Monteroier (?), procureur en la cour des Aydes de Montferrand, pour plaider, etc...

(Il s'agit d'un fermage de 1,250 écus pour trois termes et demi dus par Amiot de la Ville et François Roux, fermiers...)

Suit la signature

DU MONSTIER.

---

1. Fouquières fut longtemps retenu à Toulon par un procès que lui intenta la ville. Le 12 août 1636, il y eut appel d'une sentence prononcée contre lui. La *Commission* est datée de 1626. — Ch. G.

LES FRÉMINET.

(1538-1571.)

Jal nous apprend, dans son *Dictionnaire critique* (p. 615, 2e colonne), que *Martin Fréminet* fut parrain, le 24 septembre 1567, de *Martin Fréminet*, le peintre célèbre. Ce premier *Martin*, qui était orfèvre, avait épousé Marguerite Patrouillart, d'une famille de marchands. Il devint veuf et se remaria.

« Le dimanche xxvije may 1571, entre *Martin Fréminet* et Denise du Chasteau. » (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Un *Pierre Fréminet*, orfèvre, et frère peut-être de *Martin Ier*, vivait sur la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Le 29 février 1538, il fut parrain à cette paroisse. Il était époux de Jehanne Le Doyen, qui, le 10 janvier 1540, le rendit père d'un fils qu'on nomma Jehan. L'acte de baptême dit qu'il demeurait alors près du Palais. En 1553, il était époux de Marie Baudet, qui, le samedi 27 octobre de cette année, lui donna Simon Fréminet, « tenu par Martin Raysin, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris, et *Martin* (*Ier*) *Fréminet*. » (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.) Pierre Fréminet, veuf pour la deuxième fois, épousa, le 30 novembre 1559, Marie Hudesse. (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Les détails qui précèdent sont extraits des notes inédites d'Auguste Jal.

Henry Jouin.

BAUDRAIN YVART

PEINTRE DU ROI.

(1611.)

Toutes mes recherches à l'effet de fixer la date de la naissance à Boulogne-sur-Mer de *Baudrain Yvart*, qui fut peintre ordinaire du roi et conseiller en son Académie de peinture et sculpture, décédé le 12 décembre 1690 aux Gobelins, où il était Garde des tableaux, dessins, modèles et cartons, avaient été infructueuses : le registre des actes de catholicité de sa paroisse s'était perdu depuis plusieurs années. M. E. Deseille, archiviste de Boulogne-sur-Mer, en avait heureusement fait le dépouillement et pris des extraits il y a une vingtaine d'années ; c'est dans son cahier de notes qu'il vient de

retrouver le baptistaire ci-joint, qui établit définitivement le jour de naissance du collaborateur de ***Ch. Le Brun*** :

« Registre aux actes, etc., de la paroisse Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer, pour l'année 1611.

« Le 13e juillet, à 5 heures, ***Baudrain***, fils de Henry Yvart et de Jehenne Carré, tenu de Baudrin de Frouart [***Frohart***], sieur de Fourcault, lequel a donné le nom; Noel Yvart, Jehan Meurin, Charlotte Gardinier, Noelle Bouche. »

Il y a donc une double rectification à faire dans le travail dont la ***Revue*** s'est occupée (1re année, p. 110); au prénom de ***Baudrin***, substituer celui de ***Baudrain***; au millésime *1610 (?)*, substituer *1611*.

V.-J. VAILLANT.

ADAM

PEINTRE DE LA VILLE D'AMIENS (1416).

Note communiquée par M. Henry Havard.

Adam le paintre pour sa paine et labeur d'avoir fait et paint les personnages de sains et saintes es tourelles des tours de la forteresche, et pour avoir trouvé les couleurs, par marqué fait à tasque par ledit maistre des ouvrages, présent Jacque aux Cousteaux, receveur des rentes, a esté paié la somme de XLVIII l. p.

(Archives d'Amiens : Comptes de la ville, année 1416.)

Maître Adam le peintre n'est pas un inconnu. Dans ses ***Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens*** (Amiens, 1858, in-8° de 44 p.), M. H. Dusevel lui consacre une notice où il résume tous les renseignements fournis par les Archives locales. Il nous apprend que cet artiste, souvent désigné sous le nom d'Adam de France, travaillait pour la ville d'Amiens dès l'année 1389. Il s'étend longuement sur les ***soixante personnages de saints et saintes peints ès tourelles du tour de la forteresse de la ville***, parmi lesquels on voyait figurer l'archange saint Michel, saint Pierre, saint Sébastien, saint Christophe, sainte Barbe et sainte Marguerite. Comme M. Dusevel ne donne ni la date de l'ouvrage, ni le prix payé, nous avons cru qu'il n'était pas sans intérêt de reproduire ici l'article relatif à l'ouvrage le plus remarquable de Me Adam de France.

J. G.

CROZAT.

Pièce communiquée par M. J. Roman.

A Paris, ce 23 mars 1728.

Monseigneur,

Je suis très sensible à la protection que vous voulés bien accorder à mon entreprise des estampes, qui me donne une bonne opinion de la réusite; l'esperance que M. le cardinal de Fleury vous a donnée est aussi bien flateuse; j'espère qu'en voyant l'ouvrage il rendra sa protection encore plus efficasse. M. le comte Giraud, banquier à Rome, qui a toujours servi nos ministres et est le correspondant de M. le chevalier Bernard, me charge de luy envoyer quelque petite vaisselle d'argent, contenant seulement 28 mars, que M. *Germain*, orphèvre du Roy, a faite; j'espère, Monseigneur, qu'en faveur d'un françois establi avec quelque distinction à Rome, vous voudrés bien luy accorder un passe port, affin qu'il puisse reçevoir surement cet envoy d'argent. Vous venés de m'accorder si gracieussement des graces, que je me flatte que vous ne désaprouverés pas que je vous en demande des nouvelles en faveur de M. Giraud. Je suis avec la reconnessance la plus respectueuse, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

CROZAT.

(Archives des affaires étrangères, France, 1261, p. 54.)

BOUT DE L'AN DE LOUIS XIIII A SAINT-DENIS.

(1er septembre 1716.)

Extraits des Menus, communiqués par M. Henry de Chennevières.

Au sieur *Perrot*, peintre, 1,550 livres pour tous ses ouvrages de peinture[1].

A *Slodtz*, sculpteur . . . . 310 liv.

Pour avoir racommodé quatre figures, représentant la Religion, la Charité, la Prudence et l'Espérance, qui estoient bien détruites . . . . 200 liv.

etc.

---

1. Nous relevons dans les Menus de 1717, O1 2846, l'article suivant concernant le même artiste :

« Tente du Roy posée sur l'une des terrasses du Palais des Thuileries.

« Au sr *Perrot*, peintre, 1,200 liv. pour les ouvrages de peintures et dorures qu'il a fait à la tente du Roy. » — H. de C.

Au sieur *Gousson*, sculpteur, 200 livres pour tous les ouvrages qu'il a faits, tant de neuf que de raccommodage, savoir :

Pour avoir fait trois bras (dont deux ont esté changés), pour tenir des palmes, les avoir attachés aux quatre Renommées, avoir fait des doigts presque à toutes leurs mains et raccommodé le dessus de leurs testes qui estoient toutes écrasées . . . . 60 liv.

Plus, leur avoir fait quatre trompettes de bois blanc tourné, à quarente sols piece . . . . 8 liv.

Plus avoir remis des armatures dans trois aisles pour les soutenir, les avoir ratachées et collées avec des toilles . . . . 7 liv. 10 s.

Plus avoir fait deux jambes et les avoir attachées auxdites Renommées, y avoir mis des armatures dedans pour les soutenir, estant tout en l'air, et avoir rajusté toutes les autres jambes . . . . 30 liv.

. . . .

A *Pillement*, peintre, 225 livres pour toutes les armes qu'il a faites en papier pour le dit service, pour l'église, pour les portes de Saint-Denis.

Au sieur *Berain*, désignateur du cabinet du Roy, la somme de mille livres pour les desseins qu'il a fait et pour le sejour qu'il a esté obligé de faire à Saint-Denis pour les faire exécuter.

(Archives nationales, O[1] 2845, menus de 1716.)

LE CHEVALIER ERNOU.

(1731.)

Notre excellent collaborateur M. Alfred Steyert possède un bon portrait d'homme du milieu du dernier siècle. C'est celui d'un bienfaiteur de la Charité de Lyon. Derrière la toile, une inscription à l'encre donne son nom, ses titres et le nom du peintre sous cette forme : *Par le Chevalier Ernou — 1731*. Son nom manque à Siret et à Bellier. Était-il Lyonnais ? A quoi se rapporte sa qualité de Chevalier ? A l'Ordre de Saint-Louis, à celui de Malte ou à quelque autre Ordre romain ou italien ? Autant de questions que nous posons à nos lecteurs, dans l'impossibilité où nous sommes d'y répondre.

Anatole DE MONTAIGLON.

UNE LETTRE DE CHARDIN.

Document communiqué par M. Alfred Darcel.

Dans mes recherches à travers les cartons des Archives pour reconstituer l'histoire de la manufacture des Gobelins, j'ai rencontré la lettre suivante, évidemment adressée au Directeur des Bâtiments, le comte d'Angiviller. Il est moins aisé de préciser la circonstance qui donna lieu à la plainte de *Chardin* et à l'intervention du protecteur de l'Académie. Peut-être les registres de la Compagnie, quand la publication dirigée avec tant de dévouement par M. A. de Montaiglon en sera arrivée là, nous l'apprendront-ils.

A. D.

16 avril 1777.

Monsieur le Comte,

Je suis rempli des sentiments de la plus vive reconnoissance en recevant les marques d'estime et d'affection dont vous m'honorez dans votre lettre.

Je ne me flattois point que vous voulussiez employer des moments qui vous sont précieux à me donner cette consolation; mais, moins je l'ai espéré, plus j'y suis sensible.

Depuis que je suis de l'Académie, j'y ai toujours vécu dans la paix et dans l'union, et c'est la première fois que j'ai eu lieu de former quelque plainte, si toutefois cette ouverture en est une.

Au reste, ces légères altercations n'ont d'autre suite que de tenir plus attentif de part et d'autre à ne donner aucune prise sur soi.

Si cette affaire, Monsieur, m'a causé quelque peine et quelques mécontentements, dès cet instant je les oublie et je vous en fais le sacrifice, heureux si vous voulez bien le regarder comme une foible marque de la reconnoissance qu'excitent en moi vos bontés.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHARDIN.

(Archives nationales, O[1] 2048, reg. 93.)

PARTIE MODERNE.

LETTRE D'HORACE VERNET A VICTOR SCHNETZ

SUR LE SALON DE 1827.

Communiquée par M. Gaston Le Breton.

M. Gaston Le Breton, qui prépare une Vie de *Victor Schnetz*, a lu récemment à la Sorbonne un mémoire ayant pour titre : *Schnetz et son époque*, dont il veut bien distraire au profit de la *Revue* la lettre suivante d'*Horace Vernet*. Cet autographe n'a pas besoin de commentaires. H. J.

Paris, le 6 décembre 1827.

Tu dois dire que je suis un animal, mon cher Victor, mais, parole d'honneur, j'ai commencé dix fois, et puis je ne sais comment cela s'est fait, quand je voulais terminer, mes nouvelles étaient si vieilles... là, quand je te le disais, on vient encore de me déranger! mais n'importe! le diable tomberait maintenant entre moi et ma plume que je ne la quitterais pas.

Je voulais te dire qu'il faut que tu reviennes bien vite, si tu ne veux assister à l'enterrement de la peinture; elle est entre deux médecins qui la tuent, l'un se nomme Classique et l'autre Romantique. Le premier est un ennuyeux et la fait mourir de langueur et de froid; l'autre lui donne de tels excitants que la malheureuse en a des attaques de folie et, alors, gare aux yeux des curieux! Rien n'est naturel dans cette position compliquée, et je vois la pauvre amante de *Raphaël*, de *Michel-Ange* et de *Rubens* dans le plus mauvais état pour le quart d'heure.

Il faut donc que ses véritables amis se réunissent pour la tirer de ce cruel combat. Voilà pourquoi un homme solide au poste comme toi est nécessaire. Après cela, s'il te reste quelques bons souvenirs de tes amis, tu ne doutes pas du plaisir qu'ils auront à te revoir. Je suis en tête de la liste et j'espère que tu n'en doutes pas, malgré mon opiniâtre silence. Le Salon est encore pauvre en général, il se ressent du mauvais mode d'enseignement de nos écoles. On veut faire de la peinture par A plus B, et celui qui se trouve assez doué pour avoir le moyen et le génie d'éviter les routines, de vouloir barbouiller selon son sentiment est sur-le-champ mis à l'index; on crie au novateur. Allons, des sangsues, de l'eau tiède, affaiblissons-le, car il dégoûterait tous ces pauvres

diables qui gémissent, pâtissent et portent leur argent dans nos ateliers. A force de leur faire salir des toiles, ils finiront par inonder le monde de leur médiocrité ; il ne faut donc pas, pour un seul qui sortirait de la ligne, risquer de perdre l'exploitation de la forme que nous a léguée notre maître !

Ce pauvre *Court* est dans ce moment-ci entre les mains de ces rétrécisseurs de génie. On veut le maigrir aussi, car lui seul a les honneurs de l'exposition[1]. Le public, qui n'a que des yeux, lui rend justice. Par cette raison, les maîtres font tout au monde pour l'étourdir, à force de lui crier qu'il n'est qu'un simple élève, qu'on ne l'a pas envoyé à Rome pour faire des tableaux, mais pour étudier, qu'il perdra son temps à copier des *Valentin*, tandis qu'il avait des *Raphaël*, que, puisque la nature le portait à faire de la peinture noble et vigoureuse, il devait se jeter dans le gracieux, afin de mêler la moutarde avec les confitures...

Dans quelque temps, on exposera tes grands tableaux dont jusqu'à ce jour peu de personnes peuvent juger, car on les tient au secret. Cependant, il circule qu'ils sont très beaux et doivent produire un grand effet. Encore une fois, viens donc vite jouir avec nous de tes nouveaux succès et me donner ton avis sur de grandes toiles que je viens de couvrir comme à l'ordinaire, à la course. Ainsi que Gusman, je ne connais plus d'obstacles, les papes, les chiens, les *Raphaël*, les *Bramante*, les *Michel-Ange*, les rois, les chevaux, les guerriers de tous les temps, tout cela me passe par les pattes et j'aurais eu à exposer, si je n'avais craint d'ameuter contre moi, cinquante-trois tableaux, dont une quantité de dix à vingt-huit pieds.

Tu vois que lorsque je m'y mets je bavarde tout comme un autre, et encore plus peut-être. Voilà l'inconvénient des paresseux, et tout comme les poltrons révoltés, une fois partis, il n'est plus possible de les arrêter. Malgré tout, j'ai encore quelque chose à te dire, et qu'il m'importe que tu saches bien, c'est que je t'aime de bien bon cœur, et que tu serais le plus vilain b... si tu ne me rendais pas la réciproque.

Adieu, j'ai vu les Gay bien tristes de ne pas te voir ; en cela nous avons retrouvé un point de ressemblance. Si tu ne me comprends pas, je te l'expliquerai plus tard.

---

1. *Court* n'exposa pas moins de sept tableaux au salon de 1827, parmi lesquels la *Mort de César*. — H. J.

Fais-moi le plaisir de te charger de mille compliments pour M. *Guérin*, dis-lui que les termes me manquent pour lui peindre ma gratitude pour tout ce qu'il dit de bienveillant de moi; il veut donner à ma reconnaissance une tâche impossible à remplir.

Je chargerai mon admiration pour ses talents et son noble caractère d'acquitter ma dette.

Si tu étais plus beau et jolie femme, je t'embrasserais, mais tu es trop noir.

Ton vieil ami,
Hce VERNET.

LOUIS DAVID.

1748-1825.

(*Suite et fin.*)

1791. Le serment du Jeu de paume. Dessin. — M. Jules David.
1792. Ébauche de la toile du serment du Jeu de paume; figures nues. — Musée du Louvre.

Études de têtes pour le Serment du Jeu de paume :

— — Bailly. — Musée du Louvre; collection Lacaze.
— — Barrère. — Musée de Versailles.
— — Le Père Gérard. — M. Gigoux.
— — L'Abbé Grégoire. — M. Gigoux.
— — Prieur, de la Marne. — M. Gigoux.
1793. Le Pelletier de Saint-Fargeau, membre de la Convention, sur son lit mortuaire. — D'après l'épreuve inachevée du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.
— Le général Auguste-Henri-Marin Picot, Marquis de Dampierre, blessé mortellement à l'affaire de Valenciennes. Dessin. — Le baron Jeanin.
— Marat mort; dans sa baignoire. — M. Jules David.
— La tête morte de Marat, l'ami du peuple. Dessin. — M. Jules David.
— Danton. Demi-buste. Dessin. — Mme Jubinal de Saint-Albin.
1794. Le jeune Barra. Étude du cadavre nu étendu par terre. — Musée d'Avignon.
— La tête du jeune Barra. Dessin. — Mme Jubinal de Saint-Albin.

Projets de costumes français; Aquarelles :

— — Le Représentant du peuple en fonctions. — M. de Saint-Albin.

— — Le Représentant du peuple aux armées.
— — L'habit militaire.
— — Législateur en fonctions. — M. Jules David.
— — Un Juge. — M. Jules David.
— — Officier municipal. — M. Jules David.
— — Habit civil des Français. — M. Jules David.
— — Le citoyen français dans l'intérieur. — M. de Saint-Albin.
— Le triomphe du peuple français. Dessin. — M. Albert Lenoir.
— David par lui-même. A mi-corps. — Musée du Louvre.
1795. M. Seriziat. Assis; à mi-jambes. — M. S. Moreau.
— Mme Seriziat, née Pécoul, avec sa petite-fille. Assise; à mi-jambes. — M. S. Moreau.
— La maraîchère de David. En buste. — Musée de Lyon.
— J. Blaw, ministre plénipotentiaire de Hollande. En buste. — M. Chevrier, à Châlon-sur-Saône.
— Meyer, ministre plénipotentiaire de Hollande. Assis; à mi-corps. — Le baron Jeanin.
1797. Le général Bonaparte. En buste; la tête seule est peinte. — Le duc de Bassano.
1799. Les Sabines. — Musée du Louvre.
— Projet de costume pour les Consuls de la République française. Aquarelle. — M. Jules David.
— Mme de Verninac, née Delacroix. Assise; à mi-jambes. — M. de Verninac.
1800. Mme Récamier, étendue sur un lit de repos. — Musée du Louvre.
— Bonaparte au mont Saint-Bernard. Portrait équestre. — Musée de Versailles.
1805. Le pape Pie VII. En buste. — Musée du Louvre.
— Napoléon en habits impériaux. Debout; petite figure en pied. — M. Jules David.
— Entrée de Napoléon à l'Hôtel de Ville de Paris. Dessin. — M. Jules David.
1806. Distribution des aigles au Champ de Mars. Dessin. — M. Jules David.
1807. Sacre de l'Empereur Napoléon et couronnement de l'Impératrice Joséphine à Notre-Dame de Paris (2 décembre 1805). — Musée de Versailles.
— Dessin perspectif du chœur de Notre-Dame pour le tableau du Sacre. — M. Millet.
— Napoléon debout, se mettant la couronne sur la tête, et le Pape Pie VII assis. Dessin. — M. Millet.
— Étude de la tête de l'Impératrice Joséphine pour le tableau du Sacre. — M. Jules David.

— Le peintre Marie-Joseph Vien. En demi-buste. Médaillon rond. Dessin. — M. Jules David.

1810. Distribution des aigles au Champ de Mars. — Musée de Versailles.

Études de figures pour la Distribution des aigles :

— — Personnage assis. Dessin. — M. Jules David.

— — Personnage assis et en uniforme. Dessin. — M. Jules David.

— — Personnage jurant. Figure nue. Dessin. — M. Jules David.

— — Dragon. Dessin. — M. Jules David.

— Napoléon dans son cabinet. Debout à côté de son bureau. — Lord Douglas.

— Le général baron Jeanin, gendre du peintre. En buste. — Le baron Jeanin.

1812. La baronne Jeanin, fille du peintre. En buste. — Le baron Jeanin.

— M. et Mme Mongez. En buste. En largeur. — Musée du Louvre.

— Vénus blessée se plaignant à Jupiter. Dessin. — M. Jules David.

— Les adieux d'Hector et d'Andromaque. Dessin. — M. Jules David.

— Le général baron Meunier, gendre du peintre. — Mme la baronne J. Meunier.

— La baronne Meunier, fille du peintre. En buste. — Mme la baronne J. Meunier.

— Apelle peignant Campaspe devant Alexandre. — M. Jules David.

1813. Mme David, femme du peintre. A mi-corps. — Mme la baronne Meunier.

— Les Thermopyles. Dessin. — M. Jules David.

1814. Léonidas aux Thermopyles. — Musée du Louvre.

1816. Le comte de Turenne. Assis, jusqu'aux genoux. — Le comte de Turenne.

1817. Alexandre Lenoir. En buste. — M. Albert Lenoir.

— L'Amour et Psyché. — Madame de Furtado.

— L'abbé Sieyès, conventionnel. — Assis ; à mi-jambes. — Mme Combes.

1818. Télémaque et Eucharis. Figures assises ; à mi-corps. — Mme Noël des Vergers.

1820. Jacques Ramel de Nogaret, conventionnel, ministre des finances sous le Directoire. En buste. Peint à Bruxelles où il mourut le 31 mars 1819. — M. Lorois.

1822. Les deux filles de Joseph Bonaparte. Assises, à mi-corps. — Musée de Toulon.

1824. Première idée de Mars et Vénus. Dessin. — M. Jules David.

— Mars désarmé par Vénus et par les Grâces. — M. Jules David.

— Bohémienne disant la bonne aventure à une jeune Romaine. En largeur ; figures à mi-corps. — Mme la baronne David.

1825. Viol de Lucrèce. Dessin. « A ma bru Annette. » — M. Jules David.

— M. et Mme Eugène David, fils et belle-fille du peintre. Assis ; à mi-corps. Dessin. — M. Jules David.

Le peintre David debout en longue redingote. En pied. Fac-similé du dessin de *Madou* fait à Bruxelles dans les dernières années du Maître.

A. DE M.

DOMINIQUE DONCRE.

1820.

Ce peintre, si français, quoique flamand d'origine (Donker), est à peine soupçonné à Paris et ne figure encore que dans un seul dictionnaire.

Né à Zeghers-Cappel (Nord), il est mort à Arras, où il a passé presque toute son existence, le 11 mars 1820, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une rue de cette ville porte son nom.

Nous avons, en 1853, révélé le mérite de cet artiste, qu'on semblait ne pas apprécier, et, dès cette époque, nous avons fait d'actives démarches pour reconstituer sa biographie et fixer l'attention sur ses principales œuvres. Depuis lors, les étrangers ont enlevé à Arras à peu près toutes ses toiles qui étaient dans le commerce ; de sorte que son œuvre, essentiellement locale, est désormais disséminée. Mais on conserve encore de lui au musée de cette ville et dans plusieurs familles des toiles d'un réel mérite. Outre celles du musée, nous citerons : 1° le beau tableau où il s'est représenté avec sa femme ; 2° *Milon de Crotone* ; 3° *l'Échelle de Jacob*, son portrait en miniature, celui de son frère, et ses portraits[1] des révolutionnaires d'Arras (en notre possession) ; 4° le portrait de Joseph Lebon (au musée Carnavalet).

Lepage, son ami et concitoyen, avait fait son buste en marbre blanc ; on ignore ce qu'il est devenu. Il ne reste d'autre souvenir de cette œuvre qu'une réduction en plâtre, que nous avons donnée au musée d'Arras.

Les autographes de Doncre sont fort rares.

Victor ADVIELLE.

---

1. Nous les avons décrits dans la revue *La Révolution française*, publiée par M. Ét. Charavay (n° du 10 avril 1884).

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

BARDON, DUCIS, GAILLOT, MARILHAT, VIEN, Mlle LEBOIS DE GLATIGNY.

XXXVI. **Bardon.** — 1846.

ANTOINE BARDON,
PEINTRE D'HISTOIRE,
DÉCÉDÉ LE 13 MAI 1846,
A L'AGE DE 71 ANS.
DE PROFUNDIS.

—

Mme BARDON
NÉE JEANNE
BORNET LÉGER
DÉCÉDÉE LE 30 AOUT 1860
A L'AGE DE 78 ANS.

(Montparnasse, 4e division.)

XXXVII. **Ducis.** — 1847.

J.-LOUIS DUCIS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR
1847.

—

ANNE-EUPHROSINE TALMA
VEUVE L. DUCIS.
1868.
REQUIESCANT IN PACE.

(Montparnasse, 10e division.)

XXXVIII. **Gaillot.** — 1847.

BERNARD GAILLOT,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 17 JUIN 1847.

(Montmartre, 14e division.)

XXXIX. **Marilhat.** — 1847.

GEORGES ANTOINE
PROSPER MARILHAT,
NÉ LE 26 MARS 1811,
MORT LE 14 SEPTEMBRE 1847.

—

ALEXANDRE ANDRIEUX,
NÉ LE 6 SEPTEMBRE 1772,
MORT LE 7 SEPTEMBRE 1854.

—

Mme ÉLISA MARILHAT,
Vve ANDRIEUX,
NÉE LE 20 NOVEMBRE 1803,
MORTE LE 12 AVRIL 1876.

(Père-Lachaise, 16e division.)

XL. **Vien.** — 1848.

JOSEPH-MARIE, COMTE VIEN,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
1761-1848 [1].

—

ICI REPOSE
ROSE-CÉLESTE BACHE
COMTESSE
VIEN,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BORDEAUX,
DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE,
DE L'ATHÉNÉE DES ARTS
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE PARIS,
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE ROUEN,
SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES
DE L'EURE, D'INDRE-ET-LOIRE,
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, ETC.,
TRADUCTEUR D'ANACRÉON
ET
DE JEAN SECOND,
DÉCÉDÉE LE 27 MARS 1843.
A L'ÉLÉVATION DES SENTIMENTS,
A LA BONTÉ DU CŒUR,
A LA SUPÉRIORITÉ DU TALENT,
ELLE JOIGNIT LA MODESTIE, LA GRACE,
LA SIMPLICITÉ DES MANIÈRES.
ELLE SE FIT CHÉRIR DE TOUS,
MÊME DE SES RIVAUX EN LITTÉRATURE.
SON ÉPOUX INCONSOLABLE, SES NOMBREUX AMIS,

1. Vien fut inhumé le 28 janvier 1848. (Renseignement fourni par le conservateur du Père-Lachaise, lettre du 6 mai 1885.)

VOUENT A SA MÉMOIRE
UN CULTE D'AMOUR ET DE VÉNÉRATION.

(Père-Lachaise, 22e division.)

XLI. **Mlle Lebois de Glatigny.** — 1848.

MARIA LEBOIS DE GLATIGNY,
DÉCÉDÉE LE 14 MAI 1848
A L'AGE DE 35 ANS.
SON FRONT OU LE GÉNIE ÉTAIT SI GRACIEUX,
SA BEAUTÉ, TOUT EST LA!... MAIS L'ANGE EST DANS LES CIEUX.

—

ÉMILIE-ROSE-VICTOIRE LECLERC-DUPORT,
VEUVE LEBOIS DE GLATIGNY,
NÉE LE 29 OCTOBRE 1778,
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1853.

—

MÉLANIE LEBOIS DE GLATIGNY,
NÉE LE 24 JANVIER 1805,
DÉCÉDÉE LE 13 JUILLET 1853.
PRIEZ POUR ELLES.

—

ICI REPOSE
ALEXANDRE MIGNARD,
ANCIEN ANTIQUAIRE,
NÉ A VITTEAUX (COTE-D'OR),
DÉCÉDÉ A PARIS,
A L'AGE DE 65 ANS
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 13e division.)

H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

EUDEL (Paul). — *L'Hôtel Drouot et la curiosité en 1883-1884*, avec une préface de Champfleury, Paris, Charpentier, 1885, in-12, 420 pages.— L'éloge de cette publication, dans laquelle se trouvent résumés tous les faits intéressants de l'hôtel Drouot, survenus dans le courant de l'année écoulée, n'est plus à faire. M. Eudel déploie dans ce travail ingrat, mais bien utile, une verve, un entrain, une bonne humeur qui présentent le sujet sous le jour le plus attrayant. Ajoutons que peu d'experts s'y connaissent aussi bien que notre auteur et que sa science technique est aussi sûre qu'étendue. Signalons enfin dans le volume 1884, le quatrième de la série, une heureuse innovation. De nombreux fac-similés d'écritures, empruntés au catalogue d'autographes de la vente Bovet, illustrent le compte-rendu de cette vente et donnent un attrait nouveau à la publication de M. Eudel. — J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

6. — Juin 1885.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

Du 16 Mai 1885.

L'Assemblée générale des membres fondateurs de la Société de l'histoire de l'Art français s'est réunie le samedi 16 mai 1885, à quatre heures, au Cercle Saint-Simon. Étaient présents : MM. de Montaiglon, *président ;* Tuetey, *trésorier;* Courajod, Duplessis, Guiffrey, Havard, marquis de Laborde, Mantz, *membres du Comité ;* A. Bouvenne, O. Fidière, Marcille, Mauban, Molinier, Nicard, Tourneux, Valabrègue, *membres fondateurs.* Plusieurs membres s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le président rend compte dans les termes suivants des travaux de la Société pendant l'année 1884 :

Messieurs,

Dans une Société aussi restreinte que la nôtre, les morts de chaque année sont d'autant plus regrettables. Dans celle-ci, nous avons perdu quatre de nos membres. M. Paul Naples, architecte, — parmi les artistes, nous n'avons guère de sociétaires que des architectes, — est mort avant l'âge et pouvait avoir devant lui de longues années encore. M. Brown n'était plus jeune; sans parler des regrets et de la mémoire que garderont de sa bonté et de sa bonne grâce tous ceux qui l'ont connu, c'était un amateur délicat, bienveillant et serviable, dont le concours dévoué manquera à la Société des Beaux-Arts de Bordeaux, à laquelle il appartenait depuis sa fondation. M. de Liesville n'a fait que s'intéresser à notre œuvre sans y collaborer activement; mais le don généreux qu'il avait fait à Carnavalet de ses collections de livres et de curiosités révolutionnaires mérite de notre part un souvenir tristement reconnaissant; la Bibliothèque de la Ville et l'Histoire de Paris ont fait en lui une perte considérable et qui n'est pas réparée. Enfin la mort de M. Pinchart, le savant archiviste de Bruxelles, nous touche tout directement. Il devait tou-

jours nous donner la révision et le dépouillement vraiment complet, au point de vue des artistes, qu'il avait fait avec la conscience, l'exactitude et l'érudition critique qu'on lui connaissait, des comptes des Ducs de Bourgogne d'après les Archives de Dijon, de Lille et de Bruxelles. C'eût été l'un de nos meilleurs volumes et d'une importance capitale. La maladie l'a empêché d'y mettre la dernière main; il serait bien précieux pour nous, même sans ses commentaires définitifs, d'avoir ses notes, et nous nous ferions un devoir de les imprimer; soyez sûrs que votre Comité s'en préoccupe et que, pour avoir ce qu'il nous avait promis et comptait nous offrir, tout le possible sera fait.

Quant à ce qui regarde nos travaux, notre Bulletin a terminé sa première année et a donné les quatre premiers numéros de sa seconde, avec une régularité dont nous devons faire honneur aux soins dévoués de M. Guiffrey et de M. Jouin. Il a réussi de deux façons et par la curiosité des documents qu'il a publiés et aussi par l'intérêt incontestable qu'y prennent les membres de la Société, ce que nous savons d'eux-mêmes et par la façon dont il est entre eux et la Société un lien et une cause de rapports qui n'existeraient pas sans lui. La seule chose qu'on lui reproche et dont on se plaigne, ce n'est pas d'être mensuel, ce qui est une qualité, mais de n'avoir par mois qu'une feuille. Cela exclut presque forcément les documents et les ensembles trop longs; cela, pour avoir de la variété, fait morceler des communications qui gagneraient à n'être pas coupées et à paraître en une fois, mais la prudence de notre trésorier nous y oblige. Alors qu'il serait facile de le doubler et de le tripler, il nous faut compter avec les ressources de notre très mince budget. Notre Société fait quelque chose avec presque rien; elle ferait beaucoup si elle s'augmentait et devenait un peu plus nombreuse.

En dehors de ce Bulletin, elle a cependant donné dans l'exercice 1884 deux gros volumes. L'un est le second volume des scellés et inventaires d'artistes de 1741 à 1770, que nous continuons de devoir à M. Guiffrey. En analyses et en extraits, il n'en comprend pas moins de cent cinquante-deux, parmi lesquels, pour ne citer que les plus importants, sont ceux d'Hyacinthe Rigaud, de Juste-Aurèle Meissonier, de Charles Parrocel, du sculpteur Jean-Baptiste Dupont, de la Maîtrise de Saint-Luc, du peintre en émail André Rouquet, de Bouchardon et de Michel-Ange Slodtz. Il y a bien là du nouveau sur des artistes célèbres, et encore plus sur des artistes peu connus; il est inutile d'y insister devant vous. Ce qui est plus important, c'est que le troisième et dernier volume est en cours d'impression, et sera affecté à l'exercice 1885; il sera accompagné d'une table complète de tous les noms d'artistes cités.

Les Procès-verbaux de l'Académie de peinture ne sont pas aussi près

de leur achèvement, mais ils y marchent et nous sommes bien au delà de la moitié. Le sixième volume comprend les onze années qui vont de 1745 à 1755, et l'intérêt s'en augmente par le plus de développement donné à la rédaction et par la façon dont les séances sont plus fréquemment accompagnées de lettres et de pièces justificatives. L'impression du tome septième est commencée et marchera avec la régularité des précédents. La date où nous sommes arrivés montre qu'avec trois volumes encore, c'est-à-dire en trois ou quatre ans, nous aurons achevé cette importante publication; elle était bien lourde et bien hardie pour nos épaules, mais nous en apercevons l'achèvement, et, après avoir eu l'honneur d'avoir osé l'entreprendre, nous sommes maintenant bien sûrs d'avoir celui de la terminer.

Notre laborieux confrère M. Natalis Rondot a bien voulu enrichir notre collection annexe de deux précieux tirages à part de travaux imprimés dans la *Revue lyonnaise*. L'un est une dissertation sur une médaille frappée en l'honneur de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et elle est enrichie de nombreuses pièces inédites; l'autre est une liste chronologique des sculpteurs Lyonnais ou des sculpteurs ayant travaillé à Lyon depuis la fin du moyen âge jusqu'au XVIIe siècle. Si précieuse, si nouvelle et si utile qu'elle soit, comme elle ne veut être qu'un résumé et qu'un cadre, elle nous fait d'autant plus désirer l'impression complète des documents dépouillés. Par sa situation géographique, l'école de Lyon a autrefois réuni bien des éléments différents. La France, la Bourgogne, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie s'y sont coudoyées et s'y sont mêlées pour lui constituer une physionomie, très complexe à la fois et très particulière. M. Renouvier a commencé de traiter la question de la gravure en bois; M. Rolle, M. Charvet se sont occupés de certains artistes en particulier; M. Georges Guigue, l'archiviste de la ville, commence le dépouillement méthodique, dans le moment, des Archives municipales; ce sont autant de contributions qui permettront ensuite d'étudier la question au point de vue de l'art et mettront à même de faire une histoire de l'École de Lyon, qui serait aujourd'hui prématurée. J'ajouterai que notre collection annexe s'augmentera bientôt d'une autre plaquette, le tirage à part des lettres inédites du pastelliste La Tour, publiées dans la *Gazette des Beaux-Arts* par M. Guiffrey.

Enfin, j'ai une autre bonne nouvelle à vous annoncer. Notre excellent confrère M. Eudoxe Marcille nous a donné le manuscrit de son volume des lettres de Prudhon. Vous vous souvenez que les lettres de sa jeunesse, adressées à M. de Joursanvault, à son maître Devosge et à son ami Fauconnier, ont été données pour la première fois dans les anciennes *Archives de l'Art français*. Depuis, il en a été publié d'autres un peu de tous les côtés. M. Marcille les a réunies et en a ajouté de nouvelles. La biographie, le catalogue, l'appréciation

des œuvres de ce maître supérieur, l'un des poètes les plus passionnés de notre école de peinture, ont été traités et sont d'ailleurs en dehors de notre cadre. Ce ne sera, avec des additions, que la réunion documentaire et chronologique de ses lettres qu'on doit aujourd'hui chercher de tous les côtés. Leur ensemble et leur faisceau ajoutera encore, s'il est possible, à l'admiration et à l'affection qu'on doit avoir pour ce charmant génie, qui s'est de lui-même repris à Corrège, avec en plus une nature et une âme vraiment grecques, et qui est bien par là le contemporain d'André Chénier, dont il n'a peut-être pas lu un seul vers. Le manuscrit de M. Marcille sera mis à l'impression dans quelques jours, et le volume sera affecté à l'exercice de l'année 1886. Le résultat serait le même si le travail ne se fût terminé que dans quelques mois; mais il ne pouvait pas mieux venir en me permettant de vous en parler et de vous en annoncer l'impression immédiate.

Qui sait même si ce bon exemple ne piquera pas au jeu notre ami M. de Chennevières et ne lui fera pas terminer le manuscrit de son édition des lettres du Poussin?

La parole est ensuite donnée au Trésorier pour rendre compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1884. M. A. Tuetey lit le rapport suivant :

J'ai l'honneur de présenter l'exposé de la situation financière de la Société, à la date du 15 mai 1885 :

Les recettes se sont élevées à la somme de . . . . 5,643 fr. 25 dont voici le détail :

Encaisse au 9 mai 1884	165 fr.	05	
Cotisations recouvrées par le Trésorier (72)	1,440	»»	
Cotisations recouvrées par la maison Bonnard-Bidault (41)	820	»»	
Cotisations arriérées de plusieurs libraires (1880-1885)	550	»»	
Règlement de compte de MM. Charavay, libraires de la Société, au 30 juin 1884.	1,068	20	
Souscription ministérielle pour 1883 .	800	»»	
Souscription pour 1884	800	»»	
Total	5,643	25	

Les dépenses ont atteint le chiffre de . . . . 4,198 fr. 25 savoir :

1° Impression du tome V des *Nouvelles Archives*, 2e volume des Scellés (2e série).	2,330	»»
2° Impression de la *Revue de l'Art français* en 1884	1,745	»»

3° Frais de recouvrement payés à la maison Bonnard-Bidault	42	» »		
4° Débours du Secrétaire	46	80		
5° Registre à souche.	16	» »		
6° Timbres-quittances	13	20		
7° Frais de poste du Trésorier . . .	5	25		
Total	4,198	25		

La balance s'établit ainsi qu'il suit :

Recettes	5,643	25
Dépenses.	4,198	25
Reste en caisse.	1,445	» »

A la date du 15 mai, la Société possédait en créances recouvrables :

Cotisations arriérées (27)	540	» »
Dû par un libraire, pour cotisations des années antérieures	150	» »
Total	690	» »
En y ajoutant l'encaisse disponible	1,445	» »
cela forme un total de.	2,135	» »
A la même date, la Société devait à son imprimeur le tome VI des Procès-verbaux de l'Académie, qui fait partie des publications de 1885	2,058	» »
Cette dépense acquittée, la Société se trouvera avoir un excédent de	77	» »

A cette somme, il conviendra d'ajouter le montant du versement qui sera fait, le 30 juin prochain, par le libraire de la Société, lors du règlement de compte de l'exercice de 1884-1885. Il me serait difficile d'en donner le chiffre, même approximatif, ne connaissant pas les dépenses, assez fortes d'ailleurs, soldées par notre libraire.

A cette occasion, je me fais un plaisir et un devoir de reconnaître le concours dévoué que nous a prêté notre libraire pour le recouvrement des sommes importantes dues par des souscripteurs étrangers. C'est grâce à son activité et à son zèle que nous sommes parvenus à mener à bonne fin cette opération, qui n'a pas été sans difficulté.

A la suite de la lecture de ce rapport, les comptes sont approuvés et des remerciements adressés au Trésorier.

L'ordre du jour appelant l'élection de cinq membres du Comité, MM. Chabouillet, Darcel, Duplessis, Guiffrey et Havard, membres sortants, sont réélus pour une période de six années.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole pour une communication, la séance est levée à cinq heures.

PARTIE ANCIENNE.

CHRISTOPHE LABBÉ ET JEHAN LABBÉ

MAITRES PEINTRES.

(1560-1585.)

Le comte de Laborde, dans la *Renaissance des Arts à la cour de France* (tome Ier, p. 495-496), cite un intéressant extrait des Comptes des Bâtiments (1560-1561) concernant *Christophe l'Abbé*, « maistre peintre. » Jal avait rencontré cet artiste au cours de ses recherches à travers les registres d'état civil, mais ses notes sur *l'Abbé* sont restées inédites.

La première est l'acte de décès de l'un des enfants du peintre.

Le mercredy 17e jour de septembre 1567. Décès de Pierre Labbe, fils de *Christophle Labbe,* maistre peintre, et de Genevieve Nauguier; et fut son corps inhumé au cimetierre.

(Registre de Saint-André-des-Arcs.)

La seconde note recueillie par Jal a trait au décès d'une fille de *Jehan Labbé*. Cette enfant, morte au bout de quelques jours, avait eu pour marraine la femme de *Christophe l'Abbé* ou *Labbé.*

Le 1er août 1585. Enterrement de Geneviève, fille de *Jehan Labbé.*

Elle avait été baptisée le 27 juillet, ayant pour marraine Geneviève Nantier (*sic*), femme de *Christofle Labbé,* aussy me peintre.

Les mots « aussi maistre peintre » indiquent que *Jehan Labbé* tient le pinceau, puisqu'on lui compare son homonyme *Christophe Labbé.* Où demeure *Jehan Labbé ?* Jal a omis de dire où il relevait la mention d'enterrement qui précède. Mais voici une dernière note; elle intéresse encore *Jehan Labbé.*

Le 5 octobre 1586. Baptême de Claude, fille de *Jehan Labbé,* me peintre à Paris, et Jehanne Poupart.

(Registre de Saint-André-des-Arcs.)

Plus de doute, non seulement *Jehan* et *Christophe* sont peintres tous les deux, mais tous les deux habitent sur la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Peut-être sont-ils frères? En tous cas, tous les deux sont vivants en 1585, lorsque Geneviève Nantier ou Nauguier est marraine de Geneviève Labbé. Or, la mention faite de Christophe, par le comte de Laborde, date de 1560. Grâce aux notes laissées par Jal, nous retrouvons donc la trace du maître peintre à vingt-cinq ans de là.

Henry Jouin.

ARTISTES PENSIONNÉS PAR LOUIS XIII.

(1624-1632.)

Document communiqué par M. J. Roman.

Dans un état de la Maison du roi, de 1624, conservé à la Bibliothèque nationale (manuscrits de Clairambault, 378, n° 1651), on lit les noms suivants d'artistes avec le chiffre des pensions qui leur étaient allouées.

Germain Jacquet de Grenoble, sculpteur, vallet de chambre du roy. . . . . 100 l.

Jacques Doué, chargé du cabinet des peintures du Louvre. . . . . 1,100 l.

Marin Lebourgeois,	peintre	100 l.
Daniel Du Moustier,	id.	
Nicolas Du Chesne,	id.	
Guillaume Charles,	id.	30 l.
Guillaume Cohu,	id.	
Jean Doué,	id.	
Anthoine de Recouvrance,	id.	
Louis Poisson,	id.	
Claude de la Bruyère,	id.	

Robert Julien, enlumineur. . . . . 30 l.

Dans un état de la maison de Gaston d'Orléans, frère du roi, de la même date, et conservé dans les mêmes manuscrits (379, p. 349), on trouve :

Julio Donabella, peintre ordinaire . . . . 100 l.

Enfin, dans un état de 1632, des pensions payées par le roi, conservé aux Archives des Affaires étrangères (France, 806, p. 207), on trouve :

Doué, garde des paintures du Louvre et Thuilleries. 300 l.
Moquet, garde du cabinet des singularités. . . . 600 l.
Dupré, sculpteur ordinaire. . . . . 800 l.

JACQUES MIMEREL ET HENRI VERDIER.

(1665.)

M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon, commence, dans *Lyon-Revue*, mars 1885, p. 162-6, la publication des documents sur les artistes lyonnais qu'il rencontre dans les *Archives municipales.*

Le premier est un acte consulaire signifié au sculpteur *Jacques Mimerel* pour avoir à déloger de deux chambres, d'un atelier, d'un grenier et d'une cave qu'il occupait à l'Hôtel de Ville. Il avait été nommé maître sculpteur et graveur de la ville après le décès de *Charles Warin;* mais la charge avait été supprimée le 11 juillet 1656, ses gages absolument supprimés et son atelier accordé au sieur *Pantho*, peintre de la ville, pour y travailler aux portraits qu'il devait faire pour le Consulat. C'est seulement en décembre 1665 que Mimerel est mis en demeure de quitter l'Hôtel de Ville.

Trois autres actes se rapportent à *Henri Verdier*. L'un est sa nomination à la charge de peintre de la ville (12 février 1693), à la place du feu sieur *Paul Mignard*, l'autre, de la même date, l'octroi d'un logement à l'Hôtel de Ville, et le dernier (6 novembre 1712) la démission qu'il donne de sa charge de peintre ordinaire de la ville et du Consulat.

A. DE M.

ANDRÉ BOULLE ET SES FILS[1].

(1704.)

De la note que M. H. Stein consacre à *Jean-Philippe Boulle* ressort un commencement de preuve que cet artiste eut, comme son père, à souffrir d'embarras d'argent. La cause principale de ceux qui empoisonnèrent la vie d'*André Boulle* se rencontre dans les crédits interminables qu'il était obligé de faire au roi et aux amateurs. Les fils n'auraient-ils pas été les victimes d'un semblable sans-gêne?

Une lettre de Pontchartrain, datée de Paris le 29 août 1704 et adressée à *Mansart*, intendant des bâtiments, établit nettement ce fait pour *André Boulle :*

« Les créanciers du nommé *Boulle*, ébéniste, qui ont des contraintes par corps contre luy, demandent la permission de les faire exécuter dans le Louvre. Et comme il a esté un temps que le roy et Monsieur devoient des sommes assez considérables aux ouvriers, S. M. m'a ordonné de voir ce qui s'est passé depuis et s'il luy est encore deu quelque chose[2]. »

V.-J. VAILLANT.

---

1. *Revue de l'Art français*, 1885, p. 56.
2. Bibl. nat., mss. Registres du Secrétariat.

JEAN-BERNARD RESTOUT

ET LA FABRICATION DES DALLES DE VERRE.

Document communiqué par M. Henry de Chennevières.

Hennin (Pierre-Michel), diplomate français, a laissé de nombreux papiers dont le dépôt se trouve à la Bibliothèque de l'Institut. Très érudit, il entretint de Pologne, de Genève, une volumineuse correspondance avec les savants et plusieurs artistes de son temps. La lettre suivante confine à l'art industriel, mais le nom d'un *Restout*, mort à Saint-Lazare, en 1797, lui servira de passe-port.

H. J.

A Hennin.

Versailles, le 12 septembre 1785.

En pensant, Monsieur, à la verrerie dans laquelle vous etes interessée, il m'est venu une idée qui pourroit lui etre avantageuse. Ce seroit d'y faire des carreaux de verre pour remplacer ceux de terre cuite dont on fait usage pour carreler les appartemens. On pourroit leur donner une ou plusieurs couleurs, comme le verd, le bleu, etc. Dans la suite, au lieu de les faire hexagones, on les feroit triangulaires, et plus petits que ceux de terre cuite; vous scavez combien on peut varier la mosaique avec des pieces triangulaires. Ce genre, qui ne seroit jamais fort cher, auroit bientôt pris faveur si quelque architecte l'admettoit dans une maison neuve, et on pourroit dans la suite varier à l'infini les formes et les couleurs. Ces carreaux, pour qu'ils ne fussent pas trop glissants, on les coulerait dans des moules d'une certaine épaisseur. Je puis vous donner la forme d'un moule où on en feroit deux cents à la fois. Si cette idée vous paroît bonne, Monsieur, vous pourriez faire faire quelques essais. Tout homme qui se mêle de chimie vous dira la maniere la plus sure et la moins coûteuse de colorer une masse de verre opaque.

Recevez, etc.

RESTOUT fils, le jeune.

MÉMOIRE DE LORTHIOR

GRAVEUR DES MÉDAILLES DU ROI, SUR LA FABRICATION DES ASSIGNATS.

30 juillet 1790.

Bien que le nom de *Lorthior* n'ait pas la réputation de celui des *Duvivier*, des *Roettiers*, des *Dupré*, des *Gatteaux*, et autres graveurs fameux de la fin du XVIII[e] siècle, bien qu'il ait été oublié dans la plupart des compilations biographiques les plus récentes, le talent de l'artiste qui le portait prête un

certain intérêt aux observations sur la fabrication des assignats consignées dans le mémoire suivant. Cette pièce, adressée par son auteur à l'Assemblée nationale et renvoyée au Comité des finances, est aujourd'hui conservée dans les cartons de ce Comité, aux Archives nationales.

Les faits rapportés ici sur les opinions des commissaires chargés de préparer la fabrication des assignats ne manqueront pas d'intéresser les personnes qui se sont occupées de l'histoire du papier-monnaie pendant la Révolution. Bien que l'auteur du mémoire ne partage pas, et pour cause, les opinions de Lavoisier, opinions qu'il ne connaît d'ailleurs que par ouï-dire, le nom de l'illustre savant suffirait pour donner du prix à la discussion provoquée entre les hommes les plus compétents pour signaler les moyens de défendre la fabrication des assignats contre toute tentative de contrefaçon.

Lorthior travailla sous le règne de Louis XVI pour la Monnaie des Médailles. Le *Catalogue des poinçons, coins et médailles du musée monétaire*, publié en 1833, signale une médaille du module 18 lignes, exécutée pour les raffineries de Bordeaux. Le graveur a signé le buste de Louis XVI qui occupe le droit de cette pièce. C'est la seule pièce de *Lorthior* dont on trouve la description dans ce Catalogue, d'ailleurs fort arriéré, et qui réclame impérieusement une nouvelle édition.

En somme, *Lorthior* est un artiste d'un ordre inférieur, dans un genre tout à fait spécial et fort peu connu du public. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si son nom est tout à fait oublié aujourd'hui.

J. G.

A Messieurs de l'Assemblée Nationale.

La France, forcée par la disparution de son numéraire de recourir au moyen extrême d'un papier monnoye, du quel doit dépendre le sort de l'État, dont les besoins urgens pourroient se multiplier par la suite, je croirois me rendre criminel envers ma patrie, si, en écartant toute considération particulière, je ne développois avec la franchise d'un loial citoyen toutes les connoissances que je puis avoir acquises par une profonde méditation et par l'exercice d'un art que j'aime, que j'ai pratiqué, j'ose le dire, avec quelque succès, l'espace de quarante ans, et par une expérience de trente-trois dans les fonctions d'expert pour les vérifications, que j'ai exercées dans tous les Tribunaux de la Capitale et en Province, par lesquelles j'ai été à portée de connoître toutes les ressources de la contrefaction et, par conséquent, les moyens à leur opposer.

M. le Premier Ministre des finances m'a ordonné, le 17 avril, d'exécuter un portrait du Roi en acier, ainsi que six lettres à ajouter à celles du titre que j'avois déjà exécuté pour la Caisse d'Escompte, pour être ajoutées à la planche des assignats ; et M. le Premier Ministre des finances ne me donna que deux jours pour cette opération, terme insuffisant sans doute pour qu'un artiste, quelque habile qu'il fût, pût créer un travail aussi parfait que l'exigeoient les assignats. Quoique M. le Premier Ministre des finances m'eût averti que

mon travail resteroit à ma charge, s'il n'étoit fait au terme qu'il me prescrivoit, je ne me mis pas moins sur le champ en devoir d'exécuter ses ordres.

Quelques jours après, MM. de Montesquiou et de la Blache vinrent chez moi pour connoitre l'état de mon travail; le portrait étoit avancé. Ces messieurs trouvèrent que le travail étoit moins délicat qu'il auroit pû l'être exécuté en taille douce, et ils opinèrent pour ce changement. Continuant ensuite l'exécution des autres objets, je reçus l'invitation de me rendre à un Comité formé à l'Imprimerie roiale, composé de deux membres de l'Académie des sciences (MM. de Lavoisier et l'abbé Rochon), de MM. de Montesquiou, de la Blache, Le Couteux de Canteleu et M. son frère, M. d'Anisson et moi, à l'effet d'aviser à ce que chacun pourroit ajouter à la sûreté des assignats. On commença par l'examen du papier; M. Annisson prétendit qu'il ne seroit jamais possible de l'imiter, ni d'en pénétrer le secret. Mon avis fut qu'un secret confié indispensablement à la quantité d'ouvriers nécessaires à la fabrication, ne pourroit exister longtems; qu'un journalier pouvant se laisser corrompre, ce secret me paroïssoit insuffisant à la sûreté des assignats, mais qu'il pourroit néanmoins faire partie des entraves à opposer à la contrefaction. M. Anisson réclama ensuite en faveur des caractères de l'Imprimerie Roiale, qu'il dénomma les caractères du Roi, prétendit qu'ils étoient inimitables, et qu'ils étoient capables de consolider la sûreté des assignats. Mon opinion se trouvant diamétralement opposée à cette assertion, je répondis que les caractères de l'Imprimerie n'étant en général que des figures de convention, toujours les mêmes, à quelques différences seulement quant à la perfection; que l'habileté d'un graveur en caractères d'imprimerie ne consiste que dans une parfaite imitation; que les Hollandois, les Espagnols, les Anglois et les Napolitains ayant porté la perfection des caractères au delà des François, il n'y avoit pas lieu d'y compter, puis qu'il pourroit se trouver partout de dangereux imitateurs[1].

1. Lorsque les Anglois s'efforcèrent de faire rentrer les Amériquains sous leur joug, les armes meurtrières avec lesquelles ils les combattirent ne furent pas le seul fléau qu'ils emploièrent pour les soumettre, ils introduisirent dans leurs colonies une telle quantité de faux papier monnoie que les vrais perdirent 90 p. o/o. La cause de notre révolution étant celle de tous les souverains de l'Europe, nous avons donc à appréhender de toutes parts au dehors cette même perfidie. Nous avons à craindre plus encore les ennemis de notre nouvelle Constitution, tant au dehors qu'au dedans du roiaume, tous les indigens occasionnés par les réformes, et particulièrement l'anéantissement des graveurs en métaux de tout le roiaume, par l'anéantissement des titres de noblesse, dont le nombre est considérable, la liberté de la presse, etc., etc.

M. l'abbé Rochon proposa ensuite une manière de composer des planches au moyen d'un régulateur qui n'avoit que l'avantage de placer régulièremens les différens poinçons qui auroient frappé sur une planche de métal les différentes figures destinées à caractériser les assignats. Je reconnus facilement que ce moyen n'offroit autre chose que le procédé de la gravure en musique.

L'avis de M. Lavoisier, quoi qu'il n'ait point été proposé en ma présence, mais qui fut celui qu'il fit adopter pour les billets de la Caisse d'Escompte, fut de croiser les talens de différens artistes, afin qu'un seul ne pût prévariquer. Pour que cet avis fût admissible, M. Lavoisier auroit encore dû indiquer un talent capable d'opposer au mien une concurrence suffisante. Cet avis fut donc tout à la fois inconséquent et impolitique. Ce fut par ce sistême qu'il priva les billets de la Caisse d'Escompte du moyen le plus sûr qu'on ait pû opposer à la contrefaction. J'avois proposé d'exécuter des poinçons composés de mots entiers, dont les lettres se trouveroient pourvues de leur liaison. L'exécution très difficile de ces mots ne pouvoit s'opérer qu'au burin et par une main très habile, au lieu que les poinçons en lettres séparées, qui s'exécutent par les graveurs de l'Imprimerie, se travaillent à la lime, d'une manière très commode et facile. Les avis de M. de Lavoisier prévalurent au détriment de la sûreté des billets de la Caisse d'Escompte, et les assignats seront également privés d'une sûreté qui les auroit en quelque sorte rendus inaltérables. Tout ce qui est en lettres, aux billets de la Caisse d'Escompte ainsi qu'aux assignats, fut exécuté par un graveur en caractères d'imprimerie imitables par tous les autres ouvriers de son espèce. Il n'y eut que les lettres du frontispice qui me furent réservées et qu'on n'imitera jamais. N'ayant enfin trouvé dans aucun de ces moyens rien qui pût servir à la sûreté d'une chose de cette importance, mon avis fut de choisir le plus habile homme qu'on pût trouver, qui seut par son génie sortir de la route ordinaire, et exécuter des caractères assès difficiles par leur forme et par la supériorité de leur exécution, pour qu'il soit impossible aux contrefacteurs (qu'on ne trouve jamais dans les habiles gens) de pouvoir y atteindre.

(*La fin au prochain numéro.*)

UNE SIGNATURE A EXPLIQUER.

(1679.)

J'ai rencontré à la vitrine d'un marchand de curiosités une petite sculpture française en bois, signée d'initiales énigmatiques. C'est un petit bas-relief plat, en bois jaunâtre, découpé sur ses bords et posé

sur un fond d'étoffe. Il représente une sainte Madeleine pénitente. Elle tient un crucifix, et sur la terrasse, qui coupe et porte le buste, se trouvent une tête de mort et un vase de parfums. Sous cette même terrasse on lit la signature :

C. D. S. 1679.

L'œuvre, faite pour être accrochée le long d'une glace ou au-dessus d'un prie-Dieu, ne dépasse pas l'ordinaire, mais il n'en serait pas moins curieux de savoir le nom de son auteur, qui devait être un sculpteur de crucifix et d'images de sainteté. La lettre S, étant plus grande que le C et le D, a été évidemment grandie à dessein pour s'en distinguer nettement. Ce peut être le nom de famille, et il faudrait alors chercher quelqu'un s'appelant *C... de S...* Je serais plus disposé à croire que C et D sont les initiales du prénom et du nom et que S est là pour *Sculpsit*, mais on n'en est pas pour cela plus avancé.

A. DE M.

PARTIE MODERNE.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE[1].

GARNIER, MULARD, PILS, DROLLING.

XLII. **Garnier.** — 1849.

CI-GIT
ÉTIENNE-BARTHÉLEMY GARNIER,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A PARIS LE 24 AOUT 1759,
DÉCÉDÉ LE 15 NOVEMBRE 1849.

---

1. Un correspondant anonyme nous a fait l'honneur de nous communiquer plusieurs épitaphes relevées au cimetière du Père-Lachaise. Nous le remercions de son envoi. L'ordre chronologique que nous avons suivi jusqu'ici ne nous permet pas de revenir, en ce moment, sur un certain nombre d'inscriptions que nous n'avions pu découvrir à temps pour les insérer à leur rang; elles trouveront place dans un supplément. Celles de *Valenciennes* et d'*Ansiaux* qui nous sont offertes ne seront pas omises. Quant à l'épitaphe absente de *Prud'hon,* qui a préoccupé notre correspondant, elle serait diffi-

SOUVENIR IMMORTEL,
AU MÉRITE ÉMINENT,
A L'HOMME AIMABLE,
MODESTE, CONSCIENCIEUX,
ET AU MEILLEUR DES AMIS.

LA FIN DE SA VIE
S'ÉCOULA DANS LA CONSOLATION,
ET CROISSANT EN MÉRITES,
PAR LA CRAINTE DU SEIGNEUR,
IL S'AVANÇA VERS LE TERME
DE SES JOURS DANS LA PAIX.
PRIEZ DIEU POUR LUI.

(Montparnasse, 10e division.)

XLIII. **Mulard.** — 1850.

HENRY-FRANÇOIS MULARD,
PEINTRE D'HISTOIRE,
10 MAI 1850.
—
MARIE-LOUISE-FÉDÉRINE
DANIEL, FEMME MULARD,
25 DÉCEMBRE 1846.

(Montparnasse, 2e division.)

XLIV. **Pils.** — 1850.

ICI REPOSENT
ÉDOUARD PILS, PEINTRE,
NÉ EN 1823, MORT EN 1850.
—
ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTE
PILS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

---

cile à mentionner, attendu qu'elle n'existe pas. Les notes que nous publions dans ces pages ne comportent strictement que des épitaphes ; ce n'est donc pas le lieu de décrire ici la tombe de *Prud'hon,* si intéressant que soit l'artiste. On trouvera d'ailleurs dans la *Gazette des Beaux-Arts* (troisième période, année 1879, tome XX, p. 537-538) la constatation douloureuse que le monument du peintre est sans inscription d'aucune sorte. Nous parlerons peut-être ultérieurement des Tombes d'Artistes. En attendant, la publication de l'*Inventaire des Richesses d'art* contiendra prochainement la description des monuments funèbres érigés par souscription publique dans les cimetières de Paris et décorés de sculptures. — H. J.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS,
NÉ A PARIS LE 7 NOV. 1815,
MORT A DOUARNENEZ
LE 3 SEPT. 1875.

—

FRANÇOIS PILS, PEINTRE,
NÉ EN 1785, MORT EN 1867,
SON PÈRE [1].

—

ERNEST PILS, SCULPTEUR,
NÉ EN 1825, MORT EN 1871.
SES FRÈRES [2].

—

AMÉLIE PILS,
NÉE EN 1828, MORTE EN 1875.
SA SŒUR.

—

A LA MÉMOIRE DE
SUZANNE PILS,
NÉE EN 1793, MORTE EN 1829.
SA MÈRE.

(Père-Lachaise, 54e division.)

XLV. **Drolling.** — 1851.

A DROLLING,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE
DES BEAUX-ARTS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
SES ÉLÈVES RECONNAISSANTS.

LA MORT D'ABEL,
JÉSUS AU MILIEU
DES DOCTEURS,
St PAUL A ATHÈNES,
LA CONVERSION DE St PAUL,
ORPHÉE AUX ENFERS,
LA LOI DESCENDANT
SUR LA TERRE,
UNE SÉANCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX
SOUS LOUIS XII.

---

1. C'est-à-dire père d'Isidore-Alexandre, dont l'épitaphe domine sur le monument.

2. Les mots « ses frères » s'appliquent à Édouard et à Ernest Pils, frères d'Isidore-Alexandre.

Au centre d'une couronne de laurier, sculptée sur le cippe, on lit :

HOMMAGE
DE SES ÉLÈVES.

(Montparnasse, 13e division.)

H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Archives du Musée des Monuments français. Paris, Plon, in-8°, 1885. — Le premier fascicule de la deuxième partie de cet important recueil de documents, publié sous le contrôle de la Commission de l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, est en distribution. Cette partie de la publication comprendra les pièces déposées par *Alexandre Lenoir* aux Archives nationales. Le nombre de ces pièces est tel que le fascicule, de 160 p. grand in-8°, embrasse à peine une période de quatre années, 1790 à 1794. M. Guiffrey a accepté le soin de veiller à la transcription des manuscrits et de classer les pièces qui nous sont parvenues dans un grand désordre. MM. Albert Lenoir, Paul Mantz, Anatole de Montaiglon et Henry Jouin secondent M. Guiffrey dans cette publication qui présentera pour la première fois, quand elle sera complète, le véritable rôle d'*Alexandre Lenoir* et l'histoire impartiale du Musée des Monuments français. — H. J.

Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Plon, in-8°, 1885. — Le premier fascicule du tome II des *Monuments religieux de Paris* a été récemment mis en vente. Il renferme les monographies des églises Notre-Dame des Blancs-Manteaux, par MM. de Lajolais et Jules Guiffrey; Saint-Eugène, par M. Jules Guiffrey; Saint-Joseph, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Leu, l'Assomption, les temples israélites des rues de la Victoire et des Tournelles, l'église Saint-Roch, par M. L. Michaux; les églises Saint-Marcel de la Salpêtrière, Saint-Médard, Notre-Dame-de-la-Gare, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, la chapelle et l'hospice de la Salpêtrière, par M. A. Darcel. — H. J.

Armorial général de l'Anjou, par M. Joseph Denais, trois volumes de texte de 494, 436, 451 p. in-8° et 55 pl. Angers, Germain et Grassin, 1885. — Ce consciencieux ouvrage a été entrepris par son auteur dans le but d'aider à la lecture des armoiries dispersées sur les monuments d'architecture, les toiles, les statues, les verrières. A ce titre, nous lui devons ici une mention, car nous aurons plus d'une fois l'occasion de l'ouvrir et de le consulter. Il sera pour les travailleurs un précieux outil. — H. J.

Bulletin des Beaux-Arts, journal mensuel orné de nombreuses gravures, planches hors texte. — Cette utile publication, dont nous avons signalé le titre à nos lecteurs en 1884, vient d'achever sa seconde année. Elle est exclusivement consacrée aux maîtres français et renferme plus d'un catalogue étendu. Le second volume, complété par une table, comporte 256 p. in-4° et les gravures hors texte sont très soignées. Paris, Fabré, quai des Grands-Augustins, 41. — H. J.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

7. — Juillet 1885.

PARTIE ANCIENNE.

DATE DE LA MORT DE *JEHAN I JUSTE*,

AUTEUR DU TOMBEAU DE LOUIS XII.

(1549.)

La biographie des *Juste* a été pendant longtemps si obscure et si incomplète qu'on n'en connaissait que deux, *Jehan* et *Juste* de Juste que l'on disait frères, bien que le second ne fût que le neveu du premier. J'ai été assez heureux pour aider à retrouver les différents membres de cette famille d'artistes dont quatre sont aujourd'hui connus. Mais, même après la belle étude de mon excellent ami M. de Montaiglon sur ces célèbres sculpteurs, il restait encore plus d'une question à résoudre, notamment celle de savoir à quelle époque était mort *Jean I Juste*, le plus grand de tous, l'auteur du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne. En 1876[1], je trouvais un texte prouvant qu'en 1559 *Jehan I Juste* n'existait plus, et je justifiais ainsi la supposition émise par M. de Montaiglon touchant la présence à Tours au XVIe siècle de deux sculpteurs du nom de *Jehan Juste*, mais cette indication ne nous donnait point encore la date de la mort de *Jehan I*.

Dans le *Bulletin monumental* de 1877, un heureux chercheur, M. le docteur Giraudet, insérait une note dans laquelle il disait avoir trouvé, dans un vieux registre des Confréries de la paroisse

1. *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, séance du 29 novembre 1876, et *Gazette des beaux-arts*, n° du 1er février 1877.

de Saint-Saturnin de Tours, la preuve que *Jehan I* était mort en 1549. Il citait les textes qui prouvaient son dire, mais il n'indiquait point le dépôt où se trouvait ce registre, qui pouvait fort bien être entré les mains d'un particulier. Je soupçonnais fortement qu'il devait faire partie des archives de la ville de Tours, mais toutes mes recherches dans ce dépôt, malgré le concours que m'avait gracieusement prêté M. Léger, secrétaire-archiviste de la mairie, étaient demeurées sans résultat.

Enfin, je m'avisai dernièrement de feuilleter les registres de l'état civil de Saint-Saturnin, qui sont conservés à cette même mairie, dans un local autre que celui des archives. Ils ne remontent qu'à une époque postérieure à 1549, mais je savais, par un document de 1543 [1], que *Jehan I Juste* habitait alors cette paroisse, et je m'aperçus bientôt que j'étais sur la bonne piste, car, dans le registre portant au dos le n° 4, je rencontrai l'introuvable document.

Presque en tête de ce volume ont été reliés quelques cahiers qui contiennent les listes de différentes Confréries établies dans l'église de Saint-Saturnin, notamment de celles du Saint-Sacrement et des cinq plaies de Jésus-Christ. Ces cahiers sont en partie rongés par l'humidité et les feuillets tombent en poussière presque à chaque fois qu'on y touche. Les listes sont donc fort incomplètes et plusieurs noms font défaut. Par un heureux hasard, celui de *Jehan Juste* a été respecté; et, lorsque je trouvai sur une liste des confrères du Saint-Sacrement une mention ainsi conçue : *Jehan Juste et sa femme*, je pensai qu'il s'agissait de notre grand sculpteur.

Cette qualité ne lui est pas donnée, il est vrai, mais la profession des membres de la confrérie n'est presque jamais indiquée. Je savais, par l'acte de 1543, que *Jehan Juste* habitait sur cette paroisse, et je n'avais point rencontré à Tours, à cette époque, une autre famille portant le nom de Juste. Cette liste, où les confrères sont rangés par ordre alphabétique de prénoms, est certainement antérieure à 1550, car, dans le titre à demi rongé, on lit encore les mots *mil cinq cens quarante;* mais le chiffre indiquant l'unité a disparu, et il est question de réceptions de confrères, datées de 1545 à 1547.

1. *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, par M. Ch. de Grandmaison, p. 226 et 227. Paris, Dumoulin, 1870.

Cette mention, si elle était unique, ne nous apprendrait rien sur la mort de *Jehan Juste*. Heureusement le cahier de la Confrérie du Saint-Sacrement est suivi d'un autre consacré à celle des Cinq Plaies de Jésus-Christ, dans lequel nous lisons à la lettre J : « *Jehan Juste et sa femme*, » avec l'indication des vingt deniers reçus pour leur cotisation. Mais ici cette mention a été rayée et une main tout à fait contemporaine a écrit en marge : *Mort et payé pour son lissue?*[1] *XX*^{d}, *et a esté sa messe dicte.* Comme ce cahier est dit en tête avoir été commencé le vendredi de la Passion 1548, il semble bien que *Jehan Juste* a dû mourir peu de temps après cette époque.

Un autre texte encore plus explicite permet de serrer de plus près la date de la mort de notre grand artiste.

Les listes des confrères sont suivies des comptes des recettes faites par un sieur Pierre Houdry, procureur au siège royal de Tours et procureur de la Confrérie des Cinq-Plaies. Or, à la fin d'un de ces comptes intitulé : *Autre mise faite par le dit Houdry pour l'année 1549*, on lit : *Plus en la dite année sont décédez les confrères cy après notez et pour leurs asmes ont été dites les messes qui s'ensuivent;* et dans la liste des morts, on trouve la mention suivante : *Plus, maistre Jehan le Juste, et a esté payé pour sa messe IV s. 2 d.*

La qualité de Maître convient parfaitement à notre grand sculpteur; c'est donc en cette année 1549 qu'il faut placer la mort de *Jehan I Juste;* né près de Florence en 1485, il avait alors soixante-quatre ans.

Par conséquent, le *Jehan Juste* qui a travaillé à Oiron et signé en 1559 la quittance publiée par M. B. Fillon, celui qui, en 1560, figure avec Valence dans les comptes pour l'entrée à Tours du roi François II, et qui, en 1562, prend à bail une portion de maison rue de la Scellerie, est bien *Jehan II Juste,* très probablement fils de *Jehan I* et sculpteur comme ce dernier.

Charles DE GRANDMAISON,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

1. Très probablement pour *linceul,* drap de lit; le papier est altéré en cet endroit.



COMMISSION DU PEINTRE *FOUQUIÈRES*

POUR LES CONSULS DE TOULON.

(1626.)

Communiquée par M. Charles Ginoux.

Le dernier numéro de la *Revue* (p. 65-66) contient une lettre de Louis XIII relative à Fouquières. Dans cette lettre, il est fait mention d'une Commission dont le peintre est porteur et qu'il pourra montrer aux consuls de Toulon. Voici cette pièce, transcrite avec soin par notre correspondant, M. Charles Ginoux, aux Archives communales de Toulon. Série FF 308 à 321 (1593-1698), Armoire 13.

H. J.

Tollon.

Copie de la Commission du s^r de Fouquières, pour les Consulz et Communautté de la ville de Tollon, du 29 octobre 1626. — Jullien[1].

Louis, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre à tous nos Gouverneurs, Maires, Eschevins, Consuls, Juratz et Capitouls des villes et places de nostre royaume, salut. Nostre intention conforme à celle du feu roy Henry le Grand, nostre très honoré seigneur et père que Dieu absolve, étant pour plusieurs bonnes considérations à nous ordonées d'avoir en la grande gallerie de nostre chastau du Louvre les portraits desd^tes villes places et paysages des environs, aux despans des communautés d'jcelles, nous avons estimé ne pouvoir commettre le soing à personne plus digne et qui se puisse mieux acquitter que nostre cher et bien amé le s^r *Jacques de Fouquières*, gentilhomme ordinaire de nostre chambre, nous, après causes du buct, informés de son industrie et capacité ez l'art de perspective et peinture et de sa fidelle affection à notre service, avons ledit *Fouquières* commis et députté, commettons et députtons par propres pièces signées de notre main, pour aller et se transporter diligemmant par toutes les grandes villes et places de nostre royaume, et tirer et faire les plans et dessaing mesmes des paysages des environs pour à son retour [d'iceux] rédiger les tableaux et portraits sur les mesures qui lui en seront

1. Ce titre est dans l'angle supérieur de droite du *verso* de la feuille de papier (format grand in-folio) sur laquelle est copiée la Commission. Toutes les écritures qui suivent sont contenues dans une seule page disposée en hauteur.

données par nostre amé et féal conseiller surintendant et ordonnateur de nos bastimants, le s[r] de Fourcy, gouverneur de la dite Gallerie de nostre chasteau du Louvre avec les ornements qui y seront nécessaires. Sy vous mandons également de tous endroits, pour ainsi qu'il appartiendra, très expresseman enjoignons souffrir et permettre aud. s[r] *Fouquières* faire les plans et dessaings desdites villes et paysages, et, ce faisant ouverture dans lieux et endroits que besoin sera, et desdits plans et dessaings et paysages, mesmes des tableaux et pourtraits que à son retour il en fera, de faire payer incontinant de ses sallaires des deniers communs et d'octroi de chascunes de nosdites villes et places où ainsi qu'il sera par vous advisé, autreman nous lui en ferons faire taxe en notre conseil, pour les susdits plans et dessaings et paysages estres aportés à nostre ville de Paris à la diligence et conduite dud. *Fouquières* et par lui rédigé les tableaux et pourtrets sur les susdites mesures estre mis à ladite gallerie du Louvre, ainsi que ses ornemans qui y seront nécessaires[1] *sans que nul autre se puisse ingérer à prétendre lesd. plans, dessaings, et paysages, ne les rediger les tableaux et pourtraits, conduire ornemans, décoration de lad[e] gallerie, circonstances et dependances; ce que nous deffendons très expresseman à toutes personnes, de quelque qualité et quelque condition qu'ils soient; et à chacun de vous de le promettre sur permis dresser dessaings; commandons à nos huissiers ou sergens, produire, requérir signifier ou prêter à tous ceux qu'il appartiendra et dont led. Fouquierre les requerra sans demander permission ne paration nonobstant quelconques édits, ordonnances, mandemans, deffences et letres à ce contreres auxquelles nous derogeons car tel est nostre plaisir.*

Donné à S[t] Germain en Laye, le xxix jour d'octobre, l'an de grace mil six cents vingt six, et de nostre règne le dix-septiesme. Signé Louis, et au plus bas : par le Roy : de Lomenie, et scellé de sire jaulne.

Collationné à son original; signé et collationné comme dessus, exibé et retiré pour le s[r] de *Fouquières* par moi Honoré Gilles, notaire royal, au lieu de Six-Fours[2], 28 janvier 1628.

Six-Fours, ce 28 janvier 1628.

Signé : Gilles.

---

1. Les lignes qui suivent sont soulignées dans la copie de 1628. — Ch. G.
2. Six-Fours est une très ancienne commune. Elle est éloignée de Toulon de

CLAUDE CLOCHE

PEINTRE ORDINAIRE DE L'ÉCURIE D'ANNE D'AUTRICHE.

(1624-1630.)

Nous trouvons dans les papiers d'Auguste Jal un certain nombre de fragments d'actes concernant un peintre nommé *Claude Cloche*. Ces documents nous permettent de suivre l'artiste pendant six années, de 1624 à 1630.

Le 10 septembre 1624, « *Claude Cloche*, compagnon peintre, « époux de Geneviève Vassé, demeurant rue Montmartre, fait « baptiser à Saint-Eustache Geneviève qui est tenue sur les fonds « par honorable homme *Renault de Lavigne*, peintre de la Royne « mère du Roy. » En 1627, Cloche a fait son chef-d'œuvre et obtenu le brevet de maître peintre, car il prend cette qualité sur le baptistaire de sa fille Marie, baptisée le 10 octobre 1627, ayant pour parrain *Jehan Meynier*, peintre du Roy, et pour marraine « Marie Tisserant, femme d'*Augustin Quesnel*, peintre du Roy. »

Les relations de *Claude Cloche* sont enviables. Cet homme, qui trois ans auparavant était « compagnon peintre, » ne se contente pas de la maîtrise : il fréquente le peintre de la Reine mère et les peintres du Roi. Peut-être *Cloche*, au 10 octobre 1627, est-il à la veille d'obtenir la charge qui va l'attacher à la cour. Le 16 juin 1629, remplissant à Saint-Eustache l'office de parrain au

---

sept à huit kilomètres et assez distante de la grande route d'Italie. Le village est situé au sommet d'un mamelon, d'où l'œil embrasse de ravissants horizons. On aperçoit, à l'est, Toulon et sa rade; les îles d'Hyères et les Montagnes des Maures; au sud, la montagne de Sicié ou de Notre-Dame-de bonne-Garde; à l'ouest, les golfes de Saint-Nazaire, de Bandol, et plus loin les rivages de la Ciotat et de Marseille; au nord, le rideau de montagnes des environs de Toulon, telles que Coudon (coing), Faron (pharonos), Baou de quatre heures, Caoumé, etc. Mais tout cela n'explique pas pourquoi de *Fouquières* fit collationner sa Commission à Six-Fours.

On remarquera, d'après les lignes soulignées de la *Commission*, que de Fouquières avait quelque raison de croire que la conduite de toute la décoration de la galerie du Louvre lui appartenait.

Fouquières se trouvait à Toulon dès le mois de janvier 1628, et la lettre que Louis XIII écrivait aux consuls pour le leur recommander est du mois de juillet 1629 (date exacte). Avant cette dernière date, de *Fouquières* avait-il déjà été assigné devant le Tribunal, pour restituer le plan que lui avaient confié les consuls? Ch. G.

baptême d'un fils du peintre *Charles Dupuy*, *Claude Cloche* se pare du titre de « peintre ordinaire de l'écurie de la Reyne. »

Le 26 décembre 1630, *Clocke* fait baptiser un fils dont le prénom est *François*.

Là s'arrêtent nos renseignements sur ce peintre, mais peut-être les archives dispersées de la maîtrise seront-elles plus explicites. Si notre artiste vécut jusqu'en 1648, il fut de ceux dont le nom dut se trouver mêlé à la lutte des « Maîtres » et des « Académistes. » Ami du peintre de Marie de Médicis, lorsqu'il n'est lui-même que compagnon ; en relations cordiales avec deux peintres de Louis XIII, puis, peintre ordinaire d'Anne d'Autriche, *Claude Cloche* dut avoir quelque talent et faire bonne figure à son époque.

Henry Jouin.

MÉMOIRE DE LORTHIOR

GRAVEUR DES MÉDAILLES DU ROI, SUR LA FABRICATION DES ASSIGNATS.

30 juillet 1790.

(*Suite et fin*[1].)

Le Comité, au nom de l'Assemblée Nationale, m'ayant honoré de son choix, il me fut ordonné d'exécuter six lettres pour completter celles que j'avois déjà exécutées pour le frontispice des assignats ; treize lettres en ornement en forme d'ecriture pour les séries ; les mots *mille*, *trois*, *deux*, *cent*, une bordure composée de plusieurs poinçons, une fleur de lis fleuronnée, et deux timbres secs, que j'exécutai, j'ose le dire, de manière à ne craindre aucune concurrence, et le Comité retrancha mon portrait en manière d'imprimerie, pour être remplacé par une planche que le Sr *St Aubin* seroit chargé d'exécuter en taille douce, quoique M. Anisson ait représenté la lenteur qu'occasionneroit une seconde impression en taille douce, qui deviendroit contraire à la célérité qu'exige la fabrication des assignats.

Ayant appris que mon travail n'avoit point été regardé comme l'objet le plus essentiel à la fabrication des assignats, je fus pour m'en convaincre jeter un coup d'œil sur l'imprimerie en taille douce. J'y reconnus en effet que ma bordure, sur laquelle j'avois épuisé toutes mes facultés, se trouvoit remplacée par une besogne de graveur d'imprimerie ; que la place qui devoit être occupée par mon timbre

---

1. Voy. la *Revue* de juin 1885, p. 89 et suiv.

sec, étoit occupée par trois fleurs de lis en taille douce d'une exécution inférieure au talent ordinaire d'un graveur en armoiries sur la vaisselle; que la première impression qui n'avoit pas eu le tems de sécher, s'étoit décalquée d'une partie de son noir par la pression de la seconde, tellement que les caractères s'en trouvoient maculés.

Tous papiers monnoyes, représentatifs d'un numéraire effectif, en tous pays, sont assimilés aux mêmes règlemens et régimes que les monnoyes, et, par conséquent, les délits subordonnés aux mêmes peines, quoi qu'en pensent nos jurisconsultes modernes. Il est donc nécessaire d'astreindre les assignats aux mêmes formalités que celles qui se pratiquent pour les monnoyes. Lors de l'établissement d'une nouvelle monnoye, la loi veut qu'il soit déposé au greffe du siège destiné à connoitre des contraventions une première pièce de la fabrication, qu'on nomme étalon, pour servir aux experts de pièce de comparaison; et toutes les pièces qui se fabriquent ensuite ne peuvent jamais différer de cette première pièce. Un graveur particulier qui se permettroit de changer la moindre chose dans les quarrés qu'il fabrique avec les poinçons qui lui sont fournis par le graveur général commettroit un délit. La parfaite identité n'existant plus entre l'étalon et les pièces en circulation, ou mêmes les pièces entre elles, la loi seroit privée de prononcer sur le sort d'un coupable. D'après ce principe, la loi exige donc également qu'il soit déposé aux greffes des jurisdictions destinées à connoître des délits sur les monnoyes, une première épreuve pour y recourir au besoin. Il est donc également essentiel que les caracteres dont seront composés les assignats ne puissent jamais varier. Tous caractères variables par leur nature deviennent donc illégaux aux yeux de la loi.

Examinons maintenant si on a pu donner au portrait du Roi en taille douce la préference sur celui en manière d'imprimerie en lettres. Les traits qui caractérisent une figure quelconque, destinés à être exécutés en imprimerie en lettres, doivent être représentés en relief pour être inculpés ensuite dans des pièces de cuivre rouge qui servent à mouler les étains dont on compose les planches.

Il étoit impossible d'exprimer en relief et en acier des traits qui s'exécutent en creux avec la pointe d'un burin, aussi délicats qu'en taille douce, mais je n'avois pas moins trouvé beaucoup plus de difficultés à vaincre pour opérer ce qui ne s'étoit point encore exécuté en ce genre. Les étains sortis des moules formés des mêmes poinçons ne peuvent jamais varier, et la reproduction en est indéfinie.

Une planche de cuivre rouge en taille douce ne peut tirer qu'un petit nombre d'épreuves, soit qu'on la retouche ou qu'on la remplace par une nouvelle, la seconde diffère de la première, et toutes entre elles diffèrent indispensablement les unes des autres; M. *de St Aubin* qui en a déjà executé plus de cent de sa main, n'ayant pas eu le tems de former

des chefs d'œuvres, on pourra facilement trouver des imitateurs. Il résulte donc, d'après cet exposé, la preuve physiquement démontrée que non seulement le portrait en taille douce a occasionné une opération aussi longue que dispendieuse qui a suspendu l'emploi pressant des assignats, mais qu'il est encore illégal aux yeux de la loi.

Après avoir fait les plus grands efforts, altéré ma santé, perdu les yeux par un travail consécutif de soixante-dix jours, quinze heures par jour, la loupe à la main, pour m'acquitter dignement d'une chose de cette importance, ayant donné en différentes autres circonstances des preuves de mon zèle et de ma capacité, je n'avois sans doute pas lieu de m'attendre à voir toutes mes opérations dénaturées d'une manière aussi contraire aux intérêts de la chose publique. Il ne me reste plus qu'un mot à dire sur la sûreté des assignats dans l'état où ils se trouvent. J'ai démontré la nécessité de déposer, à la forme ordinaire, une première empreinte des assignats aux greffes qui seront destinés à connoitre les contraventions. Il sera encore nécessaire de faire prononcer la peine contre les contrefacteurs des assignats par l'Assemblée nationale et de la faire publier partout le Roiaume avant leur émission.

Il sera aussi nécessaire d'établir une vérification pour l'échange des billets de caisse en assignats. Si les connoissances particulières de leur auteur sont agréables à Messieurs chargés d'en faire le choix, il s'acquittera de cette fonction avec toute l'attention et l'intégrité qu'elle exige.

Le 30 juillet 1790.

Remis à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale par son très humble et très obéissant serviteur

LORTHIOR,
Graveur des médailles du Roy.

Rue Dangiviller, n° 9.

Un de nos correspondants qui ne veut pas être nommé, — nous respecterons son désir, — nous envoie, à l'occasion de la note rédigée par Lorthior, des renseignements sur le graveur que nous avions qualifié irrévérencieusement « artiste d'un ordre inférieur. » Notre aimable collaborateur nous reproche avec trop de bonne grâce notre épithète pour que nous ne nous empressions pas de faire amende honorable et de déclarer que nous avons entendu dire seulement que Lorthior est peu connu, et a plutôt travaillé à de petites pièces qu'à des médailles.

Cependant il a gravé, en 1773, une grande médaille représentant un cavalier galopant vers la gauche en avant d'un bastion avec cette

légende : *Char., petit fils de France, comte d'Artois, colonel général des Suisses et Grisons*. La signature, sans prénom, se lit dans l'exergue au-dessus de la date.

Un jeton à l'effigie de Louis XV, également signé, mais sans date, porte au revers un écu armorié (les armes de la ville de Bordeaux) surmonté d'une couronne de comte avec la légende : *Munificentia urbis Burdig*. Dans les salons de Lille de 1773 à 1788 se rencontrent les noms de Lorthiort, Lorthroit, Lhortiot, Lortiot le cadet. Je n'ai pas le volume récemment réimprimé sous la main pour vérifier si ces noms s'appliquent à un ou à plusieurs artistes.

Voici enfin quelques détails peu connus que notre correspondant veut bien ajouter aux renseignements qui précèdent. Ils prouvent que l'artiste, que nous avons trop méconnu, a eu, comme tant d'autres ensevelis maintenant dans un profond oubli, son heure de réputation et de succès. Il est question de lui dans les lettres de Mme Geoffrin au roi Stanislas (*Correspondance inédite du roi*, etc..., publiée par M. Charles de Mony. Paris, E. Plon, 1875, p. 219) : « M. de la Marche a encore fait des siennes auprès du sieur Lorthior. « Il a été lui faire des propositions en lui disant que le traitement de « cet homme que je vous ai promis de ne plus nommer (l'architecte « Louis) serait la règle du sien. Ce *Lorthior est jeune, il a de l'esprit,* « *une très mauvaise tête, un peu libertin, habile dans son art, petit* « *maître, courant sans cesse les rues en cabriolet. Il s'est échauffé la* « *tête sur tous les avantages et honneurs dont il serait comblé à Var-* « *sovie...* » (Extraits de lettres de 1766.)

Lorthior est cité dans l'*Almanach des Artistes* de 1776, p. 186 : « *Lorthior*, salle neuve du Palais, grave supérieurement le cachet, c'est un des meilleurs graveurs de son genre. » Et dans celui de 1777, p. 187 : « *Lorthior*, graveur des médailles du roi, graveur de cachets. Cour neuve du Palais. »

D'après l'extrait de la lettre ci-contre, il paraîtrait que le roi Stanislas avait fait construire un hôtel des monnaies; ce fut même son premier acte à son avènement. Il faisait fabriquer les coins à Paris, bien que la médaille de son couronnement ait été frappée en Angleterre et qu'il fît faire des offres à Lorthior.

Jules GUIFFREY.

LE CHEVALIER ERNOU.

(1720-1739.)

Dans bien des cas, il faudrait penser à relire ce qu'on a lu. C'est ce qui m'arrive pour la question sur le Chevalier *Ernou* que j'aurais

dû savoir ne pas avoir à poser. La réponse se trouvait d'avance dans deux livres excellents dont je fais grand cas, que j'ai chez moi sous la main et que j'ai lus quand ils ont paru. M. Michel, l'un des conservateurs du Musée d'Angers, m'y renvoie, et aussi leur auteur, mon ami M. Célestin Port, qui s'étonne à juste titre et vis-à-vis de qui j'ai à m'excuser de mon *lapsus memoriæ*. Il a parlé deux fois de notre peintre dans ses *Artistes angevins*, dont le tirage à part a été donné par lui en 1881 à la collection annexe de notre Société de l'*Art français*, où le Chevalier *Ernou* a son article p. 107. Il en avait déjà parlé en 1876 dans le tome II de son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, p. 118. Après les articles du peintre *François Ernou* dont on connaît un portrait d'Antoine Arnauld daté de 1663, du peintre *Jean Ernou* qu'on suit depuis 1673 jusqu'en 1699, date de sa mort, de son fils *Jean*, qualifié de chirurgien et de peintre, se trouve l'article du Chevalier *Ernou*. Je transcris celui plus récent des *Artistes angevins* :

« Le Chevalier *Ernou*, originaire, croit-on, de Saumur, et sans doute parent des précédents, jouit dans son temps d'une véritable réputation qui lui a fait attribuer plus tard toutes les œuvres signées de leur commun nom. Il était Chevalier de l'Ordre du Christ et en prenait le titre sur ses ouvrages. La ville d'Angers commanda en 1734 « à monsieur le Chevalier Ernou » le portrait du conseiller Trochon, au prix ordinaire et constant de 30 livres; deux autres, ceux de MM. Crosnier et Brouard, en 1739. Un Christ de sa façon décorait la sacristie de la Trinité; une naissance du Christ, signée, mais dont la couleur a souffert, existe dans la petite chapelle de Clos-l'Oreille, en Sainte-Gemme, près Angers. Trois portraits dont un de femme, appartenant à M. Duperré, ont figuré à l'exposition d'Angers de 1838. M. de Loze possède aussi un beau portrait d'homme, avec cuirasse et perruque, signé : *Le chevalier Ernou*, *1720*. J'ai vu quelque part une note de Toussaint Grille indiquant que son tableau de la Compassion de la Vierge, qui pourrait bien être celui de François Ernou, dans la chapelle de Montplacé, a été gravé. Il lui attribue aussi les portraits des évêques d'Angers, qui décoraient la salle synodale de l'évêché. »

Comme l'Ordre du Christ est Portugais, il se pourrait qu'*Ernou* eût été en Portugal. En tout cas, le portrait de M. Steyert ajoute quelque chose à ce que M. Port nous apprend; *Ernou* était à Lyon en 1731.

M. Port ajoute dans sa lettre qu'il a appris récemment, par une lettre de M. Maurice Tourneux, qu'*Ernou* était particulièrement lié avec le peintre angevin *François Gilquin* et qu'il le fit son héritier. *Gilquin* étant mort le 4 novembre 1750, il s'ensuit forcément qu'*Ernou* est mort avant lui.

Anatole de Montaiglon.

VOL DE TABLEAUX AU LOUVRE.

(1732.)

Document communiqué par M. J. Roman.

Avant-hier, 19 du mois de novembre 1732, en visitant les tableaux du Roy et faisant une reveue générale, on s'aperçut qu'il y en manquoit trois que l'on a pris et tirez des bordures qui étoient dans la gallerie d'Apollon.

Le premier tableau :

Du *Titien*, représente le ***portrait d'un homme vestu de noir proche une colonne***, figure comme nature, ayant de hauteur trois pieds six pouces, sur deux pieds six pouces de large.

Le second :

Du *Tintoret*, représente le ***portrait d'une dame vénitienne vêtue à la manière du pays***, ayant de hauteur trois pieds six pouces sur deux pieds six pouces de large.

Le troisiesme :

D'*Annibal Carache*, représente le ***portrait du docteur Boissy*** tenant une teste de mort d'une main et de l'autre un papier; figure grande comme nature, ayant de hauteur trois pieds six pouces sur deux pieds six pouces de large.

Touts ces portraits ne représentent que des demy figures.

(Archives des Affaires étrangères, France, 1278, p. 43. *Note non signée. En marge est écrit : 21 novembre 1732.*)

Le second des tableaux décrits dans cette note n'existe plus parmi les *Tintoret* de la collection du Louvre; le premier correspond à peu près exactement, et comme description et comme dimensions, au beau portrait de *Calcar*, attribué jusqu'à ces derniers temps à *Titien* (*Catal. des Éc. d'Italie*, *n° 95*). Le troisième est évidemment le portrait anonyme décrit dans ce même catalogue parmi les *Annibal Carrache* sous le n° 155. Reste à savoir maintenant quel est ce docteur dont nous avons le portrait. J. R.

LA CHEMINÉE MOUVANTE DE *MANSART*.

(1763.)

Document communiqué par M. Henry de Chennevières.

On lit dans une lettre du marquis de Marigny à *Soufflot*, en date du 24 décembre 1763, conservée aux Archives nationales (O[1] 1252) :

« Je vous envoie un dessein que j'ay trouvé dans les papiers de

feu *Portail*. Seroit-ce la Cheminée mouvante de feu M. *Mansart?* »

Quel sens donner à ces lignes de Marigny, et pourquoi ce rapprochement entre *Mansart* et *Portail?* On connaît l'intéressante étude du marquis de Chennevières sur *Jacques-André Portail* dans ses *Portraits inédits d'artistes français*. Ordonnateur des Expositions de l'Académie, ou comme on disait alors « tapissier de l'Académie, » à dater de 1741, *Portail* dut être mis en possession de divers dessins laissés par *Mansart*. Celui-ci, en effet, avait été chargé en son temps de la décoration de la grande galerie du Louvre lorsque messieurs de l'Académie furent autorisés à y faire leurs expositions. Mais la grande galerie mesurait deux cent vingt-sept toises et les Académiciens n'en voulaient occuper que cent quinze. *Mansart* vint à leur aide en construisant deux cloisons aux extrémités de cet espace. Le livret de 1699 nous renseigne sur la décoration de l'une des cloisons : elle reçut un grand dais de velours vert sous lequel fut placé le portrait du Roi. Quelle fut la décoration de l'autre cloison? *Mansart* aurait-il adossé à son panneau mobile une « cheminée mouvante » et serait-ce le dessin de cette pièce décorative que Marigny aurait découvert en 1763 dans les papiers de *Portail?*

H. J.

PARTIE MODERNE.

JEAN-ANTOINE PINCHON.

(1790-1830.)

Peintre français, à peine connu. En consultant les Dictionnaires spéciaux français et étrangers, on apprend qu'il est né à Paris, en 1790, qu'il florissait vers 1815, et qu'il est mort, à Paris, sans doute, en 1830. Il fut élève de *Vincent* et du célèbre peintre miniaturiste *Augustin*.

Siret cite de lui : *Le petit Décrotteur* et *Les petits Joueurs de cartes*.

Nous possédons de lui le portrait d'une *Soubrette*, et nous avons vu passer en vente une de ses œuvres : *Jeune homme jouant aux dames* (habit vert, couleurs éclatantes).

Pinchon est connu traditionnellement dans le monde des experts, par ses nombreux petits portraits, peints sur panneaux, et rarement signés. Les personnages sont vus généralement à mi-corps. Les figures sont correctement dessinées, de façon à arriver à la ressemblance; mais les bras, les mains indiquent un artiste qui ignore absolument les proportions; quant à la peinture, elle est solide, éclatante, et résistera au temps.

Qui a vu un ou deux portraits de *Pinchon* reconnaîtra sûrement ses œuvres dans la masse de tableaux, non signés, qui inondent

chaque année les salles de l'hôtel Drouot. C'est un talent secondair mais très caractéristique.

La famille de ce peintre doit être originaire de l'un des départ ments du nord de la France (Pas-de-Calais peut-être); car *Pinch* est un mot du patois picard qui signifie *Pinson*.

Victor ADVIELLE.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

RAMELET, VAILLANT.

XLVI. **Ramelet.** — 1851.

ICI REPOSENT
CHARLES RAMELET,
ARTISTE PEINTRE,
NÉ LE 16 AOUT 1805,
DÉCÉDÉ LE 8 JUILLET 1851.
—
PAUL RAMELET,
SON FILS,
NÉ LE 25 MAI 1836,
DÉCÉDÉ LE 1er AVRIL 1854.

(Montparnasse, 13e division.)

XLVII. **Vaillant.** — 1852.

Sur le cippe :

A LA MÉMOIRE
DE
A.-J.-B. VAILLANT,
PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE,
EX-MEMBRE
DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE
D'ALGÉRIE,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 17 JUILLET 1852,
A L'AGE DE 35 ANS.
—
MARGUERITE-ÉLISABETH
VAILLANT,
DÉCÉDÉE LE

13 AVRIL 1854,
AGÉE DE 14 ANS.
DE PROFUNDIS.

Sur la pierre tumulaire :

ICI REPOSENT
MARIE-CATHERINE DORIOT,
Vve DAMÉE,
DÉCÉDÉE LE 8 NOVEMBRE 1866,
A L'AGE DE 90 ANS,
REGRETTÉE DE SES ENFANTS
ET DE SES PETITS-ENFANTS.
PRIEZ POUR ELLE.

—

MARGUERITE-ÉLISABETH DAMÉE,
Vve VAILLANT,
DÉCÉDÉE LE 29 9bre 1872,
A L'AGE DE 56 ANS,
REGRETTÉE DE SES ENFANTS
ET DE SA FAMILLE.
PRIEZ POUR ELLE.

(Montparnasse, 12e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

STOCK (Charles-Henry)[1]. Le 11 février 1885, mourait à Bordeaux, sa ville natale, *Charles-Henry Stock*, artiste d'un talent sérieux et estimé ; aussi modeste et sincère qu'ennemi du bruit et de la réclame ; tout à son art, dans l'exercice duquel il trouvait de si douces émotions, tout à ses nombreux élèves, dont il était plutôt l'ami que le maître et qu'il ne quittait que pour goûter les joies paisibles du foyer domestique ; telle fut l'existence si belle, dans sa simplicité, de celui dont il ne nous reste plus que des souvenirs honorables et les études si intéressantes de sa laborieuse carrière.

Il était né en 1826. De 1843 à 1850, il avait suivi l'atelier de *Théodore Gudin*, dont le Musée de Bordeaux possède une des meilleures

1. Nous empruntons cette notice au catalogue de la *Vente aux enchères des Études peintes, dessins et croquis* de *Henry Stock* qui a eu lieu à Bordeaux, le 28 avril 1885. Ce catalogue n'a été distribué qu'à petit nombre ; on ne saurait où le trouver aujourd'hui, nous avons pensé qu'il convenait de sauver la biographie du peintre par M. *Marionneau*. — H. J.

œuvres. A l'école de cet éminent peintre de marine, ***Stock*** puisa d'excellentes leçons, qu'il compléta par les conseils et les exemples de deux autres peintres d'un beau talent : MM. ***Isabey*** et ***Morel-Fatio***. Il existe des lettres de ces célébrités artistiques témoignant de la bonne opinion qu'ils avaient de ***Henry Stock*** et de l'amitié qu'ils lui portaient. Aussi, n'y eut-il pas lieu d'être surpris des progrès rapides que fit le jeune Bordelais dans le genre spécial de peinture qu'il avait adopté. Pendant une longue période, de 1848 à 1865, ses tableaux figurèrent aux Salons de Paris et leurs succès furent tels qu'ils trouvèrent toujours acheteurs, à tel point que son atelier conservait tout au plus un spécimen de ses nombreux ouvrages. A vrai dire, il fit à ses devoirs de père de famille le sacrifice de sa vie militante d'artiste pour embrasser la vie plus positive et moins brillante du professeur, qu'il sut pratiquer avec tant de zèle et de dignité. Mais cela nous explique aussi la rareté de ses tableaux, le calme qui se fit autour de son nom et l'absence des distinctions et des récompenses qu'il aurait eu le droit d'espérer. Néanmoins, ses œuvres les plus importantes, dont les dernières datent de 1866, se répandirent un peu partout, jusque dans le Hanovre, où elles furent disputées par les amateurs du plus haut rang et les administrateurs du Musée royal.

Rien ne nous resterait donc de lui si, heureusement pour ses élèves, ses confrères et les nombreux amis des arts à Bordeaux, nous n'avions encore la part la plus intime, la plus vivante du mérite d'un peintre, celle où ses qualités se révèlent avec le plus de personnalité : ses études de voyage, ses croquis d'album de poche, son travail, pour ainsi dire au jour le jour, esquisses peintes et dessins faits d'après nature, d'une justesse d'expression que n'atteint jamais le tableau, études terminées en plein air, sous la chaude influence de ce sentiment si vif qui électrise l'artiste vrai, mis en présence d'un site pittoresque ou poétique, d'un paysage baigné de lumière et d'un puissant effet.

Tel a été le caractère particulier de la vente de l'atelier de ***Henry Stock***. On y a remarqué des vues du golfe de Toulon, de la rivière de Gênes et des vallées du Jura, peintures d'une touche simple, précise et vibrante, d'une exécution sérieusement renseignée, « n'ayant rien de commun avec les tours d'adresse, avec les intentions cauteleuses ou la science à fleur de peau, qui, trop souvent, réussissent ailleurs à nous séduire. » On appréciera surtout ces nombreux dessins, d'une facture large, d'une habileté de crayon surprenante, où tout ce qui tient à la marine est rendu de main de maître et prouve combien le peintre était homme de mer. — Charles MARIONNEAU.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

8. — Août 1885.

PARTIE ANCIENNE.

LETTRE DE MAUGIS, ABBÉ DE SAINT-AMBROISE,

SUR LES DÉCORATIONS INTÉRIEURES DU PALAIS DU LUXEMBOURG.

(1621.)

Document communiqué par M. J. Roman.

Monseigneur, conformément à la charge qu'il vous a pleu me donner avant vostre partement, j'ay faict travailler au plancher de la sale de l'hostel de la Royne suyvant le devis que vous aviez faict voir à Sa Majesté. Les fonds sont rouges avec les corniches d'azur et or, architraves de mesmes. La frise de la poultre à fond rouge avec des cartouches, enfens, rinceauxs de relief d'or accompagnés de quelques feuillages blancs pour relever l'ouvrage. Le dessoulz de la poultre enrichie de cartouches, chiphres de la Roine, fleurs de lys de Florence et ornemens à ce convenables de relief tout dorés. Les sollives et entrevoux à fond rouge, ornés de cartouches moresques de diverses couleurs, culs de lampes dorés. Je vous envoyes le desseing et ornement des poultres de la galerie faict par *Duchesne*[1], affin de faire voir à Sa Majesté et sçavoir d'elle si elle l'aura agréable; vous y verrez un ornement de cartouches remplys de camayieux, soustenus par des harpyes et enfens dorés, accompagnés de consoles, chiffres de la Royne, caducées et

1. *Salomon de Brosse,* architecte de Marie de Médicis; il construisit pour elle le Luxembourg.

autres enrichissemens convenables. Vous me renvoyerez, si vous plaist, le desseing avec l'intention de Sa Majesté, et sçaurez d'elle si les couleurs lui sont agréables, ne se pouvant rien faire de plus riche, ny de plus agréable en œuvre.

La belle saison s'en va tantost passer et croy qu'il seroit à propos pendant que les jours sont encore grands de faire haster la besoigne et que Sa Majesté feit ordonner deux mille livres par moys aux peintres, afin de faire doubler l'attelier et que tous les planchiers de la gallerie fussent parachevez à Noël, estant très certain qu'il se fera plus de besongne en un jour maintenant qu'en huit d'hyver, et si les couleurs s'en portent bien mieux, n'estant pas si longtemps à seicher. Pendant l'hivert l'on travaillera aux lambris, car aux planchiers l'on n'y pourroit veoir sans chandelle la moitié du jour. Je vous supplie aussi de commander que l'on fasse mettre les vitres de la gallerye au plus tost que faire se pourra, à cause que l'on ne scauroit dorer, pour le grand vent qui y règnent. Il a fallu faire faire six chevaletz pour eschaffauder les peintres; je vous supplie de vouloir faire payier le charpentier qui m'en presse fort. Il demande trante livres de la pièce; il suffira de luy en faire donner vingt-quatre. Il y a aussi des aix pour mettre sur les dictz trétaux pour trante livres que vous commanderez si vous plaist d'estre payiez. Monsieur *Brosse*[1] a faict les desseings des lambrys de la salle et galerye, lesquels je vous envoyes. Il y en a de deux sortes; pour la salle j'ay faict peindre celui que j'ay trouvé le plus bleau (*sic*) conformément à la volonté de la Roine et suivant le marché. Si Sa Majesté le trouve à son gré, il sera nécessaire de faire le marché dudict lambry avec des meilleurs menuissiers, et avant que rien résouldre je vous donneray advis à quoy pourra monter les lambrys tant de la salle que gallerie, afin de suivre ce que m'ordonnerez.

Les religieuses nommées les Benedictines battissent en un lieu qu'ilz disent avoir receu en don de Sa Majesté qui est droict à l'aspect de la veue des chambres, cabinets et gallerie de Sa Majesté et lui oste entièrement la veue de la campagne qui est toutte la beauté de la maison, ne luy restant que celle de son jar-

---

1. Ce *Duchesne*, peintre d'une certaine habileté, puisque, comme on le voit plus loin, il était capable de copier une Vierge de *Michel Ange de Caravage*, est absolument inconnu des biographes. Il ne figure pas non plus sur les listes des peintres de la maison du Roi.

din. Leur bastiment n'est que fort peu advancé, il est temps que Sa Majesté se résolve d'empêcher la continuation dudict bastiment qui luy est très préjudiciable, et leur donner place ailleurs qui ne luy soit point incommode. Car, si l'on leur permet d'achever, il coustera plus de soixante mille escus pour le faire abbattre, sans la peine que l'on auroit de les faire résouldre à cela.

L'on a faict la coppie de la Nostre Dame, après *Michel Ange de Çaravage*, que vous avez commandée, laquelle le s^r^ *Duchesne* a si bien imitée qu'elle n'est moins belle que l'original et l'autre tableau d'un bastepme (*sic*) de sainct Jehan. Si vous avez agréable que je vous les envoye, je ne manqueray de satisfaire par la première commodité. Les cinq portraits que m'avez ordonné de faire faire sont achevés il y a longtemps; vous me ferez scavoir s'il vous plaist si désirez que je les retire. Je vous envoyes les desseings pour les planchers de vostre maison, l'un plus bleau (*sic*) que l'autre, conformément à ce qu'avez ordonné au sieur *Duchesne*. Je me promets que vous les trouverez à vostre gré. Vous recepvrez aussi un desseing de lambry de six pieds de haut de l'invention dudit sieur *Duchesne*, si vous le trouvez bien, l'on le peindra de la sorte qu'il vous plaira, en me faisant entendre ce que désirez qui soit peint dans les panneaux, soit pots de fleurs ou camayieux ou paysages, et tiendray tousjours à extrême faveur l'honneur de vos commandemens que je m'efforceray d'accomplir avec toutte l'affection et bonne volonté que scauriez désirer d'une personne sur qui vous avez toutte puissance et qui est ici et sera éternellement, Monseigneur,

Vostre très humble, très affectionné et très obéissant serviteur,

MAUGIS,
Abbé de Saint-Ambroise.

A Paris, ce XIIIe aoust 1621.

(Arch. des Affaires étrangères, 774, France, p. 112.) — Il est probable que le destinataire de cette lettre est le cardinal de Richelieu.

SIMON VOUET.

(1636.)

Dans le volume de M. René Kerviler sur le Chancelier Séguier (Paris, Didier, 1875, in-12, p. 84), se trouve une lettre de son Intendant sur l'état d'avancement des travaux de son hôtel de la rue du Bouloi :

« ..... Tous vos bastiments s'avancent fort. Votre jardin est tantost en estat de planter. L'on travaille à vos peintures dans votre garde-robe, dans le petit palays, dans votre petit appartement. La gallerie est en estat d'y passer (placer ou poser ?) les vittres. Pour votre grand appartement, M. *Vouet* a fait les tableaux que vous lui avez commandé et n'aten à les passer (placer?) que le plancher soit nettoyé. M. *Vouet* fait travailler aux petits tableaux à la Chapelle, qui seront achepvés cette semaine; mais, pour les grands tableaux, particulièrement celuy de l'autel, je vous supplie, Monseigneur, luy en faire escrire pour les faire un peu plus advancer. Au surplus tout est en bon ordre...

« PÉPIN.

« A Paris, ce 6 novembre 1636. »

Piganiol, III, 248-52, parle longuement de l'hôtel du Chancelier Séguier, devenu au XVIIIe siècle l'hôtel des Fermes du Roi. Il donnait à la fois sur la rue du Bouloi et sur la rue de Grenelle-Saint-Honoré.

A. DE M.

JULES HARDOUIN MANSART.

(1676-1703.)

Les historiens d'art seront de notre avis : aucun document n'est inutile. De 1828 à 1852, il s'est vendu à Paris un certain nombre de lettres, devis, quittances ou signatures de *Jules Hardouin Mansart*, « comte de Sagonne et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, surintendant et ordonnateur général de ses bâtimens, jardins et manufactures. »

C'est d'abord le Devis autographe des ouvrages de menuiserie à faire au château de Clagny (une page et demie in-fol. avec dessin). Cette pièce, revêtue de l'approbation autographe de Colbert et de la signature de ce ministre, porte la date du 14 juin 1676 et fut écrite à Sceaux. Elle a passé en vente le 5 février 1857[1].

Une seconde pièce, écrite à Clagny, est datée du 10 septembre 1677. C'est un autographe signé par *Mansart*. Il comporte deux pages in-fol., et fut, comme le précédent, adressé à Colbert. Pixerécourt a possédé cette pièce. On l'a vue passer à sa vente où elle a atteint le prix de 33 fr. 50[2].

---

1. Cette vente, sans nom de collectionneur, a été faite par le ministère de J. Charavay.

2. Cabinet de M. G. de Pixerécourt, vente du 4 novembre 1840.

Le 17 septembre 1699, *Mansart* écrivit au cardinal de Bouillon, alors ambassadeur à Rome. Sa lettre, partie de Marly, comportait quatre pages in-4°. Nous ignorons si le cardinal répondit à l'architecte avant d'être rappelé d'Italie, car deux lettres du cardinal de Bouillon, adressées à *Mansart*, et qui à plusieurs reprises ont passé en vente avec la pièce du 17 septembre 1699, sont de 1707 et datées de Rouen. Le dossier comprenant l'autographe de *Mansart* et les lettres du cardinal a fait partie des cabinets Monmerqué[1], Gallois[2] et Trémont[3].

Un « Etat où sont les ouvrages de Versailles, » rédigé le 26 septembre 1699 et présenté au Roi par *Mansart*, donna lieu aux réflexions du souverain qui les consigna sur la pièce même en dix-sept lignes, écrites de sa main et signées de lui. Ce document a successivement appartenu à M. Durier (de Lille)[4] et à M. Fossé-Darcosse[5].

Enfin une requête de l'artiste, datée du 8 novembre 1703 à Marly (1 p. 1/2, in-4°), évidemment adressée au Ministre, prie celui-ci de « régler de bonne heure le fond de cent mille livres destiné pour les ouvrages à faire à l'église des Invalides[6]. » Ce document a été vendu le 13 juillet 1852.

Henry Jouin.

ACTE DE BAPTÊME DE P.-N. BERGERET.
(1782.)

Bergeret (Pierre-Nolasque), le peintre bordelais, élève de *Pierre Lacour*, de *Vincent* et de *David*, est surtout connu par son tableau du Salon de 1806[7], *Honneurs funèbres rendus à Raphaël* (gravé

1. Catalogue du cabinet Monmerqué, vente du 2 mai 1837.
2. Catalogue du cabinet Gallois, vente du 11 juin 1844, ministère de Charon.
3. Catalogue du cabinet du baron de Trémont, vente du 9 décembre 1852.
4. Catalogue du cabinet de M. L. M. J. Durier (de Lille), vente du 22 janvier 1828.
5. Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes ayant appartenu à M. Fossé-Darcosse.
6. Catalogue du cabinet Foertsch, vente des 12 et 13 juillet 1852. Cette pièce est inscrite à tort au catalogue de vente comme un autographe de *François Mansart*, mort en 1666.
7. Ce tableau est indiqué dans le livret sous le titre : *Honneurs rendus à Raphaël après sa mort*. La gravure fut exposée au Salon de 1822.

par *Pauquet* et *Sixdeniers*), et pour ses dessins des bas-reliefs en spirale de la colonne Vendôme; aussi, son nom se trouve-t-il dans plusieurs ouvrages d'art et dictionnaires biographiques, mais qui donnent la date de sa naissance d'une manière incomplète ou fausse.

Voici, provenant des *Archives municipales de Bordeaux*, S. GG. Registres des paroisses, *Saint-André*, *vol. 120*, *n° 99*, la copie de l'acte de baptême de *Bergeret*, qui fournit la date exacte de sa naissance :

« Le vendredy 1er février 1782, a été baptisé Pierre Nolasque, fils « légitime de Sr Guillaume Bergeret, libraire, et de Françoise Méry, « paroisse Saint-Projet, parrain Sr Pierre Méry, ayeul maternel, « marraine demoiselle Jacquette Chauvet Méry, ayeule maternelle « du baptisé, né hyer à cinq heures troix quarts aprés midy. »

Signé au registre : « Bergeret, père; Méry; Chauvet Méry; Boussac, curé de Saint-André. »

Bergeret est donc né le 30 janvier 1782 et non le 2 février, comme le dit le *Dictionnaire général des artistes français*, et, d'après lui probablement, la dernière édition du catalogue du Musée de Bordeaux.

Charles MARIONNEAU.

SAISIE D'ESTAMPES REPRÉSENTANT DES NUDITÉS.

(1788.)

Les deux lettres suivantes, adressées, l'une au premier peintre du Roi, l'autre au lieutenant de police de Crosne, nous révèlent un curieux incident. La police avait fait saisir, peut-être avec quelque raison, des estampes représentant des nudités. Il se trouva que plusieurs de ces gravures étaient l'œuvre de membres de l'Académie de peinture et avaient paru au Salon officiel. Aussi, grand émoi parmi les Académiciens. On fait appel au protecteur naturel de la Compagnie, M. d'Angiviller, et celui-ci se voit dans la nécessité de protester contre les excès de pudeur de la police. Nous ignorons quelle suite reçut cette affaire. Il est fort probable que M. de Crosne rendit les estampes saisies et que les choses en restèrent là. Les pièces que nous publions sont extraites d'un registre de la Direction des Bâtiments du Roi portant la cote O1 1146.

Jules GUIFFREY.

Lettre de M. d'Angiviller à M. Pierre.

17 novembre 1788.

Je viens, Monsieur, d'écrire à M. de Crosne au sujet de la saisie faite, sous prétexte de nudité, chès divers marchands de gravures, d'un grand nombre d'estampes dont plusieurs sont l'ouvrage d'Académiciens et ont eu l'approbation de l'Académie pour être exposées au Sallon. Je lui fais sur cela les observations que suggère une délicatesse aussi mal fondée. Je pense qu'il est à propos que vous le voyiés et que vous lui remettiés le mémoire dont vous m'avez adressé le canevas. Je ne doute point qu'il n'y ait égard.

J'ai l'honneur d'être, M., Votre, etc.

Lettre de M. d'Angiviller à M. de Crosne.

17 novembre 1788.

Je viens, M., de recevoir de M. Pierre, directeur de l'Académie royale de peinture, une lettre par laquelle il m'instruit que les commissaires de police et l'inspecteur de la Librairie ayant fait une perquisition chez les marchands de gravure, y avoient par occasion enlevé plusieurs estampes gravées par des Académiciens ou d'après des tableaux d'Académiciens, sous prétexte de nudité. M. *Pierre* m'ajoute que plusieurs de ces estampes ont été exposées au Sallon du Louvre où personne ne s'est scandalisé. La délicatesse de ces messieurs me paroît extrême, car vous scavés, M., que rien n'est plus commun dans les arts que de peindre le nud; nos jardins publics, les palais de nos Roys sont décorés de figures nues, témoin, la Vénus de Médicis et l'Appollon du Belvédère. Les tableaux mêmes de nos églises représentent souvent des hommes nuds dont la vue pourroit être aussi dangereuse aux femmes que celles des femmes nues le seroient aux hommes. Je conviens que toute position ou expression libertine doit être supprimée. Si parmi ces estampes il en est qui soyent dans ce cas, j'approuve fort la sévérité de ces officiers de police. Mais ce seroit presque anéantir les arts que d'interdire le nud, soit en peinture, soit en sculpture ou en gravure. M. Pierre se propose de vous remettre un mémoire de l'Académie à ce sujet; j'ai cru devoir vous en prévenir en vous priant d'avoir égard à ce qu'il vous exposera à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, M., votre, etc.

EXPERTISE D'UN TABLEAU PEINT PAR *BARNOUIN*

POUR L'ÉGLISE DE LA GARDE, PRÈS TOULON.

(1788.)

Document communiqué par M. Charles Ginoux.

Examen du tableau de la Garde.

Nous...... *Joseph Michel*[1], dessinateur de monseigneur le duc

1. *Joseph Michel*, peintre de la ville, fut nommé, en 1789, maître peintre

de Chartres, et *J.-Louis Panisse*[1], professeur de peinture de l'Académie de l'Arcade de Rome, commis par MM. les Maire et Consuls du lieu de la Garde[2] pour procéder à la vérification et recette du tableau représentant la *Nativité de la sainte Vierge*, peint par *Barnouin*[3], de Toulon, placé dans la nouvelle église, nous sommes portés, le 29 juin dernier, au susdit lieu de la Garde, en compagnie du sieur *Gibert*[4], sculpteur du roy à l'arsenal, choisi par le dit sieur *Barnouin*, et, après avoir attentivement examiné le susdit tableau dans toutes ses parties, nous déclarons avoir reconnu que le tableau est absolument mal fait, manquant de principes et de proportion et ne peut être conservé en l'état où il se trouve; déclarons en outre avoir procédé à la recette et estimation tant du cadre du susdit tableau que de la peinture, de la dorure et de la toile d'icelui et que la valeur de tous ces objets dont la communauté profitera est de 767 livres 10 sols, savoir le bois où est clouée la toile à 200 livres, cy . . . 200 l. s.

Quatre-vingts pieds de dorure au cadre à la grecque de douze pouces largeur, moitié doré et moitié peint, à 4 livres 15 sols le pied courant, trois cent quatre-vingts livres, cy	380	
Cent quatre-vingt-dix pans de toile de neuf sols le pan, quatre-vingt-cinq livres dix sols, cy	85	10
Pour treize toises d'impression passée deux fois au		

et maître sculpteur à l'arsenal, en remplacement de *Doumet* et de *Gibert*. *Michel* a été maître peintre et maître sculpteur dans le port, du mois d'avril 1789 à 1792, année où il émigra.

1. *Jean-Louis Panisse*, revenu de Rome, était au mois d'août 1788 « professeur de dessin du Génie, » et, en 1790, « dessinateur du Génie. » (Arch. de la Garde.) Pendant la tourmente révolutionnaire, *Panisse* avait joué un rôle actif; il était secrétaire du Comité royaliste. Au retour de l'émigration, il écrivit une histoire de la Révolution à Toulon, qui est restée manuscrite.

2. La Garde est un grand village distant de sept kilomètres de Toulon; autrefois, on l'appelait La Garde-lès-Toulon; aujourd'hui, on le nomme La Garde-près-Toulon.

3. *Barnouin* (*Vincent*), né à Toulon en 1760, fut fusillé à Toulon en 1793, à la suite de fausses dénonciations. En 1782, il avait été nommé troisième professeur de dessin à l'école des gardes de marine. En cette année, il recevait des payements pour des travaux de peinture dans le port.

4. *Gibert* avait succédé à *Lange* dans la maîtrise de la sculpture du port. Il fut maître pendant trente ans; il professait en même temps le dessin à l'école d'hydrographie de la marine.

couteau et une à la brosse, à six livres la toise, soixante-dix-huit livres, cy 78

Pour faire transporter le bois du châssis, la toile, cadre et couleur, huit livres, cy 8

Pour faire mettre le cadre en place par les menuisiers, deux journées à trois livres 6

Pour les vis à tête dorée pour contenir le cadre sur le châssis 6

Pour des petits clous servant à clouer la toile sur le châssis et pour la coudre 4

Ce qui fait les dites . . . . 767 l. 10 s.

Nous pensons que cette somme doit être allouée au dit sieur *Barnouin* qui l'a déboursée, fait à Toulon ce 29 juillet 1788.

J.-Louis Panisse. — Joseph Michel. — Gibert.

A la suite de la délibération du 23 novembre 1788, ledit tableau fut payé en deux fois, 700 livres, et l'on plaça au-devant dudit tableau deux grands rideaux que le tapissier Démolins fit payer 200 livres?.... En 1793, pendant le siège de Toulon, des troupes ennemies et des troupes françaises ayant été casernées dans l'église, qui est très vaste, le tableau de *Barnouin* servit de cible... Enfin il fut détruit.

Ch. G.

UN FRÈRE DE CHALGRIN.

CORRESPONDANCE DE JOSEPH VERNET ET DE HENNIN.

(1784-1789.)

Communiquée par M. Henry de Chennevières.

M. Henry de Chennevières a publié dans le numéro de juin 1885 une première lettre tirée des papiers de Hennin déposés à la bibliothèque de l'Institut. Voici de nouvelles pièces provenant de la même source et relatives au frère de l'architecte *Chalgrin*, diplomate.

H. J.

I.

Joseph Vernet à Hennin.

A Paris, ce 14e aoust 1784.

Monsieur, je desirerois sçavoir si M. Chalgrin, secretaire de la Legation de France à Munick, a été nommé secretaire d'ambassade à Vienne; je sçai que M. le marquis de Nouailles desiroit beaucoup

l'avoir auprés de luy, connoissant de longue main et ses bonnes qualitez personnelles et son sçavoir et experiences dans les affaires politiques, exerçant depuis vingts ans la place de secrétaire d'ambassade à Rome, à Munick, etc.

Aprés les peines, les soins et la bonne conduitte qu'il a toujours eüe depuis 20 ans, il semble qu'il meritoit d'en être recompensé par un meilleur sort, celuy de l'ambassade à Vienne le seroit.

M. Chalgrin est frere de mon gendre, premier architecte de Monsieur et intendant des Bâtiments de Mgr le comte d'Artois. Je m'interesse tres fort à luy, plus par ses bonnes qualitez que par l'aliance qu'il y a entres nous, et je desirerois bien le voir dans une position plus avantageuse que celle où il est actuellement. Je vous serois tres obligé, monsieur, si vous voulliez bien m'honorer d'une reponse et l'obligation seroit double si c'étoit le plus tôt possible.

Je suis avec attachement, etc.

VERNET.

(Aux Galleries du Louvre.)

II.

Hennin à Joseph Vernet.

Versailles, le 20 aoust 1784.

L'Allemagne n'etant pas, monsieur, dans la partie dont je suis chargé, je n'ai pas pû avoir part aux arrangements qui se sont faits ou se feront pour la place de secretaire d'ambassade. Autant que j'en peux juger, il me paroit que M. Chalgrin restera à Munich. Je desirerois beaucoup, monsieur, pouvoir contribuer à son avancement. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous dirai ce qui me paroitra convenable que les personnes qui s'interessent à M. Chalgrin fassent dans l'occasion.

Recevez, etc.

HENNIN.

III.

Joseph Vernet à Hennin.

A Paris, ce 9e octobre 1786.

Monsieur, je reçois à l'instant une lettre de M. Chalgrin, secretaire de la Legation de France à Munich, par laquelle il me marque ses allarmes sur ce que on vient de luy dire sous le secret, qui est qu'il aura bientôt son rappel, et que, sourdement, quelqu'un qui cherche à avoir sa place a reppendu des bruits desfavorables à son honneur et à sa reputation qui ont indisposés M. le comte de Vergennes contre lüy par des fausses accusations auxquelles il n'a nulle part, et qu'il est prest à donner touttes les preuves qu'on voudra de leurs faussetez et l'injustice qu'on luy fait.....

IV.

Hennin à Joseph Vernet.

Versailles, ce 23 fevr. 1787.

Monsieur, j'ai pu agir et je l'ai fait. Soyez tranquille : le sort de M. Chalgrin ne changera pas, j'espère même qu'il s'améliorera. M. le C. de Montmorin en a la meilleure opinion.

HENNIN.

Une dernière lettre du 7 janvier 1789, écrite par *Vernet*, demande encore de l'avancement pour Chalgrin, alors près l'électeur Palatin. Elle ne paraît pas avoir obtenu de réponse.

H. DE CH.

PARTIE MODERNE.

HENRI MONNIER.

(1827-1832.)

Le spirituel dessinateur, écrivain et acteur *Henri Monnier* a tracé d'une plume rapide autant de lettres que de croquis dont les amateurs se montrent friands dans les ventes d'autographes. C'est vers 1847 que la correspondance d'*Henri Monnier* obtint crédit à la salle des ventes. Le 10 mars de cette même année, on vit passer à une vente faite par les soins de J. Charavay une lettre de *Monnier*, datée du 19 janvier 1827, comprenant trois pages in-4°, adressée à Romieu et ornée sur le premier feuillet d'une aquarelle représentant « le grand sultan Chahabaham. »

A la vente du baron de Trémont, le 9 décembre 1852, faite par les soins de Laverdet, a passé une sépia de *Monnier*, renfermant ***huit figures comiques*** sur une feuille in-4°, puis une aquarelle, et enfin une lettre datée du 23 février 1832, adressée par *Monnier* au maire de son arrondissement. Dans cette lettre, l'artiste prend l'engagement d'envoyer un dessin de sa composition pour la loterie organisée au profit des pauvres et il termine ainsi : « Veuillez penser, monsieur le Maire, à de pauvres vieux peintres, s'il s'en trouvait dans votre quartier; tous n'ont pas la ressource de se faire comédien. » Lorsque *Monnier* écrivait ces lignes mélancoliques, il jouait la ***Famille improvisée*** où il remplissait chaque soir cinq rôles différents.

H. J.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIV L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

COTTRAU, QUAGLIA, BLONDEL, PUTTEMANS.

XLVIII. **Cottrau.** — 1852.

PIERRE-FÉLIX COTTRAU,
ARTISTE PEINTRE,
INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS;
NÉ LE 6 MARS 1799,
DÉCÉDÉ
LE 19 DÉCEMBRE 1852.

—

ADELAÏDE COTTRAU,
DÉCÉDÉE
LE 8 JANVIER 1846,
DANS SA 68e ANNÉE.

—

LINA COTTRAU,
Fme FREPPA,
NÉE LE 4 AOUT 1803,
DÉCÉDÉE
LE 12 AVRIL 1870.

(Montmartre, 16e division.)

XLIX. **Quaglia.** — 1853.

ICI REPOSE
PAUL-FERDINAND-LOUIS QUAGLIA,
ARTISTE PEINTRE,
ATTACHÉ A S. M. L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE,
PENSIONNAIRE DU ROI DE SUÈDE EN NORVÈGE,
NÉ A PLAISANCE (DUCHÉ DE PARME, ITALIE)
LE 13 8bre 1780,
MORT A PARIS LE 3 FÉVRIER 1853.
AVE MARIA
L'ESPÉRANCE DU JUSTE
EST PLEINE
D'IMMORTALITÉ.

(Montmartre, 9e division.)

L. **Blondel.** — 1853[1].

1781
M. J. BLONDEL,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
† 1853.
ÉMILIE-LOUISE DELAFONTAINE,
VEUVE BLONDEL,
DÉCÉDÉE LE 10 JANVIER 1882.

(Montparnasse, 24e division.)

LI. **Puttemans.** — 1853.

ICI REPOSE
LE CORPS
DE JOSEPH-GUILLAUME
PUTTEMANS, PEINTRE,
NÉ A BRUXELLES, AU MOIS D'AOUT 1788,
MORT A PARIS, LE 18 JUIN 1853.
HOMME DE DEVOIR, RIGIDE POUR LUI-MÊME,
TOLÉRANT POUR LES AUTRES;
IL ÉTAIT D'UNE BIENVEILLANCE
TOUJOURS ÉGALE
ET BIENFAISANT AUTANT QU'IL LE POUVAIT;
IL S'ÉTAIT AINSI FAIT UNE FAMILLE
DE SES AMIS.
PASSANT, DIEU VOUS EN DONNE
UN SEMBLABLE!

(Père-Lachaise, 14e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

GAUCHEREL (Émile-Lambert), dessinateur, né à Paris le 13 février 1813, est mort à Saintes le 11 janvier 1885. Il a illustré plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis. La ville de Saintes lui est redevable d'une collection de deux cents portraits des hommes célèbres de la région. *Émile-Lambert Gaucherel* était le frère de M. *Léon Gaucherel.* — H. J.

LECLAIRE (Victor), peintre de fleurs, né à Paris le 21 décembre 1830. élève de *L. Leclaire,* son frère, est mort en janvier 1885. Il avait

---

1. *Blondel* est décédé le 12 juin.

obtenu au Salon de 1879 une troisième médaille pour ses *Fleurs d'hiver* et *Fleurs d'automne*. Une seconde médaille lui avait été décernée au Salon de 1881 pour ses *Dernières fleurs d'automne*. Ses *Fleurs d'automne* de 1879, acquises par l'État, sont au Musée du Luxembourg. — H. J.

VIGNON (Henri-François-Jules DE), peintre d'histoire et de portraits, professeur de dessin de la ville de Paris, né à Belfort le 11 octobre 1815, est mort à Paris le 13 janvier 1885. Élève de *Léon Cogniet* et de l'École des Beaux-Arts, où il entra le 6 octobre 1831, il avait remporté une médaille de troisième classe en 1847 et obtenu un rappel de médaille en 1861. Il a pris part aux Salons de 1833 à 1885, où on a pu voir de lui : *Une Cantatrice* et le *Portrait de Mlle Delage*. Ses obsèques ont eu lieu le 15 janvier en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes. — H. J.

DUMONT (E.), dessinateur et graveur, est mort à Paris le 24 janvier 1885; ses obsèques ont eu lieu le 26. Collaborateur des ouvrages de luxe édités par Mame, Hetzel, Hachette, etc., il avait fondé la *Lanterne magique*, l'un des premiers, sinon le premier journal populaire illustré. M. Paul Dumont, son fils, lui a consacré, dans la *Bibliographie de la France*, une courte notice où il rappelle que *Dumont* avait essayé, non sans succès, d'obtenir des clichés métalliques destinés à rendre plus facile la reproduction typographique des dessins et des objets, ou même à permettre l'impression typographique en couleur. Des médailles aux expositions de 1855 et de 1878 avaient récompensé ses efforts et son talent. — H. J.

MONGE (Thomas-Augustin), architecte, né à Puteaux le 27 août 1821, est mort à Paris dans les premiers jours de février 1885. Élève de *Jules Bouchot* et de l'École des Beaux-Arts, il remporta le deuxième grand prix de Rome en 1846. Il remplit de 1865 à 1870 les fonctions d'architecte des bâtiments civils et fut maire d'Étretat, où il s'était construit une élégante habitation. Il avait été décoré le 14 août 1862. — H. J.

GRUYÈRE (Théodore-Charles), sculpteur, né à Paris le 17 septembre 1814, est mort dans cette ville au début du mois de mars 1885. Élève de *Ramey* et de *A. Dumont*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 27 septembre 1830. Prix de Rome en 1839, sur un bas-relief représentant le *Serment des sept chefs devant Thèbes*, *Gruyère* a pris part aux Salons depuis 1836 jusqu'en 1884. Il obtint une médaille de première classe en 1846, un rappel en 1857, et une médaille de deuxième classe à l'Exposition Universelle de 1867. Son groupe *Chactas au tombeau d'Atala*, en 1846, et ses *Sculptures décoratives* de la façade des Tuileries, sur le quai, exécutées en 1866, furent remarqués. — H. J.

GALLARD-LEPINAY (Paul-Charles-Emmanuel), peintre de marines, né à Aulnay (Charente-Inférieure) le 23 mai 1842, est mort à Paris

dans les premiers jours de mars 1885. Élève de *J. Jacquand*, *Gallard-Lepinay* était le peintre en titre du ministère de la Marine. On connaît de lui plusieurs tableaux rappelant les manœuvres navales de l'escadre de la Manche à l'occasion du voyage du président de la République à Cherbourg, et l'*Escadre cuirassée de la Manche en rade du Havre* (1877). — H. J.

LANÇON (Auguste), dessinateur, aquafortiste et peintre d'animaux, né à Saint-Claude (Jura), est mort, dans les premiers jours d'avril, à Paris, 68, rue Vandamme. Il a collaboré à de nombreuses publications illustrées et s'est fait remarquer principalement par ses lions et ses tigres. On a vu de lui, au Salon de 1885, *Tigres dévorant un chevreuil*. — H. J.

SAINT-ÉTIENNE (Louis-Francisc-Hippolyte Bessodes de Roquefeuil DE), peintre de paysages, graveur à l'eau-forte et aquarelliste, né à Montpellier en 1824, est mort le 20 avril dans la même ville. Élève de M. *Jules Laurens,* il prit part aux Salons de Paris de 1857 à 1863. Depuis cette date, ayant continuellement vécu à Montpellier, la *Société artistique de l'Hérault* reçut de lui des œuvres de mérite pour chacune des expositions dont elle prit l'initiative. — H. J.

GILL (André), caricaturiste, né à Paris le 17 octobre 1840, est mort à Charenton le 1er mai 1885. Élève de *Leloir* et de l'École des Beaux-Arts, *Gill*, dont le vrai nom était Louis-Alexandre Gosset de Guines, a collaboré à un grand nombre de journaux illustrés. Sa dernière œuvre, envoyée au Salon de 1882, avait pour titre *Le Fou*. C'est le 2 mai de cette même année, le lendemain du *vernissage*, qu'il fallut conduire Gill à Charenton, où il n'a pas recouvré la raison. — H. J.

BORIONE (Guillaume-Marie, dit William), peintre de portraits, né à Sablons (Isère) le 8 février 1817, est mort à Paris le 15 mai 1885. Il entra à l'École des Beaux-Arts le 1er octobre 1840 et reçut les leçons de *Victor Orsel* et de *Ingres*. Sa vogue comme portraitiste fut grande sous le second empire. Il vit poser dans son atelier un nombre considérable de personnages officiels, d'après lesquels il exécuta des pastels assez recherchés. Un pastel de *Borione*, représentant *Charlotte Corday*, est au Musée de peinture d'Angers. — H. J.

STEINHEIL (Louis-Charles-Auguste), peintre d'histoire et verrier, né à Strasbourg le 26 juillet 1814, est mort à Paris le 17 mai 1885. Élève de *David d'Angers* et de *Henri Decaisne*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 5 octobre 1833. Ses peintures murales à Limoges, Amiens, Bayonne, Pau, Strasbourg et à Notre-Dame de Paris ne sont pas moins connues que ses remarquables verrières de la Sainte-Chapelle, du grand séminaire de Nantes, de Saint-Éloi de Dunkerque, etc. L'érudition archéologique de *Steinheil* l'avait placé au premier rang parmi les artistes appelés à veiller sur les monuments de notre architecture nationale. — H. J.

NEUVILLE (Alphonse-Marie DE), peintre de batailles, né à Saint-Omer en juin 1835, est mort à Paris le 20 mai 1885. Il était entré vers l'âge de dix-huit ans dans l'atelier de *Picot* et avait reçu les conseils d'*Eugène Delacroix*. Médaillé en 1859 et en 1861, il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1873 et promu officier le 14 juillet 1881. *Les Dernières Cartouches* empêcheront que le nom de Neuville soit jamais oublié en France. — H. J.

BALLU (Théodore), architecte, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, né à Paris le 8 juin 1817, est mort dans cette ville le 22 mai 1885. Entré à l'École des Beaux-Arts le 7 janvier 1835, il reçut les leçons d'*Hippolyte Lebas*. Grand prix de Rome en 1840, il fut chargé, après son retour d'Italie, de la construction de l'église de Sainte-Clotilde. On doit encore à cet artiste éminent les églises de la Trinité et de Saint-Ambroise, la restauration de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie et du campanile de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Enfin, lorsqu'il fut question de relever les murs de l'Hôtel de ville, *Ballu* prit part au concours et obtint le premier prix en collaboration avec M. *de Perthes*. Depuis 1873, il s'était consacré exclusivement à cette entreprise importante qu'il lui a été donné d'achever. Ballu était un dessinateur habile. Le cabinet Turpin de Crissé, à Angers, possède de cet artiste une aquarelle : *Vue du temple d'Érechtée à Athènes*, et M. le marquis de Chennevières conserve un curieux dessin à la mine de plomb ainsi décrit sur son catalogue : « *Paysage oriental*. Fleuve bordé de montagnes sur l'une de ses rives ; sur l'autre bord, une mosquée. » (14 février 1877. — Commission des Gobelins.) — H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Collections et collectionneurs, par M. Paul Eudel. Paris, Charpentier, 1885, in-12, 302 pages. — Ce volume groupe un certain nombre d'articles publiés de divers côtés par l'historien officiel de l'hôtel Drouot. Nous y retrouvons notamment la meilleure notice écrite sur le regretté baron Charles Davillier et ses collections ; puis viennent à la suite des études toujours faites avec beaucoup d'agrément et de vivacité sur les jouets de Mme Agar, sur M. Vigeant et les objets qu'il a réunis sur l'escrime, tels que livres, gravures, etc. ; sur une collection de pipes, qui appartiennent, chacun le sait, à l'aimable baron de Watteville ; sur les timbres-poste et la timbromanie ; sur les marionnettes de M. Maury, enfin sur Aimé Desmottes et les coquilles. Cette énumération rapide donnera peut-être une idée de la variété des matières traitées dans ce premier volume « d'une collection qui débute » suivant les promesses de la préface. Le public ne peut manquer de faire bon accueil à ce volume, ne fût-ce que pour décider l'auteur à lui donner bientôt une suite. — J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

9. — Septembre 1885.

PARTIE ANCIENNE.

LES *VAN PULAERE*.

(1464-1528.)

NOTE SUR TROIS ARTISTES CAMBRÉSIENS.

Dans les comptes de l'office de la fabrique de l'église de Cambrai, pour l'an 1464, on relève le nom de Piètre de Malines, « imagier, » lequel « pour avoir fait une main et 1 livre à N.-Dame « et ossi ung brach à 1 des images de la capelle Ste-Elisabeth » dans cette église, reçoit 35 sous[1].

On le retrouve l'année suivante dans le compte du domaine, voici à quelle occasion.

Les eaux de l'Escaut ayant emporté, pendant une crue, l'une des portes de l'enceinte fortifiée de la cité, on la reconstruisait en 1645 (vieux style) et l'on payait « à Piètre de Malines, entailleur, pour « avoir fait et tailliet une imaige de Nostre Dame, de VI pieds de « hault, mise et assise à la porte Cantimpret (c'est le nom de cette « porte), par dedens la ville, par Markiet faict, XV livres[2]. »

Pierre de Malines s'appelait *van Pulaëre*. Sans doute, comme semble l'indiquer son surnom, il était venu de Malines à Cambrai soit pour y exécuter une œuvre commandée, soit pour y

1. Archives départementales. Cité par M. Houdoy; *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai.*

2. Archives communales, Comptes du domaine, 1465-1466, fol. 116.

chercher des travaux assez abondants en raison des nombreux et riches établissements religieux et du non moins riche clergé de la cité épiscopale.

L'artiste taillait le bois comme la pierre ou le marbre : c'était, paraît-il, un assez habile homme dont la réputation se répandait dans les villes voisines où il allait « exercer son style. »

« Combien qu'il fut demourant à résidence continuelle en la « ville de Cambray où il tenoit son ouvroir de son mestier de tail- « leur d'imaiges; il avoit marchandé à plusieurs personnes de la « ville de Douay et à diverses fois de faire et livrer en ladicte ville « plusieurs tables d'autel, épitaphes et aultres ymaiges pour les « mectre et asseoir en plusieurs églises, hospitaulx et ailleurs en « ladicte ville, lesquelz marchiés avoient porté à grand somme de « deniers, et y avoit prins... grand prouffit » sur les ouvrages qu'il avait fournis « et s'efforchoit de encoires faire et furnir « chaque jour. »

Comme « il avoit ouvré en ladicte ville non pas seulement à « mectre à point ses ouvraiges sur les lieux où il les convenoit « asseoir, mais avoit tailliet ymages, pillers, voies et autres choses « servant à sondict mestier, et ce par plusieurs journées et avec « lui son valet et serviteur, » il excita la jalousie de ses confrères douaisiens. « Les mayeur, quatre hommes et tout le corps du « mestier des hugiers et tailleurs d'images de la ville[1] » portèrent plainte au nom de « leurs privilèges contre maistre *Pierre*. »

Ils réclamaient « entre aultres droiz à eulx appartenant pour « l'entretènement de leur dit mestier et de leur luminaire..., la « somme de quatre livres monnoie de Flandres, » que suivant leurs lettres d'octroi ils avaient droit d'exiger de « chacun maître « dudit mestier de hugier ou tailleur d'imaiges, qui de nouvel « ouvroit ou tenoit ouvroir » en leur ville.

« Le ij^e^ jour de juillet iiij^c^ soixante treize, » le magistrat de Douai, devant qui la plainte avait été formulée, fit droit à la réclamation de ses administrés contre *van Pullart* ou *Pollart*, comme le nomme indifféremment l'acte auquel sont empruntés ces détails et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Brassart, archiviste municipal à Douai[2].

1. A Douai, les huchiers et les sculpteurs formaient une seule et même corporation.

2. « Acte pour les huchiers contre maistre Pierre Pollart. » — Archives municipales de Douai, série HH, métiers « hugiers. »

C'est surtout dans les églises qu'il faut chercher alors les traces de l'art. On peut suivre en 1476, dans l'église collégiale de Sainte-Croix, « *Piettre*, l'entailleur de pierre, » à qui « a esté marchandé, » pour le placer sur la tombe de Guillaume Bouchel, chantre, « un « tavelet de pierre où il y aura les ymages de Notre Dame, S[t] Jhé-« rôme et S[te] Barbe avec les deux angéles tenant deux rollés, en « lung escript : *Ave Maria* et en laultre : *Regina celi*, et un « pryant, ainsi que l'a ordonné le défunct[1]. »

En 1482, les Actes Capitulaires[2] mentionnent divers travaux, non décrits, confiés à *Pierre*, tailleur d'images. Il est permis de croire que c'est encore à *van Pulaëre* que s'applique cette mention.

En 1498, il trace en ce qui le concerne un « patron du nouvel « œuvre de la chapelle de Notre Dame la flamenghe, » — la Flamande, — qui lui est payé 60 sous.

Cette chapelle, située dans le bras droit du transept, était alors l'objet d'une entière restauration qui coûta mille livres. Tandis que deux tailleurs d'images, Jacquemart Lescot et Damien Hédiart, sculptaient les ornements d'architecture, *Pierre van Pulaëre* exécutait pour cinquante-deux livres, sur les dessins du peintre Gabrielle Clauwet, le groupe de « Notre Dame de Pitié qu'on dit « la Flamenghe. » Ce groupe, — une *piêta*, — comprenait quatre personnages. *Piètre* y ajouta, moyennant dix-huit livres, « six « histoires assises au dit ouvrage[3]. »

Maître *van Pulaëre* s'était marié ; il avait des enfants.

En 1502, on élevait à l'entrée du chœur de la cathédrale un mausolée à l'évêque Henri de Berghes, mort depuis deux ans. Les archives municipales de Berg-op-Zoom, où habitaient les exécuteurs testamentaires de l'évêque, possèdent les comptes d'exécution, publiés en partie par M. Pinchart[4], et où l'on trouve sur le tombeau du prélat des détails que M. Houdoy a cités dans son *Histoire artistique de l'église de Cambrai.*

Ce monument de marbre et de bronze comprenait des « images « décoratives » et la statue du défunt. Ce fut « *Piettre van Pullier* « (*sic*) et *Félix* son fils entre tailleurs, » auxquels on marchanda

1. Le prix est effacé. Ce « tavelet » fut « peint bien richement » par le peintre cambrésien Guillaume Colman, pour « xxiiii livres. » — Archives départementales : Exécutions testamentaires de Sainte-Croix.

2. Bibliothèque de Cambrai. Manuscrit 954, p. 222.

3. Archives départementales, Comptes de l'office.

4. *Messager des sciences historiques*, t. XXX, p. 415.

« de faire et tailler en albastre, » qu'on leur fournit, « les ymages « et représentations, le tout ainsi que le patron » le portait. Ils reçurent pour ce travail cent livres, à condition « de tout mettre « et asseoir à leurs dépens. » Ce patron, payé 50 sous, était encore l'œuvre du peintre Gabriel Clauwet, lequel habitait Cambrai à cette époque[1]. Les bronzes avaient été fondus à Tournai, par Jean Maldeurée, ainsi que la plaque portant l'inscription tumulaire, — huit vers latins, — composée par Erasme, alors étudiant à Louvain[2].

Le choix fait des deux sculpteurs cambresiens, pour l'exécution d'une œuvre si importante, n'est-il pas un témoignage du talent que l'on reconnaissait au père et au fils son élève?

En 1507, *Félix* travaille seul et, comme tous les artistes d'alors, ne dédaigne pas de faire labeur d'artisan. Il taille pour une « grande verrière » du palais épiscopal du Câteau, reconstruit en 1480 par celui dont il avait sculpté le tombeau cinq ans auparavant, « trois grands escus de blanque pierre » aux armes de l'évêque Jacques de Croy et de ses défunts père et mère, avec l'accompagnement obligé de ces écus : le chapeau et les glands de la dignité ecclésiastique, « le chapeau (couronne) du comte, » — le futur duc n'était encore que comte, — « le collier de la thoison » (d'or) et « les quatre lettres » du prélat (Croy) « eslevées en lettres « romaines. »

Jacques de Croy, élu depuis 1502, faisait seulement son entrée solennelle dans la ville de son siège en cette même année 1507;

---

1. On le trouve cité dans le compte du domaine de 1495-1496 comme ayant peint un tableau représentant « la Saincte Trinité et la Saincte Vierge » pour les prévôt et échevins, moyennant 100 livres. En plaçant cette mention à son ordre chronologique dans nos *Artistes cambresiens*, nous ajoutions : « Maître Clowet ne se trouve cité qu'une fois (dans nos comptes), ce qui « donne lieu de croire qu'il n'habitait pas Cambrai. Appartenait-il à cette « famille d'artistes célèbres dont le premier, Jean, père de Jean-Jeannet et « aïeul de François, travaillait à Bruxelles comme peintre des ducs de Bour- « gogne? » — M. Houdoy, dans son *Histoire artistique de l'église de Cambrai*, s'est montré plus affirmatif: il croit pouvoir ranger Gabriel au nombre des membres de cette famille, le supposant « le frère ou plus probablement « le fils aîné de Jean Cloet de Bruxelles » (p. 99). Gabriel habitait Paris en 1500, comme le montre le registre aux Actes capitulaires de cette année à la date du 15 mai (Bibliothèque communale).

2. Le fondeur reçut 346 l. 19 s. et le poète 6 l. On paya de même au peintre Dominique Ruben XI l. pour la décoration picturale du monument.

Félix, venant en aide aux cuisiniers du prélat, leur fournissait à cette occasion « un maulle » aussi de « blanque pierre, effonsé au « fond des armes de mondit seigneur escartelées de le comté, ser- « vant à la gelée » de viande et de fruits. Il eut pour le tout 9 livres 3 sous 6 deniers[1].

On refaisait en 1510-1511 une nouvelle façade à la partie centrale de l'hôtel de ville. C'est encore *Félix* que l'on charge de sculpter le modèle du chapeau ducal mis au-dessus de la porte principale sur l'écu de Monsieur de Cambrai, en faveur de qui l'empereur Maximilien venait d'ériger en duché le comté de Cambresis. Le fils de *Pierre* avait d'ailleurs déjà fait pour « le timbre » de l'horloge communale les modèles des armes dudit empereur, du nouveau duc et de la ville[2].

On voit la même année, 1511, le père et le fils associés pour l'exécution d'une œuvre restée chère aux Cambresiens.

Après avoir lutté longtemps pour leur liberté municipale, ceux-ci venaient d'être enfin émancipés. Leur victoire leur donnait droit d'ériger une horloge, symbole de leur affranchissement définitif. Ils résolurent de la faire telle qu'elle rappelât à chaque instant une situation si laborieusement conquise, en adjoignant à cette horloge deux sonneurs automates chargés de mesurer le temps à coups de marteau. Pour que ce fût bien l'œuvre commune, les échevins parcoururent la ville, allant de porte en porte recueillir les dons du populaire pour couvrir la dépense.

On fit appel aux « orlogeurs » en renom de la contrée pour inventer le mécanisme nécessaire et l'on chargea le vieux *Piètre* et son fils *Félix* de sculpter, outre les figures du campanile de ladite horloge, les deux serviteurs inconscients qu'on « accoustra « à la mauresque » selon le goût d'alors. Les artistes firent en bois, pour 20 livres[3], les modèles sur lesquels on fondit les deux « postures » que l'on baptisa de suite « les Martins » et qu'on trouve désignées vers la fin du XVII[e] siècle (1690) sous les noms de « Martin et Martine. »

Ces figures, refaites vers 1786, ont conservé leur naïve attitude

---

1. Archives départementales, Comptes de Cambrai et du Câteau.

2. Archives communales, Comptes du domaine, 1510-1511, fol. 60.

3. « A *Piestre* et *Felix van Pullaire*, tailleur d'imaiges, pour avoir fait et « tailliet deux personnages nommés Martin de Cambray pour tapper les « heures à l'orloge, a esté payé par marchiet à eulx fait... la somme de « XX l. t. » — Compte de 1510-1511, fol. 43 v°.

primitive[1]. Elles portent également sur les deux jambes, et les poings à hauteur de la ceinture serrent énergiquement le manche coudé du marteau dont elles se servent régulièrement quarante-huit fois par jour depuis 373 ans. C'est de la sculpture décorative où la masse seule est indiquée.

Martin mesure $2^{m}50$ de hauteur, sur une largeur de $0^{m}60$ aux épaules.

Martine n'a que 2 mètres et sa carrure est de $0^{m}40$.

Ce travail avait été pour *Pierre van Pulaëre* comme le chant du cygne : on ne le rencontre plus après 1511.

L'année suivante, *Félix* fait pour 20 sous un modèle des armes de la ville[2]. En 1513, il taille « une épitaphe » de marbre, devant la tombe du chanoine Guillaume de Boyaval, dans l'église Notre-Dame pour 27 livres. C'est encore Dominique Ruben qui la peint moyennant 18 livres[3].

En 1519, dans la même église, en exécution des dispositions testamentaires du chanoine Yvon Leroy, *Félix van Pulaëre* sculpte et met en place sur la tombe du défunt, près de la chapelle de Sainte Blaze, un monument selon « la devise » (le plan convenu). On paie ce travail à l'artiste « 100 philippus d'or, » soit « vii^{xx} xii florins » (232 l.). Mais ce dernier ne se trouvait pas satisfait ainsi et affirmait, sous « serment, » qu'il avait grand « dommage et intérêt tant pour la cherté de la pierre d'alebastre « que auctrement. » On lui accorde alors, à la « condition qu'il « fera encore viii petits prophètes » de même matière « conve- « nables et servant audit épitaphe, xxiiii florins, et pour le vin « des compagnons serviteurs dudit *Félix*, cinq philippus d'or de « xxvi patars et demy. » Enfin pour compléter cette décoration funèbre, on confie, — toujours à Ruben, — le soin de « la peindre « d'or et d'azur selon que l'œuvre le requiert » pour 24 florins. On couvre le tout de rideaux évalués à 4 l. 8 s. ; puis *Félix* trace en dernier lieu, pour 20 s., « le patron en papier » du « candé- « labre de cuyvre, » orné de quatre figurines, que l'on placera devant l'épitaphe, et qu'exécute également Jehan Maldourée

1. Comme le montre un dessin représentant la façade de l'hôtel de ville ancien, conservé dans une des salles de la mairie.

2. Compte du domaine.

3. Archives départementales. Exécutions testamentaires.

pour 161 livres 10 sous, sur les « maulles » payés 10 l. 10 s. à l'escrignier Jehan Prestel[1].

Mais le compte ne donne aucun détail artistique sur ce monument qui devait avoir une certaine importance, si l'on s'en réfère au prix total atteignant plus de 400 livres (414 l. 15 s.).

En 1521-1522 et 1523-1524, *Félix* fait « trois maulles pour « les plometz (jetons de présence) pour le fait du ghait, » au prix de 25 sous[2]. Puis il disparaît à son tour. Néanmoins, il est encore vivant en 1528.

Bien que le plus ancien des registres des paroisses de Cambrai remonte à 1524, on ne lit dans aucun le nom de *van Pulaëre*.

Piètre avait eu un autre fils, *Louis*, artiste aussi, mais dans un art différent.

Louis était probablement né à Cambrai, comme le donne à penser l'âge auquel il mourut. Les travaux de son père dans l'église cathédrale et l'aptitude spéciale dont l'enfant laissait sans doute percer l'indice, expliquent son admission dans une école déjà célèbre alors, la maîtrise de cette église.

Cette maîtrise qu'ont dirigée et d'où sont sortis des compositeurs de renom (Jean Lupus, Arnould Causin, etc.) tenait au xve siècle la tête du mouvement musical en Flandre, en France et jusqu'en Europe.

Cette église[3], écrivait en 1428 Philippe de Luxembourg, comte de Saint-Pol, « surmonte et précède les autres églises de tout le « monde, tant que notre foi crétienne se peut extendre, c'est assa- « voir en beaux chants, en riche luminaire et en trés doulce son- « nerie[4]. »

La chapelle de la cathédrale de Cambrai avait une telle réputation que la métropolitaine elle-même, l'église de Reims, afin d'introduire la musique dans ses chants religieux, envoya en 1446 « un nommé Petit-Jean à Cambrai pour l'apprendre[5]. » On trouve en 1458 Petit-Jean, dont les compositions sont restées célèbres, inscrit parmi les petits vicaires de la cathédrale[6]. La maîtrise

---

1. Exécutions testamentaires.
2. Comptes de la ville, fol. 41 et 43.
3. *Histoire des Français des divers états*, par Amant-Alexis Monteil, t. IV, p. 171.
4. Lettre citée par M. Houdoy, p. 59.
5. *Description de la ville de Reims*, par Géruzez, ancien Génovéfin, ch. XII.
6. Houdoy, p. 83.

comptait alors un assez grand nombre de chanteurs, car deux manuscrits de cette époque, qui sont à la bibliothèque communale et proviennent du chapitre (les nos 6 et 11), contiennent les mêmes compositions musicales « dont une est certainement du célèbre « Dufay, » et étaient à l'usage d'un premier et d'un second chœur.

A l'appui de cette observation déjà faite par M. E. de Coussemaker, on peut ajouter d'après un autre manuscrit[1] que cette école avait au début cinq élèves. Il y en eut six ensuite, puis huit et, en dernier lieu, le nombre fut augmenté jusqu'à dix. « Ils y « étaient instruits dans la piété, dans le chant musical et au ser- « vice de l'autel... Ces enfants, dit encore le même auteur, sont « nourris et entretenus aux dépens du chapitre. Quand ils sortent « de la maîtrise après avoir servi l'église pendant huit ans, s'ils « ont de la disposition pour l'étude et qu'ils s'y appliquent, ils « jouissent chacun d'une bourse qui leur donne l'aisance de par- « venir à la prêtrise. S'ils n'ont point de talent pour les lettres, le « chapitre leur donne une récompense. »

Le séjour de *Louis* à la maîtrise est rendu incontestable par l'un des legs mentionnés dans son testament. « Il laisse, dit « M. Houdoy[2], une somme destinée à faire face aux frais qu'en- « traînerait la main d'œuvre des couturiers, pour défourrer pen- « dant l'été les robes des enfants de chœur. Il se souvenait sans « doute d'avoir étouffé sous les blancs agneaux dont sa robe d'en- « fant d'autel était parée. »

L'élève, après avoir fourni son temps de service réglementaire, manifesta les dispositions exigées par le chapitre pour en être secouru, fit ses études, devint prêtre, puis en 1503 maître de cette école où l'on enseignait déjà depuis un demi-siècle la musique figurée[3],

1. L'abbé Tranchant, *Antiquités de l'église de Cambrai et de son clergé.* — Manuscrit n° 917, p. 121 et 122 (Bibliothèque communale).

2. P. 130.

3. En 1442, lors de l'entrée solennelle de l'évêque Jean de Bourgogne, « les enfans d'autel cantèrent 1 mottet ou pulpitre, tournez le visage vers « l'autel. »

En 1449, à la venue de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Cambrai, disent encore les *Mémoriaux de Saint-Aubert*, « II petits des enfans d'autel... « cantèrent une canchonette de lequelle un de ses gentils hommes tint le « tenure. »

Sur la garde d'un « graduel, » manuscrit n° 61 de la bibliothèque communale, M. Lefebvre, alors conservateur, a lu la mention suivante :

« Charles, comte de Charolais, fils de Philippe, duc de Bourgogne... fist

dit aussi M. de Coussemaker, et où *Louis* avait puisé sa science musicale. On l'y retrouve encore en 1507 [1].

Moins de vingt ans après, le 15 avril 1526, il était pourvu d'une prébende canoniale libre, la 22e. *Louis* en fut, dans l'ordre chronologique, le sixième titulaire. Il siégeait en cette qualité au côté droit du chœur [2].

Louis Vampulaire, comme le nomme le chanoine de Carondelet dans ses *Mémoires historiques et chronologiques sur l'église de Cambrai*, restés manuscrits, était compositeur. On trouve dans le manuscrit n° 3, de la bibliothèque de cette ville, et qui fut à l'usage de l'église cathédrale, une messe, *Christus resurgens*, de sa composition. C'est la onzième du volume qui en renferme quatorze. Le savant musicographe cité plus haut, qui l'avait examinée, a constaté qu'elle est écrite avec élégance. Il y reconnaît de la facilité et de l'habileté dans la manière d'agencer les parties, malgré l'abus que l'auteur fait des syncopes [3].

Cette messe à quatre parties se compose d'un *Kyrie*, un *Gloria in excelsis*, un *Credo*, un *Sanctus* et un *Agnus Dei*. Un fragment, le *Sanctus*, mis en partition par le même M. E. de Coussemaker, fut exécuté par la maîtrise moderne de l'église métropolitaine de Cambrai, le 22 juillet 1858, lors de la tenue en cette ville du congrès archéologique de France.

Le chanoine *van Pulaëre* mourut le 21 septembre 1526. On peut le supposer alors âgé d'au moins soixante ans.

Les dons et legs divers qu'il fit à l'église cathédrale attestent en même temps que le goût des arts une certaine aisance. C'est un calice ainsi décrit dans un « inventoire » dressé « l'an mil chincq « cens et quarante ung, le viiije jour du mois de march avant « Pasques [4].

« ..... Au pommel XII apostres et au piet ung crucifix entre

« un mottet et tout le chant, lequel fut chanté en sa présence après la messe « dicte, en le vénérable église de Cambrai, par le maistre et les enfans en « l'an 1460, le 23e jour d'octobre qui est le jour de St Sévérin. »

1. Houdoy, p. 129.

2. *Mémoires historiques et chronologiques sur l'église de Cambrai*, etc., par le chanoine de Carondelet. — Manuscrit n° 1133 *bis*, p. 150. (Bibliothèque communale.)

3. *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai*, par M. E. de Coussemaker. — (*Mémoires de la Société d'émulation*, t. XVIII, p. 87.)

4. Archives départementales.

« image de la vierge Marie et saint Jehan esmailliés, en la pla-
« tinne (patène) lymaige de Dieu esmaillié au jugement, et est
« aussi ledit calice à escaille de poissons et poise IIII marcs V onch.
« et demi et V estrelins. »

Plus loin : « Ung drap d'autel denbas (un *antipendum*) pour le « grant autel... de satyn rouge cramoisy où sont figurés ung cru- « cifix au milieu, S[t] Jehan, Notre Dame en bordure de drap d'or « et y a aussi les imaiges des saincts Jehan-Baptiste, Loys, Denis « et ung priant, au coing les IIII évangélistes. »

Van Pulaëre avait donné ce drap, estimé 250 livres, en augmentation de la fondation par lui faite dans la même église, moyennant une somme de « III[c] escus de XXIIII patars » du « res- « pons *Gaude Maria,* le nuyt de l'Annonciation. »

Cet ornement, dit l'abbé Tranchant[1], fut réformé lorsqu'on changea l'ancien autel, de même style que le monument, contre un autel « à la romaine » (vers 1720), qui subsistait encore à la Révolution. Quant au calice, il avait été fondu depuis longtemps pour renouveler l'orfèvrerie ancienne que l'art du XVIII[e] siècle considérait comme un produit de la barbarie.

Par son même testament, *Louis van Pulaëre* laissait « son jar- « din » en héritage à son frère *Félix*[2]. Ce qui montre, comme on l'a dit plus haut, que celui-ci vivait encore en 1528, date de la mort du testateur.

A. Durieux.

ARTISTES TAXÉS PENDANT LA FRONDE DE PARIS.

(1649.)

La *Société de l'histoire de Paris* vient de publier le second volume du *Journal des guerres civiles de* 1648 *à* 1652, par Dubuisson-Aubenay. Dans les appendices du second volume se trouvent les Rôles des taxes levées par ordre du Parlement pour l'armement et l'entretien des troupes chargées de la défense de Paris contre le Roi pendant les mois de janvier à mars 1649. Comme on ne tombait que sur lès riches, il n'y a ni un peintre ni un sculpteur, mais il y a quelques architectes et quelques orfèvres. En voici le relevé :

---

1. Manuscrit 917, p. 60.
2. Exécutions testamentaires. Archives départementales.

Rôle du 3 Febvrier 1649. Quartier Saint-Paul.

— M. *Mansart*, Architecte. Par an xv^c l.; par mois ii^c l.

Rôle du 6 Febvrier 1649. Quartier du Louvre.

— *Capet*, Orfèvre du Roy. Par an v^c l.; par mois L l.

— *Le Mercier*, Architecte du Roy. Par an v^c l.; par mois L l.

— *De Beauvais*, Architecte. Par an iii^c l.; par mois xxx l.

Rôle du 9 Febvrier 1649. Quartier de Rousseau. En la Cité.

— *François Lescot*, Marchand Orfèvre de *la Fleur de lys*. Pour l'armement, v^c l.; par moys L l.

— *Charles de la Haye*, Marchand Orfèvre. Pour l'armement, c l.; par moys x l.

— Le S^r *Le Fèvre*, Marchand Orfèvre. Pour l'armement, ii^c l.; par mois xx l.

A. de M.

JACQUES BERNUS

SCULPTEUR, NÉ A MAZAN (VAUCLUSE).

Sa vie, son œuvre.

(1650-1728.)

Dans une étude très étudiée et très complète publiée dans le premier cahier des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* pour 1885 (tome IV), M. Requin nous fait connaître en grand détail la vie d'un artiste dont la réputation n'a pas dépassé les limites de sa province natale[1]. A peine trouverait-on sur lui quelques renseignements dans le Dictionnaire de Barjavel et dans une notice de Jules de la Madelène datant déjà d'une quarantaine d'années. Toutes les sources d'information ont été mises à contribution par le nouvel historien de *Bernus*, les minutes des notaires, en même temps que les archives et les bibliothèques publiques. Son travail mérite donc pleine confiance. Nous allons essayer de présenter, dans une rapide analyse, les principaux traits de cette carrière modeste et cependant bien remplie.

Jacques Bernus naquit le 15 décembre 1650, dans la petite ville de Mazan, située à six kilomètres à l'est de Carpentras. Son père,

---

1. Cette étude, tirée à part, forme une élégante plaquette in-8°, en vente chez l'auteur, rue Oriflamme, à Avignon. Prix : 2 fr. *franco*.

Noël Bernus, exerçait lui-même la profession de sculpteur. Sa mère, Marie Rey, de Bédoin, ne lui donna pas moins de neuf frères ou sœurs.

S'il reçut dans la maison paternelle les premières notions de l'art, le jeune artiste dut aller demander à des maîtres plus habiles les conseils qui pouvaient développer ses dispositions naturelles. Sur ces années d'apprentissage on sait fort peu de chose, et, tout en admettant que *Bernus* ait passé plusieurs années à Toulon, de 1664 à 1668, le biographe ne croit pas qu'il ait pu s'y rencontrer avec Puget. Les dates s'y opposent. Il eut probablement pour maître *Nicolas Levray*, chargé de la décoration des vaisseaux royaux à l'arsenal de Toulon. A dix-huit ans, il rentre dans sa ville natale et commence à travailler pour les églises et les confréries de Carpentras et des localités environnantes. M. Requin s'étend sur toutes les œuvres qu'une tradition soigneusement contrôlée attribue au jeune artiste. Nous ne saurions le suivre dans tous les développements que le sujet a fournis.

Les travaux de cette période se trouveraient à Avignon, où notre sculpteur paraît avoir résidé quelque temps, et où il se serait lié d'amitié avec les *Mignard*, les *Parrocel* et autres hommes distingués qui entretenaient dans la ville des papes le culte de l'art. Vers 1680, il revient à Mazan et ne s'en éloigne plus guère. Son vieux père, atteint de paralysie, réclame ses soins et il les lui prodigue avec une tendresse filiale. D'autre part, la perte subite d'une fiancée adorée éloigna pour toujours l'artiste du mariage; il mourut célibataire.

En 1686, il est chargé de l'exécution du monument de Mgr Gaspard de Lascaris de Vintimille, évêque de Carpentras, réputé pour une de ses œuvres les plus remarquables; mais il n'en reste rien aujourd'hui.

A partir de 1691, le nouvel évêque de Carpentras, Mgr Laurent Buty, lui commande d'importants travaux dans la cathédrale placée sous le vocable de saint Siffrein. De cette décoration il subsiste encore de nombreux fragments qui, bien que mutilés, permettent d'apprécier le style et le mérite de l'auteur. Il copie pour le même prélat la Gloire érigée par le *Bernin* dans le sanctuaire de Saint-Pierre à Rome, et est employé aussi à la décoration du tombeau que Mgr Buty se fit élever de son vivant.

La période qui s'étend de 1708 à 1722 fut des plus fécondes; la plupart des églises du Comtat reçurent des statues du maître sculp-

teur qui atteignait alors l'apogée de sa réputation. Ses frères *Jean-Paul* et *Joseph* le secondaient dans ses multiples travaux. Parvenu à un âge avancé, il donne une dernière preuve de son talent dans cette *Vierge du Magnificat* commandée par Gaspard Fortia, marquis de Montréal, pour Bédarrides. Enfin, sentant la mort approcher, le vieil artiste met ordre à ses affaires et rédige son testament. Cet acte est daté du 1er février 1728. Il se trouve encore parmi les minutes du notaire de Mazan chez qui le biographe en a pu prendre connaissance. Quelques semaines après, le 25 mars, *Jacques Bernus* rendait le dernier soupir.

La biographie est accompagnée d'un catalogue qui ne comprend pas moins de vingt-sept grandes pages. L'auteur l'a divisé en trois parties : œuvres certaines de *Bernus;* œuvres sur l'authenticité desquelles il existe des doutes; œuvres faussement attribuées à l'artiste. La première catégorie compte quarante-quatre numéros, la deuxième trente-deux, et la troisième trente. Puis viennent des maquettes et un certain nombre de plans et dessins conservés dans les collections particulières. Chaque article de ce catalogue est suivi de descriptions et de notes où l'auteur donne ses preuves à l'appui de ses attributions.

Nous connaissons peu de notices sur les anciens artistes provinciaux faites avec autant de soin et d'esprit critique.

Jules Guiffrey.

MAITRES PEINTRES DU XVIIIe SIÈCLE.

(1714-1753.)

COURTIN, DE LA MOTHE, DESTRÉE, HUET, BOUSSAINGAULT, DUFOUR, LEMAIRE, GOURDIN.

En poursuivant nos recherches dans les notes inédites laissées par Auguste Jal, nous relevons les mentions suivantes intéressant des peintres du dernier siècle.

H. J.

Martial Courtin et Louis-Victor de la Mothe.

Le 25 mai 1714, *Martial Courtin*, peintre, beau-frère de *Louis-Victor de La Mothe*, peintre, assiste à l'enterrement de celui-ci en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

PIERRE DESTRÉE.

Le 5 juillet 1714, a lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois l'enterrement de Marguerite, fille de *Pierre Destrée,* peintre, demeurant rue Saint-Germain.

Au registre a signé : DESTRÉE.

CHRISTOPHE HUET et ETIENNE BOUSSAINGAULT.

Le 16 janvier 1735, a lieu le baptême, à Saint-Germain-l'Auxerrois, de Marie Anne, fille d'*Étienne Boussaingault,* peintre, et de Marie Catherine Huet sa femme, au vieux Louvre. Parrain, *Christophe Huet,* aussi peintre.

Ont signé au registre : C. HUET, E. BOUSSAINGAULT.

NICOLAS-SIMON DUFOUR et MICHEL LANDRY LEMAIRE.

Le 20 octobre 1736, Catherine Brioy Beauregard, femme de *Nicolas-Simon Dufour,* peintre, est marraine, à Sainte-Croix en la Cité, de Catherine-Louise, fille de *Michel Landry Lemaire,* peintre.

CLAUDE GOURDIN.

Le 4 janvier 1745 a lieu à Saint-Gervais l'enterrement de Geneviève Élisabeth, fille *Claude Gourdin,* maître peintre, et de Michelle Grou, sa femme, décédée hier, âgée de quatre ans.

Le père signe au registre : C. GOURDIN.

Le 4 février 1753, a lieu à Saint-Gervais l'enterrement de Jean-Baptiste Gourdin, garçon tailleur, décédé, âgé de soixante-huit ou soixante-neuf ans, père de Charles Gourdin, maître doreur, et de *Claude Gourdin,* maître peintre.

ENVOI D'ESTAMPES FAIT PAR *BEAUVARLET*

A HENNIN, RÉSIDENT POUR LE ROY PRÈS LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

(1769.)

Document communiqué par M. Henry de Chennevières.

De Paris, le 8 dessambre 1769.

Monsieur,

Mon démenagement et un bras foulé ont interompu pour quelque tems le cour de mes affaires. C'est ce qui m'a empeché de vous donner avis que j'ai remys au voiturier les quatre dessins que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Vous devez les recevoir en bon état, ayant pris les precosions necessaires. Agreez, Monsieur, mes remercimants. *La Conversation espagnole* d'après *Vanloo* et fini.

BEAUVARLE.

Mon adresse est Rüe du Petit Bourbon, batiment neuf, au coin de la foire St Germain.

(Papiers de Hennin à la bibliothèque de l'Institut.)

PARTIE MODERNE.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

MISBACH.

LII. **Misbach.** — 1853.

SÉPULTURE DE
S.-J. MISBACH,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 11 AOUT
1853.
PRIEZ POUR LUI.

—

S.-M.-C. MONGÉ MISBACH,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 18 JANVIER
1871.
PRIEZ POUR LUI.

—

A.-S.-A. CUDOT,
FEMME MISBACH,
DÉCÉDÉE LE 17 MARS
1850.
PRIEZ POUR ELLE.

—

A.-A.-M. MISBACH,
VEUVE GÉRARD,
DÉCÉDÉE LE 16 FÉVRIER
1867.
PRIEZ POUR ELLE.

—

Mlle AGLAÉ BILLARD,
DÉCÉDÉE LE 16 MARS 1879,
A L'AGE DE 61 ANS.

(Montparnasse, 12e division.) H. J.

NÉCROLOGIE.

Forestier (Adolphe), peintre, né en 1801, est mort à Paris le 27 mai 1885. Il aurait reçu des leçons du peintre *Pierre-Henri Valenciennes*, mort en 1819, et de *Jean-Thomas Thibaut,* architecte et peintre, mort en 1826. On cite de *Forestier* des tableaux d'histoire et de genre, des paysages et des portraits. Il était professeur de perspective aux écoles de dessin de Paris, et il laisse un *Cours de perspective* de sa composition. Comme graveur, *Adolphe Forestier* a exécuté les planches

d'une *Nouvelle méthode pour apprendre à dessiner la figure.* Cet ouvrage avait été composé par son père, qui était lui-même peintre et qui est mort en 1828. — H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Jacob Richier, sculpteur et médailleur, par M. Natalis Rondot. Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1885, in-8°, une planche. *Jean Richier, sculpteur et médailleur*, par M. Natalis Rondot (*Revue numismatique*, 2e trimestre 1885, p. 183-186, 1 planche).

Depuis quelques années, grâce aux travaux et aux découvertes de MM. Dannreuther, Jules Bonnet, Souhaut, la biographie des divers membres de la famille des Richier commence à être bien éclaircie. Récemment, M. Léon Germain a présenté le résumé des recherches de ses devanciers. Voici enfin M. Natalis Rondot qui se met de la partie et nous fait connaître les œuvres jusqu'ici méconnues de deux membres de cette importante dynastie d'artistes français. C'est d'abord un médaillon dont on connaît seulement deux exemplaires. Il représente Marie de Vignon, marquise de Treffort, la seconde femme du connétable de Lesdiguières. Cette pièce est signée J. R. F. 1613. En raison de cette signature, de la date et des relations bien connues de *Jacob Richier* avec le connétable dont il a sculpté le tombeau, M. Rondot n'hésite pas à lui attribuer le beau médaillon de la belle marquise. Il part de cette occasion pour esquisser une biographie de l'artiste et résumer l'histoire de sa vie et de ses œuvres.

De *Jean Richier*, autre membre de la même famille, seraient les quatre médaillons en plomb du musée de Berlin, que M. Rondot a fait reproduire dans la *Revue numismatique* avec une courte notice sur leur auteur et qui représentent :

Gérard Richier, 1600, signé J. R. 1617.
Marguerite Groulot. Signé J. R. 1617.
Claude de la Cloche. Signé J. R. 1616.
Barbe Hayotte. Non signé. 1616.

Tous étaient membres de la famille de l'artiste.

En effet, *Jean Richier* était fils de Gérard qu'il a représenté à l'âge de soixante-six ans. Marguerite Groulot était sa mère. Il avait épousé à Metz, en 1605, la fille de Claude de la Cloche et de Barbe Hayotte.

Les découvertes de M. Natalis Rondot ont une réelle importance pour l'histoire de l'art français au commencement du XVIIe siècle. Aussi est-il bon d'appeler sur ces récentes publications l'attention de nos lecteurs.

Jules Guiffrey.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.



REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

10. — Octobre 1885.

PARTIE ANCIENNE.

LES ARTISTES DU DUC LOUIS D'ORLÉANS

FRÈRE DE CHARLES VI.

(1394-1409.)

Dans un discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, le 26 mai dernier, M. Léopold Delisle, président de la Société, passant en revue les richesses récemment entrées dans les collections de la Bibliothèque nationale, consacre une partie de son énumération à une collection de pièces concernant la maison des ducs d'Orléans au xiv[e] et au xv[e] siècle, recueillies par le comte Auguste de Bastard vers 1830 et libéralement données à notre grand dépôt national par ses héritières. Nous donnons ci-après le passage qui se rapporte à des documents sur les arts et les artistes :

« Vous savez, Messieurs, avec quelle avidité sont recherchés les textes qui concernent les anciens artistes français. On pouvait être certain d'en rencontrer dans un recueil formé en grande partie des pièces justificatives des comptes des ducs d'Orléans. Voici quelques détails sur plusieurs artistes dont le talent fut mis à contribution par le duc Louis et par sa femme, Valentine de Milan.

« En 1399 et 1400, le célèbre architecte *Raimond du Temple*, qui se qualifiait sergent d'armes et maçon du roi, dirigeait les travaux de maçonnerie qui se faisaient à l'hôtel du duc d'Orléans, situé à Paris, rue de la Poterne, près de Saint-Paul.

« En 1402, un peintre non moins connu, *Colart de Laon,* décorait vingt-quatre pavois à la devise du duc, et lui préparait un

harnais de joute pour une fête que le duc de Bourgogne devait donner dans la ville d'Arras.

« Le 26 février 1409 (n. st.), maître *Jean de Thoiry*, imagier et bourgeois de Paris, dressait dans les plus menus détails le devis du monument qu'il se proposait d'élever en l'église des Célestins sur la sépulture du duc Louis et de la duchesse Valentine. Ce devis permettrait assurément de restituer par le dessin un monument qui devait répondre à la magnificence de ces deux personnages.

« Je crois inutile d'énumérer ici les nombreux orfèvres parisiens auxquels le duc adressait des commandes ; mais je nommerai deux graveurs, *Pierre Blondel* et *Jean du Bois*, qui furent chargés en 1394 et en 1401 de graver le sceau des grands jours du duché d'Orléans, celui du comté de Porcien et celui de la prévôté foraine de Crépy ; — un serrurier, Jean d'Alemaigne (sans doute d'Allemagne), qui fournit en 1401 une petite horloge pour la chambre de la duchesse d'Orléans ; — un armurier, maître Richard, demeurant à la bastille de Saint-Antoine de Paris, qui fabrique en 1410 des armures destinées au duc d'Orléans et au comte de Vertus ; enfin le tapissier *Nicolas Bataille*. »

Nous publierons prochainement les plus importantes des pièces analysées sommairement ci-dessus ; mais il convenait de laisser à M. L. Delisle le mérite d'en avoir le premier signalé l'existence, après être parvenu à leur assurer un asile définitif à la Bibliothèque nationale.

J. J. G.

LE PEINTRE BORDELAIS *ANTOINE PETIT*.

(XVe SIÈCLE.)

Dans les Actes capitulaires de l'église cathédrale de Saint-André de Bordeaux[1], M. Leo Drouyn, de la Société des Archives historiques de la Gironde, a relevé le passage suivant :

« 1476. — Item fit ordinatum quod pictor qui pinxit et ite bene « ornavit ymaginem Domini nostri Regis haberet tria scuta pro labore « suo. »

Quel peut être ce peintre choisi par les chanoines de Bordeaux pour *pourtraire* leur seigneur Roi (Louis XI, qui vint plusieurs fois

1. Arch. départ. de la Gironde. Actes capitulaires de Saint-André, S. G., n° 285, fol. 131 r°, *in fine*.

à Bordeaux et s'y trouvait en 1473, après la mort tragique de son frère Charles, dernier duc de Guyenne)?

Ce ne pouvait être un peintre obscur, un artiste sans mérite. Jusqu'à meilleure et plus sûre indication nous proposons d'attribuer ce portrait à *Petit* (*Antoine*) de Bordeaux, peintre du XVe siècle, cité par Jean Lemaire dans la *Couronne margaritique* et dont il est question dans la notice sur *Jehan de Paris*, peintre ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII, par M. Jules Renouvier.

C. M.

JEAN DE REYN.

(1610-1678.)

Jean de Reyn, né à Dunkerque en 1610, est comme *Jean Bologne* ou *Bellegambe*, de Douai, un peintre issu de notre ancienne province flamande. Il est devenu français à la suite de la prise de possession définitive de Dunkerque rachetée à l'Angleterre par Louis XIV en 1662; il a fait le portrait du comte d'Estrades, gouverneur de cette ville pour la France, et nous allons le voir travailler aux écussons et aux peintures commandées lors de l'entrée de Louis XIV à Dunkerque.

Descamps a tracé la biographie de cet artiste; *Descamps* était son compatriote et connaissait les peintures que conservent encore les églises de Dunkerque. Il a parlé, en outre, de *Jean de Reyn*, dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. *Jean de Reyn* fut l'élève de *Van Dyck* qu'il suivit en Angleterre, élève fort distingué si l'on ajoute foi à la tradition recueillie par Descamps, et si l'on en juge d'après les toiles qu'on peut voir à Dunkerque, et surtout d'après l'intéressante *Adoration des Mages* que possède l'église Saint-Martin à Bergues.

M. J. Guiffrey a placé *Jean de Reyn* parmi les principaux élèves de *Van Dyck*, dans le volume qu'il a consacré au peintre de Charles Ier.

Je compte revenir plus longuement à *Jean de Reyn*, dans un livre d'impressions de voyage et d'art, où je m'occuperai de l'œuvre de plusieurs maîtres flamands, et j'extrais en attendant, des archives municipales de Dunkerque, les notes concernant l'habile élève de *Van Dyck*, qui venait de mettre, sans en éprouver probablement aucun regret, son pinceau au service de la France. Un historien

récent de Dunkerque, M. V. Derode, a signalé l'existence de ces documents dans les archives de cette ville, sans les publier in extenso.

« A M. *Jean de rein* pour avoir dépeinct les armoiries de Sa Majesté pour les mettre devant le comptoir sur le cay[1] par ordonnance du XXIII de may 1663, quinze livres.

« Au dit *de rein* pour avoir fait les peintures pour décorer la glorieuse entrée de sa Majesté et deux fois avoir peinct les armoiries de sa Majesté en grand tableau par ordonnance du II de mars 1663, deux cent douze livres.

« Au dit *de rein* pour la mesme cause par ordonnance du VIII de janvier 1663, soixante livres. »

Jean de Reyn avait été aidé, dans ces travaux, par un autre peintre, « *Pierre Acquerman.* » Je conserve l'orthographe de ce nom, telle que la donnent les Comptes de la ville de Dunkerque. Voici la mention qui revient à cet artiste :

« A *Pierre Acquerman,* peintre, pour avoir aidé à peindre les emblèmes et autres figures faictes pour décorer la triomphante entrée de Sa Majesté par ordonnance du IV janvier 1663, vingt-quatre livres. »

Dans un autre volume des archives de Dunkerque, se rapportant à l'année 1664, *Jean de Reyn* est l'objet d'une nouvelle mention :

« A M. *Jean de Rein,* pour avoir peint l'image de saint Louis en la grande église par ordonnance du IVe septembre 1664, quarante-quatre livres. »

Je signale à ceux qui peuvent prendre intérêt à des recherches plus détaillées quelques autres noms d'artistes qui se trouvent également cités dans les Comptes de la ville de Dunkerque. J'ai trouvé mentionnés dans ces relevés *Vincent Vinclyte,* qui « a fait la moulure du portrait de sa Majesté, » et *Jean Schilkens,* qui « a gravé les armes du Roy sur la porte de ville. »

Dunkerque occupait en outre deux peintres verriers, *Rycquewaert* et *Adrien Ghykière; Rycquewaert* est cité comme ayant réparé les verrières de l'hôtel habité par le comte d'Estrades, en qualité de gouverneur, et celles des maisons où avaient logé « au temps des Anglais » les colonels qui commandaient la garnison.

---

1. Le quai.

Quant à *Adrien Ghykière*, il avait restauré les verrières de la maison de ville.

Ces artistes étaient-ils simplement des décorateurs de profession occupés à des travaux de commande, ou bien avaient-ils une valeur plus étendue ? Voilà ce que je ne saurais dire. Il me suffit de constater qu'ils ont travaillé à Dunkerque et de trouver leur nom accolé à celui de *Jean de Reyn*.

Antony Valabrègue.

PIERRE SEVIN.

(1689.)

M. Georges Guigue a publié, dans le numéro de mai de *Lyon-Revue*, p. 304-7, la délibération du Consulat de Lyon, en date du 14 octobre 1689, sur la candidature de *Paul Sevin* à l'office de Peintre de la Ville. A la suite de la mort de *Blanchet*, le sieur Athiaud, l'un des Échevins, proposa le sieur *Sevin*, peintre, venu récemment de Paris. Le Prévôt des marchands fait justement observer que la principale fonction de Peintre de la Ville est de faire les portraits des Magistrats, que *Sevin* n'y a pas employé ses études de peinture, et qu'il convient, préalablement, d'accepter son offre d'en faire pour montrer sa capacité. Athiaud répliquant que ce serait faire une espèce d'injure à son choix que de l'exposer à cette épreuve et qu'un pareil délai serait contraire à ce qui s'est pratiqué, M. de Moulceau, Procureur de la ville et ancien Prévôt, conclut là-dessus comme le Prévôt en charge. Les talents du sieur *Sevin* « consistent à dessigner ou copier des emblèmes ou des devises, faire des ornemens de cartouches et d'inscriptions, de desseins d'almanachs et d'évantails et autres semblables minuties de peinture, qu'on appelle vulgairement colifichets. » C'était parler d'or, et ceux qui ont vu de ses dessins grossiers, enluminés de couleurs criardes, comme par un peintre ambulant, sont, et au delà, de l'avis de M. de Moulceau. Il ajoute avec grand sens que le Peintre de la Ville devrait entendre l'architecture et la perspective et être tel « qu'il puisse être le chef de tous les autres peintres de la ville et digne de l'être de l'Académie des arts de peinture et de sculpture, dont l'Escolle devoit être établie par ledit feu sieur *Blanchet* et en avoit les Lettres de Sa Majesté, et dont l'établissement, sous les auspices et avec l'approbation de l'illustre M. *Le Brun*, conforme à celui de la Ville de Paris, ne pourroit être que très agréable et même très utile en cette ville, laquelle, se trouvant dans le passage de Paris à Rome et de Rome à Paris, pourroit attirer ou

du moins arrêter chez elle des peintres et des sculpteurs habiles, » et le peintre, — que le sieur Athiaud avait présumé digne de sa voix, en s'attachant au plus indigne, — « n'est ny de l'Académie de Rome, ny de celle de Paris. » La protestation, accompagnée de toutes sortes de réserves présentes et futures, était bien motivée et très en forme; mais il paraît que le sieur Athiaud avait l'oreille du Conseil; car le Prévôt, « après avoir déclaré qu'il ne pouvoit changer d'avis sur le préalable et qu'il ne croyoit pas dans les règles qu'il deut opiner ni prononcer sur lesdites remontrances et réquisitoires dudit sieur de Moulceau, son beau-père, » se retire, et le Consulat, donnant acte desdites protestations, ordonne « néanmoins, sauf et sans préjudice d'icelles, qu'il sera procédé à la réception et installation dudit *Sevin* dans la place de Peintre de la Ville, » donnant ainsi un bel exemple de ce que valent les bonnes raisons.

Dans les registres suivants, M. Guigue rencontrera certainement trace du départ de *Sevin*, qu'on retrouve plus tard à Paris. Son remplacement, si juste qu'il fût, n'aura pas dû être fait sans peine. Il eût été plus simple de commencer par ne pas l'accepter; on n'aurait pas eu à le dénommer.

A. de M.

COPIES PAR *CAVIN* DU PORTRAIT DE LOUIS XV PAR *RIGAUD*.

LETTRE AU CARDINAL DE FLEURY.

(1732.)

Document communiqué par M. J. Roman.

Monseigneur,

Je pran la liberté de faire resouvenir vostre éminance qu'el m'a fait l'honneur de me promestre qu'el donnerait ordre que l'on me lessa faire un buste du portrais du Roy que l'on coppi au Tulleri, de M. *Rigaud*, et donc l'original doist estre renvoyé à M. Faille le mois prochain. Si M. le Feve, tressorier des menu, resoi un ordre de vostre éminence, il ne manquera de me lesser faire ma copi que je garderay pour en faire quelques un pour quelque sesgneur de la cour qui m'an demande. Je suis persuadé, Monseigneur, que vous ne cerais pas faché d'acorder ceste grace à celuy qui ne cessera d'estre toute sa vis avé un très profond respec,

Monseigneur, vostre trés humble et obeissant et trés obligé serviteur.

CAVIN.

A Paris, ce 4 octobre 1732.

(Affaires étrangères, France, 1277, n° 248.)

Artiste assez médiocre, le peintre *Cavin* a eu meilleure chance que bon nombre de ses confrères plus habiles. S'il n'a pas été jugé digne de figurer dans les biographies générales, s'il n'est pas cité dans le grand répertoire édité par la maison Didot, on ne manque pourtant pas de renseignements positifs sur sa vie et sur ses travaux. Ses rapports avec le duc de Saint-Simon l'ont tiré de l'obscurité. Il suffira de rappeler ici les quittances tirées de la collection Benjamin Fillon et publiées par M. A. de Montaiglon dans le premier volume des *Nouvelles Archives* (1872, p. 314). Toutes portent la date de 1729 et ont trait à des copies de portraits pour l'auteur des *Mémoires*.

Dans les *Nouvelles Archives* de 1873 (p. 349), notre regretté confrère M. Cottenet est venu compléter le dossier des relations du peintre avec le grand seigneur, en publiant une lettre du s. *Cavin* au sujet du portrait de Mme de Brissac par *Mignard*, et en outre différents mémoires qui prouvent que ses travaux pour le duc de Saint-Simon durèrent au moins une vingtaine d'années. Les pièces que M. Cottenet a fait connaître embrassent une période de plus de trente ans; elles vont de 1705 à 1736. On voit, par le document suivant retrouvé aux Archives des Affaires étrangères par M. Roman, que le peintre avait su se pousser à la cour. L'orthographe seule de ce billet suffirait pour dissiper toute incertitude sur l'identité de son auteur et du portraitiste ordinaire de Saint-Simon, car elle offre de frappantes analogies avec celle de la lettre jadis possédée et publiée par M. Cottenet.

J. J. G.

POMPE FUNÈBRE DE LOUIS XV.

(1774.)

Document communiqué par M. Henry de Chennevières.

Au s. *Chasles*, dessinateur du Cabinet du Roi pour son remboursement pour journées de dessinateur. . . . . . . 2,098 l.

Au s. *Lempereur*, pour différents ouvrages de gravures pour laditte Pompe funèbre . . . . 1,654 l.

Au même, pour impression desdites planches . . . 861 l. 5 s.

Au sieur *Moreau*, pour dessein de la Vignette à la tête de la Description du mausolée et desseins de figures et ornements dans les desseins géométrales.

(Extraits des papiers de Papillon de la Ferté.)

PARTIE MODERNE.

LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

On a parlé récemment d'ouvrir au Louvre une galerie de Portraits. Quel sera le caractère de la collection nouvelle? Involontairement, lorsqu'il est question d'un Musée de Portraits, la pensée se reporte vers les *Uffizzi*. On sait quel est le charme des galeries où les Florentins ont rassemblé les portraits d'artistes qui leur sont venus de tous les points de l'Europe. Quoi de plus naturel que d'ambitionner pour notre Louvre, déjà si riche en trésors d'art, un Musée de Portraits où seront groupées des images de peintres, de sculpteurs, d'orfèvres, d'architectes et de graveurs? Bref, les portraits d'artistes se pressent sous l'œil de la pensée en pléiades éclatantes et sans nombre. On se complaît à nommer les maîtres qui auraient droit de cité dans ce panthéon dont ils seraient ainsi les héros et les artisans. Et si l'on voulait strictement imiter Florence, on pourrait, en effet, s'en tenir aux Portraits d'artistes. Après tout, les littérateurs, les magistrats, les capitaines, les hommes politiques et les chefs d'empire ne sont-ils pas à Versailles? Au Louvre, ce semble, les artistes ont quelque droit de former un salon. Le Louvre est leur palais. Les peintres peuvent prétendre à des appartements réservés dans l'édifice où sont réunis leurs chefs-d'œuvre. Le visiteur de nos collections nationales aimerait à saluer tel maître dont il vient d'admirer la toile. A la vérité, nous souhaiterions que le cénacle s'élargît, et que l'art envisagé sous tous ses aspects eût ses représentants les plus illustres dans la galerie des Portraits d'artistes. Nous demanderions humblement que Marigny et Vivant Denon, Rameau et Auber, Le Kain et Rachel ne fussent point exclus; c'est-à-dire les surintendants des bâtiments, les amateurs, les musiciens et les artistes dramatiques. Combien de portraits exquis du siècle dernier passeraient par cette brèche, si on consentait à l'ouvrir! Les récentes expositions rétrospectives, s'il faut l'avouer, nous ont mis en veine d'indulgence à l'endroit des artistes dramatiques. Souvenons-nous d'ailleurs que l'époque n'est pas si lointaine où Molé, du Théâtre-Français, avait son fauteuil à l'Institut.

Le plan tracé, et ce n'est pas nous que ce soin regarde, il y aura lieu de constituer un premier fonds. Tout d'abord, nous

pensons que l'art plastique, les dessins et les miniatures devraient concourir au même titre que la peinture à la composition du nouveau Musée. Pourquoi non? Les crayons ont leur attrait et, dans plus d'un cas, à défaut d'œuvres peintes, on pourrait se contenter d'un croquis de maître. Les portraits dessinés formeraient un salon distinct, et l'œil ne s'en trouverait point offensé. Quant aux bustes, aux statuettes, aux médaillons, en marbre, en bronze, en albâtre, en terre cuite, nous pensons qu'ils alterneraient utilement avec les toiles dans une même galerie. La sévérité de la sculpture iconique ne saurait nuire au chatoiement d'une toile et, par contre, le voisinage heureux d'un portrait peint, serti dans sa riche bordure, ajoute à la gravité simple d'un buste dressé sur sa gaine sans ornement.

Ceci convenu, où chercher des Portraits? Partout. Comment les obtenir? A quel prix? Par quelles négociations? N'accueillera-t-on que des originaux? Les copies seront-elles admises? Questions délicates et complexes. Nous estimons qu'on ne parviendra pas à donner une réelle importance aux nouvelles galeries sans sacrifices d'argent. Certains Portraits conservés dans des Musées étrangers, voire même dans des collections françaises, ne pourront entrer au Louvre que sous forme de copie. Mais quoi! il y a copie et copie. Certaines effigies, — et elles sont nombreuses, — sont actuellement renfermées dans des monuments nationaux et, pour celles-là du moins, il ne sera question que d'un déplacement peu coûteux auquel se prêteront avec empressement les établissements dépositaires. Mais nous n'avons pas à prévoir les démarches que les organisateurs du nouveau Musée sauront mener à bien. Nous renfermant dans notre rôle, nous offrons une première liste de Portraits d'artistes, en indiquant le lieu où se trouvent les originaux. Cette liste est sans prétention. Nous l'extrayons de notes puisées de divers côtés, alors qu'il n'était pas question d'ouvrir en France un Musée de Portraits. Elle comporte toutefois plusieurs centaines de portraits d'artistes français, — assez d'autres penseront aux étrangers, — et cet ensemble de documents peut aider à la découverte de quelque toile ou remettre en lumière tel nom que les fondateurs du nouveau Musée risqueraient d'oublier. S'il arrive que plus d'un maître, dans les pages qui vont suivre, se trouve rapproché de personnalités secondaires; si nous avons relevé tel portrait sur une peinture murale, rappelé tel bronze aux proportions gigantesques, véritables immeubles par destina-

tion, faudra-t-il s'en plaindre? Plus les indications seront abondantes, plus les choix seront aisés, et telle œuvre qui n'est point appelée à entrer au Louvre sous sa forme présente peut servir tout le moins de point de repère iconographique.

C'est un Médicis, du siècle dernier, qui entreprit de fonder la curieuse galerie des *Uffizzi*, et ses biographes nous apprennent qu'il s'assura d'abord la possession des Portraits d'artistes de l'Académie de Saint-Luc établie à Rome. La collection d'un amateur, l'abbé Pazzi, vint grossir le premier fonds et ce fut tout. Si des sources aussi restreintes ont suffi à assurer au Musée florentin les développements et l'éclat qui font de ses salles iconiques un attrait pour quiconque s'intéresse à l'art, que seront les galeries françaises le jour où, à l'invitation de l'État, les amateurs, les curieux, les érudits et les artistes se prêteront résolument à leur fondation? Car, encore que l'État soit appelé, chez nous, à pourvoir aux destins du Musée des Portraits d'artistes, si l'on veut qu'il soit sans lacunes, le concours de tous ne saurait nuire.

PORTRAITS.

Abel de Pujol (Alexandre-Denis), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Adam jeune (Nicolas-Sébastien), sculpteur. Peinture, par *Et. Aubry*, à l'École des Beaux-Arts.

Adam aîné (Lambert-Sigisbert), sculpteur. Peinture, par *J.-B. Peronneau*, à l'École des Beaux-Arts.

Adam (Adolphe-Charles), compositeur. Buste marbre, par *F. Duret*, au palais de l'Institut. — Buste bronze, par le même, au cimetière Montmartre. — Buste pierre, par *S. Denécheau*, à l'Opéra.

Agard (Jacques d'), peintre. Peinture, par *J. d'Agard*. Florence, *Uffizzi*.

Alais (Honoré-Pierre-Désiré), architecte. Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Albert Goupil.

Alaux (Jean), peintre. Peinture, par *L. Cogniet*. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*. Ces deux portraits à la Villa Médicis.

Alavoine (Jean-Antoine), architecte. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

Albert (Mme), artiste dramatique. Peinture, par *Ch.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

Allegrain (Christophe-Gabriel), sculpteur. Peinture, par *J.-S. Duplessis*, à l'École des Beaux-Arts.

Allier (Achille), graveur. Buste bronze, par *A. Préault*, à Bourbon-l'Archambault.

Anaïs (Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *Ed.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

Ancelot (Marguerite-Virginie Chardon, dame), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Androuet du Cerceau (Jacques), architecte. Peinture, par *J. Beaume*, au Musée d'Orléans.

Angiviller (le comte Charles-Claude La Billarderie d'), directeur général des Bâtiments du roi. Émail, par *J.-B. Weyler*, au Musée du Louvre.

Ansiaux (Jean-Joseph-Éléonore-Antoine), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Antin (Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'), surintendant des Bâtiments du roi. Peinture, par *H. Rigaud*, collection Eudoxe Marcille. — Peinture, d'après *H. Rigaud*, au Musée de Versailles.

Arlaud (Antoine), peintre. Émail, d'après *N. de Largillière*, au Musée du Louvre.

Arlaud (Jacques), peintre. Peinture, par *J. Arlaud*. Florence, *Uffizzi*.

Armand (François-Huguet), artiste dramatique. Dessin, par *Ét. Bouchardy*, à la Comédie-Française.

Arnould (Madeleine-Sophie), artiste dramatique. Buste marbre, par *J.-A. Houdon*, collection Richard Wallace. — Buste biscuit de Sèvres, par un *Inconnu*, au Musée d'Orléans.

Artot (Alexandre-Joseph Montagny, dit), compositeur, violoniste. Buste marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

Attainville (Jauvin d'), amateur. Dessin, par *P. Delaroche*, au Musée du Louvre.

Attiret (Claude-François), sculpteur. Peinture, par *S.-B. Lenoir*, au Musée de Dijon. — Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

Auber (Daniel-François-Esprit), compositeur. Dessin, par *F.-J. Heim*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *P. Baudry*. — Buste bronze, par *L.-F. Chabaud*. Ces deux portraits à l'Opéra. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise. — Statue marbre, par *E. Delaplanche*, à Caen.

Aubry (Louis-François), peintre. Miniature, par *L.-F. Aubry*, au Musée du Louvre.

Audran (Girard), graveur. Peinture, par un *Inconnu*, au palais de l'Institut.

Auguste, orfèvre. Peinture, par *F. Gérard*, au Musée de Versailles.

Augustin (Jean-Baptiste-Jacques), peintre. Miniature, par *J.-B.-J.*

Augustin. — Émail, par le même. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers.* Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Médaillon marbre, par *P.-J. David d'Angers*, au cimetière du Père-Lachaise.

Autreau (Jacques), peintre. Peinture, par *J. Autreau*, au Musée de Versailles.

Azaïs (Pierre-Hyacinthe), musicien et philosophe. Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée de Versailles.

Bachelier (Jean-Jacques), peintre. Pastel, par *Mme Guiard*, au Musée du Louvre.

Baillot (Pierre-Marie-François-de-Sales), compositeur, violoniste. Buste marbre, par *J.-L. Brian*, au Musée de Versailles.

Ballu (Théodore), architecte. Peinture, par *P.-N. Brisset.* Rome, Villa Médicis.

Baltard (Victor), architecte. Peinture, par *E. Roger.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres.* — Dessin, par le même. Ces deux portraits, collection de Mme Baltard.

Baptiste aîné (Nicolas-Anselme), artiste dramatique. Peinture, par *H. Ravergie*, d'après *M.-M. Drolling.* — Dessin, par *J.-B. Isabey.* — Autre dessin, par *Ét. Bouchardy.* Ces trois portraits à la Comédie-Française.

Baptiste cadet (Paul-Eustache-Anselme), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu.* — Dessin, par *Ét. Bouchardy.* Ces deux portraits à la Comédie-Française.

Baraguay (Thomas-Pierre), architecte. Médaillon marbre, par *P.-J. David d'Angers*, au cimetière du Père-Lachaise.

Bardin (Jean), peintre. Miniature, par *Mme A.-M. Molière-Bardin*, au Musée d'Orléans.

Baron (Michel **Boyron**, dit), artiste dramatique. Peinture, par *François De Troy.* — Autre peinture, attribuée à *N. de Largillière.* — Buste marbre, par *A.-F. Fortin.* Ces trois portraits à la Comédie-Française.

Barroilhet (Paul-Bernard), artiste lyrique. Buste pierre, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

Barrois (François), sculpteur. Peinture, par *Ch.-Ét. Geuslain*, à l'École des Beaux-Arts.

Barye (Antoine-Louis), sculpteur. Buste bronze, par *H. Moulin*, au cimetière du Père-Lachaise. — Dessin, par *F.-L. Français*, collection Henri Dumesnil.

Batton (Désiré-Alexandre), compositeur. Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

Bazin (François-Emmanuel-Joseph), compositeur. Peinture, par *P.-N. Brisset.* Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *A.-D. Doublemard*, au cimetière du Père-Lachaise.

Beaubrun (Charles), peintre. Peinture, par *M. Lambert*, au Musée du Louvre.

Beaubrun (Henri), peintre. Peinture, par *M. Lambert*, au Musée du Louvre.

Beaucé (Jean-Adolphe), peintre. Buste bronze, par *F.-Th. Devaulx*, au cimetière du Père-Lachaise.

Beaufort (Jacques-Antoine), peintre. Pastel, par *Mme Adelaïde Labille, dame Guiard*, au Musée du Louvre.

Beaugrand (Mlle Léontine), danseuse. Buste, par *L.-F. Chabaud*, à l'Opéra.

Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de), compositeur et harpiste. Peinture, par *J.-B. Greuze*, collection Jules Naudin. — Peinture, par *J.-M. Nattier*, collection Alfred-Henri Delarue de Beaumarchais. — Peinture, par *F. Jobbé-Duval*, au théâtre de la Gaîté. — Pastel, par *J.-B. Peronneau*, collection de Mme Félix Faure. — Buste terre cuite, par *Couriger*. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*. — Buste marbre, par un *Inconnu*. Ces trois portraits à la Comédie-Française. — Buste plâtre, par *A.-L. Dupasquier*, au Musée de Versailles.

Beaumont (Claude-François), peintre. Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

Beauvallet (Pierre-François), artiste dramatique. Peinture, par *E.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

Bellanger (François-Joseph), architecte. Médaillon marbre, par *H.-V. Roguier*, au cimetière du Père-Lachaise.

Belle (Clément-Louis-Marie), peintre. Peinture, par *J. Boilly*, au Musée de Versailles.

Belle (Nicolas-Simon-Alexis), peintre. Peinture, par *François De Troy*, au Musée de Versailles.

Belloc (Hilaire), peintre. Buste terre cuite, par *Ad. Itasse*, au cimetière du Père-Lachaise.

Belmont (Mme), artiste dramatique. Peinture, par *C.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

Benouville (François-Léon), peintre. Peinture, par *J.-A. Benouville*. Rome, Villa Médicis.

Berjon (Antoine), peintre. Dessin, par *J.-B. Augustin*, collection Jean Reignier.

Berlioz (Hector), compositeur. Peinture, par *G. Courbet*, collection Henri Hecht. — Peinture, par *E. Signol*. Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*, au palais de l'Institut. — Buste plâtre, par le même, au Musée de [illegible].

Bernard (Paul), compositeur. Médaillon bronze, par *Ad. [illegible]*, au cimetière Montmartre.

Bernard (Samuel), peintre. Peinture, par *L.-E. Ferdinand* fils, au Musée du Louvre.

Bernard (Pierre), architecte. Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

Berthélemy (Félix), compositeur. Buste bronze, par *H. Louis-Noël*, au cimetière du Père-Lachaise.

Berthevin, céramiste. Médaillon terre rouge, par *J.-B. Nini*, au Musée d'Orléans.

Bertin (François-Édouard), peintre. Peinture, par *J.-B. Greuze*, collection Léon Say.

Bertin (Nicolas), peintre. Peinture, par *J.-F. de Lyen*, à l'École des Beaux-Arts.

Bertinazzi (Carlin). Buste terre cuite, par *A. Pajou*, à la Comédie-Française.

Berton (Henri-Montan), compositeur. Buste pierre, par *L. Bruyer*, à l'Opéra. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Dessin, par le même, collection *Robert David*. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Bervic (Charles-Clément Balvay), graveur. Buste marbre, par *J.-E. Gatteaux*, au palais de l'Institut.

Beulé (Charles-Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Peinture, par *P. Baudry*, appartient à la famille du modèle. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*, au palais de l'Institut. — Buste plâtre, par le même, au Musée de Lons-le-Saulnier. — Médaillon bronze, par *F.-J.-H. Ponscarme*, au Musée d'Angers.

Bidauld (Jean-Joseph-Xavier), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Bigottini (Émilie-Jeanne-Marie-Antoinette de la Wateline), artiste lyrique. Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra.

Bizet (Adolphe-Maurice-Marie), architecte. Médaillon bronze, par *A. Lenoir*, au cimetière du Père-Lachaise.

Bizet (Alexandre), compositeur. Peinture, par *Ch.-Fr. Sellier*. Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *J. Dampt*, à l'Opéra-Comique.

Blanchard (Charles-Octave), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Blanchard (Édouard-Théophile), peintre. Peinture, par *J.-M.-A.-G. Ferrier*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon granit, par *E. Barrias*, au cimetière Montmartre.

Blanchard, neveu (Louis-Gabriel), peintre. Peinture, par *J.-B. Blanchard* oncle, à l'École des Beaux-Arts.

Blondel (Marie-Joseph), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Blot (Maurice), graveur. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

Blouet (Guillaume-Abel), architecte. Peinture, par *J.-D. Court.* Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par *E. Robert,* à l'École des Beaux-Arts.

Bocquillon (Guillaume-Louis), dit **Wilhem,** fondateur de l'Orphéon. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Autre médaillon bronze, par le même, au cimetière du Père-Lachaise. — Médaillon terre cuite, par le même, collection *Aimé Millet.* — Autre médaillon terre cuite, par le même, collection *Robert David.*

Bodinier (Guillaume), peintre. Peinture, par *H. Scheffer*, au Musée d'Angers.

Boëly (Alexandre-Pierre-François), pianiste. Pastel, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Versailles.

Boffrand (Germain), architecte. Peinture, par *J. Restout*, au Musée de Nancy.

Boguet (Nicolas-Didier), peintre. Buste marbre, par *P. Lemoyne Saint-Paul.* Rome, église de Saint-Louis des Français. — Buste marbre, par *A.-L. Dantan*, au Musée d'Angers.

Boieldieu (François-Adrien), compositeur. Peinture, par *P. Baudry*, à l'Opéra. — Statue bronze, par *J.-P. Dantan jeune*, à Rouen. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au palais de l'Institut. — Buste pierre, par *L. Bruyer*, à l'Opéra. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Henry Jouin.

(*A suivre.*)

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

DAMERY, VANDEN BERGHE.

LIII. **Damery.** — 1853.

ICI REPOSENT
JEAN-EUGÈNE DAMERY,
DÉCÉDÉ A L'AGE DE 30 ANS,
LE 29 8bre 1853.
GRAND PRIX DE ROME,
ÉLÈVE
DE M. PAUL DELAROCHE.

—

ET NARCISSE-NICOLAS DAMERY,
SON PÈRE,

DÉCÉDÉ A L'AGE DE 70 ANS,
LE 15 MARS 1854.
ILS LAISSENT TOUS DEUX
DES REGRETS ÉTERNELS
A LEUR FAMILLE ET AMIS.
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 15e division.)

LIV. **Vanden Berghe.** — 1853.

AUGUSTE VANDEN BERGHE,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
17 NOVEMBRE 1853. 55 ANS.

—

ALICE VANDEN BERGHE
28 NOVEMBRE 1864. 22 ANS.

—

THÉRÈSE VANDEN BERGHE
NÉE MOLLAT
2 MAI 1842. 5 JUIN 1881.

(Montmartre, 6e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

VALLANCIENNE (Louis-Noël), peintre de nature morte, né à Paris en 1827, est décédé le 28 mai 1885 en son domicile, boulevard de Clichy, 29. Il était élève de *L. Cogniet.* On a pu voir, au Salon de 1885, deux toiles de sa composition portant pour titre *les Abricots* et *Études de pêches.* Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 31 mai. — H. J.

PETIET (Léopold), peintre, fondateur et directeur du Musée de Limoux, est mort le 30 mai 1885 à Limoux, sa ville natale. Mlle *Marie Petiet*, fille et élève de *Léopold Petiet*, expose au Salon, depuis 1877, principalement des portraits. — H. J.

GALBRUND (Alphonse-Louis), pastelliste, né à Paris le 30 juin 1810, est mort à Neuilly le 3 juin 1885. Élève de *Regnault* et de *Gros*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 2 avril 1828. On peut reconstituer la majeure partie de son œuvre en parcourant les livrets de 1839 à 1880; l'artiste n'a guère laissé s'ouvrir un Salon, durant cette période, sans y envoyer un ou plusieurs portraits. — H. J.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

11. — Novembre 1885.

PARTIE ANCIENNE.

CHARLES ERRARD LE PÈRE.

(1622.)

Il ne s'agit point ici du directeur de l'Académie de France à Rome, mais de son père, le peintre de Bressuire, dont on a un portrait daté qui fixe la date de sa naissance à l'année 1570 environ.

En 1622, date de la pièce que nous empruntons aux Archives de la Chambre des Comptes, *Errard* le père avait atteint sa cinquante-deuxième année. Le titre de peintre du roi l'avait sans doute fixé à Paris. Toutefois une partie de sa carrière s'était écoulée en province, car on sait que c'est à Nantes en 1606, d'après le témoignage de Mariette, que son fils vint au monde.

A propos du prix modeste du portrait équestre de Louis XIII peint pour la Chambre des Comptes, portrait que la Compagnie crut suffisamment payer en accordant à l'artiste la somme de deux cents livres, nous nous contenterons de rappeler que c'était le taux ordinaire auquel étaient évalués les Mays de Notre-Dame; or ces ex-voto exigeaient à coup sûr bien plus de travail qu'un portrait quelconque, le personnage fût-il même représenté à cheval [1].

Nosseigneurs des Comptes.

Supplie humblement *Charles Errard,* peintre du Roy, disant que, suivant l'honneur qu'il a reçeu de vos commandemens, il aurait faict

1. M. Marionneau a lu un travail sur un tableau de *Charles Errard* le père au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts réuni à la Sorbonne en 1884. Ce tableau, qui représente *Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre,* est conservé dans l'église cathédrale à Nantes. La notice de l'érudit correspondant de l'Académie des Beaux-Arts a été insérée dans le compte-rendu des séances des délégués des Sociétés des Beaux-Arts (Paris, Plon, in-8°, p. 156 à 163).

et pourtraict de sa main et au naturel la personne de Sa Maj. à cheval en ung grand tableau, tel qu'il a esté posé et se void à présant au bas de votre grand bureau, pour la perfection duquel, et pour les chassis, bordures et enrichissemens qu'il a convenu y faire faire, il a emploié nombre de journées et porté de grandes dépenses telles qu'elles se peuvent remarquer et recognoistre à la veue dud. tableau, tant par vous nosseigneurs que par toutes personnes faisant profession ou ayant cognoissance de l'art de peinture, de quoy aussi, selon votre intention, le suppliant désireroit estre aucunement rescompensé, non touteffois à la rigueur et à la juste valleur de l'ouvrage, eu esgard aux gratiffications qu'il a cy devant liberallement receues de votre part, mais en sorte qu'en outre la souvenance et resentiment qui luy en demeureront à perpétuité, il se puisse rembourser en partie des coulleurs, estoffes et fraiz qu'il y a très affectueusement emploiez ; ce considéré, Nosseigneurs, vous plaise ordonner au suppliant, pour led. tableau, telle somme de deniers que jugerez estre raisonnable et qu'il en sera payé et satisfaict soit par le receveur général de présent en charge, le commis à la recepte de registres de comptes, ou telz autres recepveurs comptables de ce pays qui mieulx et plus commodément le pourront porter sur les deniers de leurs receptes et maniement, et de tant plus il demeurera obligé à prier le créateur pour vos prosperitez.

(Signature autographe :) *Charles Errard.*

En tête de cette requête, on lit la décision suivante :

La Chambre a taxé et ordonné aud. *Errard*, pour les choses contenues en lad. requeste, la somme de deux cens livres, de laquelle il sera payé de tous deniers extraordinaires casuelz et des restes des comptes par le Trésorier et Receveur général des Finances ou commis à la Recepte de ses restes, et celuy d'eulx qui mieulx le pourra porter. Faict au bureau, le xxııme juin MVIc XXII. — COUSTUREAU.

(Archives nationales : Chambre des comptes, F 1620.)

Jules GUIFFREY.

NICOLAS LEBLOND, CLAUDE PILLON, GRENORLE, ESTIENNE NODER, PIERRE LE BLANC, ROBERT BERTAGE, BAILLEUL.

(1610, 1643, 1747.)

Documents communiqués par M. Henry de Chennevières.

A *Germain du Grenorle*, me sculpteur, 800 livres pour avoir fait l'effigie du feu Roy garnie d'une couronne à l'Imperialle (on la revêtit d'habillements).

A *Nicolas Leblond,* Peintre ordinaire du Roy, et à *Claude Pillon,* 332 livres pour les armoiries faittes en l'église Saint-Denis, tant au devant du grand portail, neffe, cœur, que chapelles ardentes à l'enterrement dudit feu Roy Henri quatre.

(Archives nationales, O[1] 2984. — Funérailles du Roy Henri IV, en 1610.)

A *Estienne Noder*, peintre et garde des peintures du Roy, 3,000 liv. pour son payement des armoiries et écussons par luy fournis pour le service de la feue Reyne.

A *Pierre Le Blanc* et *Robert Bertage*, peintres ordinaires du Roy, 1,600 livres pour les armoiries et écussons qu'ils ont fournis pour la pompe funebre du Roy.

(Archives nationales, O[1] 2984. — Dépenses extraordinaires des comptes des Menus-Plaisirs à cause des funérailles du feu Roy et de la Royne.)

Au s[r] *Bailleul,* graveur, la somme de deux cent vingt quatre livres pour avoir gravé les lettres de l'inscription mise au bas des quatre estampes distribuées à l'occasion du premier mariage de monseigneur le dauphin, à raison de cinquante livres chacune, et pareille gravure des deux billets de bals parés donnés audit mariage, et à celui de la presente année, à raison de douze livres chaque billets, les quatre premieres gravures obmises d'etre employées en l'année mil sept cent quarante cinq, cy 224 l.

(Archives nationales, O[1] 2985. — Volume II. — *Menus* de 1747.)

JEAN-MICHEL VERDIGUIER.

(1743.)

M. Bouillon-Landais, conservateur du Musée de Marseille, dans un mémoire sur le sculpteur *Jean-Michel Verdiguier*, lu à la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne en 1881* (5[e] session), mentionne le mariage de l'artiste (pages 102-103 du compte-rendu), mais ne donne pas l'acte de mariage. Nous sommes heureux de pouvoir offrir le texte de cet acte aux lecteurs de la *Revue*.

Ch. Ginoux.

« L'an mil sept cent quarante trois et le trentième septembre, le mariage accordé entre le s[r] *Jean-Michel Verdiguier*, sculpteur, fils de feu Jérôme et de d[lle] Catherine Triq, natif de Marseille, résidant depuis environ seize ans en cette ville et paroisse, d'une part ; et d[lle] Marie-Magdeleine Maucord, fille de *Jean Lange* et de Gabrielle-Magdeleine Grand, native de Pertuis, diocèse d'Aix, et résidant depuis environ douze ans en cette ville, paroisse S[t]-Louis, d'autre part ; a été célébré dans cette paroisse par moi, curé soussigné, les trois publications faites sans opposition, vu le certificat de la même publication à la paroisse S[t]-Louis, par messire Bernard, curé, assuré de la mort

du père du garçon, j'ai exigé leur mutuel consentement et les ai mariés comme nous l'ordonne la Ste Église catholique, en présence de la mère de l'époux, du père de l'épouse et des témoins requis soussignés qui, avertis des peines portées par les ordonnances et arrêts, nous ont dit connaître les parties être telles qu'elles se qualifient et qui sont Fr. Antoine-Vidal d'Audiffret, écrivain du Roy à la marine, messire Hyacinthe Hermite, prêtre bénéficier de la cathédrale, messire Jean Camesblert, aussi prêtre bénéficier à la même église, et sr *Joseph Lhermite*, peintre du Roy, tous de cette ville ou y habitant. Fait et publié en mêmes présences que dessus, les parties ont signé avec leurs principaux parents.

« Verdiguier, Magdeleine Maucord, Catherine Triq, *Lange Maucord*, H. Hermite, bénéfr, Camesblert, Vidal d'Audiffret, *Lhermite*, Broquier, curé. »

Verdiguier, sculpteur de la marine, à Toulon, pendant plus de vingt ans, a fait, en 1738, la figure de Mars et une grande partie des ornements de la porte de l'Arsenal. Étant retourné à Marseille, en 1748, il fut nommé directeur perpétuel de l'Académie de cette ville, en 1755.

Lange Maucord, architecte et sculpteur du roi, maître sculpteur au port de Toulon, de 1731 à 1760. Il est l'auteur de la belle porte de l'Arsenal, ainsi que de la figure de Minerve, non moins belle, en amortissement sur l'entablement.

Joseph Lhermite, peintre du roi, maître peintre au port de Toulon, de 1740 à 1760. Il avait remplacé *Alexandre de la Rose* dans la maîtrise de l'atelier de peinture.

Ch. G.

MICHEL LE BRUN, PEINTRE VERRIER.

(1758.)

Document communiqué par M. Bruyerre.

Il a été publié, dans la *Revue de l'Art français*[1], une petite inscription indiquant que le peintre verrier parisien, *Michel Le Brun*, avait remis en plomb certaines verrières à Bourbon-l'Archambault (Allier).

J'avais remarqué, depuis longtemps déjà, qu'une verrière placée dans une chapelle, au sud de l'église de Caudebec (Seine-Inférieure), portait aussi le nom de *Le Brun*. J'ai copié, à votre intention, l'inscription qui est tracée au bas des panneaux de cette verrière; la voici :

LES VITRES ET LE FIL D'ARCHAL DE CETTE CHAPELLE QUI AVOIENT ETE RETABLIES PAR LES SEANTS D'ICELLE EN L'ANNEE 1566 ONT ETE P//////

1. 1er novembre 1884.

EUX REDIFIER EN L'AN 1758 JEAN THOREL ÉCHEVIN EN C///////

Le Brun Pinx.

Cette verrière est une simple mise en plomb, avec bordure autour, de chaque travée de la fenêtre; cette bordure est seule peinte, sur verre blanc, avec émail en jaune d'argent, sur les ornements, d'ailleurs d'une exécution très médiocre.

Les parties hachées, dans la copie de l'inscription, ont disparu; on devrait sans doute lire, dans la première lacune, « PAR, » et dans la seconde « CHARGE. »

BRUYERRE,
Architecte du Gouvernement.

LETTRE DE *DESEINE* AUX JURATS DE BORDEAUX[1].

Communiquée par M. Charles Marionneau.

« Paris, ce 29 février 1790.

« Messieurs,

« J'ai suplié l'Académie des Beaûx-Arts de votre ville d'être mon interprète auprès de vous pour vous supplier d'agréer l'hommage du buste de M. Bailly, maire de Paris, pour lequel votre estime est telle que votre Chambre de Commerce a voté son portrait en peinture[2]; c'était sans doute le plus bel éloge que vous pouviez faire de ses vertus, et c'est ce même sentiment qui, m'animant, a dicté ma démarche près de vous, Messieurs.

« Je suis très heureux si vous daignez l'accueillir favorablement, et il ne manquera rien à mon bonheur lorsque j'apprendrai de vous, Messieurs, que vous me permettez aussi de déposer à votre hôtel de ville le buste en plâtre

---

1. *De Seine* (Louis-Pierre), né en 1750, mort en 1823. Le nom de ce sculpteur est écrit *de Seine* sur les livrets du Salon, jusqu'en 1789, puis, à partir de 1793, *Deseine*.

2. Le portrait de Bailly, peint en pied par *J.-L. Mosnier*, parut à Paris à l'exposition de 1789; il est actuellement dans le grand Salon de la Chambre de Commerce de Bordeaux. Il a figuré en 1882 à la XII[e] exposition de la Société philomathique de cette ville.

Le buste de Bailly dont il est question dans cette lettre se trouvait au même Salon; mais on ne le voit point à l'hôtel de ville ni au Musée de Bordeaux. Le buste en marbre est à l'hôtel de ville de Paris depuis le don assez récent qu'en a fait la nièce de Bailly. — Ch. M.

— Le plâtre que notre confrère regrette de ne pas trouver à Bordeaux ne serait-il pas au Musée d'Angers? M. Batbedat, petit-neveu de Bailly, a offert au Musée d'Angers en 1881 un plâtre original du buste qui nous occupe, signé : *De Seine sc. 1789*. (Voyez notre Inventaire des Musées d'Angers dans la publication de l'Inventaire des richesses d'art, Province, t. III, p. 333.) — H. J.

du roi dont je viens de terminer le modèle d'après nature, et dont l'exécution en marbre doit orner l'intérieur de l'hôtel de ville de Paris.

« Daignez me croire avec les sentiments du plus profond respect, Messieurs,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Deseine,

« Sculpteur du roi, Cour du Louvre. »

(Archives municipales de Bordeaux, correspondance des Jurats.)

PIEDS ET TOISES DE LYON.

Dans les documents sur *Jacques Mimerel*, publiés dans le volume consacré à la session à la Sorbonne des Sociétés des Beaux-Arts des départements au printemps de 1884, il est, à diverses reprises, question de mesures lyonnaises dans le marché du maître-autel de Saint-Antoine de Viennois. J'aurais voulu indiquer en note leur différence avec les mesures de Paris ; mais, si les tableaux de concordance des anciennes mesures générales avec le mètre sont nombreux et faciles à rencontrer, il n'en est pas de même quand il s'agit de mesures provinciales, et je n'ai pas mis de note, faute d'avoir quelque chose à dire. Depuis, mon jeune ami, M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon, à qui je me suis adressé, a trouvé, non sans quelque peine, la solution qui me manquait ; je n'ai qu'à transcrire ce qu'il m'a écrit à ce sujet :

« Voici les différents ouvrages dont j'ai eu l'indication pour le renseignement que vous me demandez.

« *Tariffe et concordance des poids de plusieurs Provinces avec les poids de la Ville de Lyon.* Lyon, 1571, in-8°. Il y est surtout question des monnaies.

« *Instructions sur les mesures déduites de la grandeur de la Terre. A Commune-affranchie*, an III.

« *Tableau comparatif des nouvelles et anciennes mesures en usage dans le Département du Rhône.*

« Ces deux derniers n'existent pas dans nos bibliothèques. Enfin :

« *Instruction sur les nouvelles mesures à l'usage du Département du Rhône, rédigée par la Commission des poids et mesures établie à Lyon, publiée par ordre du Citoyen Najat, Conseiller d'État, Préfet du Département du Rhône. A Lyon, de l'imprimerie Ballanche et Barret, aux Halles de la Grenette, an X.*

« On y trouve la conversion, en mètres et en millimètres, des toises de France et de Lyon, et celle de leurs divisions. Il est inutile de transcrire le tableau entier; il suffit d'en donner le commencement, que je mets en colonnes au lieu de le reproduire en tableau.

FRANCE.				LYON.			
Toise.	1.	Mètre.	1,9490363	Toise.	1.	Mètre.	2,5688458
—	2.	—	3,8980726	—	2.	—	5,1376916
Pied.	1.	—	0,324839	Pied.	1.	—	0,342512
—	2.	—	0,649679	—	2.	—	0,685025
Pouce.	1.	—	0,0270	Pouce.	1.	—	0,0285
—	2.	—	0,0541	—	2.	—	0,0571
Ligne.	1.	—	0,0023	Ligne.	1.	—	0,0024
—	2.	—	0,0045, etc.	—	2.	—	0,0048, etc.

« Je trouve en outre dans le même ouvrage que la toise de France est de 6 pieds et que celle de Lyon est de 7 pieds 1/2, mais le *pied de Lyon* dépasse celui de France de 7 lignes 8 dixièmes.

« La toise et le pied de France ont tout l'air d'être la toise et le pied de roi. Pourtant, dans le *Tableau de comparaison des mesures métriques agraires avec les mesures locales anciennes usitées dans le département de la Loire*, *publié par M. Godefin*, *Montbrison*, *Imprimerie de Bernard*, sans date, le tableau n° 2 dit que la toise de 6 pieds de roi de Paris donne en mètres 1,94903659 et la toise de 7 pieds 6 pouces de Lyon 2,56884568. Cette différence doit simplement provenir du plus ou moins de minutie apportée dans les calculs. »

Il résulte de là que la construction du maître-autel de Saint-Antoine de Viennois, établie sur la mesure de Lyon, était un peu plus grande que si elle avait été sur la mesure de France. La chose est là de peu d'importance, mais la question est autre si on la met sur un terrain plus général.

Les seules mesures que les architectes et les archéologues donnent aujourd'hui des monuments antiques, comme de ceux du moyen âge et des temps plus modernes, sont toujours prises et détaillées en mètres et en millimètres. Depuis l'adoption du système métrique, ils ont parfaitement raison, et ils doivent dans tous les cas uniformiser ainsi tous les mesurages ; mais il faudrait aussi, pour les monuments des siècles passés, compléter l'indication par celle de la mesure vraie sur laquelle ils ont été conçus et construits. En effet, il est impossible de chercher le plan d'un édifice et de l'établir sans partir d'une unité formelle.

Depuis le XIXe siècle, et encore pas partout, cette unité est le mètre. Par suite, qu'il s'agisse d'un arc, d'une baie, d'un pilastre, d'une colonne ou d'un mur, toutes les mesures en sont des multiples ou des divisions ; telle partie est le double, le triple, la moitié, le tiers ou le quart d'une autre, et la progression, ou la division, est toujours régulière et carrément établie, parce que tout naît et procède

d'un rapport avec l'unité première et typique qui les engendre, qui ne fait que s'augmenter ou se diviser.

Le fait, qui est primordial, est le même dans toutes les architectures, mais l'expression en mètres et en millimètres, quand ils sont étrangers à la conception première, fausse ou plutôt obscurcit et voile les rapports parce que la forme de cette pensée nouvelle ne cadre plus avec l'ancienne, en l'émiettant en quelque sorte en fractions boiteuses qui ne s'harmonisent pas entre elles.

Pour les monuments des civilisations disparues, on ne peut se servir que de la mesure nouvelle, mais, à partir de l'antiquité classique, on sait à quoi l'on a affaire; on connaît le pied grec et le pied romain, de sorte que les chiffres donnés dans les livres techniques du XVIIe et du XVIIIe siècle sont, à l'esprit comme aux yeux, plus simples et plus justes; l'échelle des proportions entre elles y est plus claire et plus compréhensible que les fractions incohérentes forcément données par la mesure nouvelle. Par là les monuments florentins doivent être mesurés en cannes, et les monuments romains doivent l'être en palmes, puisque ce sont les mesures dont se sont servis leurs auteurs. La vare, qui est un peu inférieure au mètre, est probablement l'ancienne unité espagnole.

Les mesures anglaises ne sont pas non plus les mesures françaises; il pourrait arriver que, dans les vieilles églises d'Angleterre, on en trouvât d'établies selon l'un ou l'autre des deux systèmes, ce qui serait une trace de la nationalité des constructions.

Les architectes modernes, qui construisent aujourd'hui des églises dans les styles roman ou gothique, doivent partir du mètre, auquel les ouvriers de leurs chantiers sont habitués comme eux; il y a peut-être là l'une des raisons de discordance qui font que l'œuvre moderne ressemble si peu à celles dont on s'inspire et qu'on pense reproduire et continuer.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur cette question, qui est générale, mais, à propos du pied et de la toise de Lyon, il était peut-être bon de l'indiquer. S'il est maintenant toujours nécessaire de donner les mesures selon le système métrique parce qu'il est usuel et bien connu, il faudrait en même temps, pour qu'on pût conserver les rapports originels, et par là s'en rendre compte, dans les mesures, variables selon les pays et les temps, avec lesquelles les monuments ont été conçus, auxquelles seules ils répondent et avec lesquelles seules on pourrait en saisir et en faire lire l'échelle et l'économie.

A. de M.

PARTIE MODERNE.

LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

(*Suite*[1].)

Boilly (Édouard), compositeur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Boilly (Julien-Léopold), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

Boilly (Louis-Léopold), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*. — Autre peinture, par le même. — Peinture, par *J.-L. Boilly*. Ces trois portraits au Musée de Lille.

Boissieu (Jean-Jacques de), peintre. Dessin, par *J.-J. de Boissieu*, collection H. de Boissieu. — Dessin, par le même, collection J. de Boissieu. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Buste marbre, par *J. Fabisch*. Ces deux portraits au Musée de Lyon.

Bologne (Jean de), sculpteur. Peinture, par *P. Delaroche*, Hémicycle de l'École des Beaux-Arts. — Statue plâtre, par *L. Pottez*, à Douai. — Buste marbre, attribué à *P. de Franqueville*, au Musée du Louvre.

Bonnardel (Pierre-Antoine-Hippolyte), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, modelé par *Ch.-Alph. Gumery*, sculpté par *H.-M.-A. Chapu*. Rome, église de Saint-Louis des Français.

Bonnefond (Jean-Claude), peintre. Peinture, par *A. Duclaux*. — Peinture, par *C.-M. Sébelon*. Ces deux portraits au Musée de Lyon.

Bonneval (Jean-Jacques Gimat de), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu*. — Autre peinture, par un *Inconnu*. Ces deux portraits à la Comédie-Française.

Bontemps (Pierre), sculpteur. Peinture, par *P. Delaroche*, Hémicycle de l'École des Beaux-Arts.

Bonval (Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *E.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

Bonvoisin (Jean), peintre. Peinture, par *J. Bonvoisin*, au Musée du Havre.

Bornier (Nicolas), sculpteur. Peinture, par *P. Prud'hon*, au Musée de Dijon.

Bosio (François-Joseph, baron), sculpteur. Buste marbre, par *A.-S. Bosio*, au palais de l'Institut. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. — Dessin, par *F.-J. Heim*. Ces deux portraits au Musée du Louvre.

---

1. Voir la livraison d'octobre 1885, p. 152.

Bouchardon (Edme), sculpteur. Peinture, par *P.-F. Drouais,* au Musée de Versailles. — Peinture, par *Edme Bouchardon.* Florence, *Uffizzi.* — Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon. — Buste marbre, par *J.-S. Lescorné*, au Musée de Chaumont.

Bouchaud (Léon-Prudent), peintre. Peinture, par *L.-P. Bouchaud*, au Musée de Nantes.

Boucher (François), peintre. Peinture, par *F. Boucher.* — Pastel, par *G. Lundberg.* Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *Al. Roslin*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *F. Boucher*, collection Hulot.

Boucher (Jean), peintre. Peinture, par *J. Boucher*, au Musée de Bourges.

Bouchot (François), peintre. Peinture, par un *Inconnu.* Rome, Villa Médicis.

Boulanger (Louis), peintre. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

Bouliard (Mlle Marie-Geneviève), peintre. Peinture, par *M.-G. Bouliard*, au Musée d'Angers.

Boulogne ou **Boullongne** (Bon), peintre. Peinture, par *B. Boulogne*, collection du marquis de Chennevières. — Peinture, par *G. Allou*, à l'École des Beaux-Arts.

Boulogne fils (Louis de), peintre. Peinture, par *P. Lebouteux*, au Musée de Versailles.

Bourdon (J.), peintre sur verre. Peinture, par *S. Bourdon*, au Musée de Versailles.

Bourdon (Sébastien), peintre. Peinture, par *S. Bourdon.* — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par le même, au Musée de Versailles. — Peinture, par le même, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par le même, au Musée d'Avignon. — Peinture, par le même, collection du duc d'Aumale. — Peinture, par un *Inconnu*, au Musée d'Orléans. — Statue pierre, par *R. Barthélemy*, à Montpellier. — Buste marbre, par *A.-D. Chaudet*, au Musée du Louvre. — Buste plâtre, par un *Inconnu*, à l'École des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-M. Granet*, collection *J. Gigoux.*

Bourgeois (Benjamin-Eugène), graveur. Médaillon marbre, par un *Inconnu.* Rome, église de Saint-Louis des Français.

Bourgeois (Florent-Fidèle-Constant), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

Bousseau (Jacques), sculpteur. Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

Boutin de Diencourt (Réné), musicien. Peinture, par *N. de Largillière*, au Musée de Besançon.

Bouys (André), peintre. Peinture, par *A. Bouys.* — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits au Musée de Versailles.

Boze (Joseph), peintre. Pastel, par *J. Boze*, au Musée du Louvre.

Bra (Th.-F.-Marcel), sculpteur. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Brascassat (Raymond), peintre. Buste marbre, par *L. Desprey*, au Musée de Bordeaux.

Brenet (Nicolas-Guy), peintre. Peinture, par *A. Vestier*, à l'École des Beaux-Arts.

Breton (Luc-François), sculpteur. Dessin, par *A. Lapret*, à la Bibliothèque de Besançon.

Brian, jeune (Jean-Louis), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-L. Brian*, au Musée d'Avignon.

Bridan (Pierre-Charles), sculpteur. Peinture, par *Mosnier*, à l'École des Beaux-Arts.

Brion (Hippolyte-Isidore-Nicolas), sculpteur. Buste marbre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

Briot (François), ciseleur. Son profil sur un plat d'étain, par *F. Briot*, au Musée de Lons-le-Saulnier.

Briseux (Charles-Étienne), architecte. Dessin, d'après *J.-G. Wille*, à la Bibliothèque de Besançon.

Brizard (Jean-Baptiste Britard, dit), artiste dramatique. Peinture, par *L. Ducis*, à la Comédie-Française.

Brongniart (Alexandre), céramiste. Peinture, par le baron *F. Gérard*, collection Ed. Brongniart. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

Brun (Joseph-Sylvestre), graveur sur pierres fines. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Bruyas (Alfred), amateur. Peinture, par *A. Cabanel*. — Peinture, par *G. Courbet*. — Peinture, par *Th. Couture*. — Peinture, par *F.-V.-E. Delacroix*. — Peinture, par *A.-B. Glaize*. — Peinture, par *L.-A. Ricard*. — Peinture, par *O. Tassaert*. — Dessin, par *F.-V.-E. Delacroix*. — Médaillon bronze, par *C.-J.-B.-E. Guillaume*. Tous ces portraits au Musée de Montpellier.

Buirette (Jacques), sculpteur. Peinture, par *A. Benoist*, dit *Du Cercle*, à l'École des Beaux-Arts.

Butin (Ulysse), peintre. Peinture, par *E.-A. Duez*, appartient à l'auteur.

Buttura (Eugène-Ferdinand), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Buyster (Philippe de), sculpteur. Peinture, par *Cl.-Fr. Vignon fils*, à l'École des Beaux-Arts.

Cacault (Pierre-René), peintre. Peinture, par *J.-F. Sablet*, au Musée de Nantes.

Caffiéri (Jacques), sculpteur, fondeur et ciseleur. Peinture, par *A. Bouys*, collection Hector Caffiéri.

Caffiéri (Jean-Jacques), sculpteur. Peinture, par *L.-J.-F. Lagrenée l'aîné*, collection Villeneuve. — Miniature, par *van Haflen* (?) ou *van Halen*, collection V.-J. Vaillant. — Buste plâtre, par *J.-J. Caffiéri*, collection Henri Podevin.

Caffiéri (Philippe), sculpteur et ciseleur. Peinture, par un *Inconnu*, collection de Mme Mary-Caffiéri. — Miniature, par *van Haflen* (?) ou *van Halen*, collection Villeneuve.

Caillot (Joseph), artiste lyrique. Peinture, par *H.-P. Danloux*, collection Strauss.

Calamatta (Louis), graveur. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

Callamard ou **Callamare** (Charles-Antoine), sculpteur. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

Callot (Jacques), peintre et graveur. Peinture, par *J. Callot*. Florence, collection Rosselli del Turco.

Camargo (Marie-Anne Cuppi, dite la). Peinture, par *N. Lancret*. — Peinture, par *J.-M. Nattier*. Ces deux portraits au Musée de Nantes. — Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra. — Pastel, par *M.-Q. de La Tour*, au Musée de Saint-Quentin. — Autre pastel, par le même, collection Alfred Saucède.

Cambert (Robert), compositeur. Buste pierre, par *A. Itasse*, à l'Opéra.

Campra (André), compositeur. Peinture, par *B. Boulogne*, collection du marquis de Chennevières. — Buste pierre, par *A. Itasse*, à l'Opéra.

Caristie (Augustin-Nicolas), architecte. Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Georges Duplessis.

Carpeaux (Jean-Baptiste), sculpteur. Peinture, par *F.-H. Giacomotti*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-B. Carpeaux*, collection du marquis de Piennes. — Buste, par *Hiolle*, à Valenciennes.

Cars (Laurent), graveur. Pastel, par *J.-B. Perroneau*, au Musée du Louvre.

Cartellier (Pierre), sculpteur. Peinture, sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-J. Heim*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée de Versailles. — Buste marbre, par *L.-M.-L. Petitot*, au palais de l'Institut. — Autre buste marbre, par le même, au cimetière du Père-Lachaise.

Cavelier (A.-L.-M.), dessinateur. Médaillon bronze, par *J. Cavelier*, au cimetière du Père-Lachaise.

Caylus (Anne-Claude-Philippe, comte de), dessinateur et graveur. Médaillon marbre, par *L.-C. Vassé*, à l'École des Beaux-Arts.

Cazes (Pierre-Jacques), peintre. Peinture, par *J.-A.-J. Aved*, à l'École des Beaux-Arts.

Ceineray, architecte. Peinture, par *J.-F. Sablet*, au Musée de Nantes.

Cellerier (Jacques), architecte. Buste terre cuite, par un *Inconnu*, au Musée de Dijon. — Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

Cerrito (Mme Francesca, dite Fanny); danseuse. Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra.

Chabot (Caroline Vanhove, veuve Talma, comtesse de), artiste dramatique. Buste marbre, par *F. Jouffroy*, à la Comédie-Française.

Challe (Charles-Michel-Ange), peintre. Peinture, par *C.-M.-A. Challe*, collection de Mme Jules Guiffrey.

Challe (Simon), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*, collection de Mme Jules Guiffrey.

Chambray (de), amateur. Dessin, par *Ch. Errard*, au Musée du Louvre.

Champaigne (Jean-Baptiste de), peintre. Peinture, par *J. Carré*, au Musée de Versailles.

Champaigne (Philippe de), peintre. Peinture, par *Ch. Lefebvre*, d'après *Ph. de Champaigne*, au Musée de Versailles. — Buste marbre, par *Mansion*, au Musée du Louvre.

Champmeslé (Marie Desmares, Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *J.-F. De Troy*, à la Comédie-Française. — Peinture, par un *Inconnu*, collection Édouard Couvet.

Chardin (Jean-Baptiste-Siméon), peintre. Pastel, par *J.-B.-S. Chardin*. — Pastel, par le même. — Pastel, par *M.-Q. de La Tour*. Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Pastel, par le même, collection Eud. Marcille. — Dessin, par *N.-B. Lépicié*, collection Alexandre Dumas.

Charlet (Nicolas-Toussaint), peintre. Son profil dans le bas-relief des *Funérailles du général Foy*, par *P.-J. David d'Angers*, marbre au cimetière du Père-Lachaise, plâtre au musée d'Angers, dessin, collection Robert David. — Médaillon bronze, par le même, au Musée du Louvre.

Charmois (Martin de), amateur. Peinture, par *Séb. Bourdon*, au Musée de Versailles. — Peinture, par l'un des *Beaubrun*, à l'École des Beaux-Arts.

Chaudet (Antoine-Denis), sculpteur et peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille. — Miniature, par *J.-B.-J. Augustin*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *A.-J.-E. Valois*, à l'École des Beaux-Arts. — Buste marbre, par le même, au Musée d'Angers. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

Chaumont, peintre. Buste terre cuite, par *J.-B.-J. De Bay père*, au Musée de Nantes.

Chenard (Simon), artiste dramatique et violoncelliste. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

Chenu (Pierre), graveur. Dessin, par un *Inconnu*, collection du baron de Hochschild.

Cherier (Bruno-Joseph), peintre. Buste bronze, par *J.-B. Carpeaux*, appartient à la famille du modèle.

Chéron (Élisabeth-Sophie), peintre et musicienne. Peinture, par *E.-S. Chéron*, au Musée de Versailles. — Dessin, par la même, collection Étienne Arago.

Cherubini (Marie-Louis-Charles-Zenobe-Salvador), compositeur. Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*. — Dessin, par *F.-J. Heim*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *H. Flandrin*, d'après *J.-A.-D. Ingres*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *Mme Dumont*, collection de Mme Duret. — Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Ambroise Thomas. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au palais de l'Institut. — Buste pierre, par *S. Denécheau*, à l'Opéra. — Buste plâtre, par *J.-P. Dantan jeune*, au Musée de Varzy.

Chinard (Pierre), sculpteur. Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Statuette terre cuite, par *P. Chinard*. — Buste marbre, par *A. Guillot*. Ces trois portraits au Musée de Lyon.

Chintreuil (Antoine), peintre. Buste pierre, par *J.-B. Baujault*, à Pont-de-Vaux.

Chopin (Frédéric-François), pianiste et compositeur. Dessin, par *F.-V.-E. Delacroix*, collection Louis-Antoine-Léon Riésener. — Médaillon marbre, par *J. Clésinger*, au cimetière du Père-Lachaise.

Christophe (Joseph), peintre. Peinture, par *H. Drouais père*, à l'École des Beaux-Arts.

Clairon (Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude, dite Mlle), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu*. — Dessin, par l'un des *Van Loo*. — Buste marbre, par *J.-B. Lemoyne*. — Buste terre cuite, par le même. Ces cinq portraits à la Comédie-Française. — Tapisserie, par un *Inconnu*, collection Vail.

Clarac (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste), peintre et écrivain. Buste marbre, par *A. Arnaud*, au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *J.-C. Dubois*, au palais de l'Institut.

Cochin (Charles-Nicolas), dessinateur et graveur. Peinture, par *Al. Roslin*, au Musée de Versailles. — Peinture, par M. *L.-M. van Loo*, collection de Mme Frère, née Tardieu. — Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

Cogniet (Léon), peintre. Peinture, par *L. Bonnat*, au Musée du Luxembourg. — Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Dessin, par *I. Pils*. — Autre dessin, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection de Mme Coeffier. — Médaillon

bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Médaillon en pierre d'Euville, par *H.-M.-A. Chapu*, au cimetière du Père-Lachaise.

Coiny (Jacques-Joseph), graveur. Peinture, par *F.-X. Fabre*, au Musée de Versailles.

Coiny (Joseph), graveur. Peinture, par *N.-A. Hesse*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

Colbert (Édouard, marquis de Villacerf), surintendant des Bâtiments du Roi. Buste marbre, par *M. Desjardins*, au Musée du Louvre.

Colbert (Jean-Baptiste, marquis de Seignelay), surintendant des Bâtiments du Roi. Peinture, par *Ph. de Champaigne*, collection Édouard André. — Peinture, par *R. Nanteuil*, collection Julien Gréau. — Aquarelle, par un *Inconnu*. — Buste marbre, par *M. Anguier*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste bronze, par le même. Rome, Villa Médicis. — Buste plâtre, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Bas-relief marbre, par *A. Coyzevox*, collection de Sarcus.

Colignon (Joseph), peintre. Peinture, par *J. Colignon*. Florence, *Uffizzi*.

Collard (Marie-Anne-Herminie Bigé, dame), peintre. Statue marbre, par *J. Franceschi*, au cimetière Montparnasse.

Collin de Vermont (Hyacinthe), peintre. Peinture, par *Al. Roslin*, à l'École des Beaux-Arts.

Colombe (Marie-Thérèse-Théodore-Romboncoli-Riggieri, dite), artiste dramatique. Miniature, par *F. Soiron*, collection Leroux.

Colon (Mme Jenny), artiste dramatique. Peinture, par *C.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

Colson (Jean-Baptiste-Gilles), peintre. Peinture, par *J.-F.-G. Colson*, au Musée de Dijon.

Constant-Dufeux (Simon-Claude), architecte. Peinture, par *H. Flandrin*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon bronze, par *Oudiné*, appartient à l'auteur.

Corbel (Victor), sculpteur. Médaillon pierre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

Corbet (Charles-Louis), sculpteur. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

Corneille fils (Michel), peintre. Peinture, par *R. de Tournières*, à l'École des Beaux-Arts.

Corot (Jean-Baptiste-Camille), peintre. Peinture, par *J.-B.-C. Corot*. Florence, *Uffizzi*. — Peinture, par *B. Masson*, collection Moreau-Chaslon. — Peinture, par *L. Belly*, collection de Mme Belly. — Médaillon marbre, par *A. Geoffroy-Dechaume*, à Ville-d'Avray.

Henry Jouin.

(*A suivre.*)

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

J.-M.-ALEXANDRE DUPUIS.

LV. **Dupuis.** — 1854.

13 JANV. 1854
J.-M.-ALEXre DUPUIS
PEINTRE D'HISTOIRE, PROF.,
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
ETC., ETC.
IL FUT LE PLUS PARFAIT
DES HOMMES, CHÉRI DE SA FAMILLE,
AIMÉ DE SES ÉLÈVES ET
DE TOUS CEUX QUI L'ONT CONNU.
IL LAISSE DANS LES CŒURS
DES REGRETS ÉTERNELS.

—

MARIE FARCY, NÉE DUPUIS,
MORTE A 26 ANS, LE 24 AVRIL 1862.

(Montmartre, 32e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

LELEUX (Armand-Hubert-Simon), peintre de genre, né à Paris en 1818, est mort dans les premiers jours de juin 1885. Élève de *Ingres*, il a passé plusieurs années en Italie et a rempli une mission en Espagne. Ses tableaux exposés aux Salons de Paris de 1840 à 1883 lui ont valu plusieurs médailles en 1844, 1847, 1848, 1859, et la croix de la Légion d'honneur en 1860. Il était le frère de M. *Adolphe Leleux*. — H. J.

DUPONT-ZIPCY (Émile), peintre, professeur de dessin et critique d'art, né à Douai le 14 mars 1822, est mort à Paris dans les premiers jours de juin 1885. Il était élève de *Souchon* et avait suivi les cours des écoles académiques de Lille. Il prenait part au Salon de Paris depuis 1868. Une toile, ayant pour titre *Fleuristes*, a été exposée par lui au Salon de 1885. — H. J.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.



REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

12. — Décembre 1885.

PARTIE ANCIENNE.

PIERRE BIARD.

La statue de la Renommée du musée du Louvre.

(1597.)

Un excellent travailleur, M. A. Communay, prépare un ouvrage qui sera du plus grand intérêt, et qui, sous le titre de *Chronique de Cadillac*, contiendra l'histoire jour par jour, pour ainsi dire, du célèbre château des Foix-Candalle et des d'Épernon (fin du XVIe siècle et première moitié du XVIIe). Cette histoire sera retracée d'après des documents qui, pour la plupart, n'ont pas encore été utilisés. L'amicale obligeance de M. Communay me permet de publier, comme échantillons, deux pièces dont on appréciera la haute valeur; la seconde de ces pièces surtout est remarquable, car elle nous apporte une révélation des plus curieuses au sujet de cette statue de la *Renommée* que l'on admire au Louvre. Les plus habiles critiques, à Paris comme à Bordeaux, ont vainement cherché, jusqu'à ce jour, l'époque précise de l'exécution de ce chef-d'œuvre et le nom de son auteur. Grâce aux heureuses trouvailles de M. Communay, on saura désormais, de la façon la plus certaine, qu'en septembre 1597, *Pierre Biard* fut chargé par Jean-Louis de Nogaret d'élever dans l'église collégiale de Saint-Blaise de Cadillac, en l'honneur de Marguerite de Foix de Candalle, duchesse d'Épernon, un monument funéraire que surmontait *une figure de Renommée.*

Ph. Tamizey de Larroque.

I.

[A Bordeaux, 26 août 1597.] — A esté présent *Pierre Biard*, architecte et escylteur (*sic*) du Roy, habitant de la ville de Paris, en la paroisse Saint-Paul et rue de la Sarisaye près l'Archenac de pouldres, lequel de son bon gré et volenté a promis et promet par ces présentes à haute et puissante dame Marie de Foix et de Candalle, dame vicomtesse de Ribeyrac, Montagrier, Montcucq, Castetneu de Medoc, Puypaulin et autres places...

C'est à sçavoir de faire, dans le couvent des Augustins de ceste ville et dans le cœur d'icelle, ung monument pour feu hault et puissant seigneur François Monsieur de Foix et de Candalle, quand vivoit evesque d'Ayre[1]...

Lequel monument sera de marbre noir, de huict pieds de haulteur, de dix pieds de long et ung base garny de six consolles de cuyvre et de six festons et de quatre globes mathématiques, dans lequel base sera posé le corps dudict seigneur, lesquelles consolles, festons et globes seront de cuyvre jaulne reluisant en couleur d'or, et soubs ledict base y faire ung soubzbassement de marbre de couleur, garny de huict tables de marbre noir pour escrire ce qu'il plaira à ladicte dame et que ledict *Biard* fera escrire et dorer[2]; autour duquel soubz bassement y aura quatre figures quy representeront les quatre vertus cardinales, à sçavoir : Prudence, Tempérance, Forse et Justice ; dans lequel soubzbassement sera posé le corps, avecques chasse de plomb, de feue haulte et puissante dame Jacqueline de Foix, sœur dudict feu seigneur et de ladicte dame de Ribeyrac ; lesquelles quatre figures seront de cuyvre jaulne en couleur d'or, et sur ledict base sera faict ung ornement de marbre de couleur, dans lequel ornement sera mis et posé le pourtraict et figure dudict feu seigneur de marbre blanc, et sur le dict ornement ung aultre pourtraict priant à genoulx, vestu en accoultrement d'evesque avec sa chappe romaine et pontificalle, laquelle figure sera faicte priant en forme contemplative en la fasson de sainct François transfiguré, aussi de marbre blanc, avecques l'ordre

1. Voir : *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, 1877, in-8°.

2. On trouvera l'inscription dans la brochure qui vient d'être citée, p. 25, note 2.

du Sainct-Esprit[1], devant laquelle figure sera auprès de ses genoulx posé la figure de la mitre episcopalle avec ses houppes pendantes; toutes lesquelles figures seront de mesme grandeur qu'estoit ledict feu seigneur de Foix et de Candalle luy vivant, et par le hault dudict ornement et par les deulx boutz y aura deux armoiries de la maison de Foix et Candalle luy vivant, et par le hault dudict ornement et par les deux boutz y aura deux armoiries de la maison de Foix et de Candalle, de chescun cousté une, lesquelles armoiries seront de cuyvre jaulne. Tout lequel susdit monument cy dessus speciffié ledict *Pierre Biard* sera tenu de faire et parfaire bien et deuement de tous poincts suivant le pourtraict qu'il en a baillé à la dicte dame et sera tenu fournir toutes choses et matières qu'il y sera besoing et requis de faire et icelluy poser et le rendre parfaict bien et deuement au dire des gens experts dans ung an et demy prochain, à peine de tous despens, dommaiges, interets, moyennant la somme de cinq mille escus sol., à soixante sols pièce, sur laquelle somme la dicte dame fera remettre à Paris, le 15 octobre prochain venant, deux mille escus, le restant payable à la fin de la besongne; et de tant que ledict *Biard* a dict ne pouvoir faire pourter ne conduire en ceste ville le dict monument que par eau, ont arresté que la dicte dame portera le risque de mer, mais que touteffois le dict *Biard* pourtera tous frais qu'il conviendra faire pour le port et conduicte de la dicte œuvre.

Et ont esté faictes les dites promesses au chasteau de Puypaulin, en présence de Me Florimond de Raemond, conseiller au parlement de Bordeaux[2], et de Me Claude de Candale, escuyer, seigneur de Beauséjour.

II.

[A Bordeaux, 3 septembre 1597.] — Entre *Pierre Biard*, architecte et sculteur du Roy, habitant de la ville de Paris, rue de la Sarisaye, parroisse de Sainct-Pol, et près l'Archenac de pouldres, lequel de son bon gré et volenté a promis et promet par ces presentes à hault et puissant seigneur messire Jean Loys de la Vallette, duc d'Espernon, pair et collonel de France, etc.

---

1. Henri III avait nommé François de Foix commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 31 décembre 1587. (Voir même brochure, p. 23, note 1.)

2. Voir : *Essai sur la vie et les œuvres de Florimond de Raymond* (Bordeaux, 1867, in-8°).

C'est à sçavoir, de faire dans l'église collégiale Sainct-Blaise de Cadillac, au lieu où il luy sera monstré par le dict sieur ou aultre le sepulcre de feu haulte et puissante dame Marguerite Loyse de Foix de Candalle, quand vivoit espouze dudict seigneur duc, et duchesse d'Espernon, lequel sepulcre sera d'ung ordre dorique composïtte, sçavoir de six colonnes de huict piedz de hault tant en la basse que chapiteau, sçavoir sept pieds pour le fust de la colonne et ung pied pour la basse et chapiteau, sur lesquelles colonnes et chapiteau sera posé une architabre (*sic*) et corniche doricque composique de vingt poulces de hault ou environ, et sur la dicte corniche sera posé une forme de piedestal de quatre pieds et demy de hault ou environ, aulx deux coustés duquel piedestal seront mises les effigies priantes à genoulx tant dudict seigneur duc que de la dicte feue dame son espouze, et par les deux boutz d'icelluy piédestal seront mises, sçavoir, par le devant les armoiries de mondict seigneur, et par le derrière tant celles dudict seigneur que de la dicte dame my parties, et devant les dictes armoiries sur deulx colonnes seront posées sur l'une un casque et gantelets et sur l'aultre et dernier ung trophée d'armes; sera aussi tenu faire sur le dit piédestal une forme de basse composite de deux pieds de hault ou environ, sur laquelle basse sera posée de cuyvre une figure de Renommée sur le plan desdictes colonnes, et sur ung plinte de cinq à six poulses de hault et de six pieds de long et aultant de large faisant forme carrée, sur lequel plinte et au milieu desdictes colonnes sera tenu poser un vase ou tumbeau de six pieds de long ou environ et de quatre de large et de quatre de hault et sur ledict vase seront posées effigies gisantes tant de mondict seigneur que de madicte dame, au tour duquel vase sera tenu poser deux tables pour y escrire par ledict *Biard* ce quy plaira audict seigneur en lettres dorées; tout lequel susdict ouvraige, sauf la figure de Renommée, sera de marbre, sçavoir les figures de marbre blanc sans vayne et tout le reste de marbre de couleur, le tout tel et plus beau quy se pourra trouver au mont Pyrené, laquelle sepulture et ouvraige susdict le dict *Biard* sera tenu de faire en tous poinctz bien et deuement, suivant le pourtraict que le dict *Biard* en a baillé audict seigneur, paraffé de moy dict notaire, et avoir le tout faict et parfaict et posé dans la dicte église de Cadillac au lieu qui lui sera monstré et ce dans deux ans prochains à compter du jour du premier paiement quy sera cy après declairé et ce à peyne de tous despens, dommaiges et interets.

Et a esté faicte la susdicte promesse moiennant la somme de 4,000 escus sol., laquelle somme le dict seigneur a promis de paier audict *Biard* ou à son certain mandement, sçavoir 4,000 livres lorsqu'il commencera à faire la dicte sépulture, aultres 4,000 livres lorsque le dict *Biard* aura faict la moitié de cette besoigne et le reste et fin de paiement lorsque la dicte sépulture sera faicte et parfaicte. Et de tant que le dict *Biard* est contraint de faire les cinq figures en la ville de Paris, a esté arresté qu'il sera tenu les faire porter et conduire en la ville de Cadillac à ses coutz et despens et le dict seigneur portera le risque de la mer.

Faict et passé à Bourdeaux, au chasteau de Puypaulin, le dict jour 3 septembre 1597, en presence de Pierre Mellan (?), sieur de Sainctonys, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et intendant de finances en France, de Ramond de Forgues, secrétaire du dict seigneur duc, et de Loys de la Grange, aussy secrétaire du dict seigneur duc.

INVENTAIRE DES BIENS DE CHARLOTTE FACHON,

DAME DE BIÈVRE, ÉPOUSE DE CHARLES DE L'HOSPITAL, MARQUIS DE CHOISY.

(1625.)

L'inventaire suivant, inséré dans le contrat de mariage de la dame de Bièvre avec le marquis de Choisy, nous a paru curieux, tant en raison de la nature des objets énumérés qu'à cause de leur valeur. Cette énumération se passe facilement de commentaire et de notes. Nous signalons particulièrement au lecteur les articles relatifs aux tapisseries d'Auvergne et de Rouen ; nous continuerons à douter que les dernières soient autre chose que des étoffes de tentures faites au métier et comportant des dessins variés comme les Bergames. Mais c'est encore ces vingt-six tableaux sur marbre, grands et petits, qui constituent la principale originalité de cet inventaire. On voit que *Jacques Stella* n'a fait, en peignant sur marbre, qu'employer un procédé fort usité avant lui.

J. J. G.

10 novembre 1625.

Brief estat des meubles appartenans à dame Charlotte Fachon, dame de Bièvre (annexé à son contrat de mariage avec Charles de l'Hospital, marquis de Choisy, en date du 19 novembre 1625).

Premierement, dix huict plats d'argent, vingt quatre assiettes,

ung bassin, deux esgueres, une salliere, ung sucrier, ung vinaigrier, trois flambeaux, deux petitz chandelliers, ung petit bassin, une escuelle à oreille, une bassinoire, ung pot de chambre, douze cueilliers, douze fourchettes, une grande plaque vermeille doré poisant vingt marcqs, le tout prisé à cinq mil livres, cy. vm l.

Item, une chesne de diament, vallant cinq mil livres, cy. vm l.

Item, quarente une perles rondes, vallant quatre mil livres, cy. . . . . IIIIm l.

Item, ung poinson de cinq gros diamens, vallant deux mil livres, cy . . . . IIm l.

Item, bague d'un diament, vallant mil livres, cy . . M l.

Item, ung lict de broderie d'or et d'argent, et complect, doublé de thoille d'argent, avecq la garniture de la chambre pareille, vallant la somme de quatre mil livres, cy . . . . . . IIIIm l.

Item, ung autre lict de damas rouge cramoisy et doubles pantes, tout complect avecq tapis et sieges, pareille garniture entiere de la chambre, vallant dix huict cens livres, cy. . . . . XVIIIc l.

Plus, ung lict de damas bleu, tout garny et complect, avecq les siege de chambre de velours bleu chamarré de clinquant d'or et d'argent, vallant quinze cens livres, cy . . . . . . XVc l.

Plus, ung grand lict de taffetas de la Chine tout complect, vallant trois cens livres, cy . . . . IIIc l.

Plus, un grand lict de serge verte bonne, en broderie de velours vert, tout complect, vallant deux cens livres, cy. . . . IIc l.

Plus, six autres lictz à housses, de plusieurs couleurs, au prix de cent cinquante livres pièce, qui est six cens livres, cy. . VIc l.

Plus, une tanture de chambre et brocatelle d'or d'incarnat et bleu, avecq les sieges pareils et forme et tapis de table, vallant douze cens livres, cy . . . . XIIc l.

Plus, une tanture de brocatelle de soie incarnat, blanc et vert, vallant mil livres, cy. . . . . M l.

Plus, une tanture de tapisserie de Flandres, vallant cinq cens livres, cy . . . . Vc l.

Plus, une tanture d'Auvergne à personnages, vallant trois cens livres, cy . . . . IIIc l.

Plus, cinq autres tentures de tapisserie de Rouen, vallant cent livres tournois piece, qui sont tous ensemble cinq cens livres t., cy. . . . . Vc l.

Plus, ung cabinet d'ebeyne montant à la somme de six cens livres t., cy . . . . VIc l.

Plus, unze grands tableaux sur marbre vallant la pièce la somme de cent cinquante livres t., qui seroit pour tous lesd. tableaux ensemble seize cens cinquante livres, cy . . . . . xvie l l.

Plus, trois autres grands tableaux sur bois, vallant la somme de six cens livres, cy . . . . vi^e l.

Plus, quinze autres petits tableaux sur marbre, vallant la somme de deux cens livres, cy. . . . . iie l.

Plus, en batterye de cuisine et autres ustancilles de bois, tables et autres choses utiles et nécessaires à la cuisine, vallant la somme de cent cinquante livres, cy . . . . cl l.

Le tout revenant et montant ensemble à la somme de trente cinq mil cent livres, cy . . . . xxxv^m c l.

(Arch. nat., Y 172, fol. 23 r°.)

CLAUDE PÉLISSIER

PEINTRE ET COMÉDIEN.

(1659-1666.)

Document communiqué par M. Albin Rousselet.

7 may 1666.

« Monsieur Perreau[1] a dit que Marie Belleville se présente pour estre apprentisse sage femme à l'Hostel Dieu, qu'ayant fait information de ses vie et mœurs, on luy a raporté qu'elle estoit veuve d'un homme *qui avoit ésté comédien*, qu'elle-même avoit monté sur le théâtre; qu'elle est demeurée d'accord du premier et non du second, qu'elle a dit que son mary estoit peintre de sa vocation. Sur quoy a esté leüe une lettre de recommandation du Sr Arnault, ministre de l'Hopital du St Esprit, en faveur. Sur quoy la Compagnie a aresté qu'avant que de délibérer, elle sçaura dudit sieur Arnault dont la probité est très-connüe, quelle certitude il a de l'honnesteté de ladite Belleville, pour après en délibérer à nouveau[2]. »

---

1. L'un des administrateurs.

2. La Compagnie, ou Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Paris, se composait, à cette époque, de M. de Lamoignon, premier président de la cour du Parlement, de l'archevêque de Paris, du premier président à la Cour des aides, M. Amelot, et de différents personnages notables, conseillers du roi, trésoriers de France, etc.

12 may.

« Veu au Bureau le certifficat de MM. les curez, vicaire et principaux habitans de la paroisse de S[t] Sauveur, touchant la probité de Marie Belleville, veuve de *Claude Pélissier*, peintre ordinaire de la Chambre du Roy, et la missive du sieur Arnault, prestre, ministre de l'hospital du S[t] Esprit, qui asseure de la même chose. La Compagnie a arresté que ladite Belleville sera receüe aprentisse sage femme à l'Hostel Dieu en son rang et avant Marie Chamelart, qui ne s'est presentée que cejourd'huy. »

Les délibérations qui suivent n'ont plus d'importance. Le 10 septembre, on fait verser les 75 livres de rigueur, sans le paiement desquelles on ne pouvait étudier les accouchemens dans la maison, et le 17 décembre de la même année, Marie Belleville sort avec son certificat *des services rendus dans l'Hostel Dieu en qualité d'apprentisse sage femme.*

(Extrait des Registres des délibérations de l'Hostel Dieu de Paris. Année 1666. Reg. 34.)

Claude Pélissier, comédien de province, s'intitulant « comédien du Roy, » était, en 1659, dans la troupe de Mitallat, à Lyon. Ce fut dans cette ville que sa femme, Marie Boldville, le rendit père d'une fille baptisée le 1[er] avril 1659, en l'église paroissiale de Sainte-Croix.

MONVAL,
Archiviste de la Comédie-Française.

JACQUET, DIT *GRENOBLE*.

Le *Germain du Grenorle*, du dernier numéro de la *Revue*, p. 162, est un nom de forme bien singulière, qu'on ne trouverait pas dans le Dictionnaire des Postes. En réalité, la mention se rapporte à un artiste appartenant à une famille de sculpteurs, connue depuis Henri II au moins, sinon depuis François I[er], jusqu'à Louis XIII. Sans entrer dans le détail, qui serait trop long, il suffira de rappeler le passage de la lettre de Malherbe à Peiresc, du 26 juin 1610 (Caen, 1822, in-8°, p. 154). Il y dit que, pour la pompe funèbre, « il se fit deux effigies par commandement; *Duprez* (c'est le grand médailliste *Dupré*) en fit l'une et *Grenoble* l'autre..... Celle de *Grenoble* l'emporta parce qu'il avoit des amis; elle ressembloit fort, à la vérité, mais elle étoit trop rouge et faite en poupée du Palais. » C'est précisément l'effigie du feu roi, payée 800 livres, et, comme tous les *Grenoble* sont des *Jacquet*, il faut lire ici, malgré la faute, soit de la

lecture moderne, soit de l'ancien copiste : « A *Jacquet* dit *Grenoble*, maître sculpteur, etc. » La mention nous apprend que le *Grenoble* de Malherbe s'appelait *Germain*. On trouve dans le catalogue Joursanvault, n° 828, un *Mathieu Jacquet* de Grenoble, sculpteur ordinaire du roi et Garde de ses Antiquités, qui fait, en 1602, quatre petites tables de marbre, enchâssées dans du bois, pour la chapelle de la Reine. Le beau bas-relief équestre de Henri IV, qu'on admire encore au château de Fontainebleau, est incontestablement, comme le répète l'abbé Guilbert (Description de Fontainebleau, 1731, II, p. 49-52), de *Jacquet* dit *Grenoble*. Il n'y a donc pas moyen de voir autre chose qu'un *Grenoble* dans notre *Grenorle* pour ne pas ajouter un nom de plus à la liste, déjà trop nombreuse, des artistes qui n'ont jamais existé.

A. de M.

CHARLES-NICOLAS COCHIN.

(1747.)

Nous relevons la mention suivante sur le registre des Menus-Plaisirs du roi pour l'année 1747. Il s'agit ici du second mariage du dauphin avec Marie-Josephe de Saxe.

Henry de Chennevières.

« Au sieur *Cochin*, graveur ordinaire du Roy, la somme de dix mille huit cens livres pour les desseins qu'il a faits et les planches qu'il a gravées des festes données à Versailles pendant la presente année 1747, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, ainsy qu'il est cy après détaillé.

« *Sçavoir :*

« La somme de trois cent livres pour le dessein en cartouche et la planche qu'il a gravé du Billet d'entrée au bal Paré, ensemble la fourniture du papier d'hollande et le tirage de deux mille estampes de ladite planche, cy . . . . 300 liv.

« La somme de quatre mille livres pour une planche gravée, representant le Jeu du Roy et de la Reine, avec l'assemblée de toute la Cour jouant dans la grande Gallerie de Versailles, Leurs Majestés y tenans grands appartemens à l'occasion dudit mariage, cy. 4,000 liv.

« Pareille somme de quatre mille livres pour une autre planche gravée, representant la place d'armes et la décoration elevée dans l'avenue de Paris, entre la grande et petite Écurie de Versailles, pour les illuminations faittes à l'occasion dudit mariage, cy . 4,000 liv.

« La somme de deux mille cinq cent livres pour les deux desseins finis des deux planches, cy . . . . 2,500 liv. »

(Archives nationales, vol. O[1] 2985.)

LES CARIATIDES DE *PUGET*.

On vient de mettre la main à la restauration, impatiemment attendue, du portique, des Cariatides et du balcon que *Puget* termina en 1657 pour l'hôtel de ville de Toulon. Cette restauration est confiée à MM. *Allar* frères, artistes, le sculpteur surtout, bien connus. Les Toulonnais pourront bientôt voir, dans son éclat primitif, le chef-d'œuvre qu'ils sont si fiers de posséder.

En 1692, *François Flour*, maître peintre, reçut 75 livres « pour avoir donné et mis un vernis sur les figures et au reste de ce qui compose le balcon de l'hôtel de ville du cousté du port. » *Jean-Baptiste Dubreuil*, sculpteur, reçoit, en 1735, 220 livres « pour avoir réparé le balcon et le nétoyer des termes de *Puget*. » En 1761, le Conseil délibère de faire réparer « le Portique du fameux *Puget*. » Dans la réunion du Conseil général de la commune, du 18 juillet 1791, tous les conseillers adoptent la proposition faite par un de leurs collègues sur les mesures à prendre pour la conservation « du monument de *Puget*. » Le Directoire du département donna son approbation sur la proposition adoptée par le Conseil, le 2 juin 1792. En 1827, le portique et les cariatides furent à nouveau restaurés, et, en 1828, *Cariani*, habile mouleur italien, moula les figures. Une Commission municipale des Beaux-Arts se borna, en 1867, à faire nettoyer l'œuvre entière de *Puget*.

(Archives communales.)

Ch. Ginoux,
Rapporteur de la Commission des Cariatides en 1885[1].

PARTIE MODERNE.

LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

(*Suite*[2].)

Cortot (Jean-Pierre), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*, collection du docteur Savornin. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*. — Dessin, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection de Mme la comtesse de Comps. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée du Louvre. — Buste marbre, par un *Inconnu*, au palais de l'Institut.

Cotte (Robert de), architecte. Peinture, par *P. Guérin*. — Buste plâtre, par *A. Coyzevox*. Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Buste marbre, par le même, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Pastel, par *J. Vivien*, au Musée du Louvre.

---

1. Le Gouvernement demande au Maire de Toulon l'autorisation de faire mouler le portique de *Puget* après sa restauration. Le moulage serait destiné, paraît-il, à augmenter les collections du Musée du Trocadéro. — Ch. G.

2. Voir les livraisons d'octobre 1885, p. 152, et de novembre, p. 169.

Cottier (Maurice), peintre. Peinture, par *M. Cottier*, collection de Mme Cottier.

Couchery (Victor), sculpteur. Médaillon bronze, par *E.-N. Faillot*, au cimetière du Père-Lachaise.

Couder (Louis-Charles-Auguste), peintre. Peinture, par *L.-C.-A. Couder*. Florence, *Uffizzi*.

Couderc-Gentillon, architecte. Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Hippolyte Couderc.

Couperin (François), organiste et claveciniste. Peinture, par *Cl. Lefebvre*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *A. Bouys*, collection de Sarcus.

Court (Joseph-Désiré), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Buste pierre, par *A. Marquet de Vasselot*, au Musée de Rouen.

Courtois (Jacques), dit le Bourguignon, peintre. Peinture, par *J. Courtois*. Florence, *Uffizzi*.

Cousin (Jean), peintre. Son profil dans le tableau du *Jugement dernier*, par *J. Cousin*, au Musée du Louvre. — Statue marbre, par *H.-M.-A. Chapu*, à Sens.

Coustou jeune (Guillaume), sculpteur. Peinture, par *De Lyen*, *à* l'École des Beaux-Arts. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Buste marbre, par *Bonnaire*. Ces deux portraits au Musée de Lyon.

Coustou fils (Guillaume), sculpteur. Peinture, par *F.-H. Drouais*, à l'École des Beaux-Arts.

Coustou aîné (Nicolas), sculpteur. Peinture, par *J. Legros*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par *N. de Largillière*. — Buste terre cuite, par *G. Coustou*. Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*, au Musée de Lyon. — Buste marbre, par *J. Legendre-Héral*, au Musée du Louvre. — Autre buste marbre, par le même, au Musée de Lyon. — Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

Coutan, amateur. Dessin, par *P. Delaroche*, au Musée du Louvre.

Coutan (Paul-Amable), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Couture (Thomas), peintre. Buste bronze, par *L.-E. Barrias*, au cimetière du Père-Lachaise.

Coypel (Antoine), peintre. Peinture, par *Ant. Coypel*, au Musée de Versailles. — Peinture, par le même. Florence, *Uffizzi*.

Coypel (Charles-Antoine), peintre. Peinture, par *C.-A. Coypel*, à l'École des Beaux-Arts. — Pastel, par le même, au musée d'Orléans.

Coypel père (Noël), peintre. Peinture, par *N. Coypel père*, à l'École des Beaux-Arts.

Coypel (Noël-Nicolas), peintre. Peinture, par *N.-N. Coypel*, à l'Ecole des Beaux-Arts.

Coyzevox (Antoine), sculpteur. Buste marbre, par *A. Coyzevox*. — Peinture, par *E. Lecomte*, reproduite en tapisserie des Gobelins, pour la galerie d'Apollon. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *G. Allou*. — Peinture, par *J.-B. Mauzaisse*, d'après *Allou*. — Buste marbre, par *A. Bosio neveu*, d'après *A. Coyzevox*. Ces trois portraits au Musée de Versailles. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Peinture, par *J.-C. Bonnefond*. Ces deux portraits au Musée de Lyon. — Peinture, par *H. Rigaud*, collection Eudoxe Marcille. — Statue plâtre, par *J.-A. Droz*, au Musée de Varzy. — Buste terre cuite, par *J.-L. Lemoyne*, à l'École des Beaux-Arts. — Son profil dans le bas-relief *Audience donnée aux ambassadeurs du roi de Siam*, bronze, par *A. Coyzevox*, au Musée de Rennes.

Crignier (Louis), peintre. Médaillon plâtre, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée d'Angers.

Crozatier (Charles), fondeur. Buste pierre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

Crucy (Mathurin), architecte. Buste marbre, par *J.-B. De Bay fils*, au Musée de Nantes.

Daguerre (Louis-Jacques-Mandé), peintre. Peinture, par *P.-C. Carpentier*, à la Direction des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre. — Buste, par *R. Mathieu-Meusnier*, à l'Académie nationale de musique. — Buste bronze, par *C.-R. Capellaro*, à Cormeilles-en-Parisis.

Damas (Alexandre-Martial-Auguste), artiste dramatique. Peinture, par *J.-A. Pinchon*. — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits à la Comédie-Française.

Damery (Eugène-Jean), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

Dancourt (Florent Carton), poète et artiste dramatique. Buste marbre, par *J.-J. Foucou*, à la Comédie-Française. — Autre buste plâtre, par le même, au Musée de Versailles.

Dandré-Bardon (Michel-François), historien, peintre, graveur et musicien. Peinture, par *Roslin*, à l'École des Beaux-Arts.

Dantan (Antoine-Joseph-Laurent), sculpteur. Médaillon marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise.

Dantan aîné (Antoine-Laurent), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise.

Dantan jeune (Jean-Pierre), sculpteur. Médaillon marbre, par *A.-L. Dantan aîné*, au cimetière du Père-Lachaise.

Daubigny (Charles-François), peintre. Buste bronze, par *A.-V. Geoffroy-Dechaume*, au cimetière du Père-Lachaise.

Daumas (Louis-Joseph), sculpteur. Peinture, par *A. Laugier*, collection du docteur Lambert.

David (Charles), musicien, peintre et sculpteur. Peinture, par *C David,* au Musée d'Avignon.

David (Félicien), compositeur. Buste marbre, par *F. Truphême*, au Musée d'Aix.

David-Leroy (Jean), architecte. Buste marbre, par *A. Chaudet*, à l'École des Beaux-Arts.

David (Jacques-Louis), peintre. Peinture par *J.-L. David.* — Peinture, par *M. Cochereau.* — Buste marbre, par *F. Rude.* — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces quatre portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *Mlle Godefroy.* — Buste plâtre, par *F. Rude.* Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Peinture sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par un *Inconnu*, au Palais de l'Institut. — Peinture, par *J.-M. Vien*, au Musée d'Angers. — Peinture, par *H.-L. Doucet.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-L. David.* — Peinture, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection du baron Jeanin. — Autre peinture, par le même, collection Burat. — Peinture, par *J.-M. Langlois*, collection Amédée-Jérôme Langlois. — Dessin, par *J.-L. David*, collection de Goncourt. — Son profil dans : *Homère déifié*, dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection de Mme Ingres. — Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

David père (Pierre-Louis), sculpteur. Son profil dans : *Intérieur de la famille de David d'Angers*, dessin, par *J.-J.-T. Delusse*, au Musée d'Angers.

David d'Angers (Pierre-Jean), sculpteur. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre. — Peinture sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par *A.-A.-E. Hébert*, d'après *J.-A.-D. Ingres.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par le même. — Dessin, par *J.-A.-D. Ingres.* Ces deux portraits font partie de la collection Robert David. — Dessin, par *L. Crignier.* — Son profil dans *Intérieur de la famille de David d'Angers*, dessin, par *J.-J.-T. Delusse.* — Buste marbre, par *F.-C.-A. Toussaint.* — Buste plâtre, par *Robert David.* — Autre buste plâtre, par le même. — Médaillon plâtre, par le même. — Statue plâtre, par *H. Louis-Noël.* — Statue plâtre, par *J.-A.-J. Falguière.* — Statue plâtre, par *A. Schoenewerk.* — Statue plâtre, par *F. Taluet.* Ces dix portraits au Musée d'Angers. — Statue bronze, par *H. Louis-Noël*, place de Lorraine, à Angers. — Son profil dans le bas-relief des *Funérailles du général Foy*, par *P.-J. David d'Angers;* marbre au Père-Lachaise; plâtre au Musée d'Angers; dessin, collection Robert David.

Dazincourt (Joseph-Jean-Baptiste Albouis, dit), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu*, à la Comédie-Française.

(*A suivre.*) Henry Jouin.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

CHARLES-NICOLAS LEMERCIER, Mlle SOPHIE-CLÉMENCE LACAZETTE.

LVI. **Lemercier**. — 1854.

ICI REPOSE
CHARLES-NICOLAS LEMERCIER
ARTISTE PEINTRE
DÉCÉDÉ LE 7 AVRIL 1854
A L'AGE
DE
57 ANS
REGRETTÉ DE SA VEUVE
ET DE SES AMIS.

—

ÉLISABETH CLÉMENT
Vve LEMERCIER PERRON
ÉPOUSE RENARD
DÉCÉDÉE LE 16 JUIN 1881
A L'AGE DE 70 ANS
PRIEZ POUR ELLE.

—

NICOLAS PERRON
MÉDECIN
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A LANGRES (HAUTE-MARNE)
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 JANVIER 1876
A L'AGE DE 79 ANS.
REGRETTÉ DE SA VEUVE
ET DE SES AMIS.

(Montparnasse, 6e division.)

LVII. **Mlle Lacazette**. — 1854.

S.-CLÉMENCE LACAZETTE,
DISTINGUÉE DANS L'ART
DE LA MINIATURE,
DÉCÉDÉE LE 27 OCTOBRE 1854,
DANS SA QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE.
DE PROFUNDIS.

(Père-Lachaise, 22e division.)

H. J.

NÉCROLOGIE.

DESAVARY (Charles-Paul), peintre de paysages, né à Arras, est mort dans cette ville le 8 juin 1885. Élève de *C. Dutilleux* et de *Corot*, cet artiste avait exposé à Paris, en 1882, *Le bassin du rivage à Arras*, et *Le matin en automne;* en 1883, *L'Automne* et *L'Hiver*, et, au Salon de cette année, *Le chemin de la chapelle de Saint-Quillien* à Lucheux (Somme). « *Desavary*, nous écrit M. Advielle, son compatriote, élève et gendre de *Dutilleux*, beau-frère du lithographe *Robaut*, est resté l'ami de *Delacroix* et de *Corot*, qui ont fait de fréquents séjours à Arras, chez cet artiste. » — H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Inventaire général des Richesses d'art de la France, Province, Monuments civils, tome III, Musées d'Angers, par M. H. Jouin. — L'importante collection publiée par la Direction des Beaux-Arts, et poursuivie sans interruption depuis douze ans, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est le cinquième de l'*Inventaire*. D'autres s'impriment en ce moment; plusieurs livraisons de ceux-ci ont déjà paru. Avant peu de temps, la collection sera doublée. L'histoire et le catalogue des Musées d'Angers ne pouvaient être confiés à une plume plus compétente que celle de M. H. Jouin, le dévoué secrétaire de la Commission de l'*Inventaire*. Les études spéciales de M. Jouin sur David d'Angers lui ont permis de présenter une nomenclature raisonnée, des plus intéressantes et des plus complètes, de l'œuvre immense du grand sculpteur angevin. Ainsi se poursuit cette œuvre éminemment utile et patriotique attaquée par certains avec la plus extrême violence et la plus insigne mauvaise foi. Il sera bien facile de démontrer, quand on en aura le loisir, qu'au fond des calomnies dont l'entreprise a été l'objet, il n'y a qu'une simple question de boutique. Nous parlerons un jour de tout cela avec détail. Personne n'y perdra rien pour attendre. — J. J. G.

Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne du 8 au 11 avril 1885, neuvième session. Compte-rendu officiel. — Paris, Plon, 1885, in-8° de 388 pages, avec 2 pl. dans le texte. — Il y a déjà plusieurs mois que ce volume a paru; ainsi, l'administration des Beaux-Arts et en particulier le Bureau des Musées et de l'Inventaire des Richesses d'Art de la France n'ont pas perdu de temps pour présenter à leurs correspondants et à leur public habituel le compte-rendu des travaux de l'année. Nous relevons dans cette publication, éminemment utile, le titre des principaux articles qui, tous ou presque tous, ont pour objet l'Art français : *Pierre Besnard*, peintre angevin, par M. Tancrède Abraham. — *Jacques de Parroys*, peintre verrier, né à Saint-Pourçain en Bourbonnais, par M. Ernest Bouchard. — Dépouillement (au point de vue des artistes) des requêtes présentées au roi de France, en 1586 et 1587, par M. J. Roman. — La Danse des morts; peintures murales de la Haute-Loire; la Danse macabre du couvent de la Chaise-Dieu, par M. Léon Giron. — Restauration des peintures de la chapelle de la Vierge en l'église Notre-Dame de Reims, par M. le cha-

noine Cerf. — Anoblissement d'artistes lorrains, par M. Albert Jacquot. — Discours préliminaire sur l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille, par M. Étienne Parrocel. — Notes inédites sur *Antoine Watteau*, par M. Victor Advielle. — Orfèvrerie, serrurerie et fonderie d'art à Toulon aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Charles Ginoux. — Autobiographie de l'architecte *Pierre-Adrien Paris*, par M. A. Castan. — Lettres de *David d'Angers* au sujet du monument de Fénelon, par M. A. Durieux. — Le sculpteur *Corlay*, par M. L. Ollivier. — De la reproduction des tableaux, aquarelles, et en général de tous les objets d'art ou naturels, de couleurs diverses, par M. Léon Vidal. — Notes et documents relatifs à Caire-Morand, fondateur de la manufacture royale de cristal de roche de Briançon (Hautes-Alpes) en 1778, par M. l'abbé P. Guillaume. — *Jean-Marie-Joseph Ingres* père, peintre et sculpteur, par M. Édouard Forestié. — La tapisserie dans la Brie et le Gâtinais, par M. Th. Lhuillier. — *Schnetz* et son époque. Lettres inédites sur l'art, par M. G. Le Breton. — Essai sur les principes de la peinture. Conférence inédite de *Jean Restout* (1755), communiquée par M. Anatole de Montaiglon. — J. J. G.

La Collection de statues du marquis de Marigny (1725-1781), par M. Eugène Plantet, ouvrage illustré de 28 héliogravures. — Un procès retentissant et une revendication infructueuse, d'ailleurs assez mal présentée par la conservation du Musée du Louvre, ont récemment attiré l'attention des curieux sur la collection de statues qui décorait les jardins du château de Ménars depuis la mort du frère de Mme de Pompadour. Il est plus que probable que les discussions soulevées au sujet de la propriété de ces marbres ont singulièrement contribué à augmenter leur valeur aux yeux des amateurs, et n'ont pas été étrangères aux prix élevés qu'ils ont atteints dans la vente publique faite en vertu d'un jugement. Maintenant que ces œuvres, tout empreintes du charme de l'art du XVIIIe siècle, sont dispersées, il était bon qu'un amateur consacrât à leur histoire un livre durable. M. Plantet s'est acquitté de ce soin avec une véritable passion de bibliophile. Dans un somptueux volume sorti des presses du maître imprimeur de la rue Saint-Benoît, il esquisse à grands traits la biographie du marquis de Marigny, le défend, avec preuves à l'appui, du reproche de s'être approprié un bien qui ne lui appartenait pas, et enfin donne, d'après les gravures au trait du rarissime catalogue de 1785, une idée de ces fameuses statues, objet de débats acharnés. A ces dessins, souvent peu fidèles, l'auteur a joint, quand il l'a pu, des reproductions de photographies prises d'après nature. Il a conservé ainsi aux travailleurs et aux curieux la véritable physionomie de morceaux précieux devenus à peu près inaccessibles aujourd'hui. Par le rapprochement de ces photogravures, prises directement sur les originaux, et des fac-similés des gravures au trait du Catalogue de 1785, on peut juger combien ces dernières donnaient peu l'idée des originaux. Une réduction du beau portrait de M. de Marigny, gravé par *Wille* d'après *Tocqué*, et une vue du château de Ménars dans son état actuel complètent ce bel ouvrage; il ne saurait manquer de recevoir le meilleur accueil du public spécial auquel il s'adresse.

J. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

TABLE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

DE LA DEUXIÈME ANNÉE

(1885).

SIGNES ET ABRÉVIATIONS :

A. signifie Architecte. — Aq., Aquarelliste. — Art. dr., Artiste dramatique. — Art. lyr., Artiste lyrique. — Br., Brodeur. — Caric., Caricaturiste. — Cér., Céramiste. — Cis., Ciseleur. — Comp., Compositeur. — Dess., Dessinateur. — Éd., Éditeur. — Ém., Émailleur. — Fond., Fondeur. — G., Graveur. — Gr. en méd., Graveur en médailles. — Imp., Imprimeur. — Jo., Joaillier. — Lith., Lithographe. — Méd., Médailleur. — Men. éb., Menuisier ébéniste. — Mod., Modeleur. — Mon., Monnayeur. — Mos., Mosaïste. — Orf., Orfèvre. — P., Peintre. — P. sur porcel., Peintre sur porcelaine. — P. verr., Peintre verrier. — Phot., Photographe. — Sc., Sculpteur. — Stuc., Stucateur. — Tap., Tapissier. — Verr., Verrier.

Le mot *Bibliogr.* indique un article bibliographique spécial ou une mention d'ouvrage.

Un astérisque (*) précède les noms de lieux.



